



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commissions nationales pour l'UNESCO

Rapport annuel

2014

Bien que de nombreux défis restent à surmonter pour atteindre l'éducation pour tous au Brésil, l'accès à l'éducation primaire et secondaire inférieure est devenu presque universel dans le pays, avec 94,4 pour cent de la population dans les 7 à 14 ans qui fréquentent actuellement l'école.

Sur cette photo, une enseignante à Escola Canada, Rio de Janeiro (Brésil), utilise une recette traditionnelle de gâteau de maïs pour expliquer les quantités au cours d'une classe de mathématiques.

© Rapport EPT de l'UNESCO/Eduardo Martino

A l'intérieur : des photos du personnel de l'UNESCO qui ont soumis leur photos pour la compétition Unescommunity de 2013 et 2014, ont contribué à illustrer ce rapport. Remerciements et félicitations aux collègues qui ont soumis ces photos.

Publié en 2015

Par le Secteur des Relations extérieures et de l'Information du public

De l'Organisation des Nations Unies

Pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

7 Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2015



Cette publication est disponible en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>).

La présente licence s'applique exclusivement aux textes de cette publication et aux images dont le droit d'auteur appartient à l'UNESCO. En utilisant le contenu de la présente publication, les utilisateurs acceptent les conditions d'utilisation des Archives en libre accès de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-en>).

Les désignations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Imprimé par l'UNESCO

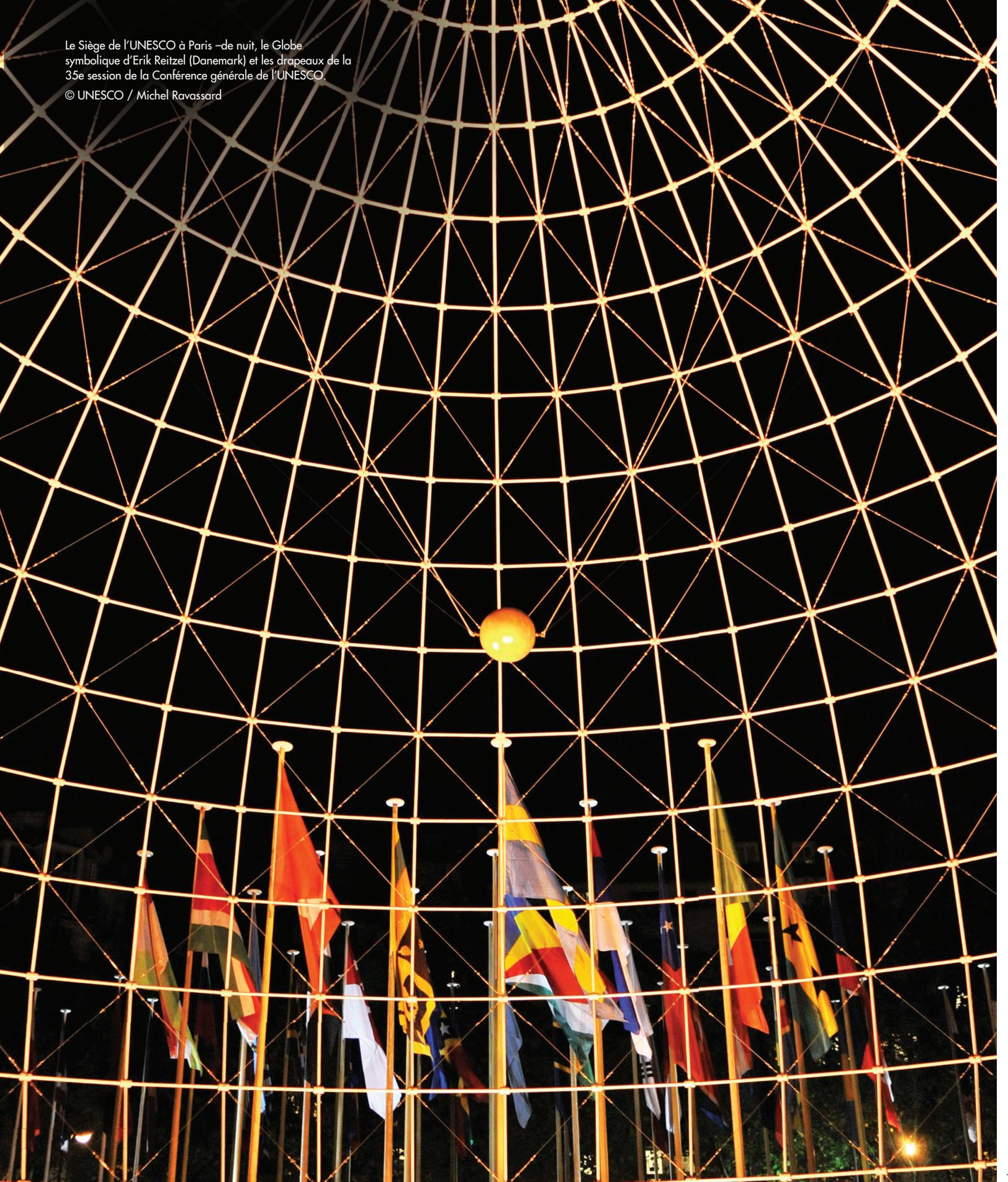
Commissions nationales pour l'UNESCO

Rapport annuel

2014

Le Siège de l'UNESCO à Paris –de nuit, le Globe symbolique d'Erik Reitzel (Danemark) et les drapeaux de la 35e session de la Conférence générale de l'UNESCO.

© UNESCO / Michel Ravassard



AVANT-PROPOS

Cette deuxième édition du *Rapport annuel des Commissions nationales pour l'UNESCO* montre l'UNESCO en action à travers le monde. En fournissant un aperçu des activités menées par les Commissions nationales en 2014, le Rapport souligne la profondeur de leur engagement à faire progresser les idéaux et les objectifs de l'UNESCO. Les activités décrites dans ce Rapport soulignent le rôle unique joué par les Commissions nationales pour soutenir les programmes de l'Organisation dans les domaines de la culture, de l'éducation, des sciences exactes naturelles, de la communication et de l'information, et des sciences sociales et humaines, à un moment où ces dernières sont plus nécessaires que jamais.

Ce Rapport constitue également une étape importante dans la mise en œuvre du Plan d'action approuvé par la Conférence générale à sa 37^e session et visant à améliorer la coopération entre le Secrétariat de l'UNESCO et les Commissions nationales. Cette année, je suis particulièrement heureuse de voir que le nombre de Commissions nationales ayant contribué au Rapport a augmenté de 120 à 136. Cette tendance est un bon exemple de l'unité et de la coopération que l'UNESCO doit cultiver pour répondre aux défis de notre temps.

En 2014, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action, l'Organisation a organisé la 1^{ère} réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO. La rencontre s'est tenue en juillet à Astana, Kazakhstan, et est venue remplacer un système complexe de réunions sous-régionales. Je suis profondément reconnaissante pour cette importante initiative à laquelle ont participé 110 représentants de Commissions nationales qui ont travaillé ensemble aux fins de renforcer le réseau des Commissions nationales et qui se sont engagés dans une discussion et une coopération actives. De nombreux participants ont depuis lors parlé avec enthousiasme de l'esprit positif de la réunion d'Astana.



© UNESCO / Michel Ravassard

En 2015, la communauté internationale travaillera pour façonner le nouveau programme mondial de développement durable et l'UNESCO célébrera son 70^e anniversaire. Ces moments clés fournissent une excellente opportunité au Secrétariat et aux Commissions nationales de travailler avec les États membres pour faire figurer les messages de l'UNESCO au cœur du nouvel agenda mondial.

En ces temps troublés, le mandat de l'UNESCO n'a jamais été aussi pertinent. La coopération entre le Secrétariat et le réseau des Commissions nationales joue un rôle essentiel dans la promotion des valeurs et des objectifs qui guident l'UNESCO. J'exprime mes remerciements à toutes les Commissions nationales pour leur rôle moteur et leur engagement en faveur du travail et des idéaux de l'UNESCO et je me réjouis de bâtir ensemble un avenir meilleur.

A handwritten signature in black ink that reads "Irina Bokova".

Irina Bokova,
Directrice générale de l'UNESCO

Siège de l'UNESCO à Paris – « L'homme qui marche »
par Alberto Giacometti.
© UNESCO / Michel Ravassard



INTRODUCTION

Les Commissions nationales pour l'UNESCO sont des entités nationales établies par les gouvernements des États membres conformément à l'Acte constitutif de l'UNESCO (article VII) et à la Charte des Commissions nationales pour l'UNESCO. Elles jouent le rôle important d'organes de liaison, de conseil, d'information et de mise en œuvre du programme. Grâce à leurs liens directs avec les gouvernements et aux contacts étroits qu'elles entretiennent avec les milieux universitaires et la société civile, les Commissions nationales contribuent à la réalisation des objectifs de l'UNESCO concernant l'exécution du programme, les partenariats avec la société civile et la visibilité aux niveaux national, sous-régional et régional. Elles sont considérées comme des éléments constitutifs de l'Organisation.

L'examen d'ensemble de la coopération de l'UNESCO avec les Commissions nationales réalisé en 2011 et les mesures de suivi ont engendré une dynamique et une volonté de renforcer cette coopération de longue date. Le Plan d'action élaboré par le groupe de travail tripartite au sein du Conseil exécutif, et adopté par la Conférence générale, a fourni aux États membres et au Secrétariat de nouvelles orientations et directives en vue d'un resserrement de la coopération avec ce réseau.

Le Plan d'action renferme plusieurs conclusions, parmi lesquelles des recommandations invitant l'UNESCO à mieux gérer le savoir produit par les Commissions nationales, et les Commissions nationales à rendre compte régulièrement de leurs actions concrètes et de leurs principales réalisations, ainsi qu'à s'efforcer de partager et de promouvoir entre elles les meilleures pratiques.

En effet, de nombreuses Commissions nationales publient régulièrement des bulletins d'information,

des rapports annuels, des brochures et des documents électroniques par le biais de leurs sites Web et des réseaux sociaux. Le Secrétariat de l'UNESCO tient également à jour ses sites Web et ses bases de données et publie des bulletins d'information mensuels dans le but d'améliorer la communication avec ce réseau, de le sensibiliser et d'échanger des informations avec ce dernier. Néanmoins, ce n'est que l'année dernière que l'Organisation a publié le premier rapport annuel global récapitulant les différents efforts et réalisations des Commissions nationales dans leurs pays respectifs.

En réponse à la recommandation 7 du Plan d'action, le Secrétariat a de nouveau invité l'ensemble des Commissions nationales à fournir des informations actualisées sur les activités qu'elles ont menées en 2014, dont une activité réussie et une illustration photographique. À partir des contributions reçues entre novembre 2014 et février 2015 de 136 Commissions nationales sur 199 à travers le monde, le Secrétariat a pu compiler les informations pertinentes et produire cette deuxième édition du rapport annuel des Commissions nationales pour l'UNESCO. Cette nouvelle publication a pour but de mettre en lumière la valeur réelle de nos Commissions nationales ainsi que leur contribution active aux idéaux et aux programmes de l'UNESCO au niveau des pays. Nous espérons que la prochaine édition du Rapport annuel pourra présenter les activités d'un plus grand nombre de Commissions nationales.

Veuillez noter que le contenu du présent Rapport annuel a été remanié pour obéir à un format commun. Cependant, tout a été mis en œuvre pour conserver l'essence des informations fournies. Le Secrétariat tient à présenter ses excuses pour tout oubli ou malentendu éventuel.

SOMMAIRE

Afrique

| | |
|----------------------------------|--|
| AFRIQUE DU SUD | |
| BÉNIN | |
| BOTSWANA | |
| BURUNDI | |
| CABO VERDE | |
| CAMEROUN | |
| CONGO | |
| CÔTE D'IVOIRE | |
| ÉRYTHRÉE | |
| GABON | |
| GAMBIE | |
| GHANA | |
| GUINÉE | |
| KENYA | |
| LESOTHO | |
| MADAGASCAR | |
| MALAWI | |
| MALI | |
| MAURICE | |
| MOZAMBIQUE | |
| NAMIBIE | |
| NIGER | |
| NIGERIA | |
| OUGANDA | |
| RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE | |
| RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO | |
| RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE | |
| RWANDA | |
| SÉNÉGAL | |
| SEYCHELLES | |
| SOUDAN | |
| SWAZILAND | |
| TCHAD | |
| TOGO | |
| ZAMBIE | |
| ZIMBABWE | |

9 États arabes

| | | |
|----|---------------------------|----|
| 11 | ALGÉRIE | 51 |
| 12 | ARABIE SAOUDITE | 52 |
| 13 | ÉGYPTE | 53 |
| 14 | JORDANIE | 54 |
| 15 | KOWEÏT | 55 |
| 16 | LIBAN | 56 |
| 17 | MAURITANIE | 57 |
| 18 | OMAN | 58 |
| 19 | PALESTINE | 59 |
| 20 | QATAR | 60 |
| 21 | RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE | 61 |

23 Asie et Pacifique

| | | |
|----|--|----|
| 24 | AUSTRALIE | 65 |
| 25 | BANGLADESH | 66 |
| 26 | BHOUTAN | 67 |
| 27 | CHINE | 68 |
| 28 | FIDJI | 69 |
| 29 | ÎLES COOK | 70 |
| 30 | INDONÉSIE | 71 |
| 31 | IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') | 72 |
| 32 | JAPON | 73 |
| 33 | KAZAKHSTAN | 74 |
| 34 | KIRGHIZISTAN | 75 |
| 35 | MONGOLIE | 76 |
| 36 | NAURU | 77 |
| 37 | NÉPAL | 78 |
| 38 | NOUVELLE-ZÉLANDE | 79 |
| 39 | OUZBÉKISTAN | 80 |
| 40 | PAKISTAN | 81 |
| 41 | RÉPUBLIQUE DE CORÉE | 82 |
| 42 | RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO | 83 |
| 43 | RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE | 84 |
| 44 | SINGAPOUR | 85 |
| 45 | SRI LANKA | 86 |
| 46 | TADJIKISTAN | 87 |

| | | | |
|---|-----------|--|------------|
| THAÏLANDE | 88 | SLOVAQUIE | 130 |
| TIMOR-LESTE | 89 | SLOVÉNIE | 131 |
| VIET NAM | 90 | SUÈDE | 132 |
| | | SUISSE | 133 |
| | | TURQUIE | 134 |
| Europe et Amérique du Nord | 93 | Amérique latine et Caraïbes | 137 |
| ALBANIE | 95 | BAHAMAS | 139 |
| ALLEMAGNE | 96 | BELIZE | 140 |
| ANDORRE | 97 | COLOMBIE | 141 |
| ARMÉNIE | 98 | COSTA RICA | 142 |
| AUTRICHE | 99 | CUBA | 143 |
| AZERBAÏDJAN | 100 | CURAÇAO | 144 |
| BELGIQUE | 101 | EL SALVADOR | 145 |
| BOSNIE-HERZÉGOVINE | 102 | ÉQUATEUR | 146 |
| BULGARIE | 103 | GUATEMALA | 147 |
| CANADA | 104 | HAÏTI | 148 |
| CHYPRE | 105 | HONDURAS | 149 |
| CROATIE | 106 | ÎLES VIERGES BRITANNIQUES | 150 |
| DANEMARK | 107 | JAMAÏQUE | 151 |
| ESPAGNE | 108 | MEXIQUE | 152 |
| ESTONIE | 109 | NICARAGUA | 153 |
| ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | 110 | PARAGUAY | 154 |
| EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE | 111 | PÉROU | 155 |
| FÉDÉRATION DE RUSSIE | 112 | RÉPUBLIQUE DOMINICAINE | 156 |
| FINLANDE | 113 | SAINT-KITTS-ET-NEVIS | 157 |
| FRANCE | 114 | SINT MAARTEN | 158 |
| GÉORGIE | 115 | SURINAME | 159 |
| GRÈCE | 116 | TRINITÉ-ET-TOBAGO | 160 |
| HONGRIE | 117 | URUGUAY | 161 |
| ISLANDE | 118 | VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU) | 162 |
| LETTONIE | 119 | | |
| LITUANIE | 120 | Annexe | 169 |
| MONACO | 121 | Plan d'action visant à améliorer la coopération du Secrétariat de l'UNESCO avec les commissions nationales pour l'UNESCO | |
| NORVÈGE | 122 | | |
| PAYS-BAS | 123 | | |
| POLOGNE | 124 | | |
| PORTUGAL | 125 | | |
| RÉPUBLIQUE TCHÈQUE | 126 | | |
| ROUMANIE | 127 | | |
| ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD | 128 | | |
| SERBIE | 129 | | |



Des élèves d'une école secondaire et technique d'enseignement et formation professionnels (EFTP), à Bumbu, Kinshasa (République démocratique du Congo) où le projet de l'UNESCO BEAR pilote un nouveau programme pour le secteur de la construction.



Afrique

AFRIQUE DU SUD • BÉNIN •
BOTSWANA • BURUNDI • CABO
VERDE • CAMEROUN • CONGO
• CÔTE D'IVOIRE • ÉRYTHRÉE •
GABON • GAMBIE • GHANA •
GUINÉE • KENYA • LESOTHO •
MADAGASCAR • MALAWI • MALI
• MAURICE • MOZAMBIQUE •
NAMIBIE • NIGER • NIGERIA •
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO • RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE • RÉPUBLIQUE-
UNIE DE TANZANIE • RWANDA •
SÉNÉGAL • SEYCHELLES • SOUDAN
• SWAZILAND • TCHAD • TOGO •
OUGANDA • ZAMBIE • ZIMBABWE

AFRIQUE DU SUD

Commission nationale sud-africaine pour l'UNESCO

Président : M. Yousuf Gabru,

Secrétaire général : M. Carlton Lufuno Mukwevho, snr.

Site Web : www.dbe.gov.za/unesco

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale sud-africaine pour l'UNESCO a continué de faciliter la mise en œuvre des programmes et des activités de l'Organisation relevant de ses domaines de compétence à travers le pays.

Dans le cadre de sa présidence de la Commission scientifique de l'UNESCO, l'Afrique du Sud s'est engagée à accueillir et mettre en œuvre plusieurs activités de l'Organisation. La Ministre de la science et de la technologie, Mme Naledi Pandor, s'est notamment jointe à des représentants de l'UNESCO pour lancer la Semaine de l'ingénierie en Afrique (du 1^{er} au 4 septembre) à l'Université de Johannesburg. Cette manifestation participe de la contribution de l'Afrique du Sud en faveur de la concrétisation de l'Initiative d'ingénierie de l'UNESCO sur le continent.

Au cours du même mois, la Commission nationale, avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Windhoek et en collaboration avec le Département des sciences et technologies et le Forum national des rédactions d'Afrique du Sud (SANEF), a organisé un « Colloque sur le développement du journalisme scientifique » à l'Université Witwatersrand (le 12 septembre). Cette initiative avait pour but de développer le journalisme scientifique dans le pays.

En 2014, l'Afrique du Sud a également présenté à l'UNESCO deux propositions de création de nouvelles réserves de biosphère sur les sites de Magaliesberg et Gouritz.

Dans le domaine de la culture, l'Afrique du Sud a participé à la 38^e session du Comité du patrimoine mondial, qui se tenait à Doha (du 15 au 25 juin), et a également accueilli un atelier portant sur les zones tampons du Comité du patrimoine (les 16 et 17 octobre) visant à fournir aux autorités de gestion en charge des huit sites du patrimoine mondial que compte le pays un forum de partage et de retour d'expériences.

En ce qui concerne la communication et l'information, l'Afrique du Sud a mis en place son Comité national pour le Programme Information pour tous (PIPT) en 2014.

Le Centre africain d'excellence pour l'éthique de l'information, parrainé par le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO en Afrique australe, a également animé des ateliers traitant de la question de l'éthique de l'information au Lesotho, en Namibie et au Swaziland. Ces ateliers ont centré leurs travaux sur le développement des sociétés de l'information, la formation des responsables des pouvoirs publics, l'éducation à l'éthique de l'information, la diffusion des savoirs et l'internationalisation des politiques et des pratiques en matière d'éthique de l'information.

Avec l'appui du Bureau de l'UNESCO à Windhoek, l'Autorité sud-africaine pour les qualifications (SAQA) a organisé un séminaire intitulé « Favoriser d'authentiques qualifications en Afrique au moyen d'un contrôle efficace » (les 24 et 25 novembre). Ce séminaire a réuni des acteurs clés venus de différents pays d'Afrique en vue de créer un réseau destiné à contrôler les qualifications pour lutter contre les pratiques frauduleuses.

Enfin, reconnaissant l'importance de la philosophie, qui joue un rôle essentiel dans la construction du monde et favorise la paix et la tolérance entre les nations, la Commission nationale et le Kara Heritage Institute ont organisé conjointement un dialogue sur le thème de la philosophie africaine à l'occasion de la Journée mondiale de la philosophie (le 21 novembre).



Semaine nationale du génie en Afrique (1-4 septembre).

© Commission nationale sud-africaine pour l'UNESCO

Une activité réussie

Afin de sensibiliser la jeunesse et d'encourager sa participation aux affaires relevant du mandat de l'Organisation, la Commission nationale sud-africaine, avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Windhoek, a lancé un concours de rédactions ouvert aux élèves de seconde et de première de tous les lycées du pays.

BÉNIN

Commission nationale béninoise pour l'UNESCO

Président : M. Eric Kouagou N'Da, Ministre de l'enseignement maternel et primaire

Secrétaire général : M. Marcel N'dah Oya

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale béninoise a organisé quatre activités. La première activité est la mise en place et la formation des points focaux des ministères sectoriels membres de la Commission nationale. Pour accroître la visibilité de la Commission nationale et par conséquent la promotion des idéaux de l'UNESCO au Bénin, les ministères sectoriels membres de ladite commission devront travailler dans une synergie. C'est pour remédier à ce défaut de synergie entre les ministères sectoriels membres et le Secrétariat permanent de la Commission nationale qu'il est procédé à l'identification, à la formation et à la mise en place des points focaux pour faciliter la communication.

Sa deuxième activité consiste en la célébration de la Journée internationale de la paix (21 septembre). A l'instar des autres nations membres de l'UNESCO, la Commission nationale béninoise pour l'UNESCO a célébré la Journée internationale de la paix. A cette occasion et pour marquer l'attachement du Bénin à l'idéal de paix prôné par l'UNESCO, la CNBU a instauré désormais un prix local de la paix (voir ci-dessous).

La troisième activité comprend l'organisation de la session ordinaire 2014 de l'Assemblée générale.

Après chaque participation à la session de la Conférence générale de l'UNESCO, il est fait obligation au Secrétariat permanent d'en rendre compte aux différents organes de la Commission. Ainsi, à la suite de la 37^e Conférence générale, les membres de la CNBU ont été réunis pour le compte rendu et l'élaboration des propositions à faire au Gouvernement béninois pour la mise en œuvre des recommandations et résolutions issues de la 37^e Conférence générale de l'UNESCO de 2013. La Commission en a profité pour renouveler les bureaux de ses organes respectifs.

La quatrième activité comprend la vulgarisation dans les écoles associées du Bénin des bonnes pratiques prônées par l'UNESCO. Dans sa stratégie de développement à court et à moyen terme, le Bénin fait une place de choix à la jeunesse à travers plusieurs programmes. En effet, il est nécessaire de préparer les plus jeunes afin de les aider à une transition vers l'âge adulte pérennisant un comportement durable. C'est pourquoi, cette activité a été mise en œuvre pour renforcer le travail entamé en 2013 et relatif aux méfaits de la corruption en milieu scolaire.

La mise en œuvre de toutes ces activités est faite sur financement du budget national avec la collaboration de la communauté intellectuelle et les organes associatifs de l'UNESCO en activités dans les départements du Bénin.



La remise de trophée de paix à Mme Alimatou Abdoulaye à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la paix au Bénin.

©Commission nationale béninoise pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale a initié le prix national de la paix qui a été décerné, après une enquête de moralité et des témoignages publics, à Mme Alimatou Abdoulaye et M. Issakou, à l'occasion des manifestations de la Journée internationale de la paix.

Dans ce même cadre, un jeu concours sur la paix a été organisé par la commission nationale au profit des jeunes élèves et étudiants. Un carnaval a défilé à travers la ville de Parakou pour inciter tous les citoyens à la culture de la paix dans notre société.

BOTSWANA

Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO

Président : M. Rahim Abdool Khan

Secrétaire général : M. Oteng Basimolodi Mokowe

Site Web : www.moe.gov.bw

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO a entrepris un certain nombre d'activités dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la communication et de l'information.

La Commission nationale a joué un rôle actif dans les célébrations marquant la Journée mondiale de la radio (13 février), dont le thème était « L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à la radio ». Le principal événement a eu lieu à Gaborone et a été organisé par l'Institut des médias d'Afrique australe (MISA). L'objectif de cet événement était de promouvoir la diversité des médias, le pluralisme, l'autosuffisance et l'indépendance de la radio en tant qu'institution. Cet événement de commémoration visait également à promouvoir la collaboration entre les médias privés et nationaux, dont, respectivement, Gabz FM, Yorona FM et Duma FM, et Radio Botswana et Botswana Télévision (BTV).

Un communiqué de l'UNESCO a été lu par la responsable de l'information et de la recherche de la MISA, qui a souligné l'importance de la radio en tant que média donnant la parole à ceux qui n'ont pas de voix et favorisant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Cette collaboration a fait des émules à travers l'Afrique australe et a été financée par l'UNESCO.

L'UNESCO a également financé un événement de commémoration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) à Lobatse sur le thème « La liberté des médias contribue à la bonne gouvernance et à l'éradication de la pauvreté ». La cérémonie a été ouverte par le Commissaire adjoint du district et a attiré de nombreux médias. L'intervenant invité était le Directeur exécutif de la Commission nationale du Botswana, qui a conseillé aux journalistes en exercice d'agir de manière responsable et de respecter les principes éthiques les plus rigoureux, car la diffusion irréfléchie d'informations peut avoir un impact dévastateur. L'intervenant a également affirmé que la liberté de la presse et la bonne gouvernance se favorisaient mutuellement, mais soutenaient également le développement économique et humain du pays. Il a en outre indiqué que la pauvreté impliquait plus qu'un simple manque de ressources et constituait aussi un manque de capacités que les médias peuvent combler en donnant des informations de qualité et en créant des plates-formes pour donner la parole au public.

En 2014, la Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO a également organisé un atelier de renforcement des capacités (6-8 février) pour les autorités locales de l'ensemble du pays à Kasane. Le chef de Kasane a prononcé une allocution de bienvenue et souligné le rôle de la Commission nationale pour l'UNESCO, notamment en tant qu'intermédiaire entre le Botswana et le monde extérieur. Les diverses parties prenantes ont présenté des exposés, dont le coordinateur de la plate-forme éducative du Botswana, qui a souligné l'importance des Programmes de participation de l'UNESCO comme moyen pour le pays de bénéficier d'une affiliation à l'UNESCO. Le coordinateur a présenté les cinq principaux champs d'action de l'UNESCO et a évoqué certaines des réalisations de la Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO.



© Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le delta de l'Okavango est le plus grand delta intérieur d'Afrique. La Commission nationale, avec le soutien financier de l'UNESCO, a déposé une candidature d'inscription de cette zone sur la Liste du patrimoine mondial. Le 22 juin 2014, l'inscription du delta de l'Okavango sur la Liste du patrimoine mondial a été acceptée.

Par suite de cette inscription, le Botswana devra concevoir et maintenir des partenariats avec des universités, des organisations non gouvernementales et des experts de la vie sauvage pour coordonner et assurer le suivi systématique des activités pour la protection et la conservation du delta.

BURUNDI

Commission nationale du Burundi pour l'UNESCO

Président : M. Joseph Butore, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Secrétaire général : M. Salvator Nyabenda

Compte rendu des activités de 2014

Le Secrétariat permanent de la Commission Nationale est de petite taille et doté de ressources humaines et financières limitées. La grande part de ses activités était liée au Programme de participation biennal de l'UNESCO.

En vue de renforcer la coordination de la Commission nationale, le décret N° 100/239 du 29 octobre 2014 portant sur la réorganisation de la Commission nationale a été adopté par le Conseil des ministres et est disponible uniquement en français. Il stipule que la Commission nationale soit composée de quinze personnes pour les collèges des membres, pour un mandat de cinq ans renouvelable, et du Secrétaire général, du Secrétaire adjoint, de dix conseillers techniques et de sept membres du personnel d'appui pour le Secrétariat général. En attendant la mise en application de ce décret, le personnel actuel s'occupe de ces fonctions.

En 2014, la Commission nationale a travaillé en étroite collaboration avec le Siège de l'UNESCO pour une culture de la paix au Burundi, avec les ministères partenaires, la société civile et les médias, pour mettre en œuvre les programmes, les projets et les activités et donner la visibilité aux résolutions de

l'UNESCO dans le pays. En effet, elle a participé au processus de sélection et de soumission de sept projets dans le cadre du Programme de participation du biennium 2014-2015, dont quatre ont été déjà approuvés.

Elle a coordonné la mise en œuvre des requêtes approuvées au titre dudit programme et les rapports d'évaluation et du financement de deux projets déjà exécutés ont été transmis à l'UNESCO au mois de novembre 2014. Elle a aussi coordonné les activités d'aide d'urgence octroyée par l'UNESCO en faveur de la population scolaire des écoles primaires des communes du nord de la capitale Bujumbura, touchées par les pluies diluviennes du mois de février 2014. Elle a contribué aux diverses activités conduisant à l'inscription de la danse royale du tambour burundais sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel mondial. Elle a participé aux conférences, ateliers et réunions organisés par l'UNESCO.

Le Secrétariat de la Commission nationale a également participé au processus d'élaboration et de soumission de deux projets dans le cadre de l'appel à propositions du Fonds international pour la diversité culturelle, dont un d'entre eux a été sélectionné et est en cours d'évaluation.

Le Secrétariat de la Commission nationale a signé un partenariat avec la Commission nationale allemande qui a pour objectif d'accueillir et d'encadrer les volontaires allemands dans le cadre de la coopération bilatérale germano-burundaise. En septembre 2014, elle a accueilli le premier volontaire allemand.



Atelier sur le thème « Formation en techniques de communication en langue des signes à l'intention du personnel enseignant et de la supervision des écoles pilotes d'inclusion scolaire dans l'enseignement primaire » à Gitega.

© Commission nationale du Burundi pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, le Secrétariat permanent de la Commission nationale a organisée en collaboration avec l'Association les REBECAS un atelier sur le thème « Formation en techniques de communication en langue des signes à l'intention du personnel enseignant et de la supervision des écoles pilotes d'inclusion scolaire dans l'enseignement primaire » (22-26 septembre 2014), financé par le Programme de participation 2014-2015.

Cet atelier avait pour objectif de promouvoir le droit d'égalité d'accès à l'éducation pour tous par l'inclusion scolaire et communautaire des enfants déficients auditifs. En effet, 30 enseignants et 30 directeurs des écoles primaires pilotes ont été formés et préparés pour enseigner et encadrer les enfants handicapés auditifs dans les structures scolaires existantes.

L'impact de ce projet a été le démarrage de 30 écoles pilotes d'inclusion scolaire des enfants sourds-muets dans l'enseignement de base public. A cette occasion, les enfants sourds-muets déjà identifiés ont été accueillis dans ces écoles pendant l'année scolaire 2014-2015.

CABO VERDE

Commission nationale du Cabo Verde pour l'UNESCO

Président : M. António Correia E Silva – Ministre de l'enseignement supérieur, de la science et de l'innovation

Secrétaire générale : Mme Maria da Gloria Rendall Ribeiro Serrano Santos

Compte rendu des activités en 2014

La Commission de Cabo Verde est sous tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur, de la science et de l'innovation et, au-delà de ses rapports avec le Siège de l'UNESCO, elle travaille avec le Bureau régional multisectoriel à Dakar, en bonne relations.

En 2014 la Commission nationale a mis en place et coordonné, entre autres, le Programme national de 3 trois mois de commémorations du 20^e anniversaire de « La Route de l'esclave », avec des partenaires gouvernementaux, les Nations Unies, des écoles, universités et entités privées (voir ci-dessous).

Dans l'éducation, la Commission nationale a organisé une série d'activités visant à promouvoir le programme Sandwatch, avec deux cours de formation nationale des formateurs pour enseignants, techniciens et associations. Le programme fournit un cadre pour les enfants des écoles et des communautés locales pour surveiller l'environnement de leur plage et développer des solutions de gestion durable à des problèmes émergents.

La commission a mis en place le projet « Education environnementale-efficienne énergétique » avec des formations des

enseignants, des kits éducatifs et un concours scolaire national. De plus, la Commission nationale a soutenu et participé à un cours de formation, ainsi qu'aux activités des écoles associées, organisés à Sao Tomé-et-Principe, pour des enseignants et des techniciens du Portugal et des pays lusophones d'Afrique (PALOP).

En partenariat avec le Programme hydrologique international de l'UNESCO (PHI) et la Commission nationale de Sao Tomé-et-Principe, la Commission nationale de Cabo Verde a organisé et financé le seconde atelier « Renforcer l'éducation sur l'eau au niveau de l'école » pour les pays PALOP (Angola, Cabo Verde, Guinée-Bissau, Mozambique et Sao Tomé-et-Principe), tenu à Sao Tomé-et-Principe (28-30 mai).

La Commission nationale a également coorganisé un cours de formation de cinq jours sur la gestion de l'eau, le renforcement des capacités et la recherche appliquée dans l'eau (UNESCO-HidroEx) pour des professionnels, avec le PHI de l'UNESCO, l'Institut pour l'éducation à l'eau (UNESCO-IHE) et le Centre international pour l'éducation

La Commission nationale a également participé à la 13^e rencontre nationale des écoles du Système des écoles associées de l'UNESCO (SEA), organisée au Portugal, et a coordonné les activités du Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) à travers des projets éducatifs « Éducation environnementale-efficienne énergétique », « Développement de la lecture dans les écoles », « La Route de l'Esclave », le Sandwatch et autres. Trois expositions itinérantes en culture et histoire et une en science ont été offertes aux écoles (réSEAU).



Vue de l'ouverture de la Commémoration du 20^e anniversaire du projet « La Route de l'Esclave -Résistance, Liberté, Héritage » à l'Assemblée Nationale à Praia.

© Commission nationale de Cabo Verde pour l'UNESCO

Une activité réussie

Dans le cadre du 20^e anniversaire du projet « La Route de l'esclave – Résistance, Liberté, Héritage », la Commission nationale a coordonné, mis en œuvre et appuyé des activités faisant partie d'un projet national de trois mois, qui a démarré le 11 septembre, pour commémorer la mémoire de la population affectée par le commerce des esclaves et l'esclavage.

Le projet a ciblé les étudiants ainsi que le grand public pour leur transmettre un message d'apprentissage et de réconciliation. La Commission nationale a promu des films et des expositions itinérantes sur l'esclavage et la traite des esclaves, guidés par des spécialistes. Le Programme s'est avéré très pédagogique pour les enseignants, les étudiants et la société civile et a jeté les bases pour l'organisation des conférences et de cours de niveau universitaire.

CAMEROUN

Commission nationale du Cameroun pour l'UNESCO

Présidente : Mme Adjidja Youssouf, Ministre de l'éducation de base

Secrétaire général : M Owona Ada

Compte rendu des activités en 2014

L'année 2014 a été exceptionnelle pour la Commission nationale du Cameroun pour l'UNESCO tant par la quantité que par la qualité des activités menées à la fois au niveau interne et externe. D'abord, un projet de décret pour sa réorganisation a été soumis aux autorités compétentes. Ce nouveau texte devrait rendre notre structure plus opérationnelle en lui conférant les capacités juridique, humaine et financière qui vont lui permettre de mener avec plus d'efficacité ses missions statutaires.

Dans le cadre des nouvelles responsabilités de la Commission vis-à-vis des clubs, centres et associations pour l'UNESCO, nous avons produit deux documents en vue de la relance et de la redynamisation de ces deux réseaux.

En coopération avec le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Yaoundé, la Commission nationale a participé à l'Atelier régional de Pointe-Noire sur « l'esclavage et la traite négrière » où le Cameroun a eu à présenter deux communications ainsi qu'à la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (23 avril) qui a fait naître l'idée d'un concours de théâtre parmi les établissements secondaires du Cameroun.

En coopération avec le Siège de l'UNESCO, la Commission nationale a participé à deux rencontres : la 1^{re} Réunion interrégionale des commissions nationales tenue à Astana,

Kazakhstan (22–24 juillet), et la Conférence mondiale sur l'éducation au développement durable (EDD) de Nagoya, Japon (10–12 novembre).

La Commission a également procédé à deux évaluations dont l'une portait sur le Centre d'excellence de micro-science de Yaoundé que le Cameroun souhaite voir ériger en centre de catégorie II et l'autre sur la Réserve de biosphère du Dja dont l'UNESCO estime la valeur universelle exceptionnelle et qui est menacée par les activités économiques périphériques.

En 2004, la Directrice générale de l'UNESCO, Madame Bokova, a effectué sa première visite au Cameroun. Au cours de son séjour, elle a été reçue par le Président de la République et a rencontré les responsables des agences du Système des Nations Unies. Elle a participé à une séance de travail avec les ministres camerounais en charge des domaines de compétence de l'UNESCO. La Directrice générale était présente à l'inauguration du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale, en présence des secrétaires généraux des commissions nationales des Etats de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEEAC). Elle a également visité le nouveau siège de la Commission nationale pour l'UNESCO. La Directrice-générale a reçu le titre de docteur honoris causa en sciences de l'éducation de l'Université de Yaoundé.

Enfin, il convient aussi de signaler les activités menées dans le cadre de la coopération avec l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) dont les plus significatives comprennent la mise en œuvre du Programme d'assistance technique et matérielle au profit de vingt Camerounaises dans les domaines de la couture et de la broderie.



© Commission nationale de la République du Cameroun pour l'UNESCO

Une activité réussie

En partenariat avec le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale, la Commission nationale a organisé à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé une double cérémonie de spectacle et de conférence-débat sur le « Mvet » épique (26 novembre).

Au cours de la conférence-débat, M. Denis Bidjo, chef de la troupe, a tracé des similitudes entre le « Mvet » de l'Afrique centrale et la « kora » de l'Afrique de l'ouest, et a passé en revue les différentes écoles de « Mvet » ainsi que le rôle et la signification de chaque type de « Mvet ». Il a également retraçait la généalogie et les institutions politiques, économiques et socioculturelles d'un peuple d'immortel : le peuple d'Engong.

Le débat qui a suivi la communication du M. Bidjo a éclairé d'autres pistes de réflexion et ouvert la voie à l'organisation d'autres activités relatives à la pérennisation de cette richesse culturelle.

CONGO

Commission nationale congolaise pour l'UNESCO

Président : M. Georges Moyen, Ministre de l'enseignement supérieur

Secrétaire général : M. Gabriel Bokoumaka

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale congolaise pour l'UNESCO fonctionne en qualité d'interface du gouvernement avec l'UNESCO. Elle met en œuvre au niveau national les programmes de l'UNESCO et prépare les vues et avis du gouvernement dans l'élaboration des documents de l'UNESCO.

La Commission nationale a organisé en 2014 quelques activités phares. Malgré leur succès, les résultats de ces activités auraient pu être plus probants si la Commission nationale congolaise avait disposé des ressources budgétaires, humaines et matérielles suffisantes.

Il faut souligner que la redynamisation du réseau, l'organisation de la première Journée nationale des Clubs UNESCO et l'organisation de la Journée mondiale des sciences ont constitué des activités phares dans la mise en œuvre des activités de l'UNESCO. La Commission nationale congolaise pour l'UNESCO a organisé d'une part, une grande campagne de redynamisation des Ecoles associées, et d'autre part, la tenue de la première Journée des Clubs UNESCO par la Fédération congolaise des Clubs, Centres et Associations UNESCO. Ces deux activités ont connu un succès non négligeable au niveau national.

En outre, la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO a pris une part active à la réunion de concertation sur le renforcement de la coopération entre les Commissions nationales et les Bureaux UNESCO de l'Afrique centrale/CEEAC, tenue à Yaoundé du 17 au 18 septembre 2014. Elle a également contribué activement à la préparation et à la participation du Congo aux sessions du Conseil Exécutif de l'UNESCO à Paris.



Des élèves des Ecoles associées de l'UNESCO au Congo en pleine activité culturelle.

© Commission nationale congolaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

La campagne de redynamisation du Réseau des écoles associées à l'UNESCO s'est tenue en juin 2014 à Brazzaville. Elle a regroupé des responsables des Ecoles associées, des Clubs UNESCO, des inspecteurs et conseillers pédagogiques de l'éducation nationale. Organisée par la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO avec l'appui financier de sa tutelle, le Ministère de l'enseignement supérieur, cette campagne s'est inscrite dans le cadre des manifestations marquant les 60 ans de la création du Réseau des écoles associées au niveau international, mais également de la concertation entre le Réseau des écoles associées de l'Afrique de l'Ouest (RESEAO) et le Réseau des écoles associées de l'Afrique centrale (RESEAAC), tenue à Lomé en juillet 2013.

L'objectif de la campagne était de mutualiser les expériences pour une dynamique nationale des Ecoles associées et de susciter l'adhésion des autres écoles dans le réseau.

CÔTE D'IVOIRE

Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO

Présidente: Mme Kandia Camara, Ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement technique

Secrétaire général: M. Lou Mathieu Bamba

Compte rendu des activités en 2014

La Côte d'Ivoire s'est engagée sur la voie de la reconstruction nationale après une décennie de crises graves. Pour l'accompagner dans cette ambition, la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO, avec l'appui de l'UNESCO, a organisé une campagne de promotion des droits de l'homme, de la culture de la paix, de la démocratie, de la non-violence et du dialogue pour la réconciliation postcrise en Côte d'Ivoire. Cette campagne, axée sur deux groupes d'activités, s'est déroulée du 7 janvier au 17 avril 2014.

Abobo et Yopougon ont été les quartiers les plus durement éprouvés par la crise postélectorale, et les femmes de ces quartiers, surtout les commerçantes qui ont payé un lourd tribut à cette guerre, ont été ciblées. Les experts de la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO les ont mobilisées, sensibilisées et formées au pardon, à la réconciliation et à la cohésion sociale

Par ailleurs, des élèves de certains établissements d'Abobo, Bassam et Yopougon ont été sensibilisés et formés au cours de séances-débats portant sur les idéaux de paix et de tolérance de l'UNESCO. Ensuite, ils ont créé dans leurs établissements des clubs UNESCO des droits de l'homme et de la culture de la paix, avec chacun, un cahier des charges.

Une série de conférences organisées par la Commission nationale se sont avérées un grand succès (voir ci-dessous). C'était dû en grande partie à l'engagement du public déterminé à la reconstruction de la paix entre les communautés.



Les femmes se réunissent au marché d'Abobo pour assister à une campagne organisée par la Commission nationale pour la promotion des droits de l'homme, une culture de la paix, de la démocratie, de la non-violence et le dialogue pour la réconciliation postcrise en Côte d'Ivoire.

© Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale a organisé une série de conférences pour promouvoir la réconciliation postélectorale et la consolidation de la paix.

La première « Le rôle de la femme dans le processus de réconciliation en Côte d'Ivoire », animée par la Présidente de l'association des femmes juristes, Madame Aimée ZEBEYUOX, s'appuyant sur la Résolution 1325 des Nations Unies relative à la prévention, à la protection et à la participation des femmes au processus de paix, a mis en exergue la capacité des femmes à jouer un rôle moteur dans le processus de la réconciliation nationale et de la coexistence pacifique entre les communautés.

La deuxième fut : « Le Dialogue interreligieux et la paix en Côte d'Ivoire; quelles contributions des confessions religieuses », dirigée par le Président du Forum des confessions religieuses, le révérend. Ediemou Blin Jacob. Grâce aux missions de ce forum, il a montré que la paix passe par la tolérance religieuse et la coexistence entre les différentes confessions

La troisième « La contribution des femmes à la consolidation de la paix sociale », présidée par Madame SANGARE Namizata Mèité, vice-présidente de la Coalition des femmes leaders, a démontré que la femme est un véritable artisan de paix en raison de son rôle de mère et de force de production et de reproduction du système social. Elle joue sa partition dans le processus de réconciliation sociale.

La dernière a eu pour objet « La tradition et la paix : quelle importance dans un pays en situation postcrise », et fut coanimée par Nanan N'Depo Didas et Nanan N'Dori Joseph, membres du Conseil supérieur des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire. Ils ont réaffirmé l'importance de la tradition pour régler les conflits sociaux au moyen de stratégies comme la discrétion, la capacité d'écoute, la responsabilité, l'engagement, les alliances interethniques et le bois sacré.

ÉRYTHRÉE

Commission nationale érythréenne pour l'UNESCO

Président : M. Semere Russom, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Mehret lyob

Compte rendu des activités de 2014

Septembre 2014 a marqué le 21^e anniversaire de l'adhésion de l'Érythrée à l'UNESCO. En tant que signataire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) de 2003, le Bureau des affaires culturelles a créé un projet intitulé « Renforcement des capacités nationales pour mettre en œuvre la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 en Érythrée », en collaboration avec le Bureau régional de l'UNESCO à Nairobi. Ce projet est soutenu par une contribution volontaire du gouvernement de la Norvège. Il vise principalement à renforcer les cadres politiques, juridiques et institutionnels, à démarrer un inventaire par la communauté et à préparer des dossiers de nomination et des demandes d'assistance internationale.

En 2014, l'administration régionale de Zoba Maekel, dans la région centrale de l'État d'Érythrée, a lancé une initiative culturelle intitulée « Asmara Heritage Project (AHP) » afin de sauvegarder le patrimoine d'Asmara. Avec le soutien technique de l'UNESCO et d'autres experts de la conservation internationalement reconnus venus de l'ICCROM et l'ICOMOS,

l'équipe du projet AHP est profondément impliquée dans la préparation des principaux documents à présenter au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces documents comprennent un dossier de nomination pour Asmara, la ville moderniste d'Afrique, un programme de gestion pour le centre historique d'Asmara, un plan directeur de conservation et un ensemble de normes de planification de la conservation.

Les équipes de recherche en place se concentrent sur les domaines les plus importants de l'étude, plus particulièrement sur la gestion des catastrophes et des risques, les problèmes socio-économiques et l'infrastructure. De manière plus spécifique, les activités incluent l'inventaire de chaque bâtiment de la zone historique, la numérisation 3D des bâtiments retenus, la numérisation des documents archivés et le développement d'un logiciel de gestion des données. La saisie des données collectées sur les bâtiments et autres infrastructures est également en cours.

En août, Mme Mulekeni Ngulube, spécialiste des programmes culturels au sein du Bureau régional pour l'Afrique de l'Est de l'UNESCO (Nairobi), s'est rendue au Bureau du patrimoine d'Asmara pour discuter d'une collaboration générale avec l'Érythrée et plus particulièrement de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial pour la protection du patrimoine culturel et naturel ainsi que du sauvegarde du patrimoine immatériel.



Mme N. Mulekeni, Expert culturel du Bureau régional de l'UNESCO à Nairobi avec le personnel du Bureau du projet patrimoine d'Asmara
© Commission nationale érythréenne pour l'UNESCO

Une activité réussie

Dans le domaine de l'éducation, le Ministère de l'éducation en coopération avec l'UNICEF a organisé une conférence nationale sur l'éducation pour tous (2-3 Octobre). Autour de 350 participants de tous les six régions ont assisté à la conférence et ont travaillé pour finaliser le document de la conférence. Ils ont également fait des préparatifs pour le prochain Forum mondial e l'Education pour tous (EPT) et l'agenda de l'éducation d'après-2015, qui doit se tenir en République de Corée.

GABON

Commission nationale gabonaise pour l'UNESCO

Présidente: Mme Ida Reteno Assonouet, Ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement technique et professionnel

Secrétaire-général: M. Juste Joris Tindy-Poaty

Site Web : www.unesco.ga

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, budget de fonctionnement de la Commission nationale gabonaise a été sensiblement réduit.

Au titre des activités, nous avons constitué un groupe de travail chargé de rédiger, avec la collaboration du Bureau de l'UNESCO, le premier document-pays de l'histoire pour la période 2014-2017. Outre les spécialistes de programme du Bureau de l'UNESCO, le groupe de travail a réuni 34 experts nationaux.

De ce document-pays, nous en avons tiré un projet de programme de coopération. Par cette initiative, il s'agit, en définissant, sur une période donnée, un certain nombre d'axes de coopération, de donner dorénavant une cohérence et une lisibilité à cette importante coopération entre le Gabon et l'UNESCO ; coopération qui a trop souvent par le passé manqué de coordination au plan national du fait de la méconnaissance du rôle et des missions de l'organe institutionnel national dédié à cette coordination.

Poursuivant la redynamisation du réseau Gabon, nous avons célébré, en différé, la Journée mondiale de la tolérance. Du 11 au 13 décembre, nous avons organisé, en partenariat avec la Fondation Omar Bongo Ondimba pour la paix, la science, la culture et l'environnement, le Forum panafricain « La jeunesse africaine et le défi de la promotion d'une culture de la paix en Afrique ».

Les préparatifs et la tenue de cette importante rencontre internationale nous ont contraints à différer pour en janvier et février 2015 un certain nombre d'activités comptant pour 2014, à savoir : la signature d'une convention de partenariat avec la Fondation Marcel Doupamby Matoka portant, entre autres, sur la création d'un prix commun sous-régional récompensant des initiatives et des réalisations des Ecoles associées pour l'UNESCO ou des Clubs UNESCO d'Afrique Centrale ; la convocation de la 1ère session du Conseil exécutif de la Commission nationale pour l'UNESCO ; la tenue d'une réunion d'information, à l'attention de la société civile gabonaise, sur les relations de l'UNESCO avec la société civile ; l'organisation d'une assemblée générale de refondation de la Fédération nationale du mouvement des Clubs UNESCO ; la célébration du 20^e anniversaire du projet « La Route de l'esclave » ; et la poursuite de la constitution des comités nationaux des programmes scientifiques internationaux et intergouvernementaux de l'UNESCO.



La Directrice générale, Mme Irina Bokova avec les participants du Forum panafricain, qui s'est tenu à Libreville (11-13 Décembre).

© Commission nationale gabonaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

Du point de vue de ses objectifs, l'organisation du Forum panafricain « La jeunesse africaine et le défi de la promotion d'une culture de la paix en Afrique », en partenariat avec la Fondation Omar Bongo Ondimba pour la paix, la science, la culture et l'environnement, avec le soutien et la participation de l'UNESCO et de sa Directrice générale, Madame Irina BOKOVA, aura été notre activité, de loin, la mieux réussie de cette année 2014.

Réunissant quatre-vingt-dix jeunes africains et africaines en provenance d'une quarantaine de pays, ce forum aura été le prétexte du lancement officiel du réseau « Jeunesse et culture de la paix » constitué par les conseils nationaux de la jeunesse et des organisations de la jeunesse d'Afrique et de la diaspora engagés dans des actions de promotion d'une culture de la paix. Le Gabon hébergera le secrétariat général de ce réseau.

Pour soutenir ce réseau, la Fondation Omar Bongo Ondimba pour la paix, la science, la culture et l'environnement a annoncé la création d'un prix international de la jeunesse pour la culture de la paix qui récompensera l'action de trois organisations de la jeunesse, qui se répartiront un montant de 45 millions CFA.

GAMBIE

Commission nationale gambienne pour l'UNESCO

Présidente : Mme Fatou L. Faye, Ministre de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire

Secrétaire général : M. Momodou Sanneh

Site Web : www.unesco.gm

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale gambienne pour l'UNESCO bénéficie d'une allocation financière stable du Ministère de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire qui lui permet de maintenir et de motiver un personnel qualifié et de couvrir les dépenses liées à ses activités. La Commission exerce ses fonctions en tant qu'entité autonome et assume de multiples responsabilités dans la promotion des idéaux de l'UNESCO dans le pays. En effet, la Commission nationale gambienne pour l'UNESCO est profondément engagée à renforcer ses relations avec ses partenaires locaux, en mobilisant pleinement son personnel dans tous les programmes organisés dans le pays en rapport avec l'éducation, la science, la culture, l'information, la jeunesse et les questions liées au genre.

En 2014, la Commission a noué des partenariats stratégiques avec le Conseil municipal de Banjul, l'Union des enseignants

de Gambie, la Faculté gambienne d'éducation (institution de formation des enseignants) et le Réseau pour la campagne en faveur de l'Éducation pour tous (EPT) en vue de formuler des propositions de projets conjoints et de définir des approches collaboratives pour mettre en œuvre les programmes.

Avec l'appui du Bureau de l'UNESCO à Dakar, la Commission nationale gambienne pour l'UNESCO en partenariat avec le Ministère de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire a fini de réviser, de valider et de promouvoir la politique sur l'éducation des adultes et l'éducation non formelle avec succès.

Avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Dakar et de l'Union africaine, la Commission nationale a également appuyé une étude sur des sujets touchant au nombre, à la qualité, à la migration et au perfectionnement professionnel des enseignants en Gambie. Une fois achevée, cette étude a été validée par les Ministères de l'éducation gambienne et nigérienne.

La collaboration entre l'ISESCO et la Commission nationale gambienne pour l'UNESCO a abouti à l'élaboration avec succès d'un kit de formation des enseignants à l'éducation aux droits de l'homme. Cette collaboration a également permis d'organiser une campagne de sensibilisation des enseignants et du personnel éducatif à l'éducation aux droits de l'homme (18-19 juin).



Les communautés locales participant au projet Sandwatch à Banjul.

© Commission nationale gambienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

Dans le cadre du Programme de participation de l'UNESCO 2012-2013, les écoles gambiennes du réSEAU ont été mobilisées pour répondre aux questions liées à l'Éducation en vue du développement durable (EDD) et pour renforcer les capacités des écoles du réSEAU à faire face aux défis contemporains, en particulier ceux relatifs aux plans et programmes d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

L'une des activités clés a été le projet « Adopte un village » des écoles du réSEAU de l'arrière-pays. Le projet cherchait à promouvoir les connaissances dans les écoles et les communautés locales en les sensibilisant aux moyens de préserver et de conserver les ressources naturelles de sorte à éviter des problèmes environnementaux dangereux.

Une autre activité pour les écoles du littoral a été le projet Sandwatch, qui portait sur la protection des environnements côtiers. Le Conseil municipal de Banjul a mobilisé des ressources financières supplémentaires pour élargir la participation et étendre la portée de ce projet au-delà des écoles.

GHANA

Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO

Présidente : Mme Naana Jane Opoku-Agyemang, Ministre de l'éducation

Secrétaire général : M. Riche-Mike Wellington

Site Internet : www.unescoghana.org

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO a collaboré avec le Bureau de l'UNESCO à Accra, le Centre d'information des Nations Unies (CINU) et l'association des journalistes du Ghana pour fêter la Journée mondiale de la radio (13 février). Dans le cadre de cette journée, un débat télévisé sur la contribution de la radio à l'égalité entre hommes et femmes au Ghana a été organisé. Un forum a également été mis en place pour discuter de l'égalité des sexes au sein des organisations médiatiques et de la représentation des genres dans les médias. Par ailleurs, un journal a publié une enquête sur la contribution de la radio au développement socioéconomique du Ghana.

La Commission nationale, en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Accra, a également fêté la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre) sur le thème « L'alphabétisation en langue maternelle, fondement essentiel de l'alphabétisation pour tous et du développement durable ». Cette journée était consacrée à la promotion de la lecture et de

l'écriture en langue locale comme vecteurs de développement durable. La Commission a publié un communiqué de presse afin de sensibiliser les Ghanéens à l'importance de cette journée. Elle a également fait paraître un article dans les journaux locaux sur « L'usage de la langue maternelle comme fondement d'une alphabétisation pour tous ».

Pour la Journée mondiale des enseignants, la Commission nationale a soutenu l'organisation d'un débat radiophonique sur le thème « Enseigner aujourd'hui : aperçu du développement de la profession et promotion d'un enseignement de qualité au Ghana ».

L'UNESCO, en partenariat avec la Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO et le CINU, a organisé un forum sur le thème « État de la sécurité des journalistes au Ghana ». Plus de 100 journalistes de différentes organisations médiatiques y ont pris part. L'événement s'est conclu par la présentation d'un document traitant de ce thème par le Directeur de la Fondation pour les médias en Afrique de l'Ouest.

Enfin, un Comité directeur national est mis en place pour planifier et mettre en œuvre des activités annuelles pour célébrer l'Année internationale de la lumière en 2015, avec l'implication substantielle du Bureau de l'UNESCO à Accra. L'année a été proclamée par l'Organisation des Nations Unies à sa 68^e session en 2013 et le site web dédié aux événements organisés au Ghana peut être accessible au www.light2015.unescoghang.org.



Mme Naana Jane Opoku-Agyemang lisant le message du Président John Dramani Mahama accueilli au lancement régional en Afrique du livre *Le changement climatique en Afrique : guide de l'UNESCO à l'intention des journalistes*, le 20 mai, à Accra.

© Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Présidente de la Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO a accueilli le lancement régional en Afrique du livre *Le changement climatique en Afrique : guide de l'UNESCO à l'intention des journalistes* (20 mai). L'événement s'est tenu dans le centre de conférence international d'Accra en présence de l'Envoyé spécial du Secrétariat général des Nations unies pour le changement climatique et de l'ancien Président du Ghana, John Agyekum Kufuor.

Dans un discours prononcé au nom du Président actuel du Ghana, John Dramani Mahama, la Présidente de la Commission nationale et Ministre de l'éducation, Mme Naana Jane Opoku-Agyemang, a rappelé les divers efforts du gouvernement pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter. La Présidente a également signalé que « les changements climatiques ne doivent pas être perçus comme un problème environnemental, mais comme un problème de développement, car ils affectent tous les aspects de la vie sociale ».

La Présidente a également souligné l'importance des journalistes en tant que vecteurs majeurs de la diffusion des informations sur les impacts des changements climatiques.

GUINÉE

Commission nationale Guinéenne Pour l'UNESCO

Président : M. Bailo Télivel Diallo, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Secrétaire général : M. Ibrahima Solo Conde

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale guinéenne pour l'UNESCO a réalisé des activités d'un intérêt évident pour notre pays.

Ces activités ont aidé l'UNESCO à atteindre la société civile et à accroître sa visibilité sur le plan national. Ce sont les suivantes :

Dans le domaine de l'éducation, la Commission nationale a organisé une « Formation de formateurs » au Centre universitaire de Labé. Il a permis d'assurer la formation des enseignants et enseignant-chercheurs du Centre universitaire de Labé.

La Commission nationale de Guinée a également soutenu l'Atelier national ayant pour thème : « Halte aux violences faites aux femmes et aux filles » organisé par l'Organisation pour le Développement Durable et la Paix (ODDP) et tenu à Conakry (11 au 15 août). Cette formation a permis aux 50 participantes (femmes et filles) de connaître les conséquences des effets dévastateurs des IST/SIDA et les violences faites aux femmes et aux filles.

Enfin, dans le domaine de la culture, la Commission nationale a organisé un atelier national sur le thème : « Formation des cadres chargés de la gestion du patrimoine culturel guinéen aux contenus des conventions ratifiées par la Guinée » tenu à Conakry, (18-22 août). Cet atelier a élaboré le Programme de formation des cadres chargés de la gestion du patrimoine culturel guinéen par rapport aux conventions de l'UNESCO.



Participants à l'atelier « Formation des cadres chargés de la gestion du patrimoine culturel guinéen aux contenus des Conventions ratifiées par la Guinée » tenu à Conakry.

© Commission nationale guinéenne pour l'UNESCO

Une activité réussie

L'atelier de cinq jours « Former les gestionnaires du patrimoine culturel de la Guinée aux contenus des conventions ratifiées par la Guinée » a permis aux acteurs du monde de la culture de se familiariser avec les concepts clés du patrimoine culturel et le contenu des conventions de l'UNESCO (1972, 2003 et 2005).

Les participants ont pu faire la différence entre les notions d'arrêté, de décision, de décret, de règlement, de constitution, d'ordonnance etc. Ils ont hautement apprécié la tenue de cet atelier

La Guinée qui est dépositaire d'un riche patrimoine culturel pourrait bien tirer des avantages sur le plan des relations internationales. L'expérience montre que, plus que toutes autres formes de coopération, la coopération culturelle bi et multilatérale à l'échelle africaine et internationale s'avère être un moyen privilégié et incontournable pour assurer une meilleure compréhension par le dialogue et une solidarité effective entre les peuples.

KENYA

Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO

Président : M. Jacob Kaimenyi, Secrétaire du Cabinet, Ministre de l'éducation, de la science et de la technologie

Secrétaire générale : Mme Evangeline Njoka

Site Web : www.unesco.or.ke

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO a élaboré son premier Plan stratégique 2014-2018 après avoir acquis en 2013 son nouveau statut de société publique à l'autonomie accrue. La stratégie a intégré les objectifs de développement de la Constitution kényane de 2010, du plan Kenya Vision 2030, du deuxième Plan à moyen terme 2013-2017 ainsi que du Programme et du budget 2014-2017 de l'UNESCO et de la Stratégie à moyen terme 2014-2021.

Sur le plan de l'éducation, la Commission nationale en liaison avec le Ministère d'État de l'éducation, de la science et de la technologie et le Bureau régional de l'UNESCO à Nairobi procède actuellement à l'Examen national de l'Éducation pour tous (EPT) 2015 en vue d'éclairer les discussions sur l'Agenda pour l'éducation post-2015. La Commission nationale a également participé à la Conférence mondiale sur l'Éducation en vue du développement durable au Japon

en novembre, coordonné les activités de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et du Commonwealth au Kenya ainsi que le lancement annuel du *Rapport mondial de suivi de l'EPT* au Kenya et créé un Réseau national du système des écoles associées (réSEAU).

Dans le domaine des sciences naturelles, la Commission nationale a procédé à l'examen périodique des réserves de biosphère de Kiunga et de Malindi-Watamu et a débuté l'examen périodique de la réserve de biosphère du Mont Kenya. La candidature de la réserve de biosphère transfrontalière du Mont Elgon se trouve à présent à un stade avancé. La Commission nationale a également entrepris des initiatives de recherche essentielles en vue de créer le premier géoparc de l'UNESCO en Afrique dans la région de Baringo au Kenya.

Sur le plan culturel, la Commission nationale a exploré les conventions du patrimoine culturel de l'UNESCO en vue de sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel du Kenya. Le Kenya compte actuellement six sites du patrimoine mondial et des campagnes visant à faire classer d'autres sites sont en cours. La Commission nationale a également mené deux études dans deux comtés pour repérer les éléments culturels significatifs afin de les inventorier et de les sauvegarder conformément à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 dans le but de dresser un inventaire national.



La Commission nationale célèbre 50 ans de collaboration et de partenariat entre le Kenya et l'UNESCO

© Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le Kenya est devenu un État membre de l'UNESCO en 1964, un an après avoir accédé à l'indépendance. Pour marquer le 50^e anniversaire de l'adhésion du Kenya à l'UNESCO, la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO a organisé des célébrations en 2014 aux niveaux régional, national et international (Paris) sur le thème « 50 ans de collaboration entre le Kenya et l'UNESCO : Ensemble pour la paix et le développement durable ». La majorité des gouvernements locaux ont organisé des festivals culturels dans leurs comtés respectifs en septembre et en octobre, qui visaient à donner de la visibilité à l'UNESCO au sein de la population et à stimuler les initiatives de paix locales.

Les célébrations nationales ont été un moyen de rapprocher les cultures kényanes, différentes communautés ayant célébré leurs riches patrimoines respectifs à travers des chants, des danses et des expositions. Le temps fort de ces célébrations a été le lancement du livre *Cinquante ans de coopération entre le Kenya et l'UNESCO, 1964-2014*. Cette publication, élaborée avec le soutien de l'UNESCO, illustre les cinquante dernières années ainsi que les collaborations actuelles et les projections et attentes pour l'avenir. Les célébrations internationales pendant la Semaine du Kenya à l'UNESCO (24-28 novembre) ont fait la promotion du Kenya en tant que destination touristique populaire et centre d'investissement.

LESOTHO

Commission nationale du Lesotho pour l'UNESCO

Présidente : Mme Makabelo Mosothoane, Ministre de l'éducation et de la formation

Secrétaire générale : Mme Palesa Montsi

Site Web : www.unesco.org.ls

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, les principaux champs d'activité de la Commission nationale du Lesotho concernaient les programmes de communication, d'information, d'éducation et de sciences naturelles de l'UNESCO.

Dans les domaines de la communication et de l'information, l'accent a été mis sur la promotion de l'accès à l'information grâce à la création et au soutien de centres multimédias et de radios communautaires dans deux districts du Lesotho (voir ci-dessous).

Les travaux de la Commission nationale dans le domaine de l'éducation se sont concentrés sur l'Éducation pour tous (EPT). Des événements marquants ont été la série de célébrations prévues pour la Semaine de l'EPT, la Fête de l'éducation et la Grande poussée pour l'EPT, conçues pour accélérer la réalisation des six objectifs de l'EPT jusqu'à 2015. La formation des enseignants a également été un élément central des activités de la Commission nationale en 2014.

Par ailleurs, le programme de sciences naturelles a participé aux étapes préparatoires de la candidature d'une réserve de biosphère du Lesotho avec l'assistance du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Harare et le financement de la Commission allemande pour l'UNESCO.

La Commission nationale du Lesotho a également développé des liens forts avec les Commissions nationales de République de Corée et d'Allemagne. Le Lesotho entretient des relations avec la République de Corée à travers le programme Africa BRIDGE, qui a permis à la commission de créer deux centres communautaires d'apprentissage dans des zones rurales du pays. Ces centres œuvrent à renforcer l'alphabétisation des communautés locales, en particulier des jeunes filles, en progressant sur la voie de l'EPT. La Commission nationale allemande a prêté son concours à la Commission nationale du Lesotho à travers son programme de sciences naturelles, comme mentionné plus haut, et son programme de formation des étudiants pour la promotion de l'entrepreneuriat. Celui-ci vise à renforcer les capacités d'étudiants de l'enseignement tertiaire pour qu'ils deviennent entrepreneurs en les dotant des connaissances et compétences essentielles pour fonder leurs propres entreprises. Ce programme entend également résoudre les problèmes de la médiocrité des conditions du marché du travail et du manque d'opportunités au Lesotho.



Les correspondants de la radio communautaire de Mafeteng lors d'un atelier financé par l'ASDI.

© Commission nationale du Lesotho pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la radio communautaire de Mafeteng (MCR), financée par l'UNESCO, a lancé une initiative en vue de répondre à des questions d'intérêt local et de tenir compte des questions liées au genre non seulement dans sa structure opérationnelle, mais aussi dans sa programmation. Ces changements ont été soutenus par le projet de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) intitulé « Renforcer les capacités des radios locales avec les TIC ».

Le projet de l'ASDI a également facilité un certain nombre de changements majeurs, dont la fourniture d'équipements TIC tels que des smartphones, qui ont accru la participation des communautés à la radio grâce à l'utilisation de plates-formes médiatiques telles que WhatsApp et Facebook et à l'usage des TIC par les correspondants pour couvrir des informations et effectuer des interviews. Une autre étape importante a été la création d'un réseau de correspondants, qui a permis à MCR de couvrir des informations avec des points de vue multiples dans diverses régions du district de Mafeteng.

Le personnel de la radio a en outre bénéficié d'une formation approfondie sur l'éthique des médias, la programmation radio, la planification financière, la gestion et la durabilité. Ces activités ont eu un impact considérable et ont grandement amélioré la qualité de la programmation de la radio.

MADAGASCAR

Commission nationale malgache pour l'UNESCO

Président : M. Paul Andrianaina Rabary, Ministre de l'éducation nationale

Secrétaire générale : Mme Hanta Raboanary

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale malgache a développé et renforcé ses partenariats clés et a participé à de nombreuses activités dans les domaines relevant de l'UNESCO.

La résolution de traduire le texte de la Recommandation de 1966 en malgache lors de la Journée mondiale des enseignants (le 5 octobre) en est un exemple. Par ailleurs, une délégation malgache a participé à la Conférence mondiale sur l'éducation sur le développement durable, qui s'est tenue à Aichi-Nagoya (10-12 novembre) et un atelier national de restitution sera effectué.

La création du Comité national du Programme hydrologique international constitue un programme du Secteur sciences naturelles. La conférence lors de la célébration de la Journée mondiale de l'eau (le 22 mars) avait pour but de mobiliser les ministères afin d'optimiser l'usage des énergies disponibles ainsi que l'accès effectif à l'eau potable. Quinze écoles rurales ont bénéficié du projet pilote en partenariat avec PANASONIC : dotation de modules solaires et de matériels informatiques.

Pour le Secteur des sciences sociales et humaines, la redynamisation du Comité malgache MOST a été suivie d'une

élaboration d'un projet sur les propositions relatives aux priorités nationales. La célébration de la Journée internationale de la jeunesse (le 12 août) est un rappel de la place et du rôle qu'ils doivent tenir. L'accent a été mis sur la reconnaissance de la valeur de la philosophie dans notre société lors de la Journée mondiale de la philosophie (le 19 novembre).

Pour le Secteur culture, une mobilisation au niveau national a marqué l'importance de la protection et de la promotion des richesses culturelles et patrimoniales. Le Secteur a participé aux différents ateliers et projets thématiques : « Plan d'urgence pour la conservation des forêts humides de l'Atsinanana » en vue de réunir les conditions pour que ce bien puisse être retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Pour le Secteur de la communication et de l'information, la Commission nationale en collaboration avec le Ministère de la communication a mis en œuvre deux projets : la célébration de la Journée mondiale de la radio (le 13 février) et la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (le 3 mai), dont les objectifs ont été pleinement atteints. La coopération avec la presse privée a été également d'une grande utilité pour la réussite des projets.

L'atelier d'activités d'animation culturelle vacancière « ALA VOLY » était le programme dédié par la Médiathèque aux enfants en situation difficile. Des séances d'animation de lecture leur ont permis de découvrir le bienfait de l'alphabétisation et d'apprendre pour la première fois à lire. D'autres activités ont été réalisées et pour boucler ces séances, le centre leurs leur a octroyé des fournitures scolaires.



Événements organisés à l'occasion de la Journée internationale de la tolérance (16 novembre).

© Commission nationale malgache pour l'UNESCO

Une activité réussie

En cette période d'après la crise politico-sociale dans laquelle le pays a été plongé, les différents acteurs du développement et de l'éducation ne ménagent aucun effort pour restaurer la paix sociale qui reste encore très fragile. C'est dans cette optique que la célébration de la Journée internationale de la tolérance (le 16 novembre) constitue l'activité phare de la Commission nationale.

Une conférence-débat sur le thème de la célébration « valorisation des cultures, respect de la diversité » dans la région Itasy le 24 novembre a suscité les réflexions des parties prenantes qui aspirent à un dialogue fondé sur le respect de la diversité d'idées, de positions et de visions. Étaient présents tous les départements ministériels, membres ou non du Comité permanent, les Ecoles associées et les Clubs UNESCO, les collectivités territoriales décentralisées, avec l'appui de la Primature, l'Assemblée nationale, le Ministère des affaires étrangères.

Durant l'événement, des matchs de foot et de basket dont les coupes et trophées ont été gracieusement offerts par le Ministère de la jeunesse et des sports, des animations socioculturelles, auxquelles des troupes des Ecoles associées locales et d'Antananarivo et d'autres localités ont participé et qui ont émaillé les cérémonies d'ouverture et de clôture des festivités, ont été organisés.

MALAWI

Commission nationale du Malawi pour l'UNESCO

Présidente : Mme Lonely Magareta

Secrétaire général : M. Francis Mkandawire

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale du Malawi pour l'UNESCO a organisé un atelier de formation aux médias sur l'éducation en vue du développement durable (EDD) (2-4 novembre). L'atelier, qui était financé par le Bureau de l'UNESCO à Windhoek, a été conçu en vue de renforcer le rôle de plaidoyer de l'UNESCO pour l'accroissement de la visibilité de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable dans les médias.

À cette fin, la Commission nationale a invité des membres de divers organes de presse électronique et écrite et leur a présenté les concepts et questions liées à l'EDD ainsi que le rôle des médias dans la promotion de l'éducation en vue du développement durable. Les participants se sont également

familiarisés avec les accords environnementaux internationaux et le rôle du journalisme d'investigation dans la diffusion d'informations sur l'environnement.

L'atelier a mis en évidence la manière dont l'UNESCO pourrait travailler davantage avec les médias sur des sujets liés à l'EDD afin de toucher le public le plus large possible, notamment à l'aide d'activités de développement des capacités destinées aux professionnels des médias.

Sur le plan culturel, la Commission nationale du Malawi a soutenu la candidature de la tchopa, la danse sacrificielle des Lomwe du sud du Malawi, qui a été acceptée (voir ci-dessous).



Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale du Malawi a soutenu la candidature de la danse sacrificielle tchopa des Lomwe du sud du Malawi. La tchopa, une danse exécutée par les communautés Lomwe du sud du Malawi, est désormais inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Cette danse est généralement exécutée lors de fêtes après de bonnes récoltes ou d'expéditions de chasse réussies ainsi qu'au cours d'offrandes aux esprits ancestraux après des catastrophes telles que des sécheresses ou des épidémies. La tchopa, qui suppose des connaissances et un savoir-faire particulier de danse et de chant, est principalement exécutée par des hommes et des femmes âgés, mais elle est aujourd'hui de plus en plus pratiquée par des enfants. L'entraide entre les communautés Lomwe au cours de périodes difficiles, par exemple en cas de maladie ou de deuil, est l'un des aspects de la tchopa et renforce la cohésion sociale des communautés.

La Commission nationale du Malawi a appuyé la nomination de la tchopa, la danse sacrificielle du peuple de Lomwe du sud du Malawi pour l'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Cette pratique a été inscrite sur la Liste en 2014.

© UNESCO

MALI

Commission nationale malienne pour l'UNESCO

Président: M. Mountaga Tall, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Secrétaire général: Mme. Sangare Coumba Toure

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale malienne a organisé une série d'activités, qui grâce au soutien financier de l'UNESCO et à la bonne collaboration des partenaires locaux, ont dans une large mesure atteint des résultats satisfaisants.

La première de ces activités a été la mobilisation de tous les cadres de la CNMU autour des dossiers relatifs aux 194^e et 195^e sessions du Conseil exécutif. La synthèse des documents a été faite à l'attention du Représentant du Mali au Conseil exécutif pour permettre à celui-ci de jouer pleinement le rôle qui est le sien au nom du pays.

La deuxième activité fut le lancement au Mali du rapport mondial sur le suivi de l'Education pour tous (EPT) 2013–2014. Ce lancement du Rapport mondial de l'EPT 2013–2014 fut une occasion idoine pour informer et sensibiliser les hautes autorités du pays sur l'Education pour tous au Mali.

La troisième activité concernait le séminaire de renforcement des capacités des membres du Comité national Mémoire du

monde, tenu les 6-8 juin 2014 à Bamako. Suite au pillage et à la destruction de certains vieux manuscrits de Tombouctou, le Comité national Mémoire du monde a, avec le concours de la Commission nationale, obtenu auprès du Bureau de l'UNESCO de Bamako le financement de cette activité. Ce séminaire fut l'occasion pour les participants d'acquérir des connaissances sur les notions de base (document, patrimoine documentaire, conservation préventive). Ils ont identifié les difficultés que rencontrent les professionnels dans la préservation et l'accès au patrimoine documentaire ; ils ont été éduqués sur le rôle du Comité national Mémoire du monde concernant la gestion des fonds documentaires communs et les procédures d'inscription des documents sur le Registre Mémoire du monde par les Etats. Ils ont enfin pris connaissance des quatre catégories de critères de sélection des documents pour leur inscription (« l'authenticité » ; « la valeur universelle, l'unicité et la traçabilité » ; « les critères individuels » et « les critères d'informations contextuelles »).

La quatrième activité a consisté à former douze agents de la Commission nationale malienne pour l'UNESCO. L'objectif fondamental de cette formation était d'améliorer le contenu du bulletin FAISCEAU de la CNMU et de réduire le coût de production de celui-ci. La formation a été un vrai succès grâce au soutien financier de l'UNESCO et au professionnalisme du formateur.



Les formatrices en formation aux techniques de production du tapis artisanal tenue du 20 au 27 octobre au Centre Nyéléni à Ségou.

© Commission nationale malienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets approuvés au compte du Programme de Participation 2014-2015, la Commission nationale malienne, en collaboration avec la Direction nationale de l'artisanat et la Direction nationale du patrimoine culturel du Mali, a organisé du 20 au 27 Octobre un atelier de formation de formatrices aux techniques de production du tapis artisanal.

Durant une semaine, les participantes se sont familiarisées avec des métiers à tisser et ont appris des techniques de production du tapis d'un autre genre dont la maîtrise requiert la patience, l'assiduité et beaucoup d'efforts.

La formation de formatrices de fabricantes de tapis artisanaux répond à un besoin de formation des artisanes qui évoluent, pour la plupart, dans le secteur qui exige une formation appropriée. Elle est aussi une réponse à l'épineux problème de valorisation des matières premières du pays à travers la confection et la promotion du tapis artisanal et la création de la valeur ajoutée pour la laine et la fibre de coton auparavant exportées et vendues à moindre prix.

Compte tenu des potentialités du pays dans le domaine de l'élevage et de la production cotonnière, cette formation profitera durablement aux associations de femmes bénéficiaires.

MAURICE

Commission nationale de Maurice pour l'UNESCO

Président : M. Vasant Kumar Bunwaree

Secrétaire générale : Mme Aneeta Ghoorah

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale de Maurice pour l'UNESCO agit sous l'égide du Ministère de l'éducation et des ressources humaines. Des programmes d'échange et des réseaux sont en train d'être mis sur pied avec le Bureau régional en Afrique de l'Est à Nairobi. Une aide financière de la part d'autres commissions nationales est également à l'étude.

La Commission nationale a mis en œuvre avec succès un certain nombre de projets en 2014, dont « Le soutien à l'apprentissage et la prise en compte des besoins éducatifs spéciaux pour réduire les mauvais résultats: l'échec scolaire à la fin du primaire et à tous les niveaux dans les écoles primaires » et « L'agriculture durable pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la gestion de l'environnement et l'adaptation au changement climatique à Rodrigues, dépendance de Maurice ».

En juillet, la Fédération des Clubs UNESCO de Maurice en collaboration avec la Commission nationale a organisé un atelier pour familiariser les présidents des clubs de l'UNESCO avec les domaines de compétence de l'UNESCO.

La Commission nationale a aussi appuyé une manifestation de haut niveau, l'« Atelier des ministres et des experts sur les systèmes politiques et la gouvernance dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement durable et la résistance au changement climatique des petits États insulaires en développement », organisé sous l'égide de l'UNESCO et du Ministère de l'enseignement tertiaire, de la science, de la recherche et de la technologie à Bagatelle (Maurice, 27–28 août). L'un des résultats de cet atelier a été la création d'un centre régional de l'UNESCO pour l'océanologie.

Dans le domaine culturel, une conférence internationale a été organisée pour marquer le 180^e anniversaire de l'arrivée des premiers travailleurs indiens sous contrat à Apravasi Ghat (Maurice, 3–5 novembre). La conférence a retracé le voyage des travailleurs sous contrat de l'Inde à Maurice après l'abolition de l'esclavage en 1834. Cette activité a été un complément au projet de la Route de l'esclave de l'UNESCO, qui commémore le déplacement des peuples asservis à travers les continents.

À la fin de l'année, le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (24–28 novembre) a évalué la candidature du séga à sa 9^e session. Le *séga tipik* est une forme traditionnelle de musique et de danse pratiquée à Maurice. Le Comité du patrimoine mondial a accepté la candidature et inscrit l'élément sur la Liste du patrimoine culturel immatériel.



Formation sur l'agriculture biologique à l'Université de Maurice
© Commission nationale de Maurice pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale de Maurice a organisé quatre formations courtes sur l'agriculture biologique à l'Université de Maurice avec des fonds du Programme de participation. Le thème des formations était « L'agriculture durable pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la gestion de l'environnement et l'adaptation au changement climatique à Rodrigues, dépendance de Maurice ».

Les formations ont expliqué comment l'adoption de systèmes d'agriculture durable (biologique) réduirait l'utilisation de produits agrochimiques synthétiques nocifs. Les agriculteurs ont déjà reconnu l'utilité des diverses technologies alternatives qui existent pour la santé et la fertilité des sols et la protection des cultures. Cela contribuera par la suite à accroître la production agricole, à améliorer l'environnement, à diminuer la pression sur les ressources naturelles et à réduire la pauvreté grâce à la production de cultures biologiques. L'adoption de technologies agricoles durables facilitera davantage l'adaptation au changement climatique.

Ce projet était en phase avec les besoins du pays dans les domaines de l'agriculture durable et du changement climatique, comme souligné par divers documents de stratégie et de politique gouvernementaux, et a contribué à renforcer les capacités des agriculteurs et des éleveurs ainsi que du personnel scientifique, technique et de sensibilisation agricole du secteur public.

MOZAMBIQUE

Commission nationale du Mozambique pour l'UNESCO

Président : M. Augusto Jone Luis, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Élia dos Anjos Vaz Bila

Site Web : www.cnum-unesco.org.mz

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale du Mozambique pour l'UNESCO a entrepris plusieurs activités relevant des principaux domaines de compétence de l'Organisation.

Concernant l'éducation, la Commission nationale du Mozambique a organisé, en coopération avec la Direction nationale de la formation des enseignants, un « atelier de renforcement des capacités de gestion au titre de la formation continue dans les centres de formation des enseignants » (du 8 au 10 avril). L'objectif général de cet atelier était de permettre la rédaction d'un projet de stratégie pour la formation des professeurs du secondaire et de l'enseignement professionnel et technique. L'atelier a été financé par l'UNESCO dans le cadre du Programme de participation.

La Commission nationale a également mis en œuvre la seconde phase du « Programme de renforcement des capacités pour l'éducation bilingue », en coopération avec la Direction de

l'éducation, de la jeunesse et des sports du district (du 15 au 22 mars). Cette phase, menée à l'école primaire Marracuene, visait principalement à former les professeurs du district de Marracuene à l'enseignement bilingue, et notamment à leur faire acquérir des compétences pédagogiques, linguistiques et culturelles spécifiques. L'objectif général de cette initiative était de former 30 professeurs aux méthodes d'enseignement bilingue, dans le but d'améliorer la qualité de l'instruction et d'étendre l'enseignement en deux langues aux zones rurales du district. Ce projet a été financé par l'UNESCO dans le cadre du Programme de participation.

Dans le domaine de la culture, la Commission nationale a mis en œuvre le projet intitulé « Effets et enjeux entraînés par le changement climatique concernant la vie socioculturelle et environnementale de la communauté côtière de l'île de Mozambique ». Ce projet, exécuté de janvier à mars, a été conçu pour sensibiliser les communautés peuplant l'île de Mozambique, et en particulier les jeunes, aux problèmes liés à la gestion de leur patrimoine culturel et de leur environnement. Une plate-forme de communication et de gestion locale de ces questions a également été mise en place, utilisant les ressources locales telles que les Écoles associées et d'autres parties prenantes de l'île. À l'issue du projet, plus de 50 participants avaient bénéficié d'une formation et près de 350 élèves ont pu assister à des conférences.



Participants au Séminaire régional sur les effets du changement climatique sur la vie socioculturelle et environnementale de la communauté côtière de l'île de Mozambique

© Commission nationale du Mozambique pour l'UNESCO

Une activité réussie

La faim et la malnutrition chronique réduisent les acquis de l'apprentissage des enfants scolarisés. Pour les familles pauvres, le problème commence très tôt, avec la malnutrition et le mauvais état de santé des mères. L'année 2014 étant l'Année internationale de l'agriculture familiale, le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO au Mozambique a décidé d'expérimenter une initiative pilote dans certaines de ses écoles.

Le projet, baptisé « Projet potager dans l'école », visait entre autres à offrir aux jeunes élèves la possibilité de se familiariser avec la nourriture et d'acquérir des connaissances dans le domaine de l'agriculture et de la consommation durables. Il avait également pour objectif de s'assurer que les élèves recevaient des repas nourrissants et sains, leur permettant de rester en bonne santé et de se concentrer à l'école. De plus, le projet a permis de promouvoir l'adoption d'une alimentation plus saine, de tisser des liens entre tous les participants au sein des communautés scolaires et académiques et d'aider les élèves à acquérir de nouvelles compétences.

Sept établissements d'enseignement secondaire participent à ce projet pilote et les activités sont en cours. Élèves et enseignants sont actuellement formés aux techniques nécessaires à la création d'un potager dans leur établissement et les repas qui leur sont servis à l'école sont enrichis de plats et d'en-cas à base de légumes.

NAMIBIE

Commission nationale de Namibie pour l'UNESCO

Président : M. David Namwandi, Ministre de l'éducation

Secrétaire général : M. Roderick April

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale de Namibie pour l'UNESCO a entrepris de nombreuses activités conformément à son mandat. La Commission a participé aux 194^e et 195^e sessions du Conseil exécutif de l'UNESCO, a préparé et présenté des rapports et des demandes d'aide au titre du Programme de participation et a permis à la Namibie de prendre part aux conférences, ateliers et réunions de l'UNESCO.

Au mois de février, le Sous-Directeur général pour l'éducation de l'UNESCO a effectué une visite dans le pays (du 22 au 25 février). À cette occasion, il a lancé, en collaboration avec le Ministère de l'éducation et le Département d'éducation de l'Université de Namibie (UNAM), le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2013-2014 : Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous. Durant sa visite, il a également inauguré le Programme UNESCO-Fonds-en-dépôt chinois (CFIT) intitulé « Renforcement de la formation des enseignants pour combler le déficit de qualité de l'éducation en Afrique ».

En mars, un atelier consultatif en vue de l'enquête nationale sur l'Éducation au changement climatique au service du développement durable a été organisé, pour le compte de l'UNESCO, au Centre de recherche et de développement sur l'habitat (Habitat Research and Development Centre).

Cet atelier a réuni différents acteurs participant aux activités de l'Éducation au changement climatique au service du développement durable.

En mai, le Ministre de l'éducation a rencontré le Directeur du Bureau régional multisectoriel en Afrique australe, à Harare, pour discuter de la réforme du dispositif hors Siège de l'UNESCO et examiner de quelle manière le Bureau pourrait servir au mieux la région. Cette rencontre a eu lieu en présence des Présidents des différents Comités de programme de la Commission nationale, de représentants de l'Université et de l'École polytechnique de Namibie ainsi que du représentant national au Conseil exécutif.

En juillet, une délégation namibienne dirigée par le Ministre adjoint à l'agriculture, l'eau et les forêts a visité l'Institut Jaroslav Černi de développement des ressources en eau, un institut de catégorie 2 de l'UNESCO. La délégation a passé en revue les possibles domaines de collaboration et de coopération avec la Namibie en matière de développement des ressources en eau et de mesures d'adaptation au changement climatique, portant une attention particulière à la question du renforcement des capacités.

En septembre, la Namibie a accueilli la 32^e Conférence annuelle pour l'éducation à l'environnement et l'éducation au service du développement durable, au sein de l'Université de Namibie à Windhoek (du 9 au 12 septembre). Celle-ci a permis d'identifier les meilleures pratiques et les défis à relever en vue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD), et d'échanger autour de ces questions pour préparer l'après-DEDD.



Des participants au camp réSEAU 2014, qui s'est tenu dans la région d'Erongo
© Commission nationale de Namibie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) a organisé son camp annuel au sein du Centre de recherche et de formation Gobabeb (Gobabeb Research and Training Centre) et de l'établissement secondaire Coastal High School, dans la région d'Erongo (27 avril-1 mai). L'objectif général du camp était de permettre à ses participants de mieux comprendre les effets du changement climatique et de les sensibiliser au besoin d'adopter un mode de vie durable.

Un total de 149 apprenants, coordinateurs du réSEAU et chefs d'établissements, issus de 20 écoles associées de l'UNESCO à travers le pays, ont participé à cet événement. Le camp a servi de plate-forme pour présenter des recherches innovantes et débattre de sujets tels que les effets du changement climatique sur la biodiversité, l'agriculture et la gestion des terres, les pratiques de culture durables, ou encore la sécurité et la gestion durable de l'eau.

NIGER

Commission nationale nigérienne pour l'UNESCO et l'ISESCO

Président : M. Ali Mariama Elhadji Ibrahim, Ministre de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique

Secrétaire général : M. Namata Issa

Compte rendu des activités en 2014

L'année 2014 a été marquée pour la Commission nationale nigérienne par d'intenses activités les unes aussi importantes que les autres et ce, grâce à l'appui du Gouvernement du Niger d'une part et de l'UNESCO et l'ISESCO de l'autre. Pour le présent rapport, nous en retiendrons principalement trois dont chacune de par son importance se distingue nettement de l'autre.

Sur l'impulsion des plus hautes autorités du Niger, et en lien avec les engagements auxquels notre pays a souscrit pour une scolarisation primaire universelle, le Ministère de l'enseignement primaire en rapport avec la Commission nationale nigérienne a mené une étude qui a abouti à l'élaboration d'un rapport national sur le niveau d'atteinte des objectifs de l'EPT en 2014.

Ce rapport a permis de faire un diagnostic complet sur les progrès accomplis par le Niger pour les objectifs de l'EPT et de mettre en exergue les difficultés rencontrées tout en dégagant les perspectives pour la période post 2015.

La distribution et la diffusion du rapport mondial de suivi de l'EPT sont faites chaque année par l'UNESCO au cours d'une cérémonie officielle de lancement organisée dans un pays membre. Pour l'année 2014, le choix est porté sur la ville d'Addis Abeba en Ethiopie pour accueillir la 11^e Edition de cet événement de portée internationale le 29 janvier. Parallèlement, le Niger a eu l'honneur d'être retenu par l'UNESCO pour faire ce lancement au niveau national, le même jour.

A cette occasion, la Commission nationale nigérienne pour l'UNESCO et l'ISESCO et le Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique ont organisé une conférence-débat sur ce rapport. On note à cette importante rencontre la participation des membres du gouvernement, de partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de l'éducation, des conseillers en matière d'éducation de la présidence et de la primature, et de la société civile active en éducation.



Signature de la lettre d'entente entre la Ministre de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique et la Directrice du Bureau régional multisectoriel de Dakar.

© Commission nationale nigérienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

Du 3 au 4 juillet 2014 s'est déroulé à Niamey au Niger l'atelier de concertation des acteurs et partenaires de la formation initiale et continue. L'objectif général de cet atelier est d'échanger sur la stratégie de formation initiale et continue des enseignants afin de dégager les grandes orientations dans le domaine et de créer une synergie d'intervention des partenaires.

Avant le démarrage des travaux de l'atelier, il a été procédé au lancement officiel du programme de renforcement des capacités pour une approche intégrée de la formation du développement professionnel des enseignants au Niger sous la présidence de Mme la Ministre de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique, en présence de la Directrice du Bureau régional multisectoriel pour le Sahel de l'UNESCO à Dakar.

La Directrice a mis en exergue le souci de l'UNESCO pour cette troisième phase du CapEFA qui vise à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre du PSEF (2014-2024) et ce, conformément aux orientations contenues dans la lettre de politique éducative du Niger (2013-2020).

La Ministre a, quant à elle, exprimé toute sa reconnaissance à l'UNESCO et a émis le vœu de voir se concrétiser toutes les activités programmées dans le cadre de ce programme dont les objectifs cadrent non seulement avec la préoccupation majeure du Ministre, mais aussi, avec ceux du programme de la Renaissance du Niger du Président de la République, son excellence Elh Issoufou Mahamadou. Le moment le plus marquant de cette cérémonie a été celui de la signature d'une lettre d'entente entre le Gouvernement du Niger et l'UNESCO.

NIGERIA

Commission nationale du Nigéria pour l'UNESCO

Président : M. Malam Ibrahim Shekarau, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Magdalene Anene-Maidoh

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale du Nigéria a travaillé en étroite collaboration avec l'UNESCO, les ministères et les agences relevant des domaines de compétences de l'UNESCO, le Bureau de l'UNESCO à Abuja et la société civile. Cette étroite collaboration a facilité la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO, et a augmenté leur visibilité dans le pays.

Avec le concours de la Commission nationale, l'Institut de catégorie 2 pour la compréhension culturelle à Abeokuta, a organisé un sommet régional africain sur le thème de « Mettre à contribution la culture pour le développement durable », qui a accueilli des participants de treize pays.

La Commission nationale a également collaboré avec le Centre régional de catégorie 2 pour la gestion intégrée des bassins fluviaux, pour organiser un atelier de sensibilisation sur la sécurité transfrontalière de l'eau et la coopération dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Cet atelier avait également pour but de renforcer les capacités des chercheurs et des comités nationaux du Programme hydrologique international (PHI). Les pays

participants étaient le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Togo. L'une des recommandations de la réunion fut que les pays partageant des eaux transfrontalières devaient développer des mécanismes d'alerte immédiats et entreprendre des activités conjointes sur l'eau partagée.

La Commission nationale a lancé un projet visant à relever le défi de l'analphabétisme au Nigéria et sponsorisé par *Procter and Gamble*. Il s'agit de l'autonomisation des filles et des femmes, particulièrement dans l'Etat de Rivers et le territoire de la capitale fédérale, à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le développement de l'alphabétisation et des compétences vitales.

La Commission nationale, en collaboration avec des organismes compétents et l'UNESCO, marque les Journées Internationales dont l'objectif est de sensibiliser sur différents thèmes et permettre une meilleure visibilité de l'UNESCO. En 2014, la « Journée mondiale de la culture », la « Journée internationale de l'alphabétisation », et la « Journée mondiale des enseignants » ont été célébrées.

Le représentant du Nigeria au Bureau international d'éducation (BIE) assume actuellement la présidence de son Conseil. Conformément à son engagement de positionner cet institut en tant que Centre d'excellence, le Nigeria fournit un appui budgétaire à long terme, prévisible et durable avec effet à partir de 2014. Le soutien pour l'année 2014 a été remis au BIE.



Des participants à la réunion de la Commission nationale avec les ministères et les agences relevant des domaines de compétences de l'UNESCO, tenue à Abuja.

© Commission nationale du Nigéria pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale a convoqué une réunion avec les ministères et les agences relevant des domaines de compétences de l'UNESCO (MDAs), pour débattre et développer le projet de révision du Plan spécial de la coopération entre le Nigéria et l'UNESCO, en vue de renforcer la collaboration du Nigeria avec l'UNESCO et d'améliorer la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO au niveau national. La raison d'être de la réunion a été la nécessité d'injecter des questions émergentes au processus de coopération entre le Nigéria et l'UNESCO en conformité avec l'*agenda de transformation* du pays et d'examiner les rôles des ministères et agences concernés pour assurer une coopération fructueuse. Il s'agissait également d'une nécessité de promouvoir l'appropriation des programmes et des activités par les MDAs à travers des initiatives qu'ils proposent et pour lesquels ils font des provisions budgétaires annuelles.

La réunion a été un succès puisque les MDAs ont identifié les facilitateurs critiques de succès et ont tracé leurs rôles pour une coopération fructueuse avec l'UNESCO. Ils ont exprimé leur engagement à promouvoir les actions conjointes avec les ONG, la société civile et les médias, ainsi qu'à augmenter la visibilité de l'UNESCO. La réunion se tiendra chaque trimestre, afin d'améliorer les relations de travail entre les MDAs d'une part, et avec la Commission et l'UNESCO d'autre part.

UGANDA

Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Jessica Alupo Epel, Ministre de l'éducation et des sports

Secrétaire général : M. Augustine Omare-Okurut

Site Web : www.unesco-uganda.ug

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires et a mis en œuvre différentes activités conformément à son mandat.

Dans le domaine de l'éducation, la Commission nationale a organisé un atelier de renforcement des capacités s'adressant à une sélection de responsables de district, d'enseignants et de membres du Comité de gestion du Centre de développement de la petite enfance (DPE) en vue d'appliquer efficacement les politiques en la matière et de répondre aux besoins des enfants.

Pour marquer la fin de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (EDD), la Commission nationale pour l'UNESCO a mis en place une conférence nationale des parties prenantes de l'EDD. Quarante participants ont assisté à la conférence et ont échangé leurs expériences concernant la mise en œuvre de l'EDD à différents niveaux. Ils ont également pu mesurer les progrès accomplis à ce jour et définir des engagements futurs concernant les activités relatives à l'EDD menées en Ouganda après 2014.

Concernant les sciences sociales et humaines, et avec le soutien de l'UNESCO, la Commission nationale ougandaise a participé à la mise en œuvre du projet intitulé « Une approche culturelle du suivi des auteurs et des victimes de violences domestiques dans les familles et les communautés locales », s'inscrivant dans le cadre du Programme de participation. À cette occasion, des recommandations ont été élaborées, imprimées, présentées et diffusées aux différentes parties prenantes. En outre, 34 conseillers et travailleurs sociaux communautaires ont bénéficié d'une formation.



Bénévole allemande faisant cuire des œufs avec le four solaire installé à l'Ikirah Education Center devant le Secrétaire général d'Uganda NATCOM et d'autres invités

© Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

L'« Ikirah Education Centre » est une école maternelle et primaire installée dans la municipalité de Lwentale Kyazanga, dans le district de Lwengo. C'est également l'une des écoles du réseau en Ouganda ayant fait de l'EDD un thème central de son action. Actuellement 564 élèves participent au programme de l'établissement, qui a pour but de fournir un enseignement holistique. La Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO a apporté son soutien à cette école, veillant à ce que leur plan d'EDD soit mis en œuvre avec succès.

À l'occasion de la fin de la Décennie des Nations Unies pour l'EDD, une cérémonie a été organisée dans l'école présentant les différentes activités menées au cours des dix dernières années. Cet événement a attiré des membres de la communauté, des partenaires venus d'Allemagne ainsi que des dirigeants politiques. Parmi les activités évoquées citons : la fabrication de savon et de confiture, la plantation d'arbres, des efforts de sensibilisation à l'utilisation de fours économes en énergie ou utilisant l'énergie solaire et le biogaz menés au sein de la communauté afin de limiter l'abattage d'arbres, le tri des déchets, la plantation de jardins potagers et de vergers de démonstration permettant d'améliorer l'alimentation des professeurs et des élèves, ou encore l'utilisation de fumier de vache comme engrais ou comme moyen de production de biogaz servant à l'éclairage et à la cuisine. L'école est désormais reconnue à travers la communauté pour ses meilleures pratiques dans le domaine de l'EDD.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Commission nationale centrafricaine pour l'UNESCO

Président: M. Elois Anguimate, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Secrétaire générale: Mme Georgette Florence Koyt-Deballe

Site Web : www.unesco.cf

Compte rendu des activités en 2014

En raison de la crise nationale récente, le fonctionnement des services administratifs en général et de la Commission nationale en particulier a été très perturbé en 2014. Par exemple, des pillages ont été perpétrés par des inconnus armés sur l'ensemble des matériels et de la documentation acquis dans le cadre du projet de l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) de l'UNESCO. Les bureaux de la Commission nationale ont été vandalisés et abîmés dix fois, toujours par des hommes armés. Le matériel a été emporté, les documents saccagés et dispersés.

En dépit de ces difficultés, la Commission nationale a célébré la Journée mondiale des enseignants avec des banderoles déployées dans la ville ainsi qu'un discours de la Ministre de l'éducation nationale sur La contribution des enseignants à la

prévention et au règlement des conflits qui ont marqué cette journée mondiale. Des activités en différé sont envisagées sous le très haut patronage de la Présidente de la République, sur financement du Bureau multisectoriel de l'UNESCO en Afrique Centrale à Yaoundé.

Suite au pillage et à la détérioration du Musée Barthélemy Boganda, des opérations de sécurisation des collections sont en cours sur financement de Bureau multisectoriel de l'UNESCO en Afrique Centrale.

Cependant, l'insécurité n'a pas permis de poursuivre le programme des Ecoles associées et des Clubs UNESCO qui avait commencé en 2011.

L'insécurité généralisée n'a pas permis de faire un état des lieux des aires protégées inscrites à la Liste du patrimoine mondial. Toutefois, d'après des informations reçues, le Parc national de Bamingui-Bangoran, situé en zone de guerre, a été très touché et la réserve de forêt dense de Dzanga-Sangha aurait perdu plusieurs éléphants. En revanche, la réserve de biosphère de la Basse-Lobaye n'a pas été affectée. Un état des lieux sera fait dès que possible.



© Commission nationale centrafricaine pour l'UNESCO

Une activité réussie

Malgré les difficultés actuelles, la Commission nationale a réussi à organiser deux activités de renforcement des capacités pour le personnel avec un financement de l'UNESCO. Quatre membres du Bureau ont été formés en bureautique et deux dans la programmation. De plus, un site web de la Commission nationale centrafricaine pour l'UNESCO est en cours de création.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Commission nationale de la République démocratique du Congo pour l'UNESCO

Président: M. Maker Mwangu Famba, Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté

Secrétaire général: M. Liema Ibongo-Botie Lazare

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale de la République démocratique du Congo a mené en 2014 une campagne de sensibilisation sur la connaissance de l'UNESCO et des commissions nationales dans les provinces. Les comités provinciaux sont chargés de réaliser les buts et les idéaux de l'UNESCO.

Une réunion de travail réunissant le Délégué permanent adjoint de la République démocratique du Congo auprès de l'UNESCO, le Secrétariat permanent de la Commission nationale pour l'UNESCO, le Chef de Bureau de l'UNESCO à Kinshasa, le Directeur d' (ERAIFT) et le Secrétaire académique et à la recherche ERAIFT s'est tenue le 29 août. Au cours de cette réunion, il a été rappelé certaines actions en cours et convenu de nouvelles actions conformément à la Décision 2 du Conseil d'administration de l'ERAIFT relatives au processus de transformation de l'ERAIFT en Centre de catégorie II de l'UNESCO :

Mener des démarches auprès des ministères de l'enseignement supérieur, universitaire, de la recherche scientifique, de l'environnement, de la conservation de la nature pour les dispositions pratiques/officielles de

consolidation du statut de l'école. Ils ont aussi décidé de plaider auprès des autres Etats membres pour soutenir l'initiative dont le positionnement stratégique pour le projet est retenu : Cameroun, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire et Gabon. En outre, ils ont décidé de mener des pourparlers avec le Secrétariat pour la définition des modalités pratiques pour la mise en œuvre du projet et d'organiser une réunion d'information et de sensibilisation avec les Etats membres, les partenaires et le Secrétariat avant de soumettre la demande de création du Centre de catégorie II.

En 2014, la Commission nationale a coordonné un projet de création d'un centre de formation en planification et gestion de l'éducation en République démocratique du Congo. Ce projet vise à contribuer au développement, à la modernisation et à l'efficacité du système éducatif de la République démocratique du Congo à travers la mise en place d'un centre de formation en planification et gestion de l'éducation. Le futur centre aura pour objectifs spécifiques de dispenser des programmes de formation initiale et continue dans les domaines de la planification et de la gestion de l'éducation ; d'assurer le perfectionnement professionnel des cadres et agents impliqués dans la planification et la gestion de l'éducation à tous les niveaux ; d'entreprendre des programmes de recherche-action et de développement dans les domaines de la planification et de la gestion de l'éducation ; de fournir, sur demande, des services (consultances) de conseils, d'études et/ou d'appuis techniques auprès des institutions nationales, internationales ou privées. Enfin, le projet promouvra la culture des statistiques, de planification, de suivi et d'évaluation dans les systèmes éducatifs.



(De gauche à droite) M. Marcel KASONGO, Point focal du projet ; M. MIZIMBI WENGA, Président du Comité des parents ; M. KIMBAZA NGUNZA, Directeur de l'Ecole primaire Bandlebi et M. Albert KASONGO KILE WANGOY, Délégué du Secrétariat permanent de la Commission nationale pour l'UNESCO

© Commission nationale de la République démocratique du Congo pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale de la République démocratique du Congo a fourni l'équipement aux cinq écoles de Goma et de ses environs. Il s'agit des écoles pillées à la suite de la guerre de l'Est du pays. L'appui a été rendu possible grâce à l'aide d'urgence fournie par l'UNESCO et a été utilisé pour équiper les écoles d'ordinateurs, d'imprimantes, de meubles et de livres. Les autorités provinciales de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel de la ville de Goma ont été très satisfaites de l'appui de l'UNESCO en équipement de ces écoles et ont présenté leurs remerciements à l'Organisation et à la Commission nationale pour l'UNESCO. Cet appui a occasionné la visibilité de l'UNESCO dans l'arrière-pays de la République démocratique du Congo.

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Commission nationale de la République-Unie de Tanzanie pour l'UNESCO

Président : M. Shukuru Kawambwa, Ministre de l'éducation et de la formation professionnelle

Secrétaire général p.i. : M. Moshi M. Kimizi

Site Internet : www.natcom.go.tz

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale de la République-Unie de Tanzanie pour l'UNESCO reçoit un soutien gouvernemental pour financer ses coûts de fonctionnement et faciliter la coordination et la mise en œuvre des activités des programmes de l'UNESCO. De nombreuses difficultés ont marqué le début d'année 2014, notamment en raison du déboursement des fonds du ministère. Malgré ces diverses embûches, la commission est néanmoins parvenue à travailler avec différents acteurs pour mettre en œuvre ses activités.

En matière d'éducation, la Commission nationale a collaboré avec le Bureau de l'UNESCO à Dar es-Salaam et le Conseil britannique pour lancer le Rapport de suivi sur l'Éducation pour tous (EPT) 2013-2014 (15 mai) ayant pour thème « Enseignement et apprentissage : obtenir la qualité pour tous ».

La Commission nationale pour l'UNESCO, en collaboration avec le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle et avec l'aide du Bureau de l'UNESCO à Dar es-Salaam, a également organisé une réunion consultative

des acteurs de l'éducation afin d'étudier l'état actuel de l'EPT dans le pays et de revenir sur l'agenda d'après-2015 pour l'éducation. La réunion avait pour objectif de commencer le travail préparatoire à la conférence ministérielle de la région Afrique subsaharienne sur l'éducation, à Kigali (9-11 février 2015), au cours de laquelle la vision du continent africain doit être définie pour une présentation lors du 3e Forum mondial sur l'éducation, à Incheon, en République de Corée (mai 2015).

Dans le domaine de la culture, la Commission nationale et ses partenaires de développement ont collaboré avec le Ministère des ressources naturelles et du tourisme pour mettre en œuvre la restauration des ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara. La réussite de ce programme de restauration a conduit au retrait du site de la Liste du patrimoine mondial en péril.

En sciences, par le biais du Comité national du MAB et du Bureau de l'UNESCO à Dar es-Salaam, la Commission nationale a mis en œuvre et clôturé le projet Économie verte pour les réserves de biosphère (GEBR). Ce projet a permis de former les fermiers au développement et au maintien d'activités écologiques et de créer un enseignement sur la biodiversité dans les écoles proches de la réserve naturelle d'Amani.

Tous les citoyens, quel que soit leur âge, doivent être intégrés à la société de l'information. La Commission nationale pour l'UNESCO, en collaboration avec l'Association pour l'information et l'informatique, a organisé une série d'ateliers de formation destinés aux écoles secondaires de Dar es-Salaam. L'atelier avait pour but de former les étudiants dans l'utilisation de l'internet avec responsabilité et d'éviter ou gérer les risques relatifs aux activités en ligne.



Salles de classe temporaires à l'école primaire Magole.

© Commission nationale pour l'UNESCO de la République-Unie de Tanzanie

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale pour l'UNESCO a présenté une demande au nom du gouvernement pour l'aide d'urgence pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage environnementaux dans les écoles dévastées par les récentes inondations, en particulier l'école primaire Magole de Kilosa Morogoro. UNESCO a répondu positivement et rapidement, fournissant des fonds pour construire deux salles de classe temporaires et acheter du matériel pédagogique, y compris manuels, bureaux, équipement technique, instruments de musique et une trousse de premiers soins.

Ce soutien était le résultat d'une évaluation des besoins éducatifs entrepris par la Commission nationale en collaboration avec l'administration régionale et de district, des dirigeants de village, enseignants, parents et élèves. L'assistance d'urgence a grandement réduit le stress de tous les intéressés. En tant que telle, la République-Unie de Tanzanie, par le biais de la Commission nationale pour l'UNESCO, a exprimé sa sincère gratitude et très apprécié l'assistance et la coopération offertes par l'UNESCO.

RWANDA

Commission nationale rwandaise pour l'UNESCO

Président : M. Fidèle Ndahayo

Secrétaire général : M. Eliphaz Bahizi

Site Web : www.unesco.rw

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale rwandaise pour l'UNESCO a concentré son action sur quatre principaux domaines d'activités, conformément à son Plan d'action pour 2014.

Le premier de ses objectifs était d'accroître la visibilité de l'UNESCO ainsi que celle des activités entreprises par la Commission nationale dans le pays. À cette fin, plusieurs articles consacrés à l'UNESCO et aux actions menées par la Commission nationale sont parus dans la presse locale tandis que la télévision rwandaise a diffusé une émission préenregistrée d'une durée de 30 minutes sur le sujet.

Son deuxième objectif était de venir en aide aux partenaires locaux en renforçant leurs moyens techniques et financiers. Des ordinateurs et des imprimantes ont été fournis à 45 Clubs UNESCO à travers le pays, et 11 ordinateurs portables équipés du logiciel de synthèse vocale JAWS (Job Access With Speech) ainsi que d'accessoires ont été distribués à une association d'étudiants aveugles, grâce aux fonds alloués par le Programme de participation 2014-2015. En outre, la

Commission nationale a équipé le laboratoire de TIC d'une école de filles de 55 PC.

Le troisième objectif de la Commission nationale était le renforcement des capacités. Pour y parvenir, la Commission nationale rwandaise a organisé un voyage d'étude de quatre jours pour les chefs d'établissements du réSEAU. Ceux-ci ont pu visiter cinq établissements secondaires exemplaires dans l'exécution du programme du réSEAU dans le pays. Ce voyage avait pour but de favoriser le partage et l'échange de meilleures pratiques et d'expériences en vue de promouvoir une meilleure éducation et de favoriser un bon leadership dans les écoles (voir exemples ci-après).

Le dernier objectif consistait à renforcer la coopération avec d'autres commissions nationales pour l'UNESCO. Dans ce but, la Commission nationale rwandaise a organisé un atelier de formation d'une durée de trois jours réunissant 30 responsables de district en charge de la culture. Cet atelier visait à renforcer leurs capacités et leur connaissance des conventions de l'UNESCO en matière de culture ratifiées par le Rwanda. Ainsi, 42 coordinateurs de Clubs UNESCO répartis à travers le pays ont bénéficié d'une formation en lien avec le programme Kwibuka20, qui commémore le génocide de 1994 perpétré contre les Tutsis. Quinze journalistes ont en outre suivi un stage dans le cadre du Programme international pour le développement de la communication et 28 étudiants aveugles ont reçu une formation aux TIC.



Formation de coordinateurs des Clubs UNESCO
© Commission nationale rwandaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale rwandaise pour l'UNESCO a organisé une visite d'étude de quatre jours (du 4 au 7 mars) destinée aux chefs d'établissements du réSEAU au sein de collèges modèles. Parmi les établissements visités, le groupe scolaire Indangaburezi est considéré comme un modèle dans sa région en raison du travail communautaire de protection de l'environnement local qu'il accomplit à Ruhango City. Il a également mis en place « Urubohero », un programme d'artisanat destiné aux filles dirigé par un enseignant expérimenté, et « Itorero », permettant quant à lui aux garçons d'en apprendre davantage sur les questions de valeurs sociales, de tabous et d'éducation sexuelle.

Un autre établissement du réSEAU, le groupe scolaire Mère du Verbe de Kibeho, a créé un club baptisé « Gusasa Inzobe », réunissant enseignants, autorités scolaires et étudiants. Ce club favorise une atmosphère informelle permettant aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en matière de culture sociale et d'éducation sexuelle. Les étudiants, plus confiants, peuvent discuter de ces questions avec les autorités scolaires et les enseignants au sein du club, et parler en toute franchise et sans crainte. Chaque club a sa devise (ikivugo) soulignant les buts et objectifs hebdomadaires. Tous les vendredis soir, élèves et adultes se réunissent pour vérifier que les objectifs ont bien été atteints.

SÉNÉGAL

Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO

Président: M. Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'éducation nationale

Secrétaire général: M. Aliou Ly

Site Web : www.unesco.sn

Compte rendu des activités en 2014

En 2014 la Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO a coordonné avec l'appui du programme de participation et du Bureau multipays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), la mise en œuvre de nombreux projets dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

En matière d'éducation, la Commission nationale a coordonné le lancement national du rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (EPT) 2013-2014 » à Dakar (26 février) sur le thème « Enseigner et apprendre : atteindre la qualité pour tous ». La commission a également préparé la 3^e Rencontre statutaire du Comité directeur du Réseau des écoles associées de l'Afrique de l'Ouest (RESEAO) sur le thème « Education à la citoyenneté mondiale-une nouvelle vision pour le développement durable », du 2 au 4 décembre à Dakar ainsi qu'un atelier régional de sensibilisation et de

plaidoyer pour la promotion de l'éducation aux valeurs à travers le sport et l'éducation physique (EPS) à Dakar (16-17 décembre).

En matière de culture, la Commission nationale a organisé deux ateliers nationaux sur « la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en faveur des jeunes » à Pikine (26-30 août). Les ateliers ont mobilisé des jeunes des associations culturelles et sportives du mouvement « navétanes » et leur ont permis de mieux apprendre le patrimoine culturel matériel et immatériel.

En matière de communication et d'information, la Commission nationale a coordonné un atelier national de renforcement des capacités des journalistes de la presse écrite, des radios communautaires et médias en ligne » tenu à Dakar (25-26 mars). Cet atelier était axé sur les priorités conjointes de l'UNESCO et de l'ISESCO, notamment l'édification de la société de l'information et du savoir et la lutte contre les stéréotypes sur l'Islam véhiculés dans certains médias.

Dans le domaine des sciences sociales et humaines, la commission a organisé un atelier national portant sur « la vulgarisation du site d'auto formation des cours modulaires tirés du manuel de référence de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en matière de droits humains » à Dakar (28 octobre).



Des jeunes femmes qui participent au programme « Les jeunes femmes issues de milieux défavorisés et la lutte contre l'extrême pauvreté : un projet de formation pour leur subsistance à long terme ».

© Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale sénégalaise a coordonné le Programme dénommé « Jeunes femmes des milieux défavorisés et la lutte contre l'extrême pauvreté : projet de formation pour les moyens de subsistance durable ». Ce programme entre dans le cadre du mandat de l'UNESCO sur l'égalité des genres, la réduction de l'extrême pauvreté et l'autonomisation des jeunes femmes.

En effet, au Sénégal, certaines populations de la banlieue dakaroise vivent une pauvreté persistante malgré les politiques développées par les autorités étatiques pour réunir les conditions propices à une croissance économique soutenue et durable. La pauvreté qui touche plus les femmes que les hommes, constitue une atteinte aux droits humains. Aussi, il devenait alors important et nécessaire de trouver d'autres mécanismes et d'autres moyens pour sortir de cette frange de la pauvreté et de l'ignorance.

Le projet comporte essentiellement un volet de formation liée à l'autonomisation des jeunes femmes à travers l'acquisition d'un savoir artisanal et endogène dans la couture, le tricotage, la broderie, la teinture et la transformation des fruits et légumes ; et un volet de renforcement de connaissance et de capacité dans la conception de petits projets générateurs de revenus. C'est ainsi que deux cent jeunes femmes sont formées à une autonomisation sociale et économique par le biais d'une formation de courte durée.

SEYCHELLES

Commission nationale des Seychelles pour l'UNESCO

Présidente : Mme Macsuzy Mondon, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Marie-Reine Hoareau

Compte rendu des activités en 2014

Le Secrétariat de la Commission nationale des Seychelles pour l'UNESCO se trouve dans les locaux du Ministère de l'éducation. Sa réunion annuelle a eu lieu le 23 juin 2014.

Tout au long de l'année, les Seychelles ont célébré, en collaboration avec d'autres parties prenantes, la plupart des journées internationales des Nations Unies, bénéficiant d'une large couverture médiatique. La Commission nationale des Seychelles a également assisté à la Conférence mondiale de l'UNESCO pour le développement durable qui s'est tenue à Aichi-Nagoya (Japon) en novembre, tandis que son Secrétaire général adjoint était présent à l'occasion de la Première rencontre interrégionale des Commissions nationales de l'UNESCO qui s'est déroulée à Astana (Kazakhstan) au mois de juillet.

Les Seychelles ont participé à trois ateliers régionaux, organisés sur le thème des données et des indicateurs en matière

d'éducation pour l'Afrique orientale et australe par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) dans les villes de Harare et Gaborone. Ces ateliers régionaux ont étudié l'intégration des indicateurs de base concernant l'éducation et le VIH/SIDA au Système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE).

Afin d'assurer un suivi au rapport sur le Cadre de bilan-diagnostic de la qualité de l'enseignement général de l'UNESCO (GEQAF), les Seychelles ont réalisé une enquête approfondie dans les classes de l'ensemble des établissements publics d'enseignement primaire et secondaire. Les données récoltées ont ensuite été analysées et présentées aux établissements afin de souligner leurs points forts et de les informer sur les défis à relever dans l'élaboration et l'exécution des plans destinés à améliorer la qualité de l'enseignement.

En réponse à la demande d'une évaluation de l'Éducation pour tous (EPT) émise par l'UNESCO, la Commission nationale des Seychelles a mis sur pied une équipe composée d'acteurs clés issus d'organismes compétents chargée de la coordination et de la mise en œuvre des principales missions d'évaluation en vue du rapport sur l'évaluation nationale de l'EPT pour l'année 2015. Au mois de mars, un atelier national de deux jours a été organisé par le Coordinateur régional du programme du Bureau régional de l'Afrique orientale. Cet atelier a permis de sensibiliser les parties prenantes aux objectifs de l'EPT.



Réunion des parties prenantes pour la validation du Secteur de l'éducation, Stratégie à moyen terme (MTS).

© Commission nationale des Seychelles pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Stratégie à moyen terme du Secteur de l'éducation 2013-2017 est le premier exercice complet de planification stratégique, fondé sur une analyse systématique de la situation du système éducatif, effectuée par le Ministère de l'éducation. La Stratégie à moyen terme montre bien comment de bonnes relations de travail au sein du Secteur de l'éducation encouragent et favorisent la modernisation de ce secteur, au moyen d'un partenariat durable. Elle traduit l'engagement continu du ministère en faveur d'une refonte toujours plus profonde du paysage de la formation et de l'éducation. La Stratégie à moyen terme a été élaborée par des experts de l'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPE) et par des personnels du ministère, conformément au programme de coopération entre ces deux institutions.

Le plan de Stratégie à moyen terme 2013-2017 utilise une nouvelle approche de budgétisation des programmes fondée sur la performance. Cette approche a permis au ministère de porter un regard plus critique sur son plan stratégique. En conséquence, le ministère a recentré son action, mettant davantage l'accent sur l'exécution des programmes et sur une utilisation plus rationnelle des crédits alloués.

Le plan vise à une amélioration des performances globales des élèves et verra l'établissement de nouveaux critères destinés à évaluer les taux de réussite à différentes étapes clés de la scolarité, avec de nouvelles exigences imposées afin de satisfaire aux critères requis. La réussite de la mise en œuvre du plan entraînera une amélioration notable de la performance des élèves ainsi que des résultats d'apprentissage.

SOUDAN

Commission nationale soudanaise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Souaad Abdelrazig Mohammed Saeed, Ministre de l'éducation

Secrétaire général : M. Abdul Gadir Muhammad Hassan Noureddin

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale soudanaise pour l'UNESCO bénéficie du soutien du Ministère des finances et reçoit des subventions du secteur privé. Elle coopère en outre avec des institutions nationales et des organisations intergouvernementales (OIG) et non gouvernementales (ONG) pour financer la mise en œuvre de ses activités.

En 2014, la Commission nationale a célébré un grand nombre de semaines et de journées internationales parmi lesquelles la Journée mondiale des zones humides, la Journée mondiale de la radio, la Journée mondiale de l'eau, la Semaine de l'EPT, la Journée mondiale de l'océan, la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, la Journée internationale de la paix, et la Journée mondiale de la langue arabe. À l'occasion de chacune de ces commémorations, la commission a collaboré avec les institutions, les OIG et les ONG concernées.

Au cours de l'année, la Commission nationale a travaillé en coopération avec différentes institutions en vue de mettre en œuvre sept projets approuvés dans le cadre du Programme de participation de l'UNESCO. Elle s'est également engagée dans

l'élaboration de deux documents d'importance : « Science, technologie et politiques d'innovation au Soudan » et le « Rapport sur l'EPT ».

La Commission nationale a organisé de nombreux ateliers, réunions d'experts, séminaires et colloques. La Commission nationale a également orchestré un voyage destiné à faire découvrir à 17 enseignants et 78 élèves, issus d'établissements secondaires membres du Réseau du système des écoles associées (réSEAU) des sites du patrimoine naturel du pays, et à les inviter à partager leurs expériences.

La Commission nationale a présenté, avec le Ministère de la culture, une proposition visant à documenter et faire l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la République du Soudan. Cette proposition a été approuvée et le Fonds du patrimoine culturel immatériel en financera la première phase pilote dans les régions du Kordofan et du Nil bleu. En outre, la Commission nationale a présenté un dossier scientifique amendé plaidant pour l'inscription des parcs nationaux marins de Sanganeb et de Dugonab Bay/Mukkawar Island sur la Liste du patrimoine mondial.

Enfin, la Commission nationale soudanaise entretient de bonnes relations avec d'autres commissions nationales (en particulier les commissions africaines et arabes), avec le Bureau de l'UNESCO à Khartoum, ainsi qu'avec les Bureaux régionaux au Caire et à Beyrouth. Au cours de l'année 2014, les commissions nationales se sont mutuellement rendu visite et ont continué à développer des projets communs en vue de réaliser les objectifs de l'Organisation.



S. E. la Ministre de l'éducation et Présidente de la Commission nationale en compagnie de la Directrice générale de l'UNESCO.

© Commission nationale soudanaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

Sous l'égide du Ministère de la culture, la Commission nationale soudanaise a mis en place à Khartoum un programme sous-régional de formation des enseignants sur le thème du dialogue interculturel pour la paix, en coopération avec le Centre pour le dialogue national du Roi Abdul Aziz et le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth. Ce programme de formation a été organisé dans le cadre d'un projet royal visant à diffuser une culture du dialogue pour la paix dans les communautés arabes. Il portait sur des points essentiels concernant les valeurs de dialogue et incluait des exercices et des mises en pratique destinés à renforcer les compétences des participants dans l'art de la communication dans des situations d'interaction sociale et culturelle positive.

Au terme du programme, il a été recommandé que des formations similaires soient organisées dans certains États en particulier et que les stagiaires travaillent à la mise en place de sessions de ce type dans leurs établissements. Il a également été suggéré que les participants mettent à profit le manuel de formation qui leur a été fourni afin d'intégrer certaines notions et valeurs fondamentales, en particulier au moment de mettre en œuvre le programme dans d'autres pays.

SWAZILAND

Commission nationale du Swaziland pour l'UNESCO

Président : M. Phineas L. Magagula, Ministre de l'éducation et de la formation

Secrétaire générale : Mme. Hazel Zungu

Site Web : www.gov.sz

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale du Swaziland a continué de bénéficier du soutien du Ministère de l'éducation. Il est nécessaire de renforcer encore davantage les capacités en termes de collecte de fonds et de partenariats et le réel manque d'effectifs, associé aux contraintes budgétaires, reste une importante source de difficultés. Néanmoins, grâce au soutien financier et technique de l'UNESCO ainsi qu'au dévouement de ses responsables, des partenariats ont été établis avec l'État et le secteur privé. Les activités menées ont eu des conséquences positives sur la population du Swaziland et ont accru la visibilité de l'UNESCO dans le pays.

Cette année, la Commission nationale du Swaziland a commémoré la Semaine mondiale d'action en faveur de l'Éducation pour tous (EPT), la Journée internationale de l'alphabétisation et la Journée mondiale des enseignants avec l'aide financière du Bureau de l'UNESCO à Windhoek.

L'année 2014 a été marquée par une augmentation du nombre de collaborations entre la Commission nationale et le Secteur

de l'information du Swaziland. Avec le soutien financier du Bureau de l'UNESCO à Harare, la Commission nationale a organisé, en collaboration avec le Forum des éditeurs du Swaziland, un événement à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse sous la forme d'un colloque sur le « Statut des femmes dans les médias ».

Le Siège de l'UNESCO a également contribué à la formation de journalistes dans le but de mieux faire connaître les politiques nationales en matière de science, de technologie et d'innovation (STI). Les stagiaires ont été formés à la rédaction d'articles portant sur des thèmes scientifiques et sur la façon de les mettre en rapport avec les politiques en matière de STI.

En collaboration avec la Commission nationale sud-africaine, la Commission nationale du Swaziland a mis en place une formation destinée aux instituts d'enseignement supérieur du pays, assurée par le Centre africain d'excellence pour l'éthique de l'information. À la suite de cette initiative, les instituts se sont réunis en un forum dans le but de continuer à introduire des éléments d'éthique de l'information dans leurs programmes.

La Commission nationale du Swaziland a aussi bénéficié de l'événement conjoint annuel de renforcement des capacités pour les Commissions nationales de l'Afrique australe, qui était cette année organisé et accueilli par la Commission nationale du Malawi. Cet événement participe de l'initiative introduite par les Commissions nationales de la sous-région, visant à renforcer leurs capacités communes.



Collecteurs de données participant à une formation sur les indicateurs de participation sociale
© Commission nationale du Swaziland pour l'UNESCO

Une activité réussie

L'un des succès de l'année 2014 est la finalisation des Indicateurs de la culture pour le développement (IUCD). L'objectif de ces indicateurs est de démontrer, au moyen de données quantitatives et qualitatives, le rôle de la culture en tant que facteur et catalyseur du développement durable. Pendant la phase de développement, il est apparu au groupe de travail mené par la Swaziland National Trust Commission (SNTC) qu'il n'y avait aucune preuve tangible de la contribution de la culture au développement durable. Cela a poussé la Commission nationale du Swaziland à faire équipe avec le Bureau central des statistiques et d'autres parties prenantes. Le résultat de ce partenariat fut la prise en compte de l'indicateur de participation sociale (un indicateur relatif à la culture) dans l'Enquête à indicateurs multiples (MICS) effectuée en 2014. Le Bureau de l'UNESCO à Harare et la Commission nationale ont alloué des fonds à la collecte de données de l'Enquête à indicateurs multiples (MICS).

Ce processus a aidé à sensibiliser les collecteurs de données à la question de l'inclusion sociale ainsi qu'à son importance et sa contribution au développement durable.

TCHAD

Commission nationale tchadienne pour l'UNESCO

Président : M. Ahmat Khazali Acyl, Ministre de l'éducation nationale

Secrétaire général : M. Abdelkérîm Adoum Bahar

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale tchadienne travaille avec neuf ministères concernés par les domaines de compétence de l'UNESCO, les ONG, les organisations des jeunes et des femmes et les médias avec lesquels la commission entretient de bons rapports. Ces institutions invitent souvent la Commission nationale à certains de leurs activités/événements.

Ainsi, en 2014, avec le Ministère de l'éducation nationale, la Commission nationale a participé à la création du Fonds d'appui à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle ; à l'élaboration du Projet pilote (2014-2017) d'intégration des TIC dans l'enseignement et la formation ; à l'élaboration de la Stratégie intérimaire (2014-2018) de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle, le tout avec l'appui technique et financier de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'AFD et de l'OIF; et à la rédaction du Rapport national d'évaluation de l'EPT 2015.

La Commission nationale tchadienne a aidé le Ministère de l'Enseignement supérieur à créer le Comité national de Bioéthique et à former ses membres avec l'appui technique et financier de la Section Bioéthique de l'UNESCO.

Avec le Ministère de la culture et celui de l'environnement, la Commission nationale participe à la préparation des dossiers de candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial des sites : « Parc national de Zakouma » et « Massif de l'Ennedi, paysage naturel et culture », avec l'appui technique et financier du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et de l'Université de Cologne.

Pour les partenariats, la Commission nationale a noué un partenariat solide avec le Réseau des élèves ambassadeurs de la paix, créé en 2000 dans le cadre de l'Année internationale de la culture de la paix et de la Décennie y relative. Ce réseau qui a des cellules dans de nombreux établissements d'enseignement secondaire est très actif dans la promotion de la culture de la paix et de la non-violence en milieu scolaire ; et on constate un partenariat très suivi avec les Associations et Clubs UNESCO notamment dans la lutte contre la désertification et la préservation de l'environnement.

Le seul défi auquel la Commission nationale fait face consiste en l'afflux de demandes de financement et d'appuis de toutes sortes suscitées par la réputation de l'UNESCO au Tchad. Pour y répondre un tant soit peu, les projets les plus intéressants sont orientés vers le Programme de participation (PP) ou vers le Bureau de l'UNESCO à Yaoundé.



Formation des filles-mères en couture en vue de leur insertion sociale, 8e arrondissement de N'Djamena.

© Commission nationale tchadienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

Au titre du Programme de participation, la Commission nationale tchadienne a obtenu l'approbation de six projets présentés par les organisations des jeunes ; des femmes ; et de deux ministères. Ces six projets respectent bien les programmes prioritaires de l'UNESCO, en particulier ceux concernant les jeunes et l'égalité des genres.

Parmi les six projets approuvés, c'est celui présenté par l'Association des volontaires pour l'encadrement et l'insertion des filles-mères concernant l'ouverture de ateliers de couture et la formation des filles-mères en vue de leur insertion sociale, qui a suscité un engouement extraordinaire dans le 8^e arrondissement de N'Djamena et même au-delà.

En effet, cette initiative, largement médiatisée, essaie de régler un des problèmes les plus préoccupants de la société. A savoir, comment trouver une activité génératrice des revenus pour ces filles-mères souvent rejetées par leur famille et qui quittent l'école faute de soutien et qui risquent de sombrer dans la prostitution avec tout ce que cela suppose comme risques.

Le lancement de l'atelier a vu la participation de Madame la Maire et d'un député du 8e Arrondissement, ainsi que des représentants de l'UNICEF et de l'UNFPA qui, très intéressés par le projet, ont tous promis d'accompagner l'association.

TOGO

Commission nationale togolaise pour l'UNESCO

Président : M. Octave Nicoué Broohm, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Secrétaire général : M Akoété Ayao Koungblenou

Site Web : www.unesco.tg.refer.org

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale togolaise pour l'UNESCO a réalisé plusieurs activités.

En coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Banque africaine de développement (BAD), la Commission a organisé deux ateliers de validation du manuel de référence sur l'éducation à la culture de la paix, traduit en langues nationales ewé et kabyè du Togo. La version française et les traductions en langues nationales du document sont destinées aux institutions de formation des enseignants.

La Commission nationale travaille à la mise en place des programmes intergouvernementaux de l'UNESCO. Ainsi, le 26 juin 2014, le Programme hydrologique international (PHI) créé en juillet 2013 a tenu sa réunion constitutive, sous l'égide de la Commission nationale pour l'UNESCO. Dans le même ordre, le comité national du programme Mémoire du monde (cn MoW), dans le cadre de ses activités, a organisé du 4 au 13 novembre, une tournée de sensibilisation dans les différents départements ministériels sur l'importance de

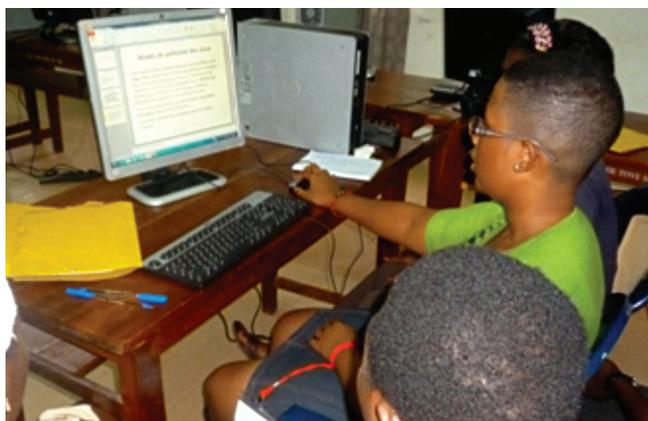
la gestion des fonds documentaires et le 18 décembre, un atelier de sensibilisation avec les points focaux des différents départements ministériels.

Le troisième atelier de formation des membres du Comité consultatif national de bioéthique du Togo, créé en 2007, s'est tenu en avril à Lomé sous l'égide de la Commission nationale.

Les Bureaux de l'UNESCO à Dakar (Sénégal) et Abuja (Nigeria) ont confié en août à la Commission nationale l'organisation d'un atelier sous-régional de partage pour la mise en place d'un système intégré des enseignants de l'éducation de base ayant réuni les inspecteurs de l'éducation nationale et les responsables d'alphabétisation de la sous-région.

La Commission nationale a organisé, du 29 novembre au 13 décembre, un tournoi interscolaire de basket-ball doté d'une coupe au profit de huit collèges et lycées de Lomé participant au Réseau des écoles associées de l'UNESCO. Le tournoi a regroupé les garçons d'une part, et les filles d'autre part. Par ailleurs, les élèves des écoles primaires ont, en ce qui les concerne, participé à un tournoi interscolaire de théâtre doté d'une coupe, qui a regroupé quatre établissements, organisé le 20 décembre par la Commission nationale pour l'UNESCO sur le thème « les écoles associées face aux enjeux du développement durable ». Ces activités sont souvent organisées pour rendre actif le Réseau des écoles associées et valoriser les idéaux de l'UNESCO.

Enfin, la Commission nationale a travaillé à l'édition de son bulletin d'informations 2014 qui devra paraître en février 2015.



Participant à la 3^e édition du camp des sciences pour les jeunes filles scolaires, formées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)

© Commission nationale togolaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale a organisé du 31 août au 7 septembre 2014, la 3^e édition du camp des sciences pour les jeunes filles scolaires à l'Institut national de formation agricole de Tové, à 120 km de Lomé. Le camp a connu la participation de 46 filles qui avaient obtenu les meilleurs résultats au BEPC et au BAC au plan national et représentaient les six régions pédagogiques du Togo. Placé sous l'encadrement technique des étudiantes en fin de cycle des filières scientifiques de l'université de Lomé, le camp a pour objectif de dissiper les stéréotypes sur le genre et les sciences et de sensibiliser les filles à s'orienter vers les filières scientifiques, scolaires et universitaires. Les participantes ont été initiées à l'outil informatique et ont suivi des communications sur les différentes facultés et écoles des filières scientifiques et techniques des universités du Togo. Elles ont acquis des connaissances pratiques au cours des ateliers scientifiques au laboratoire de physique, de chimie et de botanique. Les filles ont enfin pris connaissance de la mission et des activités de l'UNESCO.

ZAMBIE

Commission nationale zambienne pour l'UNESCO

Président : M. John Phiri, Ministre de l'éducation, de la science et de l'enseignement professionnel et préscolaire

Secrétaire générale : Mme Nondo Chilonga

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale zambienne pour l'UNESCO bénéficie du soutien constant du Ministère de l'éducation, lui permettant de contribuer efficacement et durablement aux activités de l'UNESCO dans ses cinq domaines de compétence.

En ce qui concerne l'éducation, la Commission nationale a facilité la participation de la Zambie à l'Année internationale de la cristallographie, et a organisé un concours de croissance de cristaux dans quatre Ecoles associées de l'UNESCO (réSEAU). Deux cent quatre-vingts apprenants ont participé à cet événement international visant à promouvoir « l'apprentissage par la pratique » et à accroître la visibilité des activités de l'UNESCO dans les écoles du réSEAU. Les enseignants participant au concours ont pu entrer en contact avec un réseau de professeurs de sciences à travers le monde grâce au site et au portail Internet du concours.

Dans le domaine des sciences naturelles, la Commission nationale s'est associée, à l'occasion de la Semaine de

l'ingénierie en Afrique, avec l'Institut d'ingénierie de Zambie pour mener des activités au sein de cinq établissements secondaires nouvellement ouverts. Ces animations visaient à sensibiliser les élèves aux possibilités de carrière dans l'ingénierie et soulignaient le rôle joué par le secteur en faveur du développement durable. Au terme de celles-ci, la commission a organisé, dans les locaux de l'École d'ingénierie de l'Université de Zambie, un quiz pour les élèves destiné à motiver les apprenants et à développer leurs potentiels dans le domaine de l'ingénierie et des sciences en général.

Pour ce qui est de la culture, la Commission nationale, en collaboration avec le Ministère du tourisme et des arts, a mis en place un atelier de « formation des formateurs » destiné à la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003. Cet atelier était conçu pour transmettre des savoirs et des compétences à des professionnels de la culture, qui en retour formeraient leurs collègues, dans leurs localités respectives, à différents aspects de la Convention de 2003. Cette activité a bénéficié d'un financement du Gouvernement des Flandres.

En matière de communication et d'information, l'UNESCO a œuvré à l'émancipation des stations de radio communautaires grâce aux TIC. Ce projet, œuvrant à la collecte et à la diffusion d'informations de qualité, a eu des conséquences positives pour les communautés.



Des filles jouant au volley-ball dans le cadre du projet sur la santé et le sport.
© Commission nationale zambienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale a mis en place un projet en matière de santé et de sport, avec le soutien du Siège de l'UNESCO. Ce projet consistait en la mise en œuvre d'activités sportives et sanitaires dans trois écoles primaires, dont les élèves se sont ensuite réunis pour disputer des matchs amicaux au sein de l'une d'entre elles. Les filles ont joué au volleyball et au netball tandis que les garçons s'essayaient au football. Le but de ces activités était d'encourager des interactions positives au sein du public visé. Elles ont permis de contourner les méthodes traditionnelles d'enseignement pour encourager d'étroites interactions entre les élèves et leurs tuteurs et professeurs. Cette activité a également permis de réunir élèves, enseignants et administrateurs pour débattre du VIH/SIDA et d'autres questions liées à la santé tout en faisant du sport. Des services de santé gratuits ont été fournis dans des lieux désignés au sein des écoles, y compris des consultations et des dépistages volontaires du VIH, mais aussi des dépistages du diabète et de la malaria ainsi que des contrôles de tension artérielle. Cette activité réussie a offert aux patients un accès à des services de santé gratuits dans un contexte d'activités sportives.

ZIMBABWE

Commission nationale du Zimbabwe pour l'UNESCO

Présidente: Mme Olivia Muchena, Ministre de l'enseignement supérieur et tertiaire et du développement scientifique et technologique

Secrétaire général : M. Themba Petros Ndlovu

Compte rendu des activités en 2014

L'année 2014 a été très chargée pour la Commission nationale du Zimbabwe pour l'UNESCO. En dépit de difficultés financières, la Commission nationale a réalisé un certain nombre de projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et de la communication et de l'information grâce aux fonds mis à disposition par l'UNESCO en collaboration avec le Bureau régional multisectoriel.

Au cours de l'année, le Bureau multipays à Harare est passé au rang de Bureau régional multisectoriel. Le Président de la Commission nationale du Zimbabwe et Ministre de l'enseignement supérieur et tertiaire et du développement scientifique et technologique a accueilli les secrétaires généraux de la région d'Afrique australe lors d'une visite destinée à les familiariser avec le nouveau bureau.

Dans le domaine de la culture, la Commission nationale a organisé un atelier de formation visant à aider les parties prenantes à soumettre leur demande au Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC). Des acteurs locaux, provenant de l'administration aussi bien que de la société civile, ont participé à cet atelier, ainsi que des représentants des Commissions nationales du Lesotho, du Malawi, du

Mozambique et du Swaziland. La Zimbabwe Reproduction and Rights Organisation (ZIMCOPY) a vu sa demande acceptée et a reçu un financement pour un projet de développement de stratégie en matière de droits d'auteurs au Zimbabwe.

Concernant l'éducation, la Commission nationale a rédigé le Rapport d'évaluation EPT 2015. Elle a également lancé le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013-2014. Au titre du Programme de participation 2014-2015, la Commission a animé un atelier sur l'Éducation pour le développement durable (EDD) avec des responsables scolaires des écoles du RÉSEAU des dix provinces du Zimbabwe. Le pays a également bénéficié du Programme de bourses de l'UNESCO, avec un candidat sélectionné.

En matière de communication et d'information, la Commission nationale a organisé avec succès les commémorations de la Journée mondiale de la radio et de la Journée mondiale de la liberté de la presse, réunissant pour l'occasion les diffuseurs nationaux et privés. En outre, des organisations et institutions de la société civile ont reçu des financements destinés à la création d'ateliers dédiés à la prise en compte de l'égalité des genres.

Pour ce qui est des sciences naturelles, la Commission nationale, en coopération avec l'Observatoire mondial des instruments de politique de science, de technologie et d'innovation (GOSPIN) et le Ministère de l'enseignement supérieur et tertiaire et du développement scientifique et technologique, a réalisé une enquête nationale sur la recherche et l'innovation. L'UNESCO a publié les résultats de cette enquête en avril sous le titre « Cartographie de la recherche et de l'innovation en République du Zimbabwe ».



Méthodes traditionnelles d'allumage du feu
© Commission nationale du Zimbabwe pour l'UNESCO

Une activité réussie

L'événement exceptionnel de l'année 2014 pour la Commission nationale du Zimbabwe fut l'atelier de formation des formateurs portant sur l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI). Vingt et un participants parmi lesquels des responsables de la culture et des représentants d'organisations communautaires ont pris part à cet atelier, qui s'est déroulé dans le district de Chiredzi, au Zimbabwe. L'atelier fournissait aux participants des points de savoir théorique sur le PCI et la Convention de 2003, mais aussi des compétences pratiques en matière d'inventaire du patrimoine culturel immatériel, telles que d'apprendre à utiliser des enregistreurs vocaux et des caméras numériques ou vidéo sur le terrain, ou de savoir établir un cadre d'inventaire.



Depuis 2012, l'UNESCO a coordonné l'Éducation pour tous (EPT) pour la Palestine, un partenariat entre le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, et les Nations Unies (9 agences y sont impliquées). Il se concentre sur l'éducation inclusive et adaptée aux enfants et sur le développement de la petite enfance (DPE), qui sont des domaines clés pour assurer le droit à l'éducation de qualité pour tous les enfants palestiniens. Sur cette photo, quatre écolières de l'Umm Al-Qura Co-Basic, école de Gaza Ouest (une des écoles pilotes de l'ensemble de mesures) des activités dirigées par des enfants avec leurs professeurs et le directeur d'école en Juin 2014.

الأحد ١٤/٦/٢٠٢٢ م
بِلا نَحْسٍ بِيَسِّنَا يَا عَيْبُو
وَتَنْظِفِ النَّارَ اللَّهُ اللَّهُ
وَمَانِلَهُ يَا عَيْبُو
وَالْأَسْمَاءُ اللَّهُ اللَّهُ
يَا عَيْبُو



États arabes

**ALGÉRIE • ARABIE
SAOUDITE • ÉGYPTÉ •
JORDANIE • KOWEÏT •
LIBAN • MAURITANIE •
OMAN • PALESTINE •
QATAR • RÉPUBLIQUE
ARABE SYRIENNE**

ALGÉRIE

Commission nationale algérienne pour l'UNESCO

Présidente: Mme Nouria Benghebrit, Ministre de l'éducation nationale

Secrétaire générale: Mme Dalila Nedjraoui

Site Web : www.unesco.dz

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale algérienne, en étroite coopération avec le Siège de l'UNESCO, les Bureaux régionaux de Rabat, du Caire et de Beyrouth, transmet aux ministères compétents et à la société civile les programmes et les projets de l'UNESCO pour promouvoir les idéaux de l'Organisation.

Au cours de l'année 2014, le Secrétaire général de la Commission nationale a participé à des réunions organisées par l'UNESCO, l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO) et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO). Suite à cette coopération a été créé l'atelier de formation au profit des dirigeants responsables de la préparation des programmes et des méthodes pour adultes dans le monde arabe, organisé en coopération avec l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) qui s'est tenu à Alger, (23-28 novembre). La Commission nationale en coopération avec ISESCO « Femmes, science et technologie » a également organisé l'atelier « Science et société : Rôle de la femme », organisé par l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB) (15-16 juin).

En collaboration avec le Siège de l'UNESCO, la Commission nationale a préparé le Projet « Campus Virtuel Avicenne » pour l'enseignement supérieur et l'éducation nationale. En outre, la commission a présenté sept projets soumis à l'UNESCO pour le Programme de participation, dont quatre projets ont été retenus pour 2014-2015.

La Commission nationale a organisé plusieurs activités en partenariat avec le Réseau des écoles associées de l'UNESCO (Réseau) : un séminaire portant sur « le statut de la femme musulmane entre droit religieux et droit positif » (mars), une journée d'étude sur « La femme dans le monde (11 octobre), dont le thème est : comment expliquer que les saintes soient absentes de la littérature hagiographe maghrébine, et une conférence débat sur « Alger, fondation et évolution d'une ville médiévale (X^e-XV^e siècle) dans le cadre de la promotion du patrimoine animée par le professeur A. Allaoua de l'Université de Constantine (14 juin).

En collaboration avec la radio nationale algérienne, la Commission nationale a organisé un « atelier sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes à la radio » (13 février).

Enfin, la Commission nationale a remis le prix UNESCO-Confucius d'Alphabétisation 2014 à l'Association algérienne d'alphabétisation (IQRAA), pour son programme sur « L'Alphabétisation, la formation et l'insertion des femmes » et a présenté la bourse internationale « l'UNESCO-L'Oréal du Programme pour les femmes et la science » à l'étudiante en doctorat, Lilia Lazli.



Présentation du Prix 2014 UNESCO-Confucius d'alphabétisation, attribué à Dhaka en septembre 2014.

© Commission nationale algérienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, dans le cadre des activités du Club UNESCO Algérie, la Commission nationale a organisé à son Siège une session de formation au profit des associations intégrées au Réseau Club UNESCO Algérie (9 août).

Cette formation, sous le thème « Comment planifier sa vie », vise à répondre aux besoins des jeunes, en ce qui concerne leur autodéveloppement, leur personnalité et leur pensée intellectuelle et cela dans le but de semer, en eux, des comportements positifs et civilisés et de les mener vers la réussite individuelle et sociale.

Cette session a été animée par M. Boussouf Zakaria, entraîneur professionnel, diplômé de l'institution American Board et du Centre mondial canadien pour le développement humain.

Cette formation est complétée par les visites de centres de formation approuvés au niveau national et par une exposition de livres traitant de ce genre de formation.

Les membres du réseau, en application de cette formation, ont organisé le 5 décembre (Journée internationale du volontariat des Nations Unies), une journée de sensibilisation, sur l'autodéveloppement, auprès des jeunes, dans un site classé patrimoine mondial culturel : la Casbah d'Alger (5 décembre).

ARABIE SAOUDITE

Commission nationale d'Arabie saoudite pour l'UNESCO

Président : Prince Khaled Al Faysal bin Abdulaziz Al Saoud, Ministre de l'éducation

Secrétaire général : M. Ghormallah Al Ghamdi

Site Web : <http://natcom.moe.sa>

Compte rendu des activités en 2014

L'Arabie saoudite est l'un des 20 pays fondateurs de l'UNESCO et le troisième signataire de la Charte des commissions nationales pour l'UNESCO. La Commission nationale d'Arabie saoudite pour l'UNESCO a pour responsabilité de renforcer et d'entretenir les relations entre l'UNESCO et l'Arabie saoudite en informant les différents services gouvernementaux et privés d'Arabie saoudite des divers projets, idées et demandes de l'UNESCO et en soumettant les demandes de l'Arabie saoudite aux secteurs concernés de l'UNESCO.

La Commission nationale d'Arabie saoudite est représentée à la majorité des conférences et réunions d'experts internationales, régionales et locales de l'UNESCO grâce aux activités de

ses représentants sur le terrain ainsi que de sa délégation permanente à Paris. Les membres de la Commission nationale, en particulier le Secrétaire général, participent aux sessions de la Conférence générale et du Conseil exécutif et prennent part à la coordination, à l'élaboration et à la distribution des rapports et demandes.

L'année 2014 a marqué une nouvelle étape importante pour la Commission nationale d'Arabie saoudite pour l'UNESCO. La commission a participé pleinement ou partiellement à diverses activités de l'UNESCO et des rapports ont été rédigés et distribués aux autorités des domaines de compétence de l'UNESCO du Royaume d'Arabie saoudite.

Le Secrétaire général de la Commission nationale a participé à des réunions régionales, telles que la réunion de coordination des chefs de Commissions nationales des États du Golfe Arabe, du Yémen et du Bureau de l'UNESCO à Doha, qui s'est tenue en Oman en novembre 2014, à l'occasion de laquelle il a présenté la vision du Ministère de l'éducation saoudien et de la Commission nationale d'Arabie saoudite pour l'UNESCO. Le Secrétaire général a appelé à renforcer les relations entre les Commissions nationales de la région et le Bureau de l'UNESCO à Doha, à consolider son rôle dans la région et à accélérer ses programmes et réunions.



M. Ghormallah Al Ghamdi, Secrétaire général de la Commission nationale d'Arabie saoudite.

© Commission nationale d'Arabie saoudite pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale d'Arabie saoudite a organisé une série de rencontres pour les membres de la délégation saoudienne en prévision de la Conférence mondiale sur l'éducation en vue du développement durable d'Aichi-Nagoya (Japon). Étant donné l'importance qu'attache l'UNESCO à cette conférence, la Commission nationale a établi des dossiers d'information complets sur l'organisation, la conférence, le pays hôte, la ville d'accueil de la conférence et ses activités, et les a distribués aux membres de la délégation saoudienne participant à la conférence. La Commission nationale a également préparé et organisé des visites de centres éducatifs et scientifiques à Nagoya et à Tokyo pour les membres de la délégation.

ÉGYPTE

Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO

Président: M. Elsayed Ahmed Abdul Khaleq, Ministre de l'enseignement supérieure

Secrétaire générale : Mme. Zainab Elwakeel

Site Web : unesco.org <http://www.egnatcom.org.eg>

Compte rendu des activités en 2014

En février 2014, la Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO a organisé une formation sur le thème « Élargir le rôle de renforcement des capacités des médias de masse dans les domaines des interventions de secours immédiates et urgentes, de la relance et de la réadaptation ». Cette formation a été organisée dans le cadre des efforts de l'UNESCO visant à soutenir les États membres en situation d'après-conflit et à coordonner l'aide exécutive pour les États connaissant des transformations sociales et des révolutions. Le principal objectif de cette formation était, entre autres, de soutenir les efforts visant à relancer le développement social et à rétablir l'équilibre comportemental dans la société. De nombreux experts de facultés d'arts et d'information ont assisté et participé à la formation.

En août, la Commission nationale égyptienne a organisé et présidé une réunion de consultation sous-régionale du groupe des Commissions nationales arabes égyptienne, soudanaise et libyenne (24-25 août). L'objectif de cette réunion était de renforcer la coopération entre les commissions nationales et de soutenir et de promouvoir de meilleurs partenariats et

programmes au sein du groupe et du Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la technologie au Caire. Au cours des séances de la réunion, la Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO a présenté un résumé de ses priorités et activités principales dans les secteurs de l'éducation, de la culture, de la science et des TIC.

La Commission nationale égyptienne a également organisé un forum de haut niveau d'une durée de deux jours sur les thèmes « Stimuler l'enseignement supérieur et la recherche scientifique pour une économie innovante » et « Stimuler l'enseignement scientifique pour une économie du savoir » avec la participation du Professeur Dr El Sayed Ahmad Abd El Khaleq, Président de la Commission nationale et Ministre égyptien de l'enseignement supérieur, ainsi que du Ministre de l'éducation et du Président de la Commission nationale soudanaise pour l'UNESCO. Cette réunion avait pour but de mettre en valeur des programmes éducatifs innovants des ministères concernés, de discuter d'approches pour accomplir les objectifs prioritaires de l'Égypte et du monde arabe en matière d'éducation et de formuler des propositions pour mettre en œuvre un projet pilote afin de réaliser ces objectifs prioritaires.

Enfin, le Bureau de l'UNESCO au Caire, en collaboration avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) et la Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO a organisé un « Séminaire sur la localisation du kit de maîtrise des médias et de l'information » dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Le séminaire a eu lieu au Caire (1er-2 décembre) et a rassemblé 45 participants issus de neuf pays de la région.



Participants à la formation sur l'établissement de centres de gestion des catastrophes dans les pays en développement
© Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

Une autre excellente activité clé menée par la Commission nationale en 2014 a été la formation de deux jours sur le thème « Établir des centres de gestion des catastrophes dans les pays en développement » (18-19 mars). Cette formation de renforcement des capacités s'adressait à des groupes de recherche scientifique aux niveaux nationaux et régionaux. L'objectif principal de cette activité était de former les participants à la fondation de centres de gestion des catastrophes et des crises et d'encourager les centres existants à améliorer les prestations de leur personnel. L'atelier a formé les participants à la construction d'une culture de gestion des catastrophes et des crises (tant sociales que naturelles) en s'attachant en particulier à l'analyse et à la gestion des détails et à la formation aux mécanismes clés de prise de décisions cruciales en situation de crise. Des experts jordaniens, koweïtiens, libanais et tunisiens ont participé à cette activité de même que des experts de facultés de commerce, d'éducation et de sciences et de centres nationaux spécialisés.

JORDANIE

Commission nationale jordanienne pour l'éducation, la culture et la science

Président : M. Mohammad M. Thneibat, Ministre de l'éducation nationale

Secrétaire général : M. Suheil Shaheen

Site Web : www.moe.gov.jo

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale jordanienne pour l'UNESCO a organisé pour la première fois un forum annuel rassemblant quinze écoles associées des régions du Nord, du Centre et du Sud du pays. Le forum a eu lieu à l'école du roi Abdallah II à Aqaba (24-25 avril) et a été présidé par M. Sultan Al-Khalif, le coordinateur national des écoles associées.

Le principal objectif de ce forum était de mettre en avant des activités menées par les écoles jordaniennes associées à l'UNESCO et de faciliter les échanges d'expériences entre les élèves et les coordinateurs d'écoles associées à l'UNESCO.

Le forum visait également à répertorier les succès des écoles associées à l'aide de séances de travail interactives reposant sur un dialogue entre les élèves sur les concepts de développement durable et de patrimoine culturel. Quarante-cinq élèves et enseignants ont participé à ces séances ainsi qu'à des activités programmées, dont notamment la visite de la station des sciences de la mer et d'une galerie du patrimoine.

La Commission nationale jordanienne a aussi organisé une campagne de sensibilisation dans le gouvernorat de Balqa pour

promouvoir les idéaux et les objectifs de l'UNESCO concernant la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel. Les élèves et les enseignants de plusieurs écoles ont été encouragés à participer à des expositions d'artisanat traditionnel et à des représentations de danses folkloriques et de rituels traditionnels, qui présentaient toutes des éléments du patrimoine matériel et immatériel jordanien.

Avec l'appui du Premier Ministre, la Commission nationale jordanienne pour l'UNESCO et le Comité national jordanien pour l'éthique scientifique et technologique ont également organisé la Conférence scientifique mondiale sur l'éthique de la recherche médicale et le rôle des jeunes chercheurs. La conférence a eu lieu à l'Université de Jordanie (29-30 avril) et a été l'une des activités majeures de la stratégie quinquennale du Comité national. Les principaux objectifs de la conférence étaient de mettre en valeur le rôle de premier plan que joue le Comité national jordanien pour l'éthique scientifique et technologique à l'échelle nationale dans le domaine de l'éthique scientifique et technologique, d'échanger des expériences avec des pays développés sur les moyens de résoudre des questions d'éthique sujettes à débat, en particulier celles concernant des êtres humains, et de mettre en avant le rôle clé que joue le Conseil de révision institutionnelle pour faire respecter les principes éthiques dans la recherche.

Des experts d'universités internationales britanniques et américaines ont participé à la conférence, de même que plus de 70 enseignants et diplômés d'universités jordaniennes. Une recommandation clé a été de formuler un cadre éthique et légal ainsi que des normes pour résoudre les problèmes d'éthique liés à la recherche médicale.



Une activité réussie

La Commission nationale jordanienne et le Comité national jordanien pour l'éthique scientifique et technologique en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et l'Université hachémite ont organisé conjointement une formation régionale pour les enseignants d'éthique (19-23 octobre). La formation faisait partie du programme de sciences sociales et humaines de l'UNESCO et ses principaux objectifs étaient de familiariser les participants avec les moyens, ressources et méthodologies d'enseignement de l'éthique.

Des formateurs égyptiens, koweïtiens et qatariens ont présenté des éléments du cours de base de bioéthique de l'UNESCO, cité des exemples pratiques et donné aux participants la possibilité de discuter et de débattre de questions d'éthique très controversées. Le Président de l'Université hachémite a présenté un rapport national sur la situation de l'enseignement de la bioéthique et a évoqué le cours de bioéthique enseigné à l'Université hachémite ainsi que les expériences d'autres universités publiques.

Participants à la formation régionale pour les enseignants d'éthique à l'Université hachémite.

© Commission nationale jordanienne pour l'éducation, la culture et la science

KOWEÏT

Kuwait National Commission for UNESCO

Président : M. Bader Al-Essa, Ministre de l'éducation nationale

Secrétaire général : M. Abdullatif Ahmed Al-Baijan

Site Web : <http://www.kwnatcom.org>

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale du Koweït pour l'UNESCO a connu une année riche en événements au cours de laquelle elle a promu et soutenu les principaux domaines de compétence de l'UNESCO.

En mai, la Commission nationale du Koweït en coopération avec IEARN (International Education and Resource Network) et l'ambassade des États-Unis au Koweït a organisé une exposition de fin d'année pour le Programme de journalisme des lycées du Koweït. IEARN est un vaste réseau mondial à but non lucratif qui favorise les collaborations entre enseignants et jeunes à travers des projets d'amélioration de l'apprentissage reposant sur les TIC. Des représentants du Ministère de l'éducation koweïtien et l'ambassadeur des États-Unis au Koweït ont assisté à l'événement, qui a permis aux participants au programme, dont 45 lycéens, 20 éducateurs et 4 journalistes parrainant le programme, de partager leurs expériences sur cette initiative d'un an à l'aide de présentations PowerPoint et d'affiches. Au total, plus de 80 participants ont salué le travail des élèves et les réalisations du Programme de journalisme des lycées.

Le même mois, la Commission nationale a organisé la quatrième cérémonie de remise du prix UNESCO/Émir Jaber al-Ahmad al-Jaber al-Shabah pour la promotion d'une éducation de qualité en faveur des personnes présentant un handicap intellectuel (26 mai). L'objet de ce prix est de récompenser les activités remarquables d'individus, de groupes, d'organisations ou de centres spécialisés dans des domaines relatifs aux besoins éducatifs spéciaux. Parrainée par l'Émir actuel, Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Sabah, la cérémonie, à laquelle a participé le Ministre de l'éducation, a récompensé M. Gordon Porter (Canada) et Mme Susanna Tadevosyan, fondatrice et présidente de l'ONG « Pont d'espoir » en Arménie, en leur remettant ce prix décerné tous les deux ans à deux lauréats.

La Commission nationale du Koweït a également organisé le Forum de l'éducation pour tous (EPT) (16 juin) sous l'égide du secrétaire adjoint à l'éducation. Le Forum a principalement porté sur les efforts déployés par le gouvernement pour promouvoir la progression de l'éducation en vue d'atteindre tous les pans de la société.

Vers la fin de l'année, l'Émir Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Sabah a parrainé et assisté à une cérémonie (5 novembre) organisée en l'honneur de feu Cheikh Abdallah Al-Jaber Al-Sabah, Premier Ministre de l'éducation du Koweït. La cérémonie a mis en relief son rôle en tant que personne d'une grande culture et éducation, choisie par l'UNESCO pour son influence dans la promotion de l'éducation au Koweït. La cérémonie faisait partie d'une série de célébrations marquant des anniversaires importants en 2015 et 2016 et a été organisée conjointement par la Commission nationale du Koweït et l'Emiri Diwan.



Atelier organisé dans le cadre de l'initiative « Big Tree »
© Commission nationale du Koweït pour l'UNESCO

Une activité réussie

L'initiative « Big Tree Society », que l'UNESCO a adoptée en coopération avec la banque Boubyan et la Commission nationale du Koweït, vise à sensibiliser les élèves à l'environnement en organisant et en encourageant des projets environnementaux dans des établissements scolaires. En 2014, un concours a été organisé sur des thèmes clés, à savoir l'économie d'énergie, la préservation de l'eau, la réduction des déchets et l'hygiène environnementale.

La Commission nationale a organisé deux ateliers pour expliquer les détails du concours aux établissements scolaires et répondre à des questions avec l'aide d'un représentant de l'UNESCO. Une exposition a été organisée pour présenter les projets proposés par les élèves et leurs établissements dans le cadre du concours et le Ministre de l'éducation a parrainé la cérémonie de remise des prix.

LIBAN

Commission nationale libanaise pour l'UNESCO

Président: M. Henri Awit

Secrétaire générale: Mme Zahida Darwiche Jabbour

Site Web : www.lncu.org

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission a œuvré en étroite collaboration avec ses partenaires; le Bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth, le Réseau des écoles associées et Clubs de l'UNESCO, les instances gouvernementales et non gouvernementales et le secteur privé, en organisant des ateliers, des réunions et des conférences à l'échelle nationale, régionale et internationale dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

La commission a également participé à la première réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO qui s'est tenue à Astana, Kazakhstan (22-24 juillet), à la Conférence internationale de la Fédération mondiale des Clubs UNESCO (FMACU) sur « L'Éthique globale, le développement durable et les médias sociaux » et la 34^e session ordinaire du Conseil exécutif de la FMACU, qui ont eu lieu à New York et à la Réunion des commissions nationales à l'occasion de

la 195^e session du Conseil exécutif qui s'est tenue au Siège (22-23 octobre).

Parmi ses nombreuses activités, la Commission nationale a organisé une conférence des Clubs UNESCO des deux rives de la Méditerranée : « Les Clubs UNESCO face aux défis du monde contemporain » (6-7 février), en partenariat avec le Rotary Club de Beyrouth.

Dans le domaine de l'éducation, la Commission a organisé un séminaire sur « la poésie dans les classes primaires » à l'occasion de la Journée mondiale de la poésie (20 mars) et une table ronde littéraire, intitulée « La Grande maison au miroir de l'écriture » à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie (26 mars).

La Commission nationale a également organisé un séminaire et des ateliers sur « La diversité culturelle pour le dialogue et le développement : le Message du Liban au monde » (20 mai) et des ateliers pour les universités et les écoles sur « La diversité culturelle pour le dialogue et le développement » au Bureau Régional de l'UNESCO à Beyrouth, 26-27 mai) et une table ronde à l'occasion de la Journée mondiale de la philosophie sur « Les curricula de la philosophie dans les classes secondaires » (20 novembre).



Des participants à la conférence sur « Le rôle des clubs UNESCO à relever les défis du monde moderne », qui s'est tenue au Bureau de l'UNESCO à Beyrouth.

© Commission nationale libanaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale libanaise pour l'UNESCO a organisé, en partenariat avec le Rotary Club de Beyrouth et sous le patronage du Ministre de la culture, une conférence des Clubs UNESCO des deux rives de la Méditerranée intitulée: « Le rôle des Clubs UNESCO face aux défis du monde contemporain » au Palais de l'Unesco à Beyrouth (6-7 février).

Malgré la situation sécuritaire précaire et les explosions de voitures piégées, la Commission nationale a réussi à réunir experts, ambassadeurs et présidents de la Fédération mondiale et arabe ainsi que des représentants des Clubs UNESCO de Chypre, Egypte, France, Grèce, Italie, Palestine, Tunisie, Yémen et Liban.

Les problématiques furent présentées par les experts du monde académique, alors que les représentants des Clubs UNESCO ont présenté leurs bonnes pratiques afin de répondre aux défis suivants : la violence, les différentes formes d'exclusion et de discrimination, d'isolationnisme et de radicalisation, les transformations sociales, les changements climatiques et les questions environnementales. La conférence de clôture, donnée par le professeur Joseph Maïla, sous le titre : « Vers une solidarité universelle » a été organisée en coopération avec l'Université Saint-Joseph.

Les participants venant de différentes cultures et horizons ont travaillé ensemble à la rédaction de la « Déclaration de Beyrouth », dans laquelle ils ont déclaré leur engagement à poursuivre leurs efforts communs afin de faire face à ces défis. Les travaux de la Conférence ont paru dans une publication.

MAURITANIE

Commission nationale mauritanienne pour l'éducation, la culture et les sciences

Présidente: Mme Vatma Vall Mint Soueina

Secrétaire général: M. Ismail Ould Chouaib

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale mauritanienne pour l'éducation, la culture et les sciences (CNECS), comme son nom l'indique, est une institution publique placée sous l'autorité du Ministère de la culture et de l'artisanat qui en assure la présidence d'honneur. Cette commission œuvre pour la promotion de l'éducation, mais aussi de l'éducation culturelle et artistique dans les Ecoles associées de l'UNESCO, de la culture et des sciences, conformément à la vision de l'UNESCO dont elle est le point focal en Mauritanie. Elle travaille en étroite coopération avec d'autres organisations internationales telles que l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO), l'Organisation arabe pour

l'éducation, la culture et la science (ALECSO, avec lesquelles elle réalise certains programmes en application de leurs stratégies biennales ou triennales au plan national. Elle est le correspondant national de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Elle a pour mission de s'intéresser à l'étude de toutes les questions relatives à l'éducation, la culture et les sciences dans notre pays et de jouer un rôle capital dans la vulgarisation de la culture mauritanienne à travers sa revue culturelle trimestrielle « Al Mawqib Althagafi » autrement dit « La Caravane culturelle » largement diffusée dans le monde. Au-delà des efforts qu'elle consent dans l'exécution et la réalisation des projets ayant trait aux cinq domaines de compétence de l'UNESCO, la CNECS soutient les efforts des Clubs-UNESCO, des Ecoles Associées pour l'UNESCO, du Réseau des femmes journalistes, de la société civile par le truchement, des organisations non gouvernementales comme Traversées mauritanides, SOS-Esclaves, le Syndicat des journalistes libres de Mauritanie et l'Association des poètes.



Cours d'alphabétisation familiale.

© Commission nationale mauritanienne pour l'éducation, la culture et les sciences

Une activité réussie

La Commission nationale mauritanienne pour l'éducation, la culture et les sciences, en collaboration avec sept Présidents des Clubs UNESCO en Mauritanie, avait initié un projet - vital à plus d'un titre - qui visait à toucher le plus grand nombre d'élèves, de lycéens, d'étudiants (qui pourraient être des cibles fragiles pour certains extrémistes), afin de les sensibiliser, de les responsabiliser pour en faire, demain, des acteurs en puissance au service de la paix et du dialogue interculturel en Mauritanie, dans la sous-région et dans le monde. Le rôle de la commission est de porter la voix de l'UNESCO en contribuant à vulgariser ses idéaux de paix, de promotion de la diversité culturelle et religieuse, de compréhension mutuelle, mais aussi de solidarité et d'assistance pour un réel développement mondial.

Cette première expérience avait eu un large écho et il serait intéressant d'abonder dans ce sens, par la réalisation d'autres projets du genre, afin de permettre à la Mauritanie de jouer le rôle qui lui sied de catalyseur de paix dans la sous-région. En effet, par sa position géographique à mi-chemin entre le Maghreb arabe et l'Afrique noire, la Mauritanie peut et doit jouer le rôle de passerelle entre ces deux mondes que tout rapproche : les cultures, les religions et même parfois les langues.

Consciente de cet enjeu, la Commission nationale avait voulu, avec l'appui de l'UNESCO dans le cadre du Programme de participation dans un premier temps, réaliser ce projet qui doit être ouvert à la sous-région par la suite. Cette action doit faire tache d'huile et toucher progressivement un grand nombre de pays du Maghreb et d'Afrique noire; mais pour ce faire, il faut la motivation et le concours de tous.

OMAN

Commission nationale d'Oman pour l'éducation, la culture et la science

Présidente : Mme Madiha bint Ahmed Al Shaibania

Secrétaire général : M. Mohammed Saleem Al Yaqoubi

Site Web : www.onc.gov.om

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale d'Oman pour l'UNESCO a organisé de nombreux événements éducatifs, culturels et scientifiques au cours de l'année 2014, dans le cadre du partenariat existant entre l'Organisation et le Sultanat d'Oman.

En matière d'éducation, Oman a accueilli la réunion du Comité directeur de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants (le 11 mai). En outre, le Ministère de l'éducation, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth, a organisé un séminaire pour débattre du rapport présenté par le Sultanat portant sur une Approche systémique pour de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation (SABER).

Concernant la culture, le Ministère du patrimoine et de la culture, avec la participation de la Commission nationale d'Oman, a mis en place un atelier sur la Lutte contre le trafic illicite de biens culturels (du 19 au 22 avril). Cet atelier visait à mettre en lumière les efforts de la communauté internationale dans ce domaine et à examiner les meilleures pratiques en la matière. Oman a participé à la 5^e session de l'Assemblée

générale des États parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, au Siège de l'UNESCO (du 2 au 6 juin), ainsi qu'à la 38^e session du Comité du patrimoine mondial, à Doha (du 15 au 25 juin).

La Commission nationale a également assisté à la 8^e session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Au cours de cette rencontre, les participants ont évoqué la proposition d'inscription de l'art Ayala sur la Liste du patrimoine culturel immatériel émise par le Sultanat d'Oman et les Émirats Arabes Unis.

Dans le domaine de la science, la Commission nationale d'Oman a célébré plusieurs événements de l'UNESCO, parmi lesquels la Journée mondiale de l'eau. Le programme de trois jours élaboré à cette occasion comportait des concours scientifiques en rapport avec l'innovation, la recherche et les beaux-arts sur le thème de l'« eau et l'énergie ». Le Sultanat a également coparrainé la 11^e Conférence sur l'eau dans les pays du Golfe de l'Association des sciences et technologies de l'eau (WSTA Gulf Water Conférence), intitulée « L'eau dans le CCG, vers une gestion efficace », qui se tenait à Mascate (du 20 au 22 octobre).

En ce qui concerne la communication et l'information, la Commission nationale a organisé un atelier portant sur « le rôle des ressources éducatives libres (REL) dans la préparation des formateurs omanais en vue du développement des compétences professionnelles des enseignants » (du 30 mars au 2 avril).



Réunion mondiale sur l'éducation pour tenue à Oman.

© Commission nationale d'Oman pour l'éducation, la culture et la science

Une activité réussie

En 2014, le Sultanat d'Oman, représenté par son Ministère de l'éducation et en collaboration avec l'UNESCO, a accueilli la Réunion mondiale sur l'éducation pour tous (EPT) (du 12 au 14 mai). Parmi les participants et invités, citons M. Matata Ponyo Mapon, Premier Ministre de la République démocratique du Congo, Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, mais également près de 300 responsables de l'éducation - représentant 50 délégations présidées par des ministres de l'éducation ou leurs adjoints, venus des cinq groupes régionaux -, des représentants d'agences parrainant l'EPT, sans oublier des délégués du Partenariat mondial pour l'éducation, d'agences bilatérales et multilatérales, d'agences des Nations Unies, d'organisations régionales et de la société civile, de programmes phares de l'EPT ou encore de représentants du secteur privé et de différents instituts de recherche.

Cette réunion était la dernière à rassembler tous les partenaires du mouvement de l'EPT avant la tenue du Forum mondial sur l'éducation en Corée du Sud, prévu pour 2015. Le forum est appelé à élaborer des idées et de nouvelles visions pour l'après-2015.

PALESTINE

Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science

Président : M. Yahya Yakhlef

Secrétaire général : M. Murad Sudani

Site Web : <http://www.pncecs.org>

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale palestinienne pour l'UNESCO n'a pas ménagé ses efforts pour participer aux ateliers et événements organisés dans les domaines de l'éducation, de la culture et de l'environnement relevant de son mandat. La Commission nationale a notamment mis sur pied un atelier destiné à étudier différentes techniques de travail du bois d'olivier. Plus de cinquante-deux femmes ont participé à ce projet, et une fois l'atelier terminé, elles ont organisé une exposition présentant leur production.

En octobre, la Commission nationale, en coopération avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), a présenté au Caire une exposition de photographies de la collection de l'historien de l'art Hisham al-Rajabi. Ces photographies, prises par des Palestiniens, retracent l'histoire de Jérusalem et de la Palestine, du début du siècle dernier jusqu'à nos jours.

En 2014, la Commission nationale palestinienne a également accueilli le 7^e Forum de l'éducation culturelle, qui a réuni des Palestiniens venus de pays arabes, mais aussi de Suède, de Belgique, de Jordanie et de Norvège. Les participants ont visité plusieurs villes du pays et ont pris part à des rencontres éducatives, culturelles et sociales ainsi qu'à des manifestations folkloriques. Le forum offre aux Palestiniens la possibilité unique d'échanger leurs expériences avec les membres de la diaspora, tout en permettant à ceux partis vivre à l'étranger de découvrir la Palestine.



Palestine : terre des oliviers et des vignes - Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

© Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science

Une activité réussie

En 2014, lors de la 38^e session du Comité du patrimoine mondial, la Palestine a soumis une proposition d'inscription d'urgence pour « Palestine: terre des oliviers et des vignes - paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir » sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Battir est situé à quelques kilomètres au sud-ouest de Jérusalem et comprend des terrasses de pierres caractéristiques et de remarquables exemples de réseaux d'irrigation. Son sol fertile et la variété de ses récoltes, ainsi que la présence de nombreux monuments, font de Battir un site important en matière de tourisme, d'agriculture et d'archéologie. Le comité a approuvé son inscription sur la Liste du patrimoine mondial, et l'a également inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril, considérant que *le site est confronté à une urgence pour laquelle une décision immédiate du Comité du patrimoine mondial pourrait assurer sa sauvegarde.*

QATAR

Commission nationale du Qatar pour l'éducation, la culture et la science

Président : M. Mohammed Abdul Wahed Al-Hammadi, Ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, Secrétaire général du Conseil suprême de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Hamda Hassan Al-Sulaiti

Site Web : www.sec.gov.qa

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale du Qatar a joué un rôle actif dans des événements organisés pour célébrer le vingtième anniversaire de la Journée mondiale des enseignants. En particulier, la Commission nationale a participé à une série de forums du réseau, qui ont mis en évidence le rôle des enseignants dans la communauté et ont encouragé le dialogue entre les administrations scolaires, les enseignants, les parents et les élèves. La Commission nationale a eu la satisfaction immense de remettre des certificats et des récompenses à des enseignants méritants ayant contribué significativement aux activités du réseau.

La Commission nationale du Qatar a également collaboré avec les écoles du réseau pour organiser une exposition présentant les pratiques efficaces dans le contexte de l'éducation en vue du développement durable. L'exposition a eu lieu à l'école secondaire indépendante Ahmed Bin Hanbal

(6 mai) dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. Vingt-quatre établissements scolaires publics et privés y ont participé en partageant des œuvres créées par les élèves du réseau afin de mettre en valeur les principes fondamentaux des objectifs de développement durable.

Le 4 juillet, le Gouvernement de l'État du Qatar a signé un accord de coopération avec l'UNESCO en vue d'élaborer un programme pour les jeunes professionnels. L'accord vise à doter de jeunes diplômés et de jeunes professionnels d'une vaste expérience dans la coopération technique à multiples facettes dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science, de la communication, de l'information et des sciences sociales à travers un programme de formation pratique de deux ans au Siège de l'UNESCO ou dans des bureaux régionaux à travers le monde.

En 2014, l'UNESCO a collaboré avec l'Université du Qatar, l'Université du Nord-Ouest et Qatar Petroleum pour lancer le programme d'action éducative Al-Bairaq, conçu pour inciter les lycéens à davantage prendre part à la recherche et au développement dans des domaines tels que la science et la technologie. Le programme comprend trois parcours axés sur la recherche, les matières techniques et les défis de l'industrie. La cérémonie de clôture (29 octobre) du premier parcours de recherche a rassemblé des universitaires de l'Université du Qatar, des élèves, des directeurs d'organismes parrainant le programme et des représentants de la Commission nationale du Qatar et du Bureau régional de l'UNESCO.



38^e session du Comité du patrimoine mondial à Doha

© Commission nationale du Qatar pour l'éducation, la culture et la science

Une activité réussie

En 2014, le Qatar a accueilli la 38^e session du Comité du patrimoine mondial (15-25 juin) à Doha avec la participation de l'Autorité des musées du Qatar et du représentant permanent de l'État du Qatar auprès de l'UNESCO. La 38^e session a succédé au Forum des jeunes sur le patrimoine mondial animé par la Présidente du Conseil d'administration de l'autorité des musées du Qatar, qui a invité des jeunes d'États membres du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO à participer au forum. Les jeunes participants ont soumis un rapport au Comité du patrimoine mondial, qui a été lu lors de la session plénière de la 38^e session.

Un certain nombre de pays arabes et d'États amis ont également participé au Forum des jeunes sur le patrimoine mondial afin d'enrichir leurs connaissances sur les sites du patrimoine qatarien inscrits récemment sur la Liste du Comité du patrimoine mondial, tels que la cité archéologique d'Al Zubarah. Le forum a également permis aux participants d'en apprendre plus sur les citadelles et forts du Qatar qui font partie du patrimoine culturel matériel du pays.

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Commission nationale syrienne pour l'UNESCO

Président: M. Hazwan Al-Waz, Ministre de l'éducation

Secrétaire général: M. Nidal Hassan

Site Web : www.syrianatcom.gov.sy

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale syrienne pour l'UNESCO est la plateforme nationale où décideurs et acteurs sociaux coordonnent la coopération entre huit ministères, trois institutions nationales académiques/scientifiques, organisations non gouvernementales, bénéficiaires et le grand public, dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

En 2014, face aux conséquences de la crise actuelle, la commission a concentré ses activités sur le renforcement des capacités des acteurs nationaux précités en partenariat avec le Bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth, où son directeur s'est rendu à Damas, (12 février) et a rencontré les ministres de l'éducation et de la culture.

La commission a apporté une réponse aux besoins grandissants des secteurs de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication, de la jeunesse, de l'enfance précoce, du sport et de l'information, fournissant un *back up* logistique et de coordination à la résilience desdits secteurs dans le respect des directives de l'UNESCO.

La commission a intensifié la participation de ses candidats, à l'échelon régional par des activités qui ont eu lieu tout au

long de l'année. Des réunions se sont tenues sur la mise en œuvre du Plan d'action de l'UNESCO pour la sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel syrien (Beyrouth 5 mars) : atelier national pour la jeunesse et l'encouragement des compétences techniques et professionnelles de développement en Syrie (Damas 20-22 mai), réunion régionale consultative pour les Etats arabes sur le développement durable, Beyrouth (16-18 septembre), réunion sur les questions relatives aux conservations d'urgence du patrimoine culturel (Beyrouth 17 septembre), forum national pour l'enfance précoce (Damas 23-24 novembre), atelier de formation à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels syriens, (Beyrouth 10-14 novembre), atelier de formation sur la préservation d'urgence du patrimoine culturel, auquel plus de 30 experts syriens ont participé (Beyrouth 24 novembre-6 décembre), atelier sur l'éducation informatisée (Damas 16-18 décembre).

A Paris, première réunion du groupe de travail pour la révision du Règlement intérieur de l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial (23-24 janvier), premier Forum européen sur les médias et la maîtrise de l'information (27-28 mai), réunion d'experts sur le ralliement de la communauté internationale pour sauvegarder le patrimoine culturel syrien, (26-28 mai), cinquième session de l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2-5 juin), réunion de support aux musées d'Alep : aide d'urgence (28-30 octobre). Troisième conférence internationale sur la diversité linguistique et culturelle dans le cyberspace, à Lakoutsk (28 juin- 3 juillet).



Participants à l'atelier sur la « Mise en application de l'éducation pour le développement durable et les compétences techniques et le perfectionnement du personnel dans les cursus techniques et professionnels, tenu à Lattaquié (25-27 novembre).

© Commission nationale syrienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

Parmi les nombreuses activités organisées par la Commission nationale syrienne au cours de l'année 2014, les deux ateliers suivants peuvent être cités : l'atelier national pour la jeunesse et l'encouragement des compétences techniques et professionnelles de développement en Syrie (Damas 20-22 mai) ; l'autre atelier portant sur la mise en application de l'éducation pour le développement durable et les compétences techniques et le développement personnel dans les cursus techniques et professionnels, Lattaquié (25-27 novembre).

Ayant pour objectifs de définir les liens interdisciplinaires entre le développement durable et l'éducation et celle professionnelle et technique, le 1er atelier a mis l'accent sur l'urgence de moderniser les curricula avec l'intégration des technologies de pointe, et l'impact économique de ces perspectives.

Le succès du deuxième atelier s'est manifesté par le nombre de cadres éducatifs et de superviseurs qui y ont participé. Leur expertise multidisciplinaire a exploré les liens existant entre l'encadrement éducatif, la formation, l'apprentissage et la formation technique et professionnelle dans la lutte contre le chômage des jeunes.



Des tous petits dans la pépinière de la Communauté Sikharpur et dans le Centre Pacifique d'apprentissage à Pharping, Népal, lors d'une visite du personnel du Bureau de l'UNESCO à Katmandou.

ज

उम

स

ब

ल

य

ढ ण

ध न

म म

व श

क्ष ऋ



पर कामला फल
के बोक्न आफैले
चरो र वचेरो रो
फल जान आफैले



Asie
et Pacifique



AUSTRALIE • BANGLADESH •
BHOUTAN • CHINE •
RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DÉMOCRATIQUE DE CORÉE •
FIDJI • INDONÉSIE • JAPON •
ÎLES COOK • KAZAKHSTAN •
KIRGHIZISTAN • RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE POPULAIRE
LAO • MONGOLIE • NAURU •
NÉPAL • NOUVELLE-ZÉLANDE •
PAKISTAN • RÉPUBLIQUE DE
CORÉE • RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE
D'IRAN • SINGAPOUR •
SRI LANKA • TADJIKISTAN •
OUZBÉKISTAN • THAÏLANDE •
TIMOR-LESTE • VIET NAM

AUSTRALIE

Commission nationale de l'Australie pour l'UNESCO

Présidente : Mme Annmaree O'Keeffe

Secrétaire général : M. Andrew Thackrah

Site Internet : www.dfat.gov.au/intorgs/unesco/

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale australienne pour l'UNESCO s'attache à faire avancer les priorités et les intérêts de l'Australie dans les domaines politiques de l'UNESCO. La Commission a trois objectifs principaux : promouvoir et diffuser les objectifs et les programmes de l'UNESCO en Australie et plus largement dans la région Asie-Pacifique ; fournir une expertise et des conseils politiques au gouvernement australien sur les mandats de l'UNESCO ; et contribuer au développement et à la mise en œuvre des programmes pour soutenir les priorités de l'UNESCO.

La Commission alloue chaque année de petites subventions afin d'encourager les initiatives communautaires soutenant les objectifs de l'UNESCO. Le dernier cycle de subvention a permis de soutenir six projets. Dans le cadre de ce cycle, le Comité national australien Mémoire du monde de l'UNESCO a reçu un financement pour la sauvegarde du riche patrimoine d'archives australien. L'Université nationale australienne a reçu une subvention pour un projet de formation à l'utilisation des applications de crowd-sourcing (pour smartphones et

tablettes) en vue de récolter des données sur les langues indigènes en péril en Australie. Enfin, le réseau de leadership communautaire (Community Leadership Network) de Victoria a reçu une aide afin de mettre en place un programme de formation à la santé destiné aux femmes de groupes culturels minoritaires ou marginalisés. Le nouveau cycle de subvention est en cours de finalisation.

La Commission nationale a été heureuse de rencontrer M. Étienne Clément, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Apia, lors de sa visite en Australie. M. Clément a mis en évidence les différents modèles d'engagement de l'UNESCO avec les Commissions nationales du Pacifique. La Commission l'a informé de la récente création du Réseau indigène mondial (World Indigenous Network). La Commission souhaite renforcer rapidement ses liens avec le Bureau d'Apia.

M. Vincent Defourney, de la Division pour la coopération de l'UNESCO, s'est également rendu en Australie et a rencontré la Présidente de la Commission, ainsi que l'institut CEO, afin de discuter d'une coopération sur les initiatives d'éducation.

Enfin, la Commission a été très heureuse de recevoir la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, lors de sa visite en Australie (novembre). Mme Bokova s'est exprimée au Sommet Asie-Pacifique sur les forêts tropicales et lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès mondial des parcs. Elle a également visité la Grande Barrière de corail qui est inscrite sur la liste du patrimoine mondial.



(De gauche à droite) Christopher Castle, Responsable de la section Éducation à la santé et au VIH de l'UNESCO, Alischa Ross, Directrice générale de YEAH et Annmaree O'Keeffe, Présidente de la Commission nationale australienne pour l'UNESCO lors du lancement du pôle d'éducation par les pairs à la santé sexuelle et au VIH.

© Commission nationale australienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

Dans le cadre de la 20^e conférence internationale AIDS (AIDS 2014), à Melbourne (20-25 juillet), l'organisation de responsabilisation des jeunes face au SIDA (Youth Empowerment against HIV/AIDS - YEAH) a lancé un pôle d'éducation par les pairs au VIH et à la santé sexuelle. En 2013, la Commission nationale australienne pour l'UNESCO a apporté un soutien financier à YEAH pour le développement de ce pôle.

Cette plateforme moderne en ligne encourage le partage gratuit et open source, par les jeunes participant à d'autres programmes similaires dans le monde, de ressources et d'outils pour l'éducation par les pairs au VIH et à la santé sexuelle. Elle vise à créer une culture du partage et à optimiser l'impact et la portée du programme.

En 2014, la Présidente de la Commission nationale et le responsable de l'éducation à la santé sexuelle et au VIH de l'UNESCO ont tous deux participé au lancement du pôle. Ils ont rappelé l'importance de diffuser au sein des Commissions nationales les enseignements et les meilleures pratiques issus du partage des ressources sur la santé sexuelle et le VIH.

BANGLADESH

Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO

Président : M. Nurul Islam Nahid, Ministre de l'éducation

Secrétaire général : M. Md. Nazrul Islam Khan

Site Internet : www.bncu.gov.bd

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale du Bangladesh a entrepris plusieurs initiatives en lien avec les domaines de compétence de l'UNESCO.

La Commission nationale du Bangladesh a débuté l'année en organisant un séminaire sur les réalisations des projets du Programme de participation de l'UNESCO 2012-2013 (11 février). Dans ce même cadre, la Commission a publié un document élaboré pendant le projet « Documentation sur les temples en terre cuite au Bangladesh ».

En collaboration avec le département d'archéologie, le Ministère des affaires culturelles, l'Administration du patrimoine culturel de la République de Corée et la Commission nationale de la Corée, la Commission nationale du Bangladesh a organisé un atelier international de trois jours intitulé « Atelier de préparation des dossiers de candidature pour la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO » (22-24 avril).

La Commission nationale a également organisé, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Dhaka et le fonds Save the children, une cérémonie d'ouverture pour le *Rapport de suivi sur l'Éducation pour tous 2013-2014* qui s'est tenue dans la salle des conférences de la Commission nationale du Bangladesh, à Dhaka (1^{er} juin).

En collaboration avec l'Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO), la Commission nationale du Bangladesh a mis en place un « Atelier de formation national sur le rôle de la culture dans la promotion de la paix et de la solidarité » (17-19 juin), qui a mis en évidence l'importance du développement durable pour le pays.

Un « Atelier régional sur la gestion des inondations et la réduction des conséquences des inondations » a aussi été organisé avec l'ISESCO (26-28 avril) et a rencontré un grand succès. L'atelier était consacré à la mesure des risques d'inondation dans le cadre d'une gestion globale des inondations et de la réduction de leurs conséquences.

Pour célébrer la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (23 avril), la Commission nationale a encouragé les élèves du réseau du système des écoles associées (réSEAU) à participer à un concours international de dessin. Les écoles du réSEAU ont également été invitées à organiser des activités sur la base du bénévolat pour célébrer la Journée internationale de la paix (21 septembre). Par ailleurs, une délégation constituée d'un représentant de la Commission nationale du Bangladesh et de quatre élèves du réSEAU a participé aux événements de la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable, à Okayama, Japon (4-8 novembre).

Dans le cadre des activités du réSEAU, le coordinateur national du réSEAU pour le Bangladesh et un responsable de programme de la Commission nationale ont participé à la conférence « Apprentissage et vivre ensemble : stratégies modernes d'éducation pour les personnes souffrant d'un handicap », qui s'est tenue à Kazan, Fédération de Russie (15-17 mai). La Commission nationale a contribué à la conférence en proposant un article à un journal publié en coopération avec la Commission nationale russe.



Cérémonie de clôture du projet ICoN.
© Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO

Une activité réussie

Suite à l'inscription de « L'art traditionnel du tissage jamdani » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel en 2013, la Commission nationale du Bangladesh et la Commission nationale de Corée ont lancé un projet commun unique en 2014 dans le cadre du programme ICoN (Increasing Capacities of National Commissions - Renforcement des capacités des Commissions nationales). Il s'intitule « Sauvegarde du tissage jamdani – Patrimoine culturel immatériel du Bangladesh et promotion de l'économie créative ».

Ces dernières années, l'industrie du jamdani a connu un déclin sévère en raison d'une perte d'intérêt croissante de nombreuses femmes pour ce type de tissage. Le tissage jamdani étant laborieux, cher et très long, les femmes issues des classes moins aisées ont rarement les moyens d'acheter un sari (robe traditionnelle souvent portée par les femmes).

Dans ce contexte, le projet ICoN a lancé des mesures de sauvegarde afin de redynamiser l'économie créative du jamdani. Les deux Commissions nationales ont organisé un séminaire inaugural ponctué d'ateliers afin de réfléchir aux moyens de préserver cette belle tradition rémunératrice, notamment en élargissant le marché cible sur le territoire national et à l'étranger. Le séminaire et les ateliers ont rencontré un grand succès et ont été suivis d'une conférence et d'une cérémonie de clôture.

BHOUTAN

Commission nationale du Bhoutan pour l'UNESCO

Président : M. Mingbo Dukpa, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Sangay Zam

Site Internet : www.education.gov.bt

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale du Bhoutan a organisé sa première réunion de direction suite aux deuxièmes élections parlementaires démocratiques (9 avril). Les membres ont rendu compte des activités précédentes et se sont accordés sur les nouveaux plans de mise en œuvre.

La Commission nationale a apporté son soutien au réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) afin d'aider les écoles à participer à la Semaine mondiale d'action (4-10 mai). Les écoles ont organisé des ateliers de groupes sur le thème « L'éducation pour une compréhension internationale » et plus particulièrement autour du concept de « L'apprentissage du vivre ensemble ». Les programmes ont impliqué les écoles

et la communauté, mais aussi des responsables locaux, des parents et certains membres du Parlement.

Les écoles ont également célébré les Journées internationales de l'ONU en organisant des discours, des activités d'alphabétisation, des spectacles, des visites sur le terrain, la création de jardins et d'étangs, des campagnes de nettoyage et des visites sur les sites du patrimoine mondial.



Les participants de La Carte Village, une activité visant à favoriser le concept de « Apprendre à vivre ensemble ».

© Commission nationale du Bhoutan pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale du Bhoutan a organisé un atelier de renforcement des capacités nationales sur le thème « Éducation à la citoyenneté mondiale » dans l'établissement d'enseignement secondaire de Phuentsholing (24-27 décembre). L'atelier visait à former les nouveaux coordinateurs des écoles du réSEAU à la promotion des objectifs et des idéaux de l'UNESCO.

De jeunes bénévoles des écoles ont aidé à l'organisation de l'atelier et à la préparation des documents de formation. Ils ont également participé à des activités conçues pour promouvoir le concept de citoyenneté mondiale.

L'atelier s'est concentré sur des problèmes mondiaux essentiels tels que la dégradation de l'environnement, le changement climatique et le VIH/SIDA. D'autres sujets ont été abordés, dont la diversité culturelle et la résilience, l'éducation au développement durable (EDD), la prévention et la résolution des conflits et les droits des enfants dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Les participants ont jugé que cet atelier leur avait permis d'être plus sensibles à ces questions et de mieux connaître le travail et les résolutions de l'UNESCO. Les participants ont également exprimé une volonté de partager les connaissances qu'ils ont apprises avec leurs collègues et leurs pairs, et un désir accru de promotion de la citoyenneté mondiale et la paix dans leurs écoles et communautés.

CHINE

Commission nationale chinoise pour l'UNESCO

Président : M. Hao Ping, Vice-Ministre de l'éducation, Président de la Conférence générale

Secrétaire général : M. Du Yue

Site Internet : www.unesco.org.cn/index.jsp (en chinois)

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, des échanges de haut niveau fréquents entre la Chine et l'UNESCO ont permis de renforcer les liens bilatéraux. En début d'année, le Président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping, s'est rendu au siège de l'UNESCO (27 mars), sur l'invitation de la Directrice générale, où il a exprimé dans un discours l'importance des échanges et d'un apprentissage mutuels.

La Vice-Premier ministre de la Chine, Mme Liu Yandong, s'est rendue au siège de l'UNESCO au deuxième semestre 2014. Elle a rencontré la Directrice générale et elles ont inauguré ensemble l'exposition « Route de la soie et villes créatives » (18 septembre).

La Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, s'est rendue en Chine au mois de juin pour l'ouverture de la Conférence internationale sur l'ingénierie et la technologie, à Pékin (3 juin), et la Conférence sur les langues, à Suzhou (5 juin), toutes deux organisées par la Commission nationale chinoise. La Directrice générale a également tenu une conférence à l'Université Tsinghua (Pékin) sur le thème

« Leadership, soft power et valeurs pour un avenir meilleur pour tous ».

Le projet de fonds en dépôt chinois pour l'UNESCO est entré dans sa phase de mise en œuvre suite à la signature d'accords avec les groupes HNA et Weidong, qui soutiennent respectivement les efforts de l'UNESCO en faveur de l'éducation des filles et des femmes, et de l'éducation au PCI.

L'UNESCO et la Chine ont également signé un nouvel accord qui engage la Chine à envoyer un à deux responsables de programme junior et vingt stagiaires à l'UNESCO chaque année.

Parmi les autres faits marquants de 2014, on peut citer l'inscription de trois nouvelles candidatures sur la Liste du patrimoine mondial : la Route de la soie (candidature commune du Kazakhstan et du Kirghizistan), le Grand canal de Chine et le Karst de Chine du Sud. Trois villes ont également rejoint le réseau des villes créatives de l'UNESCO : Suzhou, Jingdezhen et Shunde.

Le programme d'échange de personnel a continué à rassembler des participants du Japon, de la République de Corée et de Thaïlande (14-20 décembre). La Commission nationale a également organisé des visites de terrain dans des écoles et des centres de catégorie 2 afin de mieux faire comprendre ses activités et la culture chinoise.

Enfin, plus de 150 participants ont assisté à la 29^e session de la réunion plénière de la Commission nationale chinoise (5 décembre) où des discussions ont eu lieu autour du Rapport annuel et du Plan d'action 2015.



La Première dame de la République populaire de Chine, Mme Peng Liyuan, a été nommée Envoyée Spéciale de l'UNESCO pour la promotion de l'éducation des filles et des femmes lors d'une cérémonie qui a eu lieu au siège de l'UNESCO, à Paris.

© Commission nationale de Chine pour l'UNESCO

Une activité réussie

En mars, la Première dame de la République populaire de Chine, Mme Peng Liyuan, est devenue Envoyée spéciale de l'UNESCO pour la promotion de l'éducation des filles et des femmes. Cette nomination est une reconnaissance de son engagement pour l'émancipation des filles et des femmes par l'accès à une éducation de qualité, de sa contribution exceptionnelle à la lutte contre les inégalités dans l'éducation et de son dévouement pour les objectifs et les idéaux de l'UNESCO.

La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, en s'adressant à la Première dame, a dit : « Pour atteindre nos objectifs, nous avons besoin de modèles, et vous en êtes un pour des millions de jeunes femmes de Chine et d'ailleurs ». Lors de la cérémonie qui s'est déroulée au siège de l'UNESCO à Paris (27 mars), la Première dame a exprimé son engagement dans son nouveau rôle et a rappelé que les filles et les femmes du monde entier doivent pouvoir accéder à l'éducation.

En sa qualité d'Envoyée spéciale, Mme Peng Liyuan a fait parvenir une lettre ouverte à la Directrice générale pour exprimer son inquiétude quant au récent enlèvement d'écolières nigériennes. Elle a souligné l'importance de protéger la sécurité des filles et leur droit à l'éducation. Elle a appelé la communauté internationale à prendre des mesures pour les secourir et garantir leur retour chez elles en toute sécurité.

FIDJI

Commission nationale des Fidji pour l'UNESCO

Président : M. Mahendra Reddy, Ministre de l'éducation, du patrimoine national, de la culture et des arts

Secrétaire général : M. Amani T. Cirikisuva

Site Internet : www.education.gov.fj

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale des Fidji a permis à 25 de ses responsables du Ministère de l'éducation, à des enseignants, des élèves et d'autres acteurs de participer à des conférences et des sessions de formation locales et à l'étranger.

L'UNESCO a également lancé une étude afin d'évaluer les programmes actuels dans le domaine des sciences et technologies au sein des écoles et des institutions tertiaires dans les Fidji et le Pacifique, et de réaliser ainsi des prévisions. L'étude est menée par le Dr. Amaradasa Ranasinghe de l'Université des Fidji. Elle sera publiée dans le *Rapport mondial de l'UNESCO sur la science 2015*.

En matière d'éducation, la Commission nationale a également finalisé et soumis le Rapport sur l'Éducation pour tous des Fidji (2000-2015) au Bureau de l'UNESCO de Bangkok.

Les Fidji continuent à mener le « Train de mesures pour une éducation physique de qualité » dans les écoles sélectionnées. Son principal objectif est de promouvoir la révision et l'adaptation des politiques d'éducation physique afin de garantir inclusion et qualité. L'UNESCO coordonne ce projet en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS).

La revitalisation du réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) se poursuit et se renforce. Quatre élèves et un coordinateur du réSEAU ont participé aux événements de la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable (EDD) de l'UNESCO, à Okayama, Japon (4-8 novembre).

Les Fidji ont également pris part en juillet à une consultation en ligne sur la Recommandation révisée de 2001 concernant l'Enseignement technique et professionnel (EFTP).

Par ailleurs, des anciens élèves du programme de formation du Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (Asia-Pacific Centre of Education for International Understanding - APCEIU) ont créé une équipe afin d'organiser des ateliers de formation sur les thèmes de l'APCEIU, comme la culture de la paix, l'EDD, les droits humains, la citoyenneté mondiale, etc.

Dans le domaine de la culture, le Comité Mémoire du monde pour l'Asie et le Pacifique (MOWCAP) a accepté l'inscription des archives de 1876-1914 des immigrants polynésiens des Fidji dans le Registre Mémoire du monde pour l'Asie et le Pacifique (APMOW) (mai).

En matière d'information et de communication, l'université du Pacifique Sud s'est vue accorder le droit par la Directrice générale de l'UNESCO de rejoindre le réseau universitaire pour l'éducation aux médias et à l'information et le dialogue interculturel (MILID) de l'UNESCO et l'UNAOC

Enfin, l'un des membres seniors de la Commission nationale a reçu une subvention dans le cadre du programme de bourse d'études cofinancé par l'UNESCO et la République populaire de Chine afin de suivre un cursus de troisième cycle en Chine, en 2015.



Comité directeur sur les normes applicables aux enseignants écoutant les présentations des consultants du SPBEQ.

© Commission nationale des Fidji pour l'UNESCO

Une activité réussie

Les Fidji souhaitent exprimer toute leur gratitude au programme de fonds en dépôt japonais et au Bureau de l'UNESCO d'Apia pour leur soutien financier et leur aide lors de l'examen du Référentiel de compétences des écoles des Fidji (Fiji Schools Competency Framework - FSTCF) et du Référentiel de compétences des enseignants et directeurs d'établissement des Fidji (Fiji School Principals Competency Framework - FSLCF). Le Ministère de l'éducation s'est associé au Bureau du Pacifique Sud pour une éducation de qualité (South Pacific Board for Education Quality - SPBEQ) afin d'offrir des services de conseil pour ce projet. Les consultations avec les différents acteurs ont commencé en février.

L'évaluation des normes applicables aux enseignants se fonde sur quatre dimensions : (i) faciliter l'apprentissage des élèves ; (ii) évaluer et rendre compte des résultats de l'apprentissage des élèves ; (iii) s'engager dans un développement de la profession ; et (iv) créer des partenariats dans les communautés où se trouvent les écoles. Chaque aspect est divisé en sous-catégories associées à des indicateurs. À la fin de l'évaluation, les enseignants pourront charger leurs données par le biais d'un logiciel nommé FijiSmitte.

ÎLES COOK

Commission nationale des Îles Cook pour l'UNESCO

Président : nomination en cours

Secrétaire générale : Mme Sharyn Paio

Compte rendu des activités de 2014

L'une des priorités de la Commission concerne l'engagement des jeunes. En matière de sciences humaines et sociales, la Commission intensifie ses efforts pour créer des relations avec les organisations non gouvernementales (ONG) et les personnes travaillant sur les questions liées à la jeunesse. En 2014, les représentants attachés à la jeunesse ont donc participé à plusieurs réunions régionales, notamment sur les thèmes du développement et de l'environnement.

Pour la culture, la Commission nationale s'est concentrée sur la redynamisation des formes d'art traditionnel et la sauvegarde de pièces culturelles importantes. Avec le soutien de l'UNESCO, la Commission a pu profiter d'un ensemble d'activités de renforcement des capacités. Les Îles Cook devraient être en mesure de ratifier la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2015.

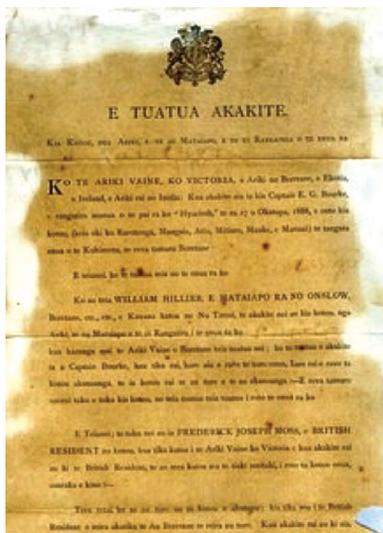
Les Îles Cook portent un profond intérêt à l'éducation au développement durable (EDD). En 2014, avec l'aide de l'UNESCO, la Commission a poursuivi ses activités de formation auprès des enseignants en vue d'intégrer

les concepts et les idées de l'EDD dans les programmes d'enseignement. Les Îles Cook mettent également l'accent sur l'importance d'intégrer la langue, l'identité, les connaissances indigènes, les pratiques traditionnelles et les compétences de la vie courante aux programmes d'EDD.

Cette année, le programme UNESCO/LINKS « Le Canoë est le peuple » a été lancé. Il étudie les modes de transport et de navigation traditionnels au travers d'activités d'enseignement. Le programme est soutenu par la Commission nationale, le centre LINKS et le Bureau de l'UNESCO d'Apia. Le cursus scientifique des Îles Cook intègre aussi complètement le projet Sandwatch de l'UNESCO qui implique les jeunes dans des activités liées à l'observation et à la protection des zones côtières.

Les activités de la Commission nationale en matière de sciences naturelles se sont concentrées sur la biodiversité et les réserves de biosphère de l'océan. L'implication des jeunes dans ces efforts est un aspect clé du travail et elle est mise en œuvre dans le cadre de nombreux programmes et au sein de plusieurs agences.

En 2014, la Commission nationale a également reçu la validation de plusieurs projets présentés dans le cadre du Programme de participation. Ces projets comprennent un camp environnemental pour les jeunes, un projet visant à renforcer les capacités de leadership des filles et des femmes grâce au sport, et un projet de documentaire sur les pratiques de pêche traditionnelles.



Une activité réussie

La déclaration de 1891 « E Tuatua Akakite » proclame un protectorat britannique sur certaines des Îles Cook. En 2013, un atelier financé par l'UNESCO a conduit à la candidature pour une inscription de cette déclaration au Registre du Mémoire du Monde. En 2014, le comité a accepté la candidature et a ajouté « E Tuatua Akakite » au Registre du Mémoire du monde Asie et Pacifique.

Le document est conservé dans le Musée-Bibliothèque des Îles Cook. En raison de son âge et de son état, il ne peut être manipulé que par des experts. La déclaration, très ancienne, est endommagée et commence à s'effriter. Le conservateur du Musée-Bibliothèque des Îles Cook, Jean Mason, et une experte australienne en conservation, Roslynn Russell, se sont rencontrés lors d'une réunion qui a abouti à une offre de la part du Comité australien Mémoire du Monde d'engager un professionnel afin de restaurer le document. Malgré la nécessité de déplacer la déclaration, une fois la restauration terminée, sa durée de vie sera allongée de façon significative.

La déclaration « E Tuatua Akakite » de 1891 proclamant un protectorat britannique sur certaines des Îles Cook, a été inscrit sur la Mémoire du monde (MOW) Asie-Pacifique en 2014.

© Commission nationale des Îles Cook pour l'UNESCO

INDONÉSIE

Commission nationale indonésienne pour l'UNESCO

Président : M. Anies Baswedan, Ministre de l'éducation et de la culture

Secrétaire général : M. Arief Rachman

Site Internet : <http://kniu.kemedikbud.go.id>

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale indonésienne pour l'UNESCO a développé huit projets dans le cadre du programme de fonds-en-dépôt indonésien en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Jakarta.

En matière d'éducation, la Commission nationale a monté un projet visant à mettre en place des directives pour la création et la promotion des écoles vertes Adiwiyata et le renforcement des communautés à faibles revenus pour un avenir durable en Indonésie.

Pour les sciences naturelles, la Commission nationale a mis en œuvre trois projets : l'organisation d'une conférence internationale intitulée « Solutions écologiques et écohydrologiques pour une gestion durable en Indonésie et en Asie et du Pacifique » ; l'évaluation environnementale stratégique des menaces qui pèsent sur la forêt tropicale de Sumatra, plus particulièrement orientée sur la réduction des effets du changement climatique, la sauvegarde de la biodiversité et le développement durable ; la

mise en place d'un projet intitulé « Construire des villes modèles de résilience aux catastrophes naturelles en Indonésie : Danger des tsunamis » visant à renforcer la chaîne d'alerte aux tsunamis et l'état d'alerte préventive au niveau local.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, la Commission nationale a lancé le projet « Un avenir durable : soutien des stratégies de l'Indonésie pour répondre aux conséquences sociales du changement climatique ». Ce projet met en évidence les aspects sociaux du changement climatique et ses effets sur les communautés locales.

Deux projets ont été mis en œuvre pour la culture. « Ancienne cité, vision nouvelle : première phase du projet de redynamisation de Kota Tua, Jakarta, grâce à un tourisme durable et à la sauvegarde du patrimoine ». Dans le cadre de ce projet, une série d'ateliers ont été organisés afin d'aider à la préparation des dossiers de candidatures en Indonésie et d'évoquer la préparation de listes indicatives ; « Promotion du dialogue interculturel via le renforcement des capacités pour le développement », visant à donner une formation technique au personnel des musées en Indonésie et en Afghanistan.

Enfin, dans le domaine de l'information et de la communication, la Commission nationale a organisé « Le Forum mondial des médias : rôle des médias pour réaliser l'avenir que nous voulons pour tous » à Bali (26-29 Août). Plus de 200 participants se sont réunis pour œuvrer à l'inclusion des médias comme objectif dans le prochain agenda du développement mondial.



Participants à l'atelier sur le riz de l'EDD à Malang, Indonésie.
© Commission nationale indonésienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale indonésienne, en coopération avec le Centre culturel Asie/Pacifique pour l'UNESCO (ACCU), a organisé à Malang, (3-6 septembre), un atelier sur le riz dans le cadre de l'Éducation au développement durable (EDD) avec le Réseau du système des écoles associées (réSEAU). Le projet a impliqué 19 écoles dans six pays : Inde, Indonésie, Japon, Philippines, République de Corée et Thaïlande.

Le thème du riz a été choisi comme point d'entrée pour l'EDD. Ce thème commun a facilité l'interaction entre les écoles et la création de liens entre les différents contextes et problèmes locaux et régionaux de l'EDD. Le projet sur le riz de l'EDD essaie de profiter du dynamisme des écoles du réSEAU afin de promouvoir des pratiques d'EDD de qualité dans les différents pays d'Asie et du Pacifique.

L'objectif de l'atelier était d'examiner et d'évaluer le projet de chaque école, de promouvoir les activités d'apprentissage collaboratif et d'évoquer les développements à venir et la réalisation des objectifs.

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

Commission nationale iranienne pour l'UNESCO

Président : M. Mohammad Farhadi, Ministre de l'enseignement supérieur

Secrétaire général : M. Mohammad Reza Saeidabadi

Site Internet : www.irunesco.org

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale iranienne pour l'UNESCO a contribué à des activités visant à promouvoir plusieurs programmes, notamment sur l'alphabétisation et l'apprentissage tout au long de la vie, l'éducation au développement durable et l'éducation pour tous. Elle s'est également engagée à mieux faire connaître et comprendre les activités de l'UNESCO dans le cadre des programmes internationaux et intergouvernementaux de l'Organisation.

La Commission nationale a prévu des ateliers et des événements d'information et a réuni régulièrement les Comités nationaux relatifs aux principaux mandats de l'UNESCO de la Commission nationale iranienne. À cette fin, elle a fait appel à des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des universités, des experts juridiques et des représentants de la société civile.

Comme les années précédentes, la Commission a recherché des candidats éligibles pour les différents prix, bourses, conférences et événements de l'UNESCO. Elle a organisé des manifestations

afin de mettre en avant l'UNESCO et les Journées internationales de l'ONU et a également proposé d'inclure des personnalités éminentes à la liste des anniversaires célébrés par l'UNESCO.

La Commission nationale a participé à la mise en place de chaires UNESCO et de centres de catégorie 2 de l'UNESCO en Iran. Elle a par ailleurs lancé des initiatives liées à la promotion des objectifs généraux de l'UNESCO à l'échelle nationale, régionale et sous-régionale, en mettant tout particulièrement l'accent sur les activités de renforcement des capacités et d'émancipation, en particulier en lien avec les femmes et les groupes marginalisés de la société (voir ci-dessous).

La Commission nationale s'est attachée à souligner le rôle important du patrimoine culturel, notamment la nécessité de préserver les supports documentaires précieux. Dans ce contexte, elle a soumis certains exemples de patrimoine documentaire pour une inscription au Registre international Mémoire du monde, ainsi qu'au registre régional concerné, afin d'essayer de sauvegarder et de partager ce patrimoine commun de l'humanité. La Commission a également travaillé à la promotion des documents légaux, des recommandations et conventions associées de l'UNESCO en les traduisant et en organisant une diffusion nationale des publications de l'UNESCO. Elle soutient ainsi les objectifs de l'Organisation en Iran.

Enfin, la Commission a organisé une initiative d'une semaine afin de promouvoir la santé physique et psychologique des élèves afin d'assurer une génération future en bonne santé. Elle s'est plus particulièrement concentrée sur les enfants avec des besoins spécifiques.



Formation et renforcement des femmes chefs de famille dans la province de Yazd.

© Commission nationale iranienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale iranienne pour l'UNESCO, en partenariat avec l'Organisation de réhabilitation de l'État (State Rehabilitation Organization), a organisé un projet pilote de deux mois sur le thème « Formation et renforcement des femmes comme chefs de famille ». La phase initiale a pris la forme d'un atelier de « formation pour formateurs » destinés aux spécialistes de l'Organisation de protection et de réhabilitation régionale (Provincial Rehabilitation and Welfare Organization) de la province de Yazd.

Une fois formés, ces spécialistes ont organisé une formation pour 80 femmes avec des fonctions de chefs de famille dans le district de Maybod de Yazd. Les cours se sont concentrés sur les compétences de la vie courante, la reconnaissance des problèmes sociaux, les difficultés rencontrées et les moyens de les affronter.

L'efficacité du projet a été largement reconnue. Il sera adapté à d'autres provinces où les communautés marginalisées et défavorisées sont perçues comme une priorité.

JAPON

Commission nationale du Japon pour l'UNESCO

Président : M. Yuichiro Anzai

Secrétaire général : M. Yoshio Yamawaki

Site Internet : www.mext.go.jp/english/unesco/

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, le gouvernement japonais et l'UNESCO se sont associés pour organiser la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable (EDD) à Okayama (4-8 novembre) et Nagoya (10-12 novembre). Plus de 1 000 personnes ont assisté à la conférence, dont 76 fonctionnaires ministériels, provenant de 150 pays et régions. Les délégués ont adopté à l'unanimité la Déclaration d'Aichi-Nagoya qui appelle à une action urgente en vue de généraliser l'EDD et de garantir son intégration à l'agenda de développement post-2015. Pour aller au-delà

de l'agenda de l'EDD, la déclaration appelle tous les acteurs à mettre en œuvre le Programme d'action global (PAG), un programme de poursuite de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, qui vise à développer et étendre les activités d'EDD dans cinq domaines prioritaires : le soutien politique, une approche à l'échelle institutionnelle, les éducateurs, la jeunesse et les communautés locales.

Les écoles du réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) sont des pôles centraux de l'EDD au Japon. Il existe actuellement 807 écoles du réSEAU dans le pays, ce qui constitue le record mondial. En tant que pays hôte de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD, le Japon est convaincu que l'EDD ne doit pas s'arrêter à la fin de la Décennie des Nations Unies. Il a par conséquent renouvelé son engagement en faveur de l'EDD et a annoncé des programmes afin de mettre en place de nouveaux efforts pour améliorer et étendre la mise en œuvre des activités d'EDD (voir ci-dessous).



Discours d'ouverture de M. Hakubun Shimomura, Ministre de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et des technologies du Japon lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD à Aichi-Nagoya.

© Commission nationale du Japon pour l'UNESCO

Une activité réussie

La mise en place du prix UNESCO-Japon sur l'EDD a été approuvée lors de la 195^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO et a été annoncée officiellement lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD. Le prix récompense les efforts menés dans le domaine de l'EDD autour du monde de 2015 à 2019, ce qui correspond aux dates proposées pour la mise en œuvre du Programme d'action globale sur l'EDD.

Financé par le gouvernement japonais, le prix de 50 000 USD sera attribué chaque année à trois gagnants, individus ou organisations, ayant contribué de façon exceptionnelle au moins à l'un des domaines d'action prioritaire. Nous espérons que ce prix motivera plus encore tous les acteurs de l'EDD autour du monde afin d'envisager de nouveaux défis et de créer des approches et des activités encore plus abouties pour l'EDD.

KAZAKHSTAN

Commission nationale de la République du Kazakhstan pour l'UNESCO et l'ISESCO

Président : M. Arystanbek Mukhamediuly, Ministre de la culture et des sports

Secrétaire générale : Mme Assel Utegenova

Site Internet : www.unesco.natcom.kz

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale de la République du Kazakhstan pour l'UNESCO et l'ISESCO a suivi le Plan d'action national adopté lors de sa réunion annuelle. Au cours de l'année, la Commission nationale a mis en œuvre des activités en accord avec les priorités du mandat de l'UNESCO.

Dans le cadre de la 194^e session du Conseil exécutif et suite aux recommandations du Groupe de travail tripartite à composition non limitée, la Délégation du Kazakhstan a accueilli la première réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO, à Astana, Kazakhstan (22-24 juillet, voir ci-dessous).



Première réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO à Astana, Kazakhstan.

© Commission nationale du Kazakhstan pour l'UNESCO

En avril, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a reçu l'ordre d'honneur « Dostyk » du Président de la République du Kazakhstan pour son engagement dans le renforcement et l'amélioration de la coopération entre l'UNESCO et le Kazakhstan dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture.

En matière de culture, le Kazakhstan a participé pour la première fois en tant que membre à la 38^e session du Comité du patrimoine mondial, à Doha (15-25 juin). La liste du patrimoine mondial s'est enrichie de 26 nouvelles inscriptions, dont la candidature commune de la Chine, du Kazakhstan et du Kirghizistan pour les « Routes de la soie : le réseau de routes du corridor de Chang'an-Tian-shan ».

Dans les sciences naturelles, deux réserves naturelles du Kazakhstan ont rejoint le Réseau mondial de l'UNESCO des réserves de biosphère : le parc national de Katonkaragai et la réserve naturelle Akzhayik.

La Commission nationale du Kazakhstan prévoit d'améliorer ses activités et sa visibilité aux niveaux national, régional et mondial l'année prochaine, notamment dans le cadre du 70^e anniversaire de l'Organisation.

Une activité réussie

En 2014, la première réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO a été organisée par la République du Kazakhstan et l'UNESCO à Astana (22-24 juillet). La réunion, qui a eu lieu pour la première fois en dehors du siège de l'UNESCO, visait à rassembler les Commissions nationales de toutes les régions du monde afin d'évoquer les perspectives de renforcement des capacités, la consolidation de la coopération et la promotion des bonnes pratiques.

La réunion interrégionale s'est déroulée dans le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) qui a reçu le soutien des Commissions nationales de tous les États membres. La Commission nationale du Kazakhstan a participé activement à la promotion des objectifs de la Décennie.

Tous les participants ont insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts afin d'améliorer et de renforcer le lien entre les Commissions nationales et les bureaux hors siège de l'UNESCO. Ils ont également mis l'accent sur l'importance d'organiser des consultations mutuelles et systématiques, notamment concernant les processus de planification stratégique et l'amélioration des procédures de mise en œuvre des activités des principaux programmes.

Conformément aux recommandations d'un groupe de rédaction spécialement créé, les participants à la réunion d'Astana ont développé un ensemble mis à jour de « Directives pour les relations et la coopération entre les bureaux hors siège de l'UNESCO et les Commissions nationales pour l'UNESCO ».

Cet événement a contribué de façon significative au renforcement de la coopération entre les Commissions nationales, le siège de l'UNESCO et les bureaux hors siège de l'UNESCO et a conduit à un sentiment plus fort d'une « communauté de l'UNESCO unie ».

KIRGHIZISTAN

Commission nationale de la République kirghize pour l'UNESCO

Président : M. Daniyar Narymbaev, Chef du bureau exécutif du Président de la République kirghize

Secrétaire générale : Mme Elnura Korchueva

Site Internet : www.unescon.kg

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale de la République kirghize pour l'UNESCO est constituée de représentants de différents ministères et institutions et d'experts en divers domaines en lien avec le mandat de l'UNESCO. La Commission offre un réseau solide de promotion et de sensibilisation aux programmes clés de l'UNESCO.

En 2014, elle a octroyé un patronage à cinq projets mis en œuvre par des institutions nationales et des organisations non gouvernementales en rapport avec les programmes de l'UNESCO. Elle a pris en charge les candidatures pour les bourses cofinancées par l'UNESCO et les pays donateurs. Elle a aussi participé à la création du premier club UNESCO du Kirghizistan et au développement de son Plan d'action.

Dans le domaine de la culture, la Commission nationale a coordonné deux projets à moyen terme relatifs à la préparation de la candidature des Routes de la soie et aux activités de renforcement des capacités dans le secteur du développement et de la gestion du patrimoine immatériel, en coopération avec le Bureau multipays de l'UNESCO à Almaty.

La Commission a également mis en place une coopération à long terme avec le Centre international d'information

et de travail en réseau sur le patrimoine culturel immatériel (International Information and Networking Centre for Intangible Cultural Heritage - ICHCAP), clôturé un projet de trois ans d'inventaire et de documentation du PCI et organisé un atelier sur le programme Mémoire du monde avec le soutien de la Commission nationale de Corée pour l'UNESCO.

L'année 2014 a aussi été marquée par l'ajout multipays des « Connaissances et savoir-faire traditionnels liés à la fabrication des yourtes kirghizes et kazakhes (habitat nomade des peuples turciques) » à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En matière d'information et de communication, la Commission a organisé une conférence nationale sur le thème « Les médias communautaires et leur rôle pour la promotion d'une bonne gouvernance en matière de justice sociale » avec le soutien du Bureau multipays de l'UNESCO à Almaty et des agences des Nations Unies.

La conférence, qui s'est déroulée à Bichkek (18-19 février), était dédiée à trois journées mondiales : la Journée mondiale de la radio (13 février), la Journée mondiale de la justice sociale (20 février) et la Journée internationale de la langue maternelle (21 février). Elle s'est penchée sur différentes questions, dont l'accès à l'information comme moyen d'améliorer la gouvernance et d'offrir une justice sociale aux niveaux local et national.

Enfin, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, s'est rendue officiellement pour la première fois au Kirghizistan en 2014. Lors de son séjour, elle a rencontré le Président de la République kirghize, M. Almazbek Atambaev, ainsi que d'autres dignitaires. Elle a par ailleurs visité la réserve de biosphère d'Issyk-Koul.



Tournage du documentaire sur le célèbre triptyque d'épopées *Manas*, *Semetei* et *Seytek*.

© Commission nationale de la République kirghize pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale de la République kirghize, en coopération avec l'ICHCAP et sous l'égide de l'UNESCO, a mis en œuvre un projet de documentation du patrimoine culturel immatériel.

Ce projet collaboratif a conduit au lancement d'un site national pour PCI, le renforcement des capacités des experts nationaux en matière de sauvegarde et au développement d'une coopération entre les experts du PCI des états d'Asie centrale.

Dans le cadre de ce projet, la Commission nationale a organisé un atelier pour permettre aux experts du Kirghizistan et de la République de Corée d'échanger leurs expériences quant à la documentation du patrimoine culturel immatériel. La Commission nationale de Corée a travaillé avec des experts pour réaliser un documentaire de 30 minutes sur le célèbre triptyque d'épopées *Manas*, *Semetei* et *Seytek*.

MONGOLIE

Commission nationale de Mongolie pour l'UNESCO

Président : M. S.E.M. Lundeg Purevsuren, Ministre des affaires étrangères

Secrétaire général : M. Gundegmaa Jargalsaikhan

Site Internet : www.unesco.mn

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale de Mongolie pour l'UNESCO a coordonné plusieurs ateliers de formation sur l'éducation inclusive des enseignants. Six cents participants, dont les élèves de neuf écoles et universités du réseau du système des écoles associées (réSEAU), étaient présents à l'atelier de trois jours sur l'éducation au développement durable (EDD). La Commission nationale a apporté son soutien à la traduction en mongole et à la publication des documents *Promotion d'une éducation inclusive des enseignants : un plaidoyer* et *Guides sur le changement climatique et les styles de vie*.

La Commission nationale de Mongolie, en coopération avec l'Institut de statistique de l'UNESCO et le Bureau de l'UNESCO à Pékin, a également organisé un atelier de formation national de trois jours sur la science, la technologie et les indicateurs d'innovation (14-16 octobre) qui a réuni 120 participants d'organismes scientifiques et de recherche. Par ailleurs, la Commission a organisé un atelier sur la Gestion intégrée des ressources en eau (22-26 septembre), en partenariat avec des acteurs du domaine.

Dans le cadre de la Convention de 1954 et de la Convention de 1970, la Commission nationale de Mongolie, en collaboration

avec le Ministère de la culture, des sports et du tourisme et le Ministère de la justice, a organisé une réunion d'experts sur les aspects juridiques des crimes liés au patrimoine culturel. La Commission nationale a également organisé quatre cours de formation dans les provinces afin de soutenir le renforcement des capacités des musées dans le contexte du développement durable et a préparé une version mongole de la série de guides *Comment gérer un Musée*.

La Commission nationale de Mongolie a aussi tenu une table ronde nationale pour la création d'une stratégie pour le secteur de l'artisanat en Mongolie (mai) à laquelle ont participé le Vice-ministre de la culture, des sports et du tourisme, des fonctionnaires des ministères concernés, les autorités locales, des représentants du site du patrimoine mondial de la vallée de l'Orkhon, des entités engagées dans l'artisanat et des organisations non gouvernementales.

La Commission nationale s'est associée à l'École des relations internationales et de l'administration publique (School of International Relations and Public Administration) de l'université d'état mongole pour mener une conférence internationale sur le thème « Études sur la paix au 21^e siècle ». Un projet de sensibilisation à la Convention internationale contre le dopage dans le sport a également reçu le soutien de l'UNESCO.

Enfin, la Commission nationale a organisé une série d'événements pour célébrer plusieurs journées internationales, dont la Journée Mondiale de la Poésie et la Journée mondiale de la liberté de la presse, entre autres. Elle a diffusé et publié des informations par le biais des médias sur les activités de l'UNESCO et sa coopération avec la Mongolie.



Participants au séminaire sur la coopération pour un renforcement du travail en réseau et du partage d'informations sur le PCI en Asie du Nord-Est.

© Commission nationale de la Mongolie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale de Mongolie pour l'UNESCO a organisé un séminaire de trois jours sur la coopération pour le renforcement du travail en réseau et du partage d'informations sur le PCI en Asie du Nord-Est, en coopération avec le Ministère de la culture, des sports et du tourisme, le Bureau de l'UNESCO à Pékin et le Centre international d'information et de travail en réseau pour le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique. Le séminaire a eu lieu à Oulan-Bator (29 juin - 3 juillet) et a réuni des représentants de la région (Chine, République populaire démocratique de Corée, Japon, Mongolie et République de Corée) et les agences gouvernementales et communautés locales concernées en Mongolie.

Lors du séminaire, les participants ont pu prendre connaissance des normes et problèmes actuels liés à la documentation sur le patrimoine culturel immatériel (PCI), l'état actuel de la sauvegarde du PCI dans les pays du Nord-Est asiatique et les défis associés. Le séminaire s'est également intéressé aux moyens de construire un réseau de coopération plus efficace et d'assurer un meilleur partage des informations. Les participants ont plus particulièrement souligné la nécessité de créer un réseau régional pour l'échange et la diffusion de la documentation et des informations sur le PCI.

À la fin du séminaire, il a été convenu d'organiser une réunion sous-régionale annuelle pour les pays du Nord-Est asiatique afin de faciliter les échanges entre experts et de promouvoir l'organisation de festivals et de performances conjoints.

NAURU

Commission nationale de Nauru pour l'UNESCO

Présidente : Mme Charmaine Scotty, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Jerielyn Teleni

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la commission nationale de Nauru a collaboré avec l'UNESCO à la mise en œuvre d'activités afin de célébrer certaines journées internationales et d'autres fêtes de l'UNESCO. L'objectif de ces manifestations était de promouvoir et d'affirmer l'importance des langues maternelles, d'améliorer l'alphabétisation et de reconnaître le professionnalisme des enseignants, de promouvoir l'impact et l'importance de la radio et des médias et de mettre en lumière la diversité des groupes multiculturels de Nauru. Ces activités ont impliqué des écoles, des étudiants, des enseignants et la communauté au sens large, rassemblés autour de chars décorés, des jeux, des danses, des activités culinaires et des prix.

Les membres de la commission nationale ont aussi contribué à l'élaboration de comptes rendus et de rapports afin de veiller au respect des priorités de développement nationales et internationales. Des conseillers ont aidé les chefs de département à garantir que les informations fournies étaient exactes pour tous les documents, plus particulièrement pour le Rapport sur l'Éducation pour tous.



Pics rocheux dans la mer à Nauru.
© Sachiko Haraguchi

Certains membres de la commission nationale ont été invités à participer à des ateliers de développement, notamment sur le suivi et la mise à jour des données statistiques, l'éducation au changement climatique et le programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO, pour ne citer que quelques exemples.

Les projets mis en œuvre dans le cadre du Programme de participation 2012-2013 ont pris fin en mars 2014. Bien que les projets aient été approuvés tardivement en raison de problèmes techniques, les fonds et le soutien apportés aux gestionnaires de projets et aux facilitateurs ont été utilisés efficacement et ont permis la réalisation des objectifs et des résultats attendus. La commission nationale souhaite remercier le Comité intersectoriel de l'UNESCO pour l'examen et la validation de ces projets.

Cette année a été marquée par la célébration inaugurale du 70^e anniversaire de l'UNESCO en 2015. Tous les domaines de travail principaux de l'UNESCO ont été représentés et un stand d'information destiné au public a été mis en place à l'extérieur des bâtiments ministériels. Des tentes colorées ont été montées pour accueillir des projets, des textes de conventions, des pièces culturelles et immatérielles, des systèmes hydrauliques et solaires, des vidéos des célébrations de l'UNESCO, entre autres. Ces événements ont contribué de façon significative à promouvoir la visibilité de l'UNESCO et de ses programmes.

Une activité réussie

La Journée internationale de la langue maternelle a été célébrée pour la première fois à Nauru le 21 février 2014. L'occasion s'est avérée idéale pour promouvoir les programmes, en cours de développement, d'officialisation du nauruan comme langue officielle de communication et de normalisation du nauruan, tant à l'oral qu'à l'écrit.

La journée était dédiée au thème « Les langues locales pour une citoyenneté mondiale au travers de la science ». Les activités se sont articulées autour des diverses interactions de la biosphère, de la magie, des individus et de la création par le théâtre, la poésie, les chants et les chansons.

De nombreux étudiants, enseignants et chefs d'établissement étaient présents, tout comme le public en général et les membres de la commission nationale. Des visiteurs de la Mission mondiale de l'Église (Church World Mission) ont également pris part aux festivités et ont profité des rafraîchissements. Mme Louisa Waqa, première dame de Nauru, Mme Maria Gaiyabu, Secrétaire à l'éducation, Mme Clarissa Jeremiah, directrice des programmes d'enseignement, de l'évaluation, des statistiques et examens, et Mme Joan Moses, membre du Comité de nauruan, faisaient partie des invités.

Mme Teleni, Secrétaire générale de la commission nationale, a reconnu le soutien reçu pour l'amélioration du développement du nauruan. Elle a également remercié les facilitateurs pour leur travail et l'UNESCO pour son soutien financier.

NÉPAL

Commission nationale du Népal pour l'UNESCO

Présidente : Mme Chitra Lekha Yadav, Ministre de l'éducation

Secrétaire général : M. Bishwa Prakash Pandit

Site Internet : nncu.org.np

Compte rendu des activités de 2014

La commission nationale du Népal pour l'UNESCO a été créée en 1953 par le gouvernement du Népal conformément à la Charte des commissions nationales. Depuis sa création, elle sert d'intermédiaire entre l'UNESCO et le gouvernement népalais, qu'elle conseille sur les politiques relatives aux principaux domaines de compétence de l'UNESCO.

La commission nationale du Népal organise des débats sur les problèmes nationaux actuels, entreprend des recherches dans divers domaines et met en œuvre des projets sur l'éducation au développement durable (EDD), l'éducation au changement climatique, la promotion et la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel. À cette fin, elle travaille pour mobiliser la société civile, le monde universitaire, les clubs de l'UNESCO et les écoles du réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU).

En plus de ses fonctions habituelles, la commission nationale du Népal a organisé de nombreuses activités en 2014. Le projet « Planification de services d'éducation efficaces dans le futur état fédéral » a été l'une de ses activités essentielles. Il a été mis en œuvre en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Katmandou. Son objectif principal était d'encourager

un dialogue constructif et une planification des services d'éducation au sein du processus de développement de la nouvelle constitution. Le projet visait plus particulièrement à offrir des services d'éducation inclusifs et de qualité au sein de la future structure fédérale. Après avoir consulté les parties prenantes et tenu compte de leurs commentaires, un projet de rapport préliminaire a été rédigé et soumis à l'Assemblée constituante. Le rapport devrait constituer une référence essentielle pour l'encadrement de l'éducation au sein de la nouvelle Constitution.

Le projet « Initiatives locales pour l'éducation au changement climatique (ICCE local) » a été une autre activité essentielle de la commission. Il s'agit d'une initiative d'éducation formelle et non formelle mise en œuvre par la commission nationale du Népal, avec le soutien financier de la commission nationale de la Corée et du gouvernement népalais. Des microprojets liés à l'EDD sur les questions de l'éducation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, les écoles écologiques et les environnements pédagogiques ont été mis en œuvre par 56 écoles communautaires dans différentes régions du pays. De même, 11 centres d'apprentissage communautaires (CLC) ont lancé des microprojets locaux sur la création de foyers et de communautés locales écologiques, propres, sûrs et durables. Pour ces projets, l'accent a été mis sur un coût très faible, voire nul. Ils devaient promouvoir des connaissances et savoir-faire indigènes en mobilisant des ressources et une implication locales. Par ailleurs, ils devaient aussi faire en sorte que les parties prenantes soient propriétaires. Ces projets, par leurs premiers résultats, constituent des exemples forts de développement local durable et donnent des preuves tangibles de transformation sociale.



Le don de plante, une activité essentielle de la campagne « Communauté écologique et propre » lancée par les écoles du projet ICCE local.

© Commission nationale du Népal pour l'UNESCO

Une activité réussie

L'école primaire nationale du Népal est l'une des écoles du projet ICCE local. Elle est située au cœur de Nepalganj, une municipalité sous-métropolitaine du centre-ouest du Népal. Étant donné le manque d'espace adapté dans l'école pour développer un jardin et des plantations, un projet a été créé pour lancer des campagnes intitulées « Communauté écologique et propre », mobilisant les membres des communautés locales, la société civile, les enseignants et les clubs d'élèves.

L'école a tout d'abord mis en place un réseau de communication en contactant les écoles voisines et la communauté pour leur demander de se joindre à la campagne. Elle a ensuite organisé un programme d'orientation et de sensibilisation destiné aux parties prenantes concernées dans les écoles et les communautés. Ils ont ensemble entrepris des micro-activités conjointes autour du concept de « communauté écologique et propre », notamment une activité d'échange et de don de jeunes plants. Cette activité a été menée en particulier par les élèves des écoles voisines et leurs parents. Elle s'est avérée un moyen exemplaire de sensibiliser les populations locales à l'importance de préserver leur environnement et a permis de renforcer leurs sentiments de propriété vis-à-vis de leur communauté.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Commission nationale de la Nouvelle-Zélande pour l'UNESCO

Président : M. Ian McKinnon

Secrétaire générale : Mme Elizabeth Rose

Site Internet : www.unesco.org.nz

Compte rendu des activités de 2014

Cette année, les six membres de la commission nationale de la Nouvelle-Zélande pour l'UNESCO ont été nommés. La commission a réorienté son programme de travail et a révisé ses priorités conformément aux nouveaux objectifs stratégiques de l'UNESCO adoptés lors de la 37^e Conférence générale.

La commission nationale a lancé un nouveau processus de financement semestriel afin d'identifier de nouveaux partenaires et projets soutenant les priorités stratégiques révisées. Douze projets ont été approuvés, pour des montants de 1 000 USD à 25 000 USD. Chaque projet est basé en Nouvelle-Zélande et soutient le mandat de l'UNESCO en Nouvelle-Zélande et dans le Pacifique.

En matière d'éducation, le réseau du système des écoles associées (réSEAU) de Nouvelle-Zélande compte aujourd'hui 21 institutions, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur, avec le nouvel objectif d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM). Le coordinateur gère le réseau au travers de deux groupes, l'un sur l'île du Nord et l'autre sur l'île du Sud. Les membres créent ensemble des ressources afin de soutenir l'intégration de l'ECM dans les programmes d'enseignement néo-zélandais. Quatre élèves et un enseignant de l'établissement d'enseignement secondaire pour filles d'Auckland ont représenté le réSEAU de Nouvelle-Zélande

lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable, à Okayama, Japon (4-8 novembre).

La bourse d'études Beeby 2014 a été lancée en octobre, en partenariat avec le Conseil néo-zélandais pour la recherche en éducation (New Zealand Council for Educational Research - NZCER). La bourse d'études, nommée en hommage à l'ancien Sous-Directeur général de l'UNESCO, Clarence Beeby, récompense la création de ressources éducatives basées sur un programme de recherche en éducation innovant conçu pour améliorer les pratiques d'enseignement en classe et l'apprentissage des élèves.

La commission nationale continue de soutenir le programme Mémoire du monde de Nouvelle-Zélande. En 2014, le Comité de Nouvelle-Zélande a ajouté trois inscriptions à son registre, ce qui porte à 14 le nombre d'éléments du patrimoine documentaire conservés pour leur importance historique, esthétique ou communautaire.

La commission nationale est un membre actif du Comité national pour l'Année internationale de la lumière 2015. Le comité est constitué de membres issus de la communauté scientifique et d'éducateurs en science, qui travaillent pour promouvoir l'engagement de la Nouvelle-Zélande dans cette année internationale, et plus particulièrement les activités officielles, l'identification des opportunités de parrainage et la gestion de la page Web nationale.

En 2014, la commission nationale a activement contribué à la promotion du *Rapport mondial sur les sciences sociales - Changements environnementaux mondiaux* auprès des acteurs concernés en Nouvelle-Zélande. La commission a organisé une cérémonie de lancement et des conférences, ainsi qu'une discussion sur Internet afin de débattre de la réponse de la Nouvelle-Zélande aux principales conclusions du rapport.



Des participants au Forum-UNESCO des jeunes : Au-delà des catastrophes écoutent les présentations.
© Commission nationale de Nouvelle-Zélande pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le *Guide Au-delà des catastrophes* est un instrument pratique encourageant les jeunes à susciter le changement au sein de leur communauté afin d'améliorer la résilience aux catastrophes. Le guide s'appuie sur les enseignements du « Forum international UNESCO des jeunes : Au-delà des catastrophes (LBD) » qui s'est tenu à Christchurch, en Nouvelle-Zélande (décembre 2011). Le forum LBD, organisé en partenariat avec le bureau de l'UNESCO à Bangkok, a réuni 100 jeunes de 19 pays d'Asie-Pacifique et les a encouragés à engager des changements positifs au sein de leurs communautés, par la création et la mise en œuvre de plans d'action.

Le guide, élaboré avec le soutien et en collaboration avec l'Unité régionale pour les sciences sociales et humaines en Asie et dans le Pacifique du Bureau de l'UNESCO à Bangkok, sera présenté lors de la Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention des catastrophes (CMPC) à Sendai (Japon - mars 2015) par Jason Pemberton, son auteur et conseiller spécial pour la jeunesse de la commission nationale. L'implication des jeunes lors de la CMPC se fonde en partie sur le modèle LBD. Elle sera menée par une équipe d'élèves des précédents forums LBD nommée « Les jeunes au-delà des catastrophes » (Youth Beyond Disasters).

OUBÉKISTAN

Commission nationale de l'Ouzbékistan pour l'UNESCO

Président : M. Adkham Ikramov, Vice-Premier ministre

Secrétaire général : M. Alisher Ikramov

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la commission nationale de l'Ouzbékistan pour l'UNESCO a organisé des conférences, des réunions et des symposiums nationaux et régionaux dans les principaux domaines de compétence de l'Organisation.

En matière d'information et de communication, la commission nationale a organisé le « Symposium d'Asie centrale sur les TIC dans l'éducation » (27-29 mai, Tashkent). Il a été coordonné en partenariat avec les ministères compétents d'Ouzbékistan et en coopération avec les bureaux de l'UNESCO à Bangkok et Tashkent, l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE) de Moscou et le Service d'information et de recherche en éducation de la République de Corée (KERIS). Le symposium, sur le thème « Inclure les technologies, renforcer les capacités des enseignants », a permis aux décideurs de l'éducation, aux fonctionnaires, aux acteurs du secteur et à des partenaires de développement d'échanger sur les difficultés et les enjeux rencontrés par les pays d'Asie centrale lors de l'intégration des TIC dans les systèmes éducatifs, et plus particulièrement lors de la création d'un environnement permettant aux enseignants d'utiliser les TIC.

En matière de culture, la commission nationale a organisé la « Cinquième réunion du réseau sous-régional d'Asie centrale

sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel » (11-13 septembre, Tashkent). La réunion a été organisée en coopération avec le Centre international d'information et de travail en réseau sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique (ICHCAP), les bureaux de l'UNESCO à Almaty et Tashkent, l'Institut international d'études sur l'Asie centrale (IIEAC), le ministère de la Culture et des Sports d'Ouzbékistan et l'Académie des sciences d'Ouzbékistan. Elle a réuni des fonctionnaires, des universitaires et des porteurs du PCI des États parties à la Convention de 2003, notamment du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Mongolie, de la République de Corée, du Tadjikistan, du Turkménistan et d'Ouzbékistan.

Un symposium international sur le thème « Sauvegarde de la valeur créative du PCI en Asie centrale : traditions orales et épopées » a été organisé dans le cadre de la réunion. Les discussions se sont concentrées sur l'évaluation des projets de coopération et les participants ont adopté les recommandations quant à une future collaboration avec l'ICHCAP.

En matière d'éducation, la commission nationale a organisé la conférence nationale « Éducation des adultes en Ouzbékistan : réformes et perspectives » à Tashkent (24-25 septembre). Elle visait à poursuivre CONFITEA VI et a été organisée en étroite collaboration avec DVV International (Association allemande d'éducation pour les adultes), le bureau de l'UNESCO à Tashkent, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (Hambourg), le Ministère de l'enseignement supérieur et spécialisé d'Ouzbékistan, des organisations non gouvernementales engagées dans l'éducation, l'Institut EFTP de formation des enseignants et la Bibliothèque nationale de Navoi de l'Ouzbékistan.



Sessions de formation sur la création d'entreprise destinées aux femmes.
© Commission nationale de l'Ouzbékistan pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la commission nationale d'Ouzbékistan a mis en œuvre le projet « Parvenir à l'émancipation des femmes au travers de programmes de formation à l'entrepreneuriat » (juin-novembre) avec le soutien de la commission nationale de Corée, dans le cadre du projet Bridge de renforcement des capacités de l'UNESCO.

L'objectif du projet était de parvenir à l'émancipation économique des femmes vulnérables des zones rurales éloignées des régions de Tashkent et de Syr-Daria, en Ouzbékistan. À cette fin, l'une des plus importantes organisations non gouvernementales du pays, le Comité des femmes d'Ouzbékistan, a été choisie comme partenaire et bénéficiaire nationale. Le projet a permis de mettre en place des programmes d'éducation pour les adultes adaptés aux besoins des populations vulnérables. Trois sessions de formation dédiées à la création d'entreprise ont été organisées pour 90 femmes et jeunes filles sans emploi.

PAKISTAN

Commission nationale du Pakistan pour l'UNESCO

Président : M. Muhammad Baligh ur Rehman, Ministre d'état à l'éducation

Secrétaire général : M. Muhammad Taimur Khan

Site Internet : www.pncugovpk.com

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la commission nationale du Pakistan pour l'UNESCO a entrepris des activités aux niveaux national et international dans le cadre de son mandat. Elle a également informé les ministères fédéraux et provinciaux compétents, le secteur privé et les organisations de la société civile sur les objectifs, les programmes et les activités de l'UNESCO et de l'ISESCO.

La visite de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, au Pakistan (5-7 février) a été un des moments clés des activités de la commission nationale du Pakistan. Cette dernière était chargée de coordonner les activités de la Directrice générale lors de sa visite. Elle a recommandé que la plus haute distinction civile de l'État, le Hilali-Pakistan, soit remise à Mme Bokova en reconnaissance de son généreux soutien au pays dans divers domaines. Le président du Pakistan lui a remis cette récompense lors d'une cérémonie spéciale, à Islamabad.

Lors de son séjour de deux jours au Pakistan, la Directrice générale a signé deux accords. Le premier a mis en place une chaire UNESCO à l'institut COMSATS des technologies de l'information d'Islamabad sur les systèmes de connaissance

pour la gestion intégrée des ressources en eau. Le second accord, cosigné par le ministre d'état à l'Éducation, a établi le fonds en dépôt Malala. Cette initiative vise à soutenir un meilleur accès, des environnements pédagogiques sûrs et de meilleure qualité pour les filles vivant dans les zones reculées du Pakistan. La commission nationale a joué un rôle clé pour mobiliser le soutien du gouvernement au fonds Malala, qui promeut le droit à l'éducation des filles dans le monde entier.

En 2014, la commission nationale a également travaillé avec le gouvernement pour promouvoir le concept d'éducation au développement durable (EDD), en se concentrant sur la participation du Pakistan à la Conférence internationale sur l'EDD à Aichi-Nagoya, Japon (10-12 novembre). La Conférence a permis d'exposer les bonnes pratiques et d'apprendre des expériences au niveau mondial.

Par ailleurs, la commission nationale a collaboré avec le Département de météorologie du Pakistan et la Commission de recherche sur l'espace et la haute atmosphère (SUPARCO) pour mettre en œuvre le projet de gestion des inondations, en coopération avec le Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM) au Japon, institut de catégorie II de l'UNESCO.

Enfin, suite à la recommandation de la commission nationale et à la validation du ministère de l'Éducation fédérale et de la formation professionnelle, la bourse d'études 2014 cofinancée par l'UNESCO et la Pologne a été décernée à des étudiants pakistanais ayant mené des recherches approfondies en matière de génie logiciel et de forage.



La Directrice générale de l'UNESCO et le Ministre d'état à l'éducation cosignant un accord afin d'établir le fonds en dépôt Malala.

© Commission nationale du Pakistan pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la commission nationale du Pakistan pour l'UNESCO, en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Islamabad, a organisé un événement caritatif dans une école en plein air dirigée par un enseignant bénévole. Environ 260 élèves étudient aujourd'hui dans cette école d'Islamabad qui existe depuis 28 ans. L'école propose trois services : des cours l'après-midi et le soir pour les jeunes enfants des rues et l'enseignement à domicile pour les jeunes femmes. L'objectif de cette école est d'offrir un accès à l'éducation aux enfants défavorisés. De nombreux diplômés reviennent ensuite enseigner dans l'école.

Lors de la manifestation, le directeur du bureau de l'UNESCO a organisé des jeux sur le thème de la prévention des catastrophes, tandis que le Secrétaire général de la commission nationale distribuait des supports pédagogiques aux élèves, dont des livres d'images.

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Commission nationale de Corée pour l'UNESCO

Président : M. Woo-yea Hwang, Ministre de l'éducation

Secrétaire général : M. Dong-seok Min

Site Internet : www.eng.unesco.or.kr

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la commission nationale de Corée pour l'UNESCO a fêté son 60^e anniversaire. À cette occasion, une cérémonie a été organisée en présence de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, et au cours de laquelle le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a fait part de ses félicitations par message vidéo.

Au cours de cette année, la commission nationale de Corée a mis en avant dans ses activités la vision « Construire la paix avec le peuple de Corée, partager des rêves avec le monde grâce à l'éducation ». Dans le cadre de cette vision, la commission nationale a lancé un projet de développement de partenariats afin d'étendre les activités de l'UNESCO grâce à des financements.

Le « Projet Bridge Afrique » (Bridge Africa Project) a été l'une des activités essentielles de la commission nationale. Il vise à améliorer la qualité de l'éducation et à contribuer à la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous de l'UNESCO. La commission nationale de Corée a travaillé avec six commissions nationales d'Afrique subsaharienne à la création de 16 centres pédagogiques communautaires afin d'offrir une alphabétisation de base et fonctionnelle. Elle a également contribué à renforcer les capacités des commissions nationales et des organisations de la société civile locale et a entrepris de créer des partenariats mutuels.

Le Projet Bridge Afrique est également conçu pour mobiliser des ressources et des compétences afin d'atteindre les objectifs de l'éducation au développement durable (EDD). Deux projets éducatifs en cours, le « Projet Sejong » et le « Projet RICE » ont été révisés en 2014 pour lutter plus efficacement contre les problèmes majeurs que sont l'analphabétisme et le changement climatique.

En 2014, la commission nationale de Corée a collaboré avec d'autres commissions nationales au travers du projet ICoN (Increasing Capacities of National Commissions - Renforcement des capacités des commissions nationales). Dans le cadre de ce projet, la commission nationale de Corée a travaillé avec les commissions nationales de quatre pays afin d'organiser des projets conjoints de promotion des industries créatives (Bangladesh), de la diversité culturelle (Kazakhstan), de l'égalité entre hommes et femmes (Laos) et de l'émancipation des femmes (Ouzbékistan).

Dans un effort continu de soutien aux pays en développement dans le domaine de la culture, la commission nationale de Corée a aussi accueilli un « Atelier de formation Mémoire du monde en Asie 2014 » au Kirghizistan, ainsi qu'un atelier de préparation des dossiers de candidature pour la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au Bangladesh. Ces deux activités ont fourni des conseils pratiques aux États membres sur la mise en œuvre de ces programmes de l'UNESCO.

La commission nationale de Corée mène actuellement un projet de recherche afin d'analyser les impacts sociaux, culturels et économiques des activités de l'UNESCO en République de Corée au cours des 60 dernières années. L'étude, intitulée « Valeurs et impacts des activités de l'UNESCO en Corée », est constituée d'évaluations quantitatives et qualitatives. La commission nationale prévoit de la traduire en anglais en 2015 et de transmettre ses résultats aux autres commissions nationales.



Participants à l'atelier de formation à la création de sites Web, coorganisé par les commissions nationales de Corée et de la Jamaïque.

© Commission nationale de Corée pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2013, la commission nationale de Corée a lancé un projet de développement de sites Web afin d'encourager les commissions nationales à partager des informations et des expériences. Le projet a permis d'aider les autres commissions nationales à créer leurs sites Web et à renforcer leurs capacités de gestion de leur activité en ligne.

En 2014, pour célébrer l'Année internationale des petits États insulaires en développement, la commission nationale de Corée a lancé ce projet dans la région des Caraïbes. Les commissions nationales d'Aruba, de Curaçao, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et de Sint Maarten y ont participé. À partir du mois d'avril, la commission nationale de Corée a envoyé des guides détaillés afin d'aider les participants à organiser la structure de leur site Web et à publier des contenus en ligne. Les commissions nationales ont créé les contenus et les sites Web ont été lancés en août.

La commission nationale de Corée et la commission nationale de Jamaïque ont ensuite organisé ensemble un atelier de formation à Kingston (2-4 septembre) pour apprendre aux administrateurs des sites Web des commissions nationales à gérer leurs sites et à publier des contenus multimédia. L'atelier, qui a accueilli de nombreux participants, a été une réussite : tous les administrateurs de site Web sont aujourd'hui capables de gérer et de maintenir leurs sites.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

Commission nationale du Laos pour l'UNESCO

Président : M. Phankham Viphavanh, Vice-Premier ministre et Ministre de l'éducation et des sports

Secrétaire général : M. Somboun Masouvanh

Site Internet : www.moe.gov.la

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale du Laos pour l'UNESCO a mis en œuvre une série d'ateliers sur l'éducation au développement durable (EDD), l'éducation à la réduction des risques liés aux catastrophes (DRR ED) et l'éducation au changement climatique, avec le soutien technique de l'Initiative régionale asiatique pour l'éducation au changement climatique (Asian Regional Initiative for Climate Change Education - projet RICE).

Les ateliers ont réuni 84 directeurs d'établissement et enseignants d'écoles primaires et secondaires autour de la sensibilisation aux concepts d'EDD et de DRR. Parallèlement, des ateliers ont été organisés pour 33 écoles du réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), dont des écoles sélectionnées pour leurs bonnes pratiques dans le cadre du projet RICE, pour promouvoir une adaptation locale au changement climatique.

La Commission nationale a également organisé des ateliers d'orientation du réSEAU sur l'EDD et le DRR pour 96 participants, dont des représentants des Services provinciaux de l'enseignement et du sport, des coordinateurs du réSEAU, des directeurs d'établissement et des enseignants dans les écoles du réSEAU à Vientiane et dans les provinces. Ces ateliers visaient

à échanger des informations et des expériences afin d'aider les participants à mieux transmettre les concepts d'EDD et de DRR aux collègues et élèves de leurs écoles et aux populations des communautés locales en général.

Durant l'année, la Commission nationale du Laos a également entrepris un projet conjoint de renforcement des capacités avec la Commission nationale de Corée afin de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes au sein des écoles du réSEAU de la République démocratique populaire Lao. Le projet a réuni 64 participants des écoles du réSEAU. Ils ont étudié l'importance de l'égalité entre femmes et hommes et ont souligné la nécessité d'assurer une représentation et une implication équitables des femmes au sein des activités scolaires.

Les participants ont également pris connaissance des politiques gouvernementales nationales en faveur de l'égalité et ont discuté des décrets et réglementations relatifs au genre. Ces informations constituent une ressource importante lors de la transmission des concepts d'égalité entre hommes et femmes aux autres enseignants et aux élèves, plus particulièrement quant au rôle de l'égalité entre hommes et femmes dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des niveaux de vie.

Les résultats de la série d'ateliers mise en œuvre par la Commission nationale sont globalement positifs. Ils ont en effet permis d'enrichir les connaissances des participants en matière d'EDD, de DRR, de changement climatique et d'égalité entre hommes et femmes. Les directeurs d'établissement et enseignants qui y ont pris part se sentent plus à l'aise pour diffuser ces informations auprès de leurs élèves et promouvoir le concept d'égalité entre les sexes dans leurs écoles et leurs communautés.



Réunion de consultation des parties prenantes pour le suivi du Plan d'action national sur l'EPDD.

© Commission nationale Lao pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, l'Initiative régionale asiatique pour l'éducation au changement climatique (projet RICE) a reconnu deux écoles du réSEAU et l'Institut des nouveaux matériaux et de l'énergie renouvelable (Renewable Energy and New Materials Institute - REMI), supervisé par la Commission nationale du Laos, pour leurs bonnes pratiques.

Les projets du réSEAU mis en œuvre par l'École pour les orphelins et l'établissement d'enseignement secondaire Pasathipatay de la province de Luang Prabang ont été conçus pour garantir un environnement scolaire propre et écologique. Ils se sont concentrés sur l'enlèvement des déchets, la suppression des émissions de carbone, la plantation de légumes et de champignons biologiques, l'amélioration du sol à l'aide d'un fertilisant biologique élaboré par les élèves et la génération de revenus grâce au recyclage.

L'institut des nouveaux matériaux et de l'énergie renouvelable permet à la communauté locale d'explorer les ressources en énergie renouvelable et les technologies appropriées pour améliorer leurs conditions de vie par l'utilisation de ressources naturelles durables. L'institut s'attache à mieux faire connaître les énergies renouvelables et les technologies appropriées pour améliorer la protection socio-économique et environnementale. Il soutient également l'étude, l'enseignement et l'apprentissage des technologies renouvelables par les élèves et professeurs du primaire et du secondaire.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

Commission nationale de la République populaire démocratique de Corée pour l'UNESCO

Président : M. Pak Myong Guk, Vice-Ministre des affaires étrangères

Secrétaire général : M. Han Tae Song

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale de la République populaire démocratique de Corée pour l'UNESCO a fêté son 40e anniversaire en tant que membre de l'UNESCO.

Concernant l'éducation, la Commission nationale a concentré ses efforts sur l'élaboration du compte rendu national décrivant la situation actuelle du pays en matière d'Éducation pour tous (EPT). Ce compte rendu donne une liste complète des politiques gouvernementales d'éducation, décrit le système éducatif national, ainsi que les avancées du nouveau système éducatif universel obligatoire de 12 ans.

En matière de sciences naturelles, la Commission nationale a préparé et envoyé un dossier de candidature au programme du Conseil international de coordination du programme sur

l'Homme et la biosphère (MAB) pour le mont Chilbo et ses environs. La candidature était constituée d'un plan détaillé et d'un compte rendu d'inspection du site (voir ci-dessous).

En matière de culture, la Commission nationale, en coopération avec l'Autorité nationale de sauvegarde du patrimoine culturel, a préparé un dossier de candidature pour l'ajout des chansons traditionnelles « Arirang » en République populaire démocratique de Corée à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. La Commission a présenté le dossier pour examen lors de la 9e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI), à Paris (24-28 novembre). Suite à l'examen de la candidature, le Comité a validé l'inscription des chansons « Arirang » sur la liste représentative comme témoignage de la longue histoire et de la richesse de cette tradition culturelle.

La Commission nationale a également invité le personnel du Bureau de l'UNESCO à Pékin à se rendre en République populaire démocratique de Corée afin de parler des questions de l'information et de la communication. Cette rencontre a donné lieu à plusieurs projets en lien avec la création d'une bibliothèque digitale à la Grande maison des études du peuple à Pyongyang.



Présentation du certificat qui établit le mont Chilbo comme réserve de biosphère et inauguration de la plaque officielle.

© Commission nationale de la République populaire démocratique de Corée pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale de la République populaire démocratique de Corée a travaillé en étroite collaboration avec le Comité national MAB afin de préparer le document de candidature pour le mont Chilbo. Le processus a nécessité une enquête détaillée et une évaluation complète de la biodiversité sur le site.

La procédure de candidature a également donné lieu à une étroite coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Pékin, qui a fourni un soutien inestimable lors de l'élaboration du dossier.

Le mont Chilbo a finalement été reconnu « réserve de biosphère » et ajouté au Réseau mondial des réserves de biosphère lors de la 26e session du Conseil international de coordination du programme MAB, qui s'est déroulée à Jönköping, en Suède (10-13 juin).

Le mont Chilbo est la quatrième zone naturelle de la République populaire démocratique de Corée à rejoindre le Réseau mondial des réserves de biosphère, suivant le mont Paektu en 1989, le mont Kuwol en 2004 et le mont Myohyang en 2009.

SINGAPOUR

Commission nationale de Singapour pour l'UNESCO

Président : M. Lawrence Wong, Ministre de la Culture, des Communautés et de la Jeunesse, vice-ministre de la Communication et de l'Information

Secrétaire générale : Mme Rosa Daniel

Site Internet : www.unesco.sg

Compte rendu des activités de 2014

Cette année a été productive pour la commission nationale de Singapour pour l'UNESCO, qui a continué à défendre le mandat de l'UNESCO au travers de différents programmes.

En mai, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, s'est rendue à Singapour et a rencontré le Premier ministre, M. Lee Hsien Loong. Ils ont parlé d'éducation, de patrimoine et de la coopération entre l'ASEAN et l'UNESCO. Lors de sa visite, la Directrice générale a présidé à une table ronde du Forum des maires du World Cities Summit sur l'importance du patrimoine culturel, des industries créatives et des « villes apprenantes » pour garantir la qualité de vie en milieu urbain.

Singapour a participé à la 38^e session du Comité du patrimoine mondial à Doha (15-25 juin). Lors d'une cérémonie à laquelle Mme Irina Bokova, Mme Sheikha Al Mayassa, présidente de la 38^e session du Comité du patrimoine mondial et M. Lawrence Wong, président de la commission nationale de Singapour ont participé, une nouvelle espèce d'orchidée a été nommée *Dendrobium UNESCO* en l'honneur de l'Organisation.

En juillet, la commission nationale de Singapour a participé à la première réunion interrégionale des commissions nationales pour l'UNESCO à Astana, Kazakhstan (22-24 juillet) et a fait

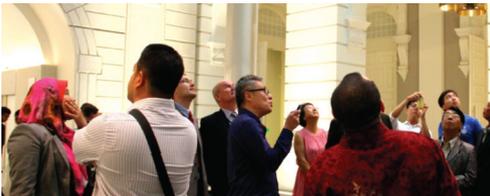
partie du comité chargé de la révision des « Directives pour les relations et la coopération entre les bureaux hors siège de l'UNESCO et les commissions nationales pour l'UNESCO ».

Lors du World Cities Summit 2014 (1^{er}-4 juin), Singapour a organisé un débat sur les enjeux de la sauvegarde du patrimoine et les solutions durables envisageables, en présence d'experts techniques du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). En septembre, le Conseil national du patrimoine de Singapour, en collaboration avec l'ASEAN, a pu réunir plus de 150 experts régionaux et internationaux pour la conférence « L'avenir de la conservation ». Elle a donné lieu à des discussions productives sur les problèmes liés à la conservation du patrimoine.

En matière d'éducation, les représentants de Singapour ont participé à des conférences auxquelles ils ont été invités par le bureau de l'UNESCO à Bangkok, parmi lesquelles le Symposium d'Asie centrale sur les TIC dans l'éducation, à Tashkent, en Ouzbékistan (27-29 mai), la Conférence d'Asie-Pacifique sur l'éducation, à Bangkok (6-8 août) et la 17^e Conférence du programme UNESCO-Asie Pacifique d'innovation éducative pour le développement international, à Bangkok (29-31 octobre). Les représentants de Singapour ont donné plusieurs conférences sur différents thèmes, de l'éducation des enseignants au 21^e siècle à l'évolution professionnelle des enseignants en sport à Singapour.

Afin de sensibiliser les jeunes au patrimoine, à la paix et au dialogue interculturel, le ministère de l'Éducation de Singapour a intégré des documents de l'UNESCO dans les livres scolaires. Singapour a également intégré le réseau du système des écoles associées (réSEAU) en 2014.

Enfin, dans le domaine des sciences naturelles, la commission nationale a présenté deux éminentes candidates pour la bourse d'études nationale L'Oréal « Pour les Femmes et la Science » 2014.



Les délégués de la conférence « L'avenir de la conservation » lors d'une visite d'un des monuments nationaux les plus emblématiques de Singapour, le théâtre-salle de concert Victoria, qui a récemment été rénové.

© Commission nationale de Singapour pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, le Conseil national du patrimoine de Singapour a organisé une conférence sur le thème « L'avenir de la conservation » (10-11 septembre) en collaboration avec l'ASEAN et le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), et avec le soutien de la commission nationale de Singapour.

Plus de 150 experts régionaux et internationaux y ont participé et ont discuté des questions essentielles de la conservation du patrimoine, notamment de l'authenticité, de la durabilité et de l'utilisation de la technologie. Les États membres des pays de l'ASEAN ont été invités à partager des études de cas sur la conservation de sites ou de monuments dans leur pays, ce qui a conduit à un riche échange de bonnes pratiques. La conférence a également fourni aux participants un moyen de partager leur expertise et de participer à des débats sur l'importance de la conservation du patrimoine dans un contexte de développement durable.

SRI LANKA

© Commission nationale du Sri Lanka pour l'UNESCO

Président : M. Akila Viraj Kariyawasam, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Dhammika Wijayasinghe

Site Internet : http://sri_lanka.comnat.unesco.org

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la commission nationale du Sri Lanka pour l'UNESCO a entrepris de nombreuses activités au Sri Lanka dans ses différents domaines de compétences. La commission nationale a également permis à plusieurs fonctionnaires gouvernementaux de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication de participer à des séminaires de formation internationaux et de profiter de bourses d'études.

En matière d'éducation, la commission nationale du Sri Lanka, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, a organisé le lancement national du *Rapport de suivi sur l'Éducation pour tous 2013–2014* sur le thème « Enseignement et apprentissage : obtenir la qualité pour tous ».

Dans ce contexte, la commission nationale a inauguré la bourse d'études Lee Young-ae pour permettre aux élèves de familles défavorisées de suivre des cours de niveau supérieur dans le domaine des technologies. La commission a également relancé la bourse d'études de l'UNESCO pour favoriser l'éducation des élèves handicapés ou déplacés.



Réunion de consultation des parties prenantes pour le suivi du Plan d'action national sur l'EPDD.

© Commission nationale du Sri Lanka pour l'UNESCO

La commission nationale du Sri Lanka a par ailleurs signé un accord avec le ministère de l'Éducation et l'UNESCO pour mettre en place le Centre sud-asiatique pour le perfectionnement des enseignants - Centre de catégorie II (South Asian Centre for Teacher Development) à Meepe, au Sri Lanka, sous l'égide de l'Institut national de l'éducation.

Dans le domaine des sciences naturelles, la commission nationale du Sri Lanka a organisé divers projets, dont des ateliers de sensibilisation à la gestion des risques de catastrophe, destinés aux étudiants, et des activités de promotion de la gestion intégrée des ressources en eau auprès de communautés agricoles. Elle a aussi collaboré avec la commission nationale de la Corée pour mettre en œuvre le Projet Bridge d'éducation au changement climatique (Bridge Climate Change Education Project) qui organise des projets communautaires sur l'éducation et les actions face au changement climatique en Asie.

Dans le secteur de la culture, la commission nationale a participé à un « Atelier de formation sur la conservation et la restauration du patrimoine culturel en Asie-Pacifique 2014 », à Nara, au Japon (2 septembre - 3 octobre), au « Cours avancé sur les techniques de conservation et de restauration de l'architecture traditionnelle en Asie-Pacifique 2014 », à Suzhou, en Chine (24 octobre - 2 novembre) et à la « Conférence d'Asie-Pacifique sur le patrimoine culturel sous-marin » à Honolulu, état d'Hawaï, aux États-Unis (12-16 mai).

La commission a également distribué le *Kit d'éducation des jeunes au patrimoine mondial* dans les écoles.

Une activité réussie

En janvier 2012, le président du Sri Lanka, M. Mahinda Rajapaksha, a lancé un Plan d'action national sur l'éducation à la paix et au développement durable (EPDD) en présence de différentes parties prenantes, avec un projet cadre de mise en œuvre de l'EPDD au Sri Lanka.

L'éducation à la paix et au développement durable ne se limite pas aux écoles, universités et lieux d'éducation sociale, comme les centres communautaires. Elle inclut aussi les gouvernements locaux, les communautés locales, les entreprises privées et publiques et les médias de masse, qui doivent intégrer l'EPDD dans leurs programmes et actions afin de bâtir un avenir durable.

En 2014, la commission nationale du Sri Lanka, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, a organisé une réunion de consultation nationale afin de surveiller la mise en œuvre du Plan d'action national sur l'EPDD et une série d'ateliers pour former les enseignants dans les provinces. Ces activités avaient pour objectif principal d'accélérer la mise en œuvre, d'identifier les principales difficultés et les stratégies de mise en œuvre correspondantes. La réunion a aussi permis d'envisager la création de comités nationaux chargés de créer et de mettre en place des mécanismes de surveillance afin de suivre les progrès réalisés.

TADJIKISTAN

Commission nationale du Tadjikistan pour l'UNESCO

Président : M. Shamsiddin Orumbekzoda, Ministre de la Culture

Secrétaire général : M. Sarvar Bakhti

Site Internet : www.unesco.tj

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, le ministre des Affaires étrangères de la République du Tadjikistan a rencontré la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, lors de la 69^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York (26 septembre). Ils ont convenu de poursuivre et de renforcer la coopération entre le Tadjikistan et l'UNESCO en matière d'éducation, de sciences et de culture. À cet égard, ils ont tous deux souligné la nécessité d'une coopération bilatérale plus étroite afin de renforcer les capacités de la commission nationale du Tadjikistan pour l'UNESCO.

Au cours de l'année, la commission nationale a aidé les spécialistes du ministère de la Culture de la République du Tadjikistan à préparer la candidature du « Chakan », qui a été soumise au Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La commission nationale a également déposé une candidature pour l'ancienne cité de Hulbuk, qui fait partie du patrimoine des Routes de la soie, auprès du Comité intergouvernemental pour la protection du patrimoine culturel et naturel mondial pour 2015.

Dans le cadre du Programme de participation 2014-2015, des ministères et d'autres organisations compétentes ont présenté

16 projets à la commission nationale du Tadjikistan pour l'UNESCO. Après un examen minutieux, huit projets conformes aux exigences de l'UNESCO ont été sélectionnés, puis soumis au Programme de participation.

La République du Tadjikistan est partie à plusieurs conventions de l'UNESCO. Elle est le seul pays d'Asie centrale à avoir ratifié la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. En 2014, pour la première fois, la commission nationale du Tadjikistan pour l'UNESCO a soumis son rapport périodique quadriennal au Secrétariat de la Convention de 2005.

Dans le cadre du projet de l'UNESCO « Renforcement des capacités nationales pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) dans les pays d'Asie centrale », la commission nationale a organisé une semaine de formation à Douchanbé, Tadjikistan (12-18 mai). L'objectif principal de cette formation était de transmettre et de consolider les compétences nécessaires à l'identification et à l'inventaire du PCI.

Enfin, en 2014, sur proposition de la République du Tadjikistan, l'UNESCO a célébré le 600^e anniversaire du grand poète, universitaire et penseur tadjik-persan, Mavlono Abdurrahman Jami. En accord avec cette décision, le Tadjikistan a proclamé 2014 « Année en l'honneur de Mavlono Jami ». À l'occasion de ce 600^e anniversaire, une cérémonie commémorative a eu lieu dans la grande salle du Théâtre académique d'opéra et de ballet tadjik de Sadriddin Ayni, en présence du président Emomali Rahmon, de représentants des ministères et organismes compétents, de scientifiques, d'artistes et d'intellectuels.



Équipe de la commission nationale pour l'UNESCO.
© Parviz Najmidinov

Une activité réussie

En 2011, le Centre international d'information et de travail en réseau sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique (ICHCAP) a signé un accord avec le ministère de la Culture de la République du Tadjikistan pour le projet « Faciliter le processus d'inventaire du PCI et utiliser les outils en ligne pour la sauvegarde du PCI en Asie centrale » au Tadjikistan. La phase de mise en œuvre de ce projet a duré de 2011 à 2014.

En novembre 2014, le projet s'est terminé avec succès et a été approuvé par le gouvernement de la République du Tadjikistan. La liste de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la République du Tadjikistan est désormais disponible sur les sites Web de la commission nationale du Tadjikistan pour l'UNESCO et du ministère de la Culture de la République du Tadjikistan.

THAÏLANDE

Commission nationale de Thaïlande pour l'UNESCO

Président : M. Narong Pipatanasai, Ministre de l'éducation

Secrétaire général : M. Kamon Siriban

Site Internet : www.bic.moe.go.th

Compte rendu des activités de 2014

Depuis sa création en 1949, la commission nationale de Thaïlande a suivi et soutenu la mission de l'UNESCO d'inscrire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes. Elle a travaillé avec l'Organisation à la mise en œuvre de programmes sur l'éducation, les sciences naturelles, les sciences humaines et sociales, la culture, l'information et la communication afin de réaliser les objectifs de développement nationaux et internationaux.

En 2014, la commission nationale de Thaïlande pour l'UNESCO a préparé le Rapport sur l'EPT 2015 afin d'évaluer les progrès de la Thaïlande en ce qui concerne la réalisation des six objectifs de l'éducation pour tous. Le rapport reflète le rôle actif et permanent du ministère de l'Éducation thaïlandais pour aligner le niveau des élèves sur les normes internationales, notamment en sciences, mathématiques, technologie, langues étrangères et analyse critique. Des réformes visant les enseignants et l'enseignement ont été entreprises afin de garantir que le personnel éducatif et les programmes correspondent mieux aux besoins du pays. Dans le même temps, le pays a renforcé ses efforts pour inculquer les « 12 valeurs essentielles du peuple thaïlandais » aux apprenants, des valeurs qui aident les Thaïlandais à vivre ensemble en paix et en harmonie.

Au cours de l'année, la commission nationale de Thaïlande pour l'UNESCO a coopéré avec des partenaires internationaux pour

définir le futur programme global, par le biais de la promotion d'un développement durable et pacifique. L'organisation de la Conférence régionale sur l'éducation pour la région Asie-Pacifique, à Bangkok (6-8 août), a constitué l'un des moments forts de 2014. La déclaration de Bangkok en est le résultat. Elle guidera et encadrera le secteur de l'éducation dans la région pour les quinze prochaines années et constituera l'une des principales contributions régionales au Forum mondial sur l'éducation, en République de Corée en 2015.

En 2014, la commission nationale de Thaïlande a travaillé en étroite collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Bangkok pour accueillir conjointement plusieurs conférences régionales en Thaïlande, dont la 17^e Conférence internationale du programme UNESCO-Asie Pacifique d'innovation éducative pour le développement international (APEID), à Bangkok (29-31 octobre). Cet événement a réuni des décideurs, des éducateurs, des universitaires, des chercheurs, et surtout des enseignants, afin de parler des approches possibles pour perfectionner le personnel éducatif. La commission nationale thaïlandaise a également accueilli une « Réunion d'experts sur le développement d'appareils et de contenus : l'alphabétisation mobile pour l'enseignement à domicile », à Bangkok (29 août), qui a mis en lumière l'engagement de la Thaïlande pour la promotion d'une éducation de qualité, équitable et inclusive et de l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

La célébration de la Journée mondiale des enseignants a constitué un autre événement important en 2014. Elle a permis aux délégués de Thaïlande et d'autres pays d'Asie du Sud-Est de se réunir et d'échanger leurs points de vue, plus particulièrement sur les moyens disponibles pour développer pleinement le potentiel des enseignants et les aider à améliorer leurs méthodes d'enseignement.



Renforcement de l'EDD au travers du réSEAU.
© Commission nationale de Thaïlande pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la commission nationale de Thaïlande a collaboré avec le réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) pour développer et partager des bonnes pratiques et des méthodes éducatives avec les écoles, enseignants et élèves, en vue d'encourager et de mettre en œuvre des activités de promotion de l'éducation au développement durable (EDD). La commission nationale a lancé un projet intitulé « Renforcement de l'EDD au travers du réSEAU » ayant pour but de renforcer l'apprentissage collaboratif dans les écoles du réSEAU. Le thème du riz a permis d'illustrer le concept d'EDD.

Dans le cadre de ce projet, la commission nationale de Thaïlande a organisé des camps scolaires dans l'école Jirasart Wittthaya d'Ayutthaya et le collège Princess Chulabhorn de Trang. Ces camps se sont articulés autour d'activités de promotion de l'EDD, à l'intention des élèves. Ils ont également mis en avant les modes de vie thaïlandais en faisant appel à la sagesse locale en matière de développement durable et de la philosophie de l'« économie autosuffisante ».

TIMOR-LESTE

Commission nationale du Timor-Leste pour l'UNESCO

Président : M. Bendito dos Santos Freitas, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Angelina Sarmento

Site Internet : www.unesco.org.tl

Compte rendu des activités de 2014

La commission nationale du Timor-Leste pour l'UNESCO a été créée en 2009. Étant une institution récente, la commission nationale travaille à la mise en œuvre de programmes dans le respect du mandat et des objectifs généraux de l'UNESCO.

La commission nationale du Timor-Leste a mené plusieurs activités en 2014 pour célébrer les Journées internationales de l'ONU, notamment la Journée internationale de la langue maternelle, la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement et le 70^e anniversaire de l'UNESCO.

Au début de l'année 2014, la commission nationale a organisé son atelier de Planification stratégique pour une période de quatre ans (2014-2017), en présence du précédent président, des membres actuels du comité et du personnel de la commission. Le Document de planification stratégique a été présenté lors d'une réunion de coordination organisée par le bureau régional de l'UNESCO à Jakarta en coopération avec le ministère de l'Éducation, à laquelle ont assisté des directeurs éducatifs, des directeurs gouvernementaux et d'autres organisations partenaires.

Au Timor-Leste, pays sortant d'un conflit, l'éducation est une question fondamentale. En 2011, un programme intitulé « Une éducation multilingue basée sur la langue maternelle

(MTB-MLE) » a été présenté et mis en œuvre dans trois districts du pays. Étant donné les débats nationaux provoqués par le programme MTB-MLE, un événement de promotion annuel a été prévu. Il doit agir comme un mécanisme efficace de promotion dans les districts, l'objectif étant de sensibiliser les principales parties prenantes à l'importance d'améliorer la qualité de l'éducation par le biais de ce programme.

La commission nationale a mené cet événement de promotion annuel dans un district situé à la frontière avec l'Indonésie (16 mai). La manifestation visait à informer la communauté de l'importance du programme MTB-MLE, principalement en encourageant les élèves et les enseignants à utiliser leurs propres langues au cours du processus d'enseignement et d'apprentissage, ainsi qu'à améliorer la visibilité de l'UNESCO et de la commission nationale à travers le pays. Elle a réuni plus de 200 participants, dont des partenaires d'éducation, des organisations religieuses, des autorités locales, des étudiants et des enseignants, ainsi que d'autres organisations de la société civile. Parallèlement à cette manifestation, l'équipe dédiée aux sciences de la commission nationale (SESIM) a organisé une exposition scientifique ludique sur le thème de la physique et des mathématiques, présentant de nouvelles approches pédagogiques interactives aux élèves.

La commission nationale a participé à plusieurs événements internationaux de l'UNESCO au cours de l'année, dont le 5^e séminaire sur l'enseignement des sciences à l'école, organisé à Paris par la fondation « La main à la pâte » sur le thème « Perfectionnement professionnel des enseignants en sciences » (2-7 juin). Elle a également participé à la Conférence sur l'éducation préscolaire en langue maternelle, en Malaisie (27-29 juillet) et à la première réunion interrégionale des commissions nationales pour l'UNESCO, à Astana, au Kazakhstan (22-24 juillet).



Le Vice-ministre de l'Éducation, le directeur national pour l'éducation de base et un représentant du bureau de l'UNESCO à Jakarta présentent les kits de sciences pour les écoles.

© Commission nationale du Timor-Leste pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le nouveau décret-loi de la commission nationale a été élaboré en coopération avec le département juridique du ministère des Affaires étrangères. Le décret-loi a été approuvé en juin 2014, en même temps que le nouveau programme d'enseignement adopté par le ministère de l'Éducation. La présentation devant le Conseil des ministres a été le point d'orgue de ce processus. La commission nationale a donc désormais le statut officiel d'organisation semi-gouvernementale.

En 2014, le Ministère de l'éducation a demandé à l'équipe des sciences de la commission nationale de réexaminer le programme en sciences et en mathématiques dans l'enseignement secondaire, afin de mettre en œuvre un programme d'enseignement révisé dans l'ensemble du Timor-Leste. Le soutien de la commission nationale a été essentiel pour atteindre le principal objectif du ministère : développer un programme d'enseignement national à la fois indigène et conforme aux normes internationales.

VIET NAM

Commission nationale du Viet Nam pour l'UNESCO

Président : M. Le Hoai Trung, Vice-ministre des affaires étrangères

Secrétaire général : M. Pham Sanh Chau

Compte rendu des activités de 2014

Les représentants de la commission nationale du Viet Nam pour l'UNESCO ont participé à la 38^e session du Comité du patrimoine mondial, à Doha (15-25 juin). En tant que membre du Comité du patrimoine mondial et aux côtés d'autres États parties à la Convention, la commission nationale a activement étudié les 36 dossiers du patrimoine mondial et en a débattu avant de les approuver. Elle a également évalué l'état de conservation de plus de 100 sites du patrimoine culturel et naturel mondial, sur les 981 existants, ainsi que des sites du patrimoine mondial en péril. Elle a aussi demandé officiellement aux États parties de promouvoir la protection et la préservation de la valeur universelle exceptionnelle de ces sites. Au cours de la réunion, le Viet Nam s'est engagé à verser 60 000 USD au Fonds du patrimoine mondial de l'UNESCO afin de soutenir les activités liées à la protection des sites du patrimoine mondial.

La commission nationale du Viet Nam a collaboré avec l'Académie de science et de technologie du Viet Nam et la Commission océanographique intergouvernementale (COI-UNESCO) afin d'organiser le 9^e séminaire COI / WESTPAC

intitulé « Un océan sain pour la prospérité du Pacifique occidental : enjeux scientifiques et solutions ». Il a rassemblé plus de 520 scientifiques, responsables et militants dans le domaine de la recherche océanographique venus de 21 pays et 50 jeunes scientifiques ont reçu un soutien financier afin de pouvoir assister à l'événement. Le séminaire a évalué les découvertes océanographiques de ces 25 dernières années. Il a aussi permis d'échanger des connaissances et de faciliter la coopération afin de mettre en place une gestion plus efficace et de meilleurs processus de développement des politiques.

Au cours de l'année, la commission nationale du Viet Nam pour le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) a évalué et consolidé sa structure. L'objectif était de renforcer son système de gestion et d'améliorer la coordination entre les différents ministères, gouvernements locaux et institutions. La commission nationale a également poursuivi la mise à jour des réglementations opérationnelles publiées par le Comité national du Viet Nam pour le programme Mémoire du monde (MDM) et le renforcement du mécanisme de validation des candidatures MDM.

Enfin, la commission nationale, en coopération avec les gouvernements locaux, a soumis des dossiers de candidature à l'UNESCO pour la Liste du patrimoine mondial (Complexe paysager de Tràng An), le Registre Mémoire du monde (Tablettes de bois de la dynastie Nguyen 1802-1945) et la Liste du patrimoine culturel immatériel (Chants populaires Ví et Giặm de Nghệ Tĩnh).



Une activité réussie

En 2014, le géoparc du plateau karstique de Đồng Văn a été accepté comme membre du réseau mondial des géoparcs. C'est un grand honneur pour le Viet Nam et pour la province de Hà Giang, où se situe le géoparc. La province est responsable de la conservation et de la promotion actives de la valeur et du patrimoine de ce géoparc.

La reconnaissance du plateau de Đồng Văn comme géoparc mondial a entraîné une augmentation du nombre de visiteurs à Hà Giang, ce qui a largement bénéficié à la population locale. Par ailleurs, l'ensemble de la population locale du village et des écoles a été sensibilisée à la richesse du site et à la nécessité de le protéger.

Partage d'idées entre les gestionnaires locaux du site et les experts internationaux en conservation de sites.

© Commission nationale du Viet Nam pour l'UNESCO



Le quatrième festival international des cultures traditionnelles et de l'artisanat Ethno Raduga ('Ethno Arc-en-ciel') qui a eu lieu à Kalouga, la Fédération de Russie. Avec le soutien du bureau de l'UNESCO à Moscou, le Festival a contribué à la préservation, la relance et la popularisation des arts et des métiers folkloriques oubliés.

© UNESCO / Y. Plakhutina



**Europe et
Amérique
du Nord**

ALBANIE • ALLEMAGNE • ANDORRE •
ARMENIE • AUTRICHE • AZERBAIJAN •
BELGIQUE • BOSNIE HERZEGOVINE •
BULGARIE • CANADA • CHYPRE •
CROATIE • DANEMARK • ESPAGNE •
ESTONIE • ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE •
EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE
MACÉDOINE • FÉDÉRATION DE
RUSSIE • FINLAND • FRANCE •
GEORGIE • GRÈCE • HONGRIE •
ISLANDE • LETTONIE • LITUANIE •
MONACO • NORVÈGE • PAYS-BAS •
POLOGNE • PORTUGAL • RÉPUBLIQUE
TCHÈQUE • ROUMANIE • ROYAUME-
UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET
D'IRLANDE DU NORD • SERBIE •
SLOVAQUIE • SLOVENIE • SUÈDE •
SUISSE • TURQUIE

ALBANIE

Commission nationale albanaise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Lindita Nikolla, Ministre de l'éducation et des sports

Secrétaire général : M. Virgijil Muçi

Site Web : www.unesco.al

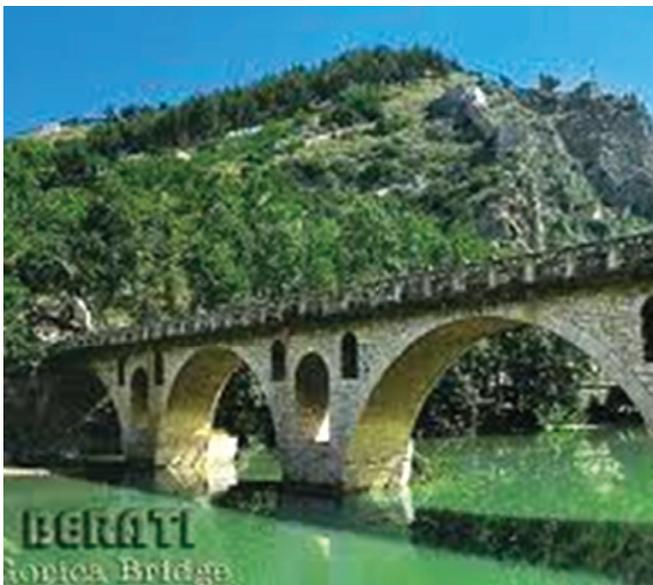
Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale albanaise pour l'UNESCO est un organisme intergouvernemental dépendant du Ministère des affaires étrangères. En 2014, la Commission nationale a fait de la coopération régionale l'une de ses principales priorités, en particulier celle avec la Commission nationale pour l'UNESCO de l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Commission nationale hellénique. La Commission a activement pris part au Programme de participation de l'exercice 2014-2015 et a présenté deux projets dans le cadre du Fonds international pour la diversité culturelle.

En mars, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a effectué sa première visite officielle en Albanie (28-30 mars) depuis son investiture en tant que directrice de l'Organisation en 2009. Au cours de son séjour, Mme Bokova a rencontré les plus hauts responsables de l'État albanais (voir ci-dessous).

Dans le cadre de la Journée mondiale du livre (23 avril), l'Académie des sciences a organisé, en coopération avec la Commission nationale albanaise, une réunion sur le thème « Les livres ne sont pas insensibles à un monde en mutation ». Des universitaires, des écrivains, des traducteurs et des éditeurs, entre autres, ont participé à des activités organisées par la Bibliothèque nationale d'Albanie et la Faculté de langue et de littérature de l'Université de Tirana.

Au terme d'un long processus, le Conseil international de coordination (CIC) du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO a approuvé la nomination de la réserve de biosphère transfrontalière d'Ohrid-Prespa dans la ville de Korçë, en Albanie. La nouvelle réserve a été inaugurée lors de la 26e session du CIC à Jönköping, en Suède (11 juin). Elle comprend 446 244,52 hectares de territoires albanais et macédonien des bassins versants des sous-bassins d'Ohrid et de Prespa. La réserve compte également 454 000 habitants vivant dans 23 villages et municipalités côté albanais et six municipalités côté macédonien. L'ensemble de la zone présente une riche biodiversité et abrite des espèces rares et menacées. La réserve de biosphère transfrontalière d'Ohrid-Prespa sera gérée par le Comité de gestion du bassin versant d'Ohrid, une institution créée par un accord bilatéral signé en 2004 et ratifié par les parlements des deux pays riverains.



La ville de Berat, dont le centre historique fait partie du patrimoine culturel de l'humanité

© Commission nationale albanaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

Lors de sa visite officielle en Albanie, le 29 mars 2014, la Directrice générale, Mme Irina Bokova, a été invitée à visiter la ville de Berat, dont le centre historique fait partie du patrimoine culturel de l'humanité. Pendant sa visite, Mme Bokova a participé à la 3^e édition de la manifestation « Les ponts des Balkans parlent », qui permet aux participants issus de divers pays de la région des Balkans de souligner l'importance de la culture en tant qu'outil dynamique de collaboration et d'innovation pour le développement économique, la cohésion sociale et la paix. Ces manifestations utilisent les ponts comme symboles puissants de communication et de compréhension mutuelle. Le symbole de cette édition était le pont de Gorica.

L'événement a été organisé en collaboration avec la Fondation Balkanika, la municipalité de Berat et d'autres partenaires régionaux. Dans le cadre de la manifestation « Les ponts des Balkans parlent », des tables rondes sur les champs d'action prioritaires de l'organisation, des représentations artistiques et culturelles et des lectures publiques ont été organisées. L'événement a donné l'occasion aux artistes, aux autorités nationales et locales, aux professionnels de la culture, aux partenaires privés et aux universités de la sous-région d'échanger leurs expériences sur les politiques, stratégies et pratiques culturelles qui favorisent le dialogue interculturel et stimulent la viabilité économique et sociale du secteur des activités culturelles.

ALLEMAGNE

Commission nationale allemande pour l'UNESCO

Présidente : Mme Verena Metze-Mangold

Secrétaire général : M. Roland Bernecker

Site Internet : www.unesco.de

Compte rendu des activités de 2014

La commission nationale allemande a organisé une conférence nationale en septembre 2014 pour célébrer la réussite de la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (EDD) en Allemagne. Plus de 500 participants venus de la communauté de l'EDD allemande ont assisté à la conférence et ont débattu des bonnes pratiques et des difficultés subsistantes. La conférence a adopté la déclaration de Bonn 2014, qui expose les priorités de mise en œuvre pour le Programme d'action mondial sur l'EDD.

En 2013, l'Allemagne est devenue un État partie à la Convention de 2003 de l'UNESCO. Par conséquent, la commission allemande a organisé le premier appel à propositions à l'échelle nationale, destiné plus particulièrement à tous les experts compétents et à la société civile, afin de dresser un inventaire national et de proposer des candidats pour la Liste de l'UNESCO. Un processus complet en plusieurs étapes, comprenant un nouveau comité d'experts au sein de la commission allemande, a permis de sélectionner l'inventaire et les candidats parmi plus de 100 propositions.

L'éducation inclusive, qui se fonde en particulier sur la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, est une priorité de la commission allemande. En

mars 2014, elle a organisé un sommet national afin de faire le bilan des réformes récemment entreprises en Allemagne et des enjeux à venir. Plus de 350 représentants du monde politique, de la société civile, du monde universitaire, du secteur privé, mais aussi des parents et des enseignants, se sont accordés sur les priorités de mise en œuvre de l'éducation inclusive en Allemagne.

La commission allemande pour l'UNESCO a également continué à entretenir et étendre ses partenariats de connaissance intensifs avec l'Afrique. Depuis 2012, le programme CONNEXIONS se fonde sur la Convention de 2005 de l'UNESCO pour valoriser la société civile et travailler sur des politiques culturelles coopératives en Afrique du Nord et dans le Machrek. À ce jour, plus de 1 000 participants se sont engagés, parmi lesquels des jeunes professionnels. Le programme de Formation des étudiants pour la promotion de l'entrepreneuriat (Student Training for Entrepreneurial Promotion - STEP) a déjà été implanté avec succès au Kenya, au Libéria et en Ouganda. Il a permis à plus de 1 000 étudiants à créer leur entreprise. Par ailleurs, en 2014, la commission allemande a organisé quatre ateliers pour les gestionnaires des réserves de biosphère africaines de l'UNESCO, dans le but de créer avec eux un guide de gestion.

En janvier, la commission allemande, en coopération avec le gouvernement allemand et l'UNESCO, a organisé la réunion inaugurale du nouveau Conseil scientifique consultatif (CSC) du Secrétariat général des Nations Unies, à Berlin. Le conseil se compose de 26 scientifiques internationalement reconnus. Ils ont déjà soumis trois rapports au Secrétariat général des Nations Unies, avec des recommandations en vue de renforcer le dialogue entre la science, les politiques et la société dans les domaines liés au développement durable.



Célébration des cinq ans du « kulturweit » en présence de M. Steinmeier, Ministre allemand des Affaires étrangères .

© Commission nationale allemande pour l'UNESCO

Une activité réussie

La commission allemande coordonne le service volontaire international « kulturweit », en coopération avec le Bureau fédéral des Affaires étrangères et d'autres partenaires du domaine des politiques culturelles à l'étranger. Le programme permet à des volontaires âgés de 18 et 26 ans de travailler pendant 6 ou 12 mois dans des institutions éducatives et culturelles allemandes à l'étranger et dans de nombreuses commissions nationales pour l'UNESCO. Depuis sa création en 2009, le « kulturweit » a largement contribué à améliorer la compréhension interculturelle et la coopération avec l'Afrique, l'Asie, l'Europe de l'Est et l'Amérique latine. Une fois revenus en Allemagne, de nombreux volontaires gardent des activités en lien avec la citoyenneté mondiale. Plus de 1 000 jeunes du « kulturweit » sont engagés dans le dialogue et les activités interculturels au sein de 20 groupes régionaux répartis sur l'ensemble du territoire. À ce jour, 1 900 jeunes ont été volontaires et on compte plus de 10 000 candidatures, ce qui prouve la pertinence d'un échange entre jeunes dans le monde internationalisé actuel.

En septembre 2014, le « kulturweit » a fêté ses cinq ans à Berlin, une date marquante dans l'histoire de cette initiative réussie. Lors de la cérémonie qui a réuni 300 invités, le ministre allemand des Affaires étrangères a souligné l'importance d'impliquer les jeunes dans la politique étrangère du pays. À cette occasion, des représentants du ministère, de la société civile, des experts et des anciens volontaires ont débattu des moyens d'améliorer encore le « kulturweit » et sa contribution à la citoyenneté mondiale des jeunes.

ANDORRE

Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO

Présidente: Mme. Elisenda Vives

Secrétaire général: M. Jean-Michel Armengol

Site Web : www.unesco.ad

Compte rendu des activités en 2014

Pendant l'année 2014, la Commission nationale andorrane pour l'UNESCO a poursuivi son travail dans le développement de ses projets annuels et en a organisé de nouveaux, en collaboration avec des institutions nationales et internationales.

Dans le domaine de l'éducation, la commission a contribué à l'organisation de plusieurs activités pour les écoles du pays dans le but de promouvoir l'art, la culture, la science et la francophonie, telles qu'un concours de collages sur des poésies de Jacques Prévert, dans le cadre de la Journée mondiale de la francophonie. En tant qu'activité dédiée à l'Année internationale de la cristallographie, la commission a aussi organisé une exposition itinérante pour plusieurs écoles.

Au niveau culturel, et en accord avec la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022), plusieurs événements ont permis de promouvoir la diversité et la paix par le biais du dialogue interculturel et de l'expression artistique. Pour cela, la commission a collaboré à la réalisation d'une vidéo recueillant toute la diversité culturelle et folklorique

de l'Andorre. Cependant, l'événement le plus important de l'année a été, sans aucun doute, la quatrième édition de l'Art Camp, une rencontre internationale d'artistes venus des cinq continents.

Dans le champ des sciences sociales et humaines, la commission a encouragé la participation des citoyens, spécialement les jeunes, à des projets tels que le programme Connecting Cultures, le Forum de la Jeunesse 2014 tenu à Paris, une journée d'activités solidaires et des séances de cuisine durable à l'aide de fours solaires.

En ce qui concerne l'équité des genres, la commission soutient le projet de prévention de la discrimination envers les femmes Estima'm bé, destiné principalement aux jeunes et qui inclut des activités de sensibilisation telles que des conférences ou des ateliers.

La Commission a aussi favorisé le développement dans le domaine des sciences naturelles grâce à des rencontres très enrichissantes. Afin de célébrer la Journée mondiale de l'arbre, lors de l'Art Camp 2014, les artistes ont pu peindre des arbres avec des enfants andorrans qui ont participé ensuite à une opération de reboisement organisée par la commission en collaboration avec le Département municipal de l'environnement.

Dans le cadre de la Journée mondiale de la montagne, la commission a eu l'honneur d'organiser une conférence de l'alpiniste suisse mondialement connu, Ueli Steck.



Art Camp 2014 a été l'événement le plus important organisé par la Commission nationale andorrane pour l'UNESCO pour promouvoir la diversité et la paix à travers le dialogue interculturel et l'expression artistique.

© Dorte Passer

Une activité réussie

Cette année a été mis en œuvre l'un des projets les plus importants de la Commission andorrane pour l'Unesco : Art Camp 2014.

Ce projet visant à promouvoir la paix et le dialogue interculturel à travers l'expression artistique a eu, comme dans chaque édition, un énorme succès. Depuis 2008, année de lancement du premier Art Camp en Andorre, cette rencontre internationale d'artistes venus des cinq continents est de plus en plus reconnue tant au niveau des institutions et des citoyens andorrans qu'au niveau international, spécialement dans le domaine artistique. Cette année, 30 artistes ont pu participer à cet événement. Chaque artiste a peint 3 tableaux, et parmi les 90 œuvres produites, 30 seront présentées dans les expositions itinérantes (nationales et internationales) qui auront lieu pendant l'année 2015. L'artiste de l'UNESCO pour la paix, Mme Hedva Ser, est la marraine du projet depuis 2012.

En tant qu'événement exceptionnel, lors de l'Art Camp 2014 (14-24 juillet) nous avons eu l'honneur d'accueillir la visite de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova. Pendant la soirée du 20 juillet 2014, la Directrice générale a visité les ateliers où les artistes ont pu travailler sur leur projet artistique (voir photo). Les artistes et la Directrice générale ont eu l'occasion d'échanger quelques mots sur l'art, leurs cultures et leur contribution à promotion de la paix.

ARMÉNIE

Commission nationale arménienne pour l'UNESCO

Président : M. Édouard Nalbandian, Ministre des affaires étrangères

Secrétaire général : M. Vahram Kazhoyan

Site Web : <http://www.unesco.am>

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale arménienne pour l'UNESCO a continué de participer activement aux programmes et initiatives de l'UNESCO et a travaillé à établir une collaboration étroite et efficace avec le Secrétariat de l'UNESCO en collaboration avec la Délégation permanente de l'Arménie auprès de l'UNESCO.

Au cours de l'année, la Commission a promu les relations entre l'UNESCO et les agences nationales, les institutions, les organisations, la société civile et les individus arméniens travaillant dans les domaines de compétence de l'UNESCO. La Commission a également contribué aux travaux normatifs de l'UNESCO en mobilisant l'aide et le soutien de communautés d'experts en Arménie.

En 2014, il a été décidé d'accroître les fonctions de la Commission afin d'établir une interaction plus étroite et plus efficace entre les parties prenantes et d'améliorer la productivité des actions dans les domaines de compétence de l'UNESCO. À cette fin, la Commission nationale a convoqué une réunion des ministères concernés (29 juillet) pour discuter d'amendements à la Charte d'origine. Le nouveau projet de Charte a été adopté et soumis au Bureau du Premier Ministre pour approbation.

La Commission attache une grande importance à son rôle dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des programmes

de l'UNESCO, en particulier le Programme de participation. En 2014, la Commission a examiné vingt et une propositions de projets reçues de différentes agences et organisations non gouvernementales (ONG) arméniennes, dont sept ont été sélectionnées et soumises à l'Organisation.

En 2014, l'Arménie a été élue vice-présidente du Comité intergouvernemental pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. L'Arménie a contribué activement aux travaux du Comité ainsi qu'au Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Au cours de l'année, la Commission nationale a promu activement les programmes de bourses de l'UNESCO. Un représentant de l'Arménie a reçu une bourse du Programme UNESCO-Israël (MASHAV) 2014 et s'est vu offrir la possibilité de participer au cours de formation international intitulé « Relever le défi de l'urbanisation ».

La Commission a également encouragé les institutions nationales et les individus à participer aux programmes de Prix UNESCO. En 2014, l'Organisation non gouvernementale arménienne « Pont d'espoir », qui se spécialise dans le soutien de l'éducation inclusive pour les enfants handicapés, a reçu le Prix UNESCO-Émir Jaber al-Ahmad al-Jaber al-Sabah.

La Commission nationale a également contribué aux efforts pour la sauvegarde, la préservation et la reconnaissance internationale du patrimoine culturel arménien. En 2014, le nombre de candidatures arméniennes sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité est passé à quatre avec l'inscription de l'élément « Le lavash : préparation, signification et aspect du pain traditionnel en tant qu'expression culturelle en Arménie ».



M. Édouard Nalbandian, Ministre des affaires étrangères de la République d'Arménie et Président de la Commission nationale arménienne pour l'UNESCO, discutant avec des collègues de l'adoption du projet de Charte révisée de la Commission nationale arménienne.

© M. Arthur Adamian, Ministère des affaires étrangères de la République d'Arménie

Une activité réussie

Au cours de l'année, la Commission a continué à mettre en œuvre le projet « Découvrir des pays et des cultures » conçu pour le Réseau arménien du système des écoles associées (réSEAU). Ce projet favorise le dialogue interculturel, le respect de la diversité culturelle et la tolérance. Lors des réunions de cette année, les élèves ont rencontré les ambassadeurs du Liban et de Suisse dans le but d'enrichir leurs connaissances sur les traditions culturelles de ces pays.

Au cours de l'année, la Commission nationale et la coordinatrice nationale du réSEAU ont également supervisé la mise en œuvre d'« Apprendre pour l'avenir », un projet pilote de l'Équipe spéciale autochtone internationale de l'UNESCO sur les TIC, en fournissant les indications et l'assistance technique nécessaires.

AUTRICHE

Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO

Présidente : Mme Eva Nowotny

Secrétaire générale : Mme Gabriele Eschig

Site Web : www.unesco.at

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO joue un rôle consultatif auprès des gouvernements d'Etat et fédéral autrichiens et des organisations non gouvernementales (ONG) en vue de la mise en œuvre des objectifs de l'UNESCO. Elle assure la liaison entre l'UNESCO et les institutions partenaires nationales et informe le public des objectifs et programmes de l'UNESCO.

Dans le domaine de la culture, la Commission nationale est responsable de la mise en œuvre de la Convention de 2003 en Autriche par sa mission d'inventorier le patrimoine culturel immatériel national. En 2014, onze traditions ont été inscrites avec succès sur l'inventaire national, qui compte au total soixante-dix-neuf éléments (voir ci-dessous).

De même, la commission a été nommée point de contact de la Convention de 2005 avec pour mission de coordonner le partage d'informations et la coopération entre toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales compétentes aux niveaux national et sous-national. En outre, la commission sert de forum de discussion sur des questions pertinentes relatives à la mise en œuvre de la Convention, telles que la facilitation de la mobilité des artistes et l'importance de la culture dans les accords commerciaux.

Dans le domaine du patrimoine mondial, la commission assume un rôle de soutien en organisant la réunion annuelle des neuf sites du patrimoine mondial autrichiens et en préparant l'atelier de suivi de la Recommandation de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique.

Dans le domaine de l'éducation, la Commission nationale coordonne le Réseau autrichien du système des écoles associées (réSEAU), qui a tenu un séminaire international d'enseignants destiné aux écoles autrichiennes, hongroises et slovaques du réSEAU. Outre la publication de la revue annuelle du réseau, la commission a publié une brochure sur l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) afin de sensibiliser les éducateurs. En outre, la commission a mis en œuvre avec succès la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (EDD) au niveau national et organisé un événement de clôture pour les parties prenantes.

Dans le domaine des sciences naturelles, les commissions autrichiennes, allemandes et slovènes ont organisé un atelier international sur la science de la durabilité en Europe centrale et orientale. Plus de quarante représentants de ministères, d'académies des sciences, d'universités et de commissions nationales ont participé à l'atelier pour discuter des opportunités potentielles offertes par la science de la durabilité dans la région. Toujours dans le domaine des sciences, l'année 2014 a vu la création de la Chaire UNESCO de recherche et de gestion intégrées des fleuves. Enfin, en collaboration avec l'Oréal-Autriche et l'Académie autrichienne des sciences, la commission a de nouveau décerné quatre bourses pour les femmes et la science.

Base de données du Registre national autrichien de la Mémoire du monde

© Commission autrichienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

En complément du Registre international de la Mémoire du monde et conformément aux principes directeurs pour la sauvegarde du patrimoine documentaire, l'Autriche a mis en place un registre national de la Mémoire du monde comprenant des documents revêtant une grande importance pour le pays. Le lancement officiel du Registre national autrichien de la Mémoire du monde a eu lieu aux Archives nationales autrichiennes avec une cérémonie de remise de certificats suivie d'une conférence de presse (21 octobre). Dix-neuf documents et recueils d'importance historique et culturelle pour l'Autriche ont été inscrits. Tant la réaction du public que celle des médias ont été très positives.

Le Comité national de la Mémoire du monde de la Commission autrichienne pour l'UNESCO est chargé de sélectionner les documents et recueils. Conformément à la procédure internationale et en alternance avec les candidatures internationales, le Registre national autrichien de la Mémoire du monde sera enrichi de nouvelles candidatures tous les deux ans.

La base de données du Registre national autrichien de la Mémoire du monde est disponible sur le site Web de la Commission nationale : <http://memory.unesco.at/>

AZERBAÏDJAN

Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO

Président : M. Elmar Mammadyarov, Ministre des affaires étrangères

Secrétaire générale : Mme Gunay Efendiyeva

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan a continué de promouvoir les idées et les objectifs de l'UNESCO dans le pays. La coopération existante a été renforcée par la signature d'un accord par la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, et le Ministre des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan en vue d'établir un programme destiné aux jeunes professionnels (24 janvier).

Un autre exemple de cette coopération a été la participation de la Directrice générale et du Vice-Premier ministre azerbaïdjanais à une cérémonie organisée au Siège de l'UNESCO marquant le 100^e anniversaire de la naissance du célèbre écrivain et dramaturge azerbaïdjanais Ilyas Efendiyev (19 mai).

Au cours de l'année, l'Azerbaïdjan a organisé une série d'événements soutenus par l'UNESCO, parmi lesquels le Forum mondial des jeunes scientifiques de Bakou (26-31 mai), le Forum humanitaire international de Bakou (2-3 octobre) et la première édition du Forum mondial sur les politiques de la jeunesse (28-30 octobre). Ces manifestations ont permis aux représentants de différents pays et organisations internationales de se rencontrer et de discuter des priorités clés de l'Organisation.

La Commission nationale a également organisé des événements en coopération avec des organismes publics, parmi lesquels la 12^e Conférence sur « Le rôle des institutions nationales des droits de l'homme dans la défense des droits des femmes » (18-20 juin), la quatrième Conférence internationale sur la culture du développement durable (8-9 juillet).

Les efforts de la Commission nationale dans le domaine de la culture ont été récompensés avec l'inscription de l'élément « L'art et le symbolisme traditionnels du kelaghayi, fabrication et port de foulards en soie pour les femmes » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO lors de la 9^e session du Comité du patrimoine culturel immatériel.

Dans le domaine des sciences naturelles, la Commission nationale a joué un rôle majeur de coordination dans la création d'une Chaire UNESCO de bioéthique à l'Université d'État de Bakou.

Enfin, la Commission nationale a coorganisé plusieurs manifestations mettant en relief le rôle de la tolérance dans l'élaboration des politiques en Azerbaïdjan. Deux conférences internationales, « L'histoire et le patrimoine culturel des groupes ethniques d'Albanie du Caucase dans le contexte des droits de l'homme » (10 juin 2014) et « Renforcer la tolérance religieuse : le modèle de l'Azerbaïdjan et les défis dans la région de l'OSCE et au-delà » (17-18 novembre), ont permis aux participants de discuter des questions du multiculturalisme et de la tolérance religieuse.



5^e Réunion des commissions et comités nationaux pour l'UNESCO des États membres de TURKSOY, Bakou.

© Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan et l'Organisation internationale de la culture turque (TURKSOY) ont organisé la 5^e Réunion des commissions et comités nationaux pour l'UNESCO des États membres de TURKSOY à Bakou (18-19 décembre). L'événement, consacré au 20^e anniversaire de la fondation de la Commission nationale, a rassemblé 65 représentants de différents pays venus discuter de la mise en œuvre des projets en cours.

Le Ministre des affaires étrangères azerbaïdjanais a présenté un historique des travaux de la Commission nationale et a mis en avant les activités de la Première Dame du pays, Mme Mehriban Aliyeva, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO. Le Secrétaire général de TURKSOY a ensuite présenté les plans futurs pour la protection des langues turques. La Secrétaire générale de la Commission nationale a souligné l'importance des activités conjointes entre les pays turcophones pour la promotion du patrimoine culturel.

Les participants ont pris part à des tables rondes sur le patrimoine culturel matériel et immatériel, l'éducation et le Programme Mémoire du monde et soumis leurs propositions respectives au cours de la cérémonie de clôture de la réunion.

BELGIQUE

Commission nationale flamande pour l'UNESCO

Président : M. Marc Vervenne

Secrétaire général : M. Tijs D'Hoest

Site Web : www.unesco.be

Compte rendu des activités en 2014

La Commission flamande pour l'UNESCO (Belgique) a entrepris un certain nombre d'activités en 2014, en commençant en janvier par une réunion bilatérale plénière de la commission avec la Commission nationale néerlandaise pour l'UNESCO. Cette coopération conjointe a abouti à la création de l'exposition « Culture under attack » (www.cultureunderattack.org), qui a été montée à La Haye et Leyde aux Pays-Bas et à Anvers et Bruges en Belgique.

En coopération avec le Bureau de liaison de l'UNESCO à Bruxelles et la Commission européenne, la Commission flamande pour l'UNESCO a organisé en avril un séminaire d'experts sur la numérisation de masse et le libre accès au patrimoine culturel.

En mai, la Commission nationale et le Gouvernement du Mozambique ont soutenu la publication d'un ouvrage intitulé *Malangatana* consacré au peintre et poète mozambicain Malangatana Valente Ngwenya (1936-2011), qui a œuvré à sensibiliser la population de son pays à la valeur de la culture.

En juin, la Commission nationale a coopéré avec le Gouvernement flamand en vue d'organiser un rassemblement de commémoration de la Grande Guerre à Bruges. Cet effort de coopération a également abouti à la publication de l'ouvrage *Le patrimoine culturel subaquatique de la Grande Guerre*. Au cours du même mois, la Commission a organisé une projection du film *La face cachée des 1 000 merveilles du monde*, de Stéphane Bentura, qui attire l'attention du public sur la politisation croissante de la Convention du patrimoine mondial.

En octobre, la Commission nationale a organisé, en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères flamand, une réunion approfondie avec l'ambassade de Colombie en Belgique (voir ci-dessous).

Au cours de l'année, la Commission nationale a également joué un rôle important dans la création de la Chaire UNESCO d'études du patrimoine crucial et de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La Commission a aussi activement invité les représentants de la jeunesse à participer à ses séances de réflexion et activités.

Enfin, la Commission nationale a débuté la révision de son nouveau programme de travail et d'action générale (2014-2016), rédigé une note à l'attention du Gouvernement flamand et commencé un projet de cartographie de tous les acteurs belges participant au travail de l'UNESCO. Ce dernier projet permettra à la Commission de mieux rationaliser ses propres efforts ainsi que ceux de ses partenaires belges (potentiels).



Échange de bonnes pratiques sur les procédures pour la nomination du patrimoine mondial entre la Belgique, la France, les Pays-Bas et la Colombie, à Bruxelles.

© Commission nationale flamande pour l'UNESCO (Belgique)

Une activité réussie

Un certain nombre de sites flamands font actuellement l'objet d'études de faisabilité en vue de présenter des candidatures d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. À la suite de la récente inscription du paysage culturel du café de la Colombie sur la Liste, des experts internationaux belges, français et néerlandais ont souhaité apprendre de l'expérience colombienne et partager leurs connaissances et bonnes pratiques. À cette fin, la Commission flamande pour l'UNESCO (Belgique) et le Ministère des affaires étrangères flamand ont organisé une réunion approfondie avec l'ambassade de Colombie en Belgique (30 septembre-2 octobre 2014).

Après une visite de terrain avec des experts colombiens sur le site paysager « de Hoge Kempen » en Flandre (30 septembre), un colloque international a été organisé pour étudier le dossier de candidature de la Colombie et la culture durable du café. La deuxième journée a également marqué l'inauguration officielle de l'exposition « Paysage culturel du café de la Colombie » en présence de plusieurs ambassadeurs latino-américains et de personnalités des secteurs universitaire, privé et public. Le dernier jour, la Flandre a présenté ses efforts dans le domaine de l'eau dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale scientifique flamand de l'UNESCO, où elle s'est concentrée sur l'élargissement de la portée de certains de ses projets en vue d'y inclure la Colombie.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Commission nationale de Bosnie-Herzégovine pour l'UNESCO

Président : M. Sredoje Nović, Ministre des affaires civiles

Secrétaire générale : Mme Biljana Čamur

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale de Bosnie-Herzégovine pour l'UNESCO a entrepris des activités, conformément à son statut et à la Charte des commissions nationales, en vue de promouvoir les programmes et objectifs de l'UNESCO. L'objectif de la Commission en 2014 a été la promotion de la coopération régionale à travers l'éducation, la science et la culture afin de renforcer le respect universel de la justice, de la primauté du droit, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

La Commission s'est efforcée de contribuer efficacement à la promotion des objectifs, programmes et activités de l'UNESCO en diffusant des informations aux ministères, organismes, institutions, organisations de la société civile et individus capables de renforcer la sensibilisation à l'importance de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information en Bosnie-Herzégovine. La Commission nationale publie et diffuse régulièrement ces informations sur son portail Web ainsi que des appels à candidature et renseignements sur les compétitions lancées par l'UNESCO.

Dans le domaine culturel, l'année 2014 a marqué le début des travaux de restauration du pont Mehmed Pacha Sokolović

de Višegrad, qui est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Le Gouvernement turc finance le projet à hauteur de 5 millions d'euros. La Commission nationale a également appuyé l'élaboration de la candidature d'inscription du karst dinarique sur la Liste du patrimoine mondial et contribué à la préparation d'une exposition conjointe des pays de l'ex-République fédérative socialiste de Yougoslavie au Centre mémorial d'Auschwitz-Birkenau.

En outre, la Commission nationale a participé à une réunion du Réseau des experts d'Europe du Sud-Est sur le patrimoine culturel immatériel à Limassol (Chypre), qui a contribué directement à l'élaboration par la Bosnie-Herzégovine de la candidature d'inscription de la gravure sur bois de Konjic sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Les membres de la Commission ont participé à plusieurs réunions régionales, notamment à une conférence à Belgrade (mars) qui visait à renforcer les capacités des commissions nationales pour l'UNESCO d'Europe du Sud-Est.

La Commission nationale a également renforcé la coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Sarajevo, comme l'a reflété la réponse rapide de ce dernier à une demande de fonds d'assistance d'urgence en vue de remédier aux conséquences d'inondations catastrophiques en mai. Cette intervention de l'UNESCO a grandement facilité la reconstruction d'écoles de Bosnie-Herzégovine qui avaient été endommagées lors des inondations.



« Gravure sur bois de Konjic » proposé pour l'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

© Commission nationale de Bosnie-Herzégovine pour l'UNESCO

Une activité réussie

Lors de la réunion du Conseil des ministres de la culture d'Europe du Sud-Est à Ohrid (juin), le président de la Commission nationale a officiellement soumis le dossier de candidature et le plan de gestion pour l'inscription des stećci sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le dossier de candidature est le fruit de cinq années de travail acharné d'une équipe d'experts des quatre pays concernés, à savoir la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Croatie et le Monténégro. Le processus a commencé à Sarajevo en novembre 2009 avec la signature d'une lettre d'intention par les ministres de la culture de la Bosnie-Herzégovine, de la Serbie, de la Croatie et du Monténégro.

La candidature comprend au total trente nécropoles de la région présentant des pierres tombales de type « stećak », dont vingt-deux nécropoles de Bosnie-Herzégovine, trois de Serbie, trois du Monténégro et deux de Croatie. Sur les 70 000 pierres tombales enregistrées, 60 000 se situent en Bosnie-Herzégovine.

BULGARIE

Commission nationale de la Bulgarie pour l'UNESCO

Présidente : Mme Katya Todorova, Vice-Ministre des affaires étrangères

Secrétaire générale : Mme Maria Donska

Site Web : www.unesco.bg.org

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale de la Bulgarie pour l'UNESCO joue un rôle d'organe consultatif de promotion de la mise en œuvre des programmes et initiatives de l'UNESCO en Bulgarie auprès du gouvernement et du secteur privé bulgares. Elle travaille en étroite collaboration avec les comités nationaux de l'UNESCO, y compris le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), le Programme hydrologique international (PHI) et le Programme Mémoire du monde, la Commission océanographique intergouvernementale (COI), l'ICOMOS et le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Europe du Sud-Est ainsi que les Chaires UNESCO, le Réseau du système des écoles associées et la Fondation Sozopol, une organisation non gouvernementale (ONG) travaillant en partenariat avec l'UNESCO.

En 2014, la Bulgarie a concentré ses efforts sur le domaine de la culture, ce qui a permis la mise en œuvre fructueuse de plusieurs grands projets. Le Ministère bulgare de la culture, en collaboration avec l'ICOMOS, a organisé le forum international « Étude, conservation et socialisation des biens culturels immobiliers : méthodes, technologies et matériaux »

avec la participation d'experts nationaux et internationaux ainsi que des autorités locales.

En avril, Sofia a accueilli une réunion du Groupe de travail informel du Comité subsidiaire à la Réunion des États parties à la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. Les participants ont élaboré le troisième projet d'Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention. L'événement était organisé par le Gouvernement bulgare avec le soutien de la Délégation permanente de la Bulgarie auprès de l'UNESCO.

En partenariat avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et le Bureau de l'UNESCO à Venise, la Commission a organisé l'atelier régional « Protection du patrimoine mondial : gestion des risques de catastrophes et de la planification du tourisme durable ». Cette rencontre a rassemblé les gestionnaires de sites du patrimoine mondial d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de Croatie, de Grèce, du Monténégro, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de Roumanie, de Serbie, de Slovénie et de Turquie.

Un autre événement important en 2014 a été le 3^e Forum international des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO sur le thème « Le rôle de la jeunesse dans la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel ». L'événement, coorganisé par le Comité de liaison ONG-UNESCO et la fondation bulgare Sozopol, a rassemblé plus de 80 participants venus du monde entier.



Des participants au projet ProKARSTerra Edu. Ce projet a été conçu pour intéresser les jeunes et leur donner l'envie d'étudier et d'entreprendre une carrière de recherche avec le karst.

© Commission nationale de la Bulgarie pour l'UNESCO

Une activité réussie

« ProKARSTerra Edu : intégration du concept de recherche de géosystème karstique et du concept éducatif d'apprentissage tout au long de la vie » est un projet conçu pour intéresser les jeunes et leur donner l'envie d'étudier et d'entreprendre une carrière de recherche avec le karst. Ses activités comprennent l'élaboration de ressources pédagogiques, l'édition de livres, l'organisation de séminaires éducatifs, la mise en place d'écoles d'été itinérantes, l'animation de débats publics et l'organisation de compétitions internationales.

Le projet a été mis en œuvre au cours de l'exercice 2013-2014 avec le soutien de l'UNESCO. Au terme du projet, deux étudiants ont commencé leurs thèses de doctorat sur les thèmes du karst et de l'éducation et un autre a soutenu avec succès une thèse de maîtrise sur le sujet.

Le projet est devenu un modèle durable de collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris la Commission nationale, qui ont tous uni leurs forces pour garantir la réalisation des objectifs du projet.

CANADA

Commission canadienne pour l'UNESCO

Présidente: Mme Christina Cameron

Secrétaire générale: Mme Louise Filiatrault

Website: www.unesco.ca

Compte rendu des activités en 2014

La Commission canadienne (CCUNESCO) relie les Canadiens et l'UNESCO. Elle souhaite ainsi contribuer à une société dans laquelle les Canadiens échangent des connaissances et apprennent les uns des autres, à l'échelle locale et mondiale, en vue de construire un avenir caractérisé par la paix, l'équité et la durabilité. Tel que stipulé dans son plan stratégique (2014-2021), la CCUNESCO favorise la réflexion collective, identifie les priorités et facilite l'action concertée dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information. Consciente que son mandat ne peut être accompli sans l'engagement de partenaires issus de multiples horizons, la CCUNESCO privilégie la coopération dans toutes ses activités.

La CCUNESCO relève du Conseil des arts du Canada. Ceci lui confère une indépendance qui la place dans une position avantageuse pour servir de pont entre la société civile et le gouvernement. Les différents ministères fédéraux canadiens font régulièrement appel à la CCUNESCO pour consulter la société civile sur la mise en œuvre des différentes conventions/

recommandations de l'UNESCO. En 2014, la commission a mené trois consultations. À titre d'exemple, le résultat de la consultation sur les mesures prises pour donner effet à la Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace (2003) a permis de démontrer que le Canada contribue significativement à la mise en œuvre de la recommandation à travers plusieurs lois, politiques et initiatives qui font la promotion de la diversité linguistique canadienne.

La CCUNESCO a exercé son leadership, grâce à son Président sortant, M. Axel Meisen, dans le développement de la proposition auprès de l'UNESCO et des autres commissions nationales pour la tenue de réunions interrégionales des commissions nationales.

L'année dernière fut également marquée par la visite de la Directrice générale, Mme Irina Bokova, à Toronto pour une conférence sur le thème *Safeguarding the Past, Shaping a Better Future : UNESCO Soft Power in the Digital Age*. La CCUNESCO a collaboré avec l'Université de Toronto pour la tenue de cet événement en lien avec le programme de la Mémoire du monde.

Enfin, la Commission nationale a collaboré étroitement avec le Gouvernement du Québec et l'Université Laval pour l'organisation de la 8^e session extraordinaire de la COMEST à Québec, en octobre 2014.



Kaitlyn Bluecoat prend une photo lors d'un séminaire de journalisme organisé à Kitchenukmaykoosib Inninuwug (KI), première nation de l'Ontario, en coopération avec l'Initiative pour le nord de l'Ontario.

© Kimberly Stinson

Une activité réussie

Les autochtones canadiens ne sont pas bien représentés dans les médias canadiens. Il est donc difficile pour eux de communiquer leurs préoccupations et de défendre leurs droits. Une nouvelle initiative de l'ONG canadienne Journalistes pour les droits humains (JDH), en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, s'emploie à donner aux jeunes autochtones les compétences journalistiques nécessaires pour raconter leurs histoires, interpréter l'actualité et mieux faire connaître les enjeux liés aux droits de la personne. Dans le cadre de l'Initiative du nord de l'Ontario, JDH forme des journalistes autochtones pour qu'ils puissent faire des reportages sur leurs collectivités à l'intention des médias traditionnels. L'organisme travaille depuis le début 2014 sur un projet visant à perfectionner vingt-quatre formateurs autochtones sur une période de trois ans afin qu'ils puissent ensuite former quelque six cents journalistes en utilisant la trousse sur les droits de la personne développée à partir de ressources de l'UNESCO.

Le projet souhaite permettre aux autochtones une meilleure représentation dans les médias canadiens, une compréhension accrue entre les Canadiens autochtones et non autochtones résultant d'une couverture médiatique plus étendue et améliorée et, enfin, une sensibilisation aux droits de la personne et aux questions contemporaines à cet égard.

CHYPRE

Commission nationale chypriote pour l'UNESCO

Présidente : Mme Loukia Loizou Hadjigavriel

Secrétaire général : M. Pavlos Paraskevas

Site Web : www.unesco.org.cy

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale chypriote a concentré ses efforts de promotion des objectifs et des priorités du programme de l'UNESCO sur l'établissement et le renforcement de partenariats avec d'autres acteurs gouvernementaux, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), les communautés locales et la société civile. La Commission a également travaillé à promouvoir la coopération entre les réseaux et les organismes nationaux et régionaux existants et émergents.

Dans le domaine de la culture, la Commission nationale a coordonné les activités liées au recensement, à la sauvegarde et à la transmission des éléments du patrimoine culturel immatériel, soutenu l'organisation d'expositions de promotion du patrimoine mondial, des sites archéologiques et du patrimoine culturel immatériel, et encouragé des experts et des représentants d'ONG à participer à des ateliers de renforcement des capacités organisés par les centres régionaux pour la protection du patrimoine culturel en Europe du Sud-Est.

La Commission nationale a également organisé la première Réunion de coordination pour la protection et la promotion de

la diète méditerranéenne (inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel) en avril. La réunion, financée par la Fondation A. G. Leventis et le Conseil communautaire d'Agros, visait à renforcer la coopération au niveau régional et a rassemblé des participants venus de Croatie, de Chypre, d'Espagne, de Grèce, d'Italie et du Portugal. En outre, la Commission a organisé la Réunion annuelle du Réseau des experts d'Europe du Sud-Est sur le patrimoine culturel immatériel (8 mai) sur le thème « Patrimoine culturel immatériel et éducation : expériences, bonnes pratiques et enseignements tirés ».

Pour la deuxième année consécutive, la Commission nationale a mis en œuvre le programme d'apprentissage « Étude de la dentelle Lefkaritika » dans le village de Lefkara en collaboration avec les autorités locales et l'association des brodeuses. La Commission a également célébré et promu l'œuvre du fameux poète chypriote Costas Montis en coopération avec la Fondation Costas Montis à l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance.

Enfin, en vue de promouvoir davantage les objectifs éducatifs de l'UNESCO, en particulier dans les domaines des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et du développement durable, la Commission nationale a poursuivi son étroite collaboration avec le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), le Projet environnemental en Méditerranée du Sud-Est (SEMEP) et les deux Chaires UNESCO des universités de Nicosie et de Chypre.



Séminaire organisé dans le cadre de la « UN sur CINQ », campagne contre la violence sexuelle à l'égard des enfants

© Chaire UNESCO, Université de Nicosie

Une activité réussie

Depuis 2013, la Commission nationale participe au Comité directeur pluripartite de promotion de la campagne du Conseil de l'Europe « UN sur CINQ » contre la violence sexuelle à l'égard des enfants. Dans ce cadre, la Commission a travaillé en étroite collaboration avec la Rapporteuse sur les enfants de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), la Commissaire aux droits de l'enfant et d'autres partenaires locaux à élaborer un plan d'action national en vue de promouvoir la ratification de la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (« Convention de Lanzarote ») et de doter les enfants, leurs familles et la société en général des connaissances et des outils nécessaires pour prévenir la violence sexuelle et y répondre.

La Chambre des représentants de la République de Chypre a ratifié à l'unanimité la Convention de Lanzarote (13 novembre 2014), marquant ainsi une étape importante dans les efforts actuellement déployés dans ce domaine.

Dans ce contexte, la Commission nationale chypriote pour l'UNESCO, en collaboration avec la Chaire UNESCO de l'Université de Nicosie, a organisé en novembre un séminaire de formation pour 200 enseignants sur le rôle des éducateurs dans la prévention de toutes sortes d'abus sexuels à l'égard des enfants et la manière d'y répondre..

CROATIE

Commission nationale croate pour l'UNESCO

Président : M. Vladimir Markovic

Secrétaire générale : Mme Rut Carek

Site Web : www.min-kulture.hr/unesco/

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale croate pour l'UNESCO a entrepris une série d'activités visant à promouvoir davantage les principaux objectifs et buts de l'Organisation.

Dans le domaine de la culture, la Croatie a collaboré avec les Commissions nationales de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro et de Serbie afin de finaliser la candidature conjointe d'inscription des pierres tombales stećci (stecak) sur la Liste du patrimoine mondial. Les pays ont travaillé ensemble pendant plus de quatre ans pour mettre au point le dossier de candidature et le plan de gestion.

La Commission nationale croate en coopération avec le Ministère de la culture a organisé la 5^e réunion du Groupe directeur international chargé de coordonner la mise en place d'un espace permanent d'exposition commun dans le pavillon rénové de l'ex-Yougoslavie du Musée national d'Auschwitz-Birkenau (Pologne). Les Commissions nationales de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, du Monténégro, d'ex-République yougoslave de Macédoine, de Serbie et de Slovénie ont participé à la réunion, qui a eu lieu à Zagreb (6-7 février) et a également rassemblé des représentants du Musée national

d'Auschwitz-Birkenau, du Musée du mémorial de l'Holocauste (États-Unis), de l'UNESCO, du Mémorial de la Shoah (France), de la Topographie de la Terreur (Allemagne) et du Fonds national pour les victimes du national-socialisme (Autriche).

Au cours de l'année, la Commission nationale croate a également travaillé avec des partenaires dans le domaine de l'archéologie subaquatique. Une réunion sur la mise en œuvre et la ratification de la Convention de 2001, organisée en collaboration avec le Siège de l'UNESCO, le Bureau de l'UNESCO à Venise et le Centre international d'archéologie subaquatique, a eu lieu à Zadar (30 septembre-1^{er} octobre). Ont été invités à y participer les représentants des pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Grèce, Italie, Monténégro, République de Moldavie, ex-République yougoslave de Macédoine, Roumanie, Serbie, Slovénie et Turquie.

Dans le domaine des sciences naturelles, la Commission nationale croate et L'Oréal ADRIA ont attribué la neuvième bourse nationale pour les femmes et la science à quatre jeunes femmes scientifiques en fin de doctorat. Chaque chercheuse a reçu une bourse d'un montant de 5 000 euros.

La Commission nationale a également collaboré avec le Siège de l'UNESCO à la création de deux nouvelles chaires UNESCO. La Chaire UNESCO sur la libre circulation des personnes, les migrations et le dialogue interculturel a été créée à l'Université de Zagreb et la Chaire UNESCO en sciences sociales et humanités médicales a été fondée à l'Université de Rijeka. La Commission a également approfondi la coopération avec les chaires UNESCO existantes.



Éducation au patrimoine mondial : travail pratique avec un élève
© Commission nationale croate pour l'UNESCO

Une activité réussie

L'une des principales réussites de 2014 a été l'organisation d'une série d'ateliers de formation des enseignants sur l'application du kit éducatif intitulé *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes*. Organisés dans six grandes villes croates en collaboration avec la Commission nationale croate pour l'UNESCO, le Ministère de la culture et le Ministère de la science, de l'éducation et des sports, ces ateliers ont rassemblé et formé plus de 500 enseignants.

Le kit éducatif *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes* vise à encourager les décideurs de demain à participer à la conservation du patrimoine et à répondre aux menaces persistantes auxquelles est confronté le précieux patrimoine culturel mondial et à leur en donner les moyens. La Commission nationale, en collaboration avec le Ministère de la culture et le Ministère de la science, de l'éducation et des sports, a aussi été chargée de la traduction du kit en langue croate.

La Commission et ses partenaires ont également organisé et présidé un forum des jeunes sur le patrimoine culturel aux mains des jeunes. Un séminaire international s'inspirant des expériences des enseignants dans l'application du kit pédagogique est prévu pour 2015.

DANEMARK

Commission nationale danoise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Linda Nielsen

Secrétaire général : M. Jens Dalsgaard

Site Web : <http://uvm.dk/Om-os/Ministeriets-internationale-arbejde/UNESCO>

Compte rendu des activités en 2014

À plusieurs niveaux, l'année 2014 a marqué une période de transition pour la Commission nationale danoise pour l'UNESCO. Le mandat du Danemark au Conseil exécutif s'est achevé et la Commission a orienté ses actions vers le renforcement de la visibilité et de la pertinence de l'UNESCO en matière de développement de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information dans le pays. En tant que partie prenante essentielle, la Commission nationale s'est fortement impliquée dans l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale pour l'UNESCO pour la période 2014-2017. Cette stratégie, lancée en septembre par la Ministre de l'éducation, comprend quatre priorités transversales et dix domaines d'action à suivre pendant les prochaines années grâce à des actions de sensibilisation auprès des autorités et des partenaires.

Les dix domaines d'action sont les suivants : (i) l'apprentissage visant à la citoyenneté mondiale ; (ii) l'éducation en vue du développement durable (EDD) ; (iii) les villes éducatrices comme tremplins pour des stratégies d'apprentissage globales et transsectorielles ; (iv) le déploiement et l'optimisation du potentiel de la marque de l'UNESCO pour le patrimoine

et les géoparcs en vue du développement durable ; (v) les conventions culturelles de l'UNESCO comme importante source d'inspiration et le renforcement de la synergie entre celles-ci ; (vi) les prix scientifiques UNESCO et la qualité de l'enseignement des sciences ; (vii) la Commission océanographique intergouvernementale et la candidature du Danemark à son Conseil exécutif ; (viii) la liberté d'expression, le libre accès aux médias et la sécurité des journalistes ; (ix) le Programme international pour le développement de la communication et les actions menées par le Danemark en sa qualité de membre du Conseil et du Bureau ; (x) l'accès à l'information, l'utilisation des outils numériques et la confidentialité.

La Commission nationale a également conseillé le Gouvernement danois sur des questions relatives au programme de développement durable pour l'après-2015, signalant qu'il était important, dans ce contexte d'accorder toute l'attention nécessaire à la liberté d'expression et au libre accès à l'information.

En 2014, le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) danois a accompli des progrès éducatifs grâce aux actions menées dans le cadre de l'éducation au patrimoine mondial, du Projet de la mer Baltique et du Projet éducatif sur la traite négrière transatlantique. En particulier, les écoles ont pris part à des échanges fructueux et collaboré avec des écoles partenaires situées dans la région de la Baltique, en Afrique, dans la région arabe et dans les Caraïbes. La Commission souhaite remercier les commissions nationales de tous les pays partenaires pour leur aimable soutien et leur coopération.



© Commission nationale danoise pour l'UNESCO

Une activité réussie



S. A. R. la princesse Marie, marraine de la Commission nationale danoise pour l'UNESCO (à gauche), et la Ministre de l'éducation, Mme Christine Antorini (à droite)
© Commission nationale danoise pour l'UNESCO

en commun et pour présenter des exemples et des recommandations en matière d'enseignement de la citoyenneté mondiale. À la fin du séminaire, les conclusions et recommandations finales des professeurs ont été présentées à la Ministre danoise de l'éducation et à S. A. R. la princesse Marie. Pour plus d'informations, consulter le site <http://globalcitizenship.unesco-asp.dk/>.

En 2014, à l'occasion du 200^e anniversaire de l'école obligatoire pour tous au Danemark, les écoles danoises du réSEAU ont apporté une importante contribution internationale et mondiale aux festivités. Dans l'esprit de la stratégie générale pour les Ecoles associées de l'UNESCO, le réseau danois a invité des écoles et étudiants de huit autres pays à élaborer ensemble des idées pour une école qui formerait des citoyens du monde. Au mois d'octobre, après six mois de préparation et de communication via Internet, les étudiants et professeurs de Cuba, d'Estonie, du Japon, de Jordanie, du Liban, d'Oman, de Tanzanie et des Îles vierges des États-Unis se sont rendus au Danemark pour une semaine de travail

ESPAGNE

Commission nationale espagnole de coopération avec l'UNESCO

Président : M. Luis Ramallo

Secrétaire général : M. Federico Palomera

Site Web : www.aecid.es/ES/sectores-de-cooperación/cultura-y-ciencia/unesco

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale espagnole travaille sous l'égide du Directorate pour les Relations scientifiques et culturelles du Ministère des affaires étrangères et de la coopération. Elle est composée de trois membres et reçoit le soutien d'experts des ministères compétents dans les domaines de compétence de l'UNESCO. La Commission collabore avec la société civile et l'encourage à participer aux programmes de l'UNESCO, à célébrer les journées internationales de l'UNESCO et à créer des initiatives dans la lignée des objectifs de l'UNESCO.

En 2014, la Commission nationale a attribué la majorité de ses ressources à poursuivre l'analyse et l'évaluation des Centres et Clubs de l'UNESCO en Espagne, initiées en fin d'année dernière, et à superviser l'utilisation faite par les centres du nom et du logo de l'UNESCO.

En matière d'éducation, la Commission nationale espagnole a pris part au jury de deux prix prestigieux de l'enseignement sur l'enseignement des valeurs et les projets d'alphabétisation. En outre, deux nouvelles chaires de l'UNESCO ont été créées sur l'Éducation multilingue et les Sciences sociales, pour un total de soixante-dix-huit chaires UNESCO espagnoles.

La Commission nationale a également soutenu la participation de l'Espagne aux Événements internationaux du réseau des Écoles associées à l'UNESCO (réSEAU) sur l'EDD pour les élèves

et les enseignants organisés à Okayama, Japon (4-8 novembre). L'événement a regroupé quarante-deux enseignants et 168 étudiants de réSEAU. Quatre étudiants de réSEAU de Madrid et leurs tuteurs ont présenté leurs expériences en relation à l'éducation au développement durable (EDD).

En matière de culture, la Commission nationale a appuyé la 9^e biennale de la restauration et la gestion du patrimoine, un événement multidisciplinaire organisé à Valladolid (13-16 novembre). Cette réunion a regroupé des chercheurs et experts travaillant dans la conservation, la protection et la restauration du patrimoine culturel. La Commission a également accordé le patronage de l'UNESCO à la 5^e conférence IKUWAS « Patrimoine pour l'humanité », dédiée à la sauvegarde du patrimoine subaquatique. De plus, la Commission nationale avait déjà soutenu et soumis cinq candidatures pour le Réseau des villes créatives dans les domaines de la gastronomie, du design et de la littérature.

En matière de sciences naturelles, la Commission nationale a soutenu la création du Centre international sur les réserves de biosphères méditerranéennes à Castellet i la Gornal, Barcelone. Le premier centre du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) sous les auspices de l'UNESCO servira de modèle de coopération scientifique entre les deux rivages de la méditerranée et fournira une excellente plateforme pour l'échange d'informations sur les problèmes liés aux réserves de biosphères et à leur développement durable. La Commission nationale a également soutenu l'organisation d'une journée porte ouverte au géoparc Villuercas-Jara-Ibores pour sensibiliser le public aux activités des géoparc en Espagne. De plus, la Commission a appuyé le Congrès international d'ontologie qui traitait du thème « Anciennes questions sur la physique et approches contemporaines » ainsi que la conférence « Campus Afrique : L'Afrique et les Objectifs du Millénaire pour le développement » au sujet des maladies tropicales.



La Directrice générale remet le prix Confucius UNESCO d'alphabétisation au Centre d'éducation continue de Séville.

© Commission nationale espagnole de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, le prix Confucius UNESCO d'alphabétisation a été remis au Centre d'éducation continue de Séville. Le Centro de Educación Permanente Polígono Sur (Centre d'éducation continue de Polígono Sur) a développé un projet éducatif dans une zone socialement et économiquement défavorisée de la ville pour les personnes risquant l'exclusion sociale, les jeunes avec de grands risques d'abandon et les nouveaux lecteurs ayant abandonné très tôt le système scolaire. La Directrice générale de l'UNESCO a remis le prix lors d'une cérémonie officielle qui a eu lieu à Dacca le jour de la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre).

ESTONIE

Commission nationale d'Estonie pour l'UNESCO

Présidente : Mme Kristin Kuutma

Secrétaire générale : Mme Kerli Gutman

Site Web : www.unesco.ee

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale d'Estonie pour l'UNESCO sert d'unité de liaison et de coordination entre l'UNESCO et les institutions nationales, les organisations gouvernementales et non gouvernementales et les personnes privées estoniennes liées à l'action de l'UNESCO.

En 2014, l'Estonie a commencé son premier mandat en tant que membre du Conseil exécutif depuis son adhésion à l'UNESCO. Le travail du Conseil exécutif s'est avéré un défi stimulant pour la délégation et la Commission nationale a été heureuse de jouer un rôle important dans la représentation du pays auprès de l'organe directeur de l'UNESCO.

La Commission nationale a également poursuivi ses travaux dans le cadre du Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) et commencé les préparatifs pour accueillir la réunion 2015 de l'EuroMAB en Estonie.

Dans le domaine de l'éducation, la Commission a noué un partenariat solide avec une organisation non gouvernementale (ONG) locale qui cherche à répondre aux questions d'éducation mondiales. En collaboration avec le Réseau du système des écoles associées (réSEAU), la Commission a actualisé le cadre des écoles du réSEAU estonien et appliqué la directive intitulée « Des écoles pour soutenir l'éducation en vue du développement durable et la formation de citoyens du monde responsables ». La Commission nationale a également organisé avec succès un jeu de simulation de l'Assemblée générale des Nations Unies pour les écoles du réSEAU. Le jeu existe depuis plusieurs années et a eu des échos très positifs (voir ci-dessous).



Jeu de simulation des Nations Unies des écoles du réSEAU estonien
© Commission nationale d'Estonie pour l'UNESCO

Une activité réussie

Ces quatre dernières années, la Commission nationale a organisé des jeux de simulation des Nations Unies conçus pour les écoles du réSEAU estonien. Destinés aux élèves de 15 à 18 ans, cet événement fructueux d'une durée de trois jours débute avec des jeux permettant aux participants d'apprendre à se connaître suivis par deux journées de discussions, et la manifestation s'achève sur une simulation de l'Assemblée générale des Nations Unies. Du temps est également consacré aux activités sociales.

Avant l'événement, les participants sont divisés en groupes, chaque groupe représentant un pays. Chaque groupe doit exécuter un certain nombre de tâches avant la simulation, par exemple, collecter des informations sur le pays qui leur a été assigné et créer une courte vidéo dans laquelle les membres doivent jouer le rôle des délégués du pays et se présenter. Il est attendu des participants qu'ils fassent des recherches sur les sujets de discussion de leur commission.

Les sujets abordés en 2014 étaient liés aux défis mondiaux actuels et comprenaient des thèmes tels que la comparaison des systèmes de santé mondiaux, le droit à la vie privée, les défis pour la jeunesse, les droits des enfants et les réfugiés syriens. Les sujets prévus pour l'année 2015 concernent les objectifs proposés de développement durable.

La simulation avait à l'origine été créée pour les écoles du réSEAU estonien, mais elle est depuis devenue un événement international attirant des participants de plusieurs autres pays. Par conséquent, la langue de travail est l'anglais.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Commission nationale des États-Unis pour l'UNESCO

Directrice exécutive : Mme Allison Wright

Site Web : www.state.gov/p/io/unesco/

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale des États-Unis pour l'UNESCO accorde une grande valeur à l'appartenance des États-Unis à l'UNESCO et encourage les entreprises, institutions et individus de ses territoires à participer aux réseaux et programmes de l'UNESCO. Composée de 100 personnes de divers horizons des États-Unis, dont au moins 75 appartiennent à la société civile, elle s'appuie sur la vaste expertise de ses membres pour tenir informé le public américain des principaux programmes de l'UNESCO. La commission a un rôle encadré de conseil pour le Gouvernement des États-Unis en ce qui concerne sa relation avec l'UNESCO.

De nombreux Américains, d'horizons variés, sont impliqués dans les programmes de l'UNESCO. Au cours de l'année, la commission a poursuivi ses efforts pour souligner la valeur exceptionnelle des travaux accomplis. Le personnel de la commission continue d'étendre ses lignes de communication avec les réseaux actuels, notamment les centres de catégorie II, les UNITWIN/chaires, le réSEAU et la Coalition internationale de l'UNESCO des villes contre le racisme et des villes créatives.

La commission et son personnel se réjouissent du renforcement et de l'extension de ces réseaux dans tous les États-Unis.

Le personnel de la commission utilise des outils de communication efficaces, notamment des lettres d'information ainsi que les réseaux sociaux. Elle organise également des réunions et des téléconférences avec des groupes de travail et des sous-comités, et maintient un contact permanent avec le Bureau de l'UNESCO à New York et avec d'autres bureaux régionaux. La commission travaille à la poursuite et à l'élargissement de son engagement avec d'autres commissions nationales.



L'Ambassadeur Crystal Nix-Hines à la réunion annuelle de la Commission nationale des États-Unis tenue en décembre 2014.

© Le Département d'État

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale des États-Unis a lancé une série de tables rondes. Elle a pu améliorer ses capacités en organisant ces événements en partenariat avec certaines organisations non gouvernementales des États-Unis (ONG) et des fondations. Ces tables rondes ont permis aux parties prenantes de discuter des thèmes relatifs à l'UNESCO susceptibles d'intéresser un plus large public. Par exemple, la table ronde sur l'exploitation du potentiel touristique des sites américains du patrimoine mondial a permis de discuter avec des professionnels du tourisme et de la préservation, notamment des experts travaillant pour le gouvernement sur le patrimoine mondial, et ce pour les sites actuels comme à venir. Ces discussions ont également permis à la commission de souligner le caractère novateur des travaux réalisés par l'UNESCO dans le Secteur de la culture.

La commission a également accueilli une réunion sur le thème « Enseigner et apprendre : Assurer la qualité de tous les objectifs d'éducation mondiaux », dans la lignée du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous et de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout des Nations Unies. Ces deux événements, ainsi que la réunion annuelle de la Commission nationale des États-Unis, qui a eu l'honneur d'accueillir la Directrice générale de l'UNESCO, étaient ouverts à une large communauté et ont permis d'élargir et de renforcer les réseaux existants et la compréhension des travaux de l'UNESCO.

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

Commission nationale de l'ex-République yougoslave de Macédoine pour l'UNESCO

Présidente : Mme Elizabeta Kancheska Milevska, Ministre de la culture

Secrétaire générale : Mme Lidija Topuzovska

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale de l'ex-République yougoslave de Macédoine pour l'UNESCO joue le rôle de forum pour les gouvernements et la société civile, encourageant les organisations nationales, les institutions et les individus à mettre en œuvre les programmes et initiatives de l'UNESCO. Quelques exemples de ces travaux sont présentés ci-dessous.

En 2014, la Commission nationale a inauguré l'exposition itinérante « Imaginer les Balkans » à la galerie nationale de Skopje « Chifte Hamam » (12 juin). L'exposition présentait les mutations des musées d'histoire en lieux de dialogue et de compréhension. Pour la première fois, les musées nationaux de la région ont décidé d'aborder la question de l'histoire de leurs pays sous des angles multiples, en faisant attention à la diversité culturelle et aux complexités des récits nationaux. L'exposition a été rendue possible par le soutien actif de l'UNESCO et a été présentée à Ljubljana, Belgrade, Bucarest, Skopje et Athènes.

Avec le soutien financier de l'UNESCO, trois Clubs de l'UNESCO ont réussi à lancer un projet intitulé « Comprendre et respecter la diversité culturelle - motif de coopération culturelle par et

pour les jeunes ». L'objectif était de recueillir et de partager des informations sur les costumes, les chants, les instruments et les traditions folkloriques traditionnels locaux de l'Albanie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et de créer un réseau de jeunes et d'éducateurs pour partager ces informations avec une plus large communauté.

Pendant l'année, le Conseil international de coordination du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) a approuvé la candidature de la réserve de biosphères transfrontalière Ohrid Prespa lors de sa réunion annuelle à Jönköping, en Suède (10-13 juin). La réserve de biosphères a été inaugurée à Korca, Albanie (13 octobre).

En coopération avec le Bureau de l'UNESCO de Venise et le Gouvernement italien, la Commission nationale a organisé un séminaire de soutien pour les fonctionnaires de l'ex-République yougoslave de Macédoine au sujet du « Combat contre le trafic illégal de propriété culturelle » (12-18 octobre). Ce séminaire était composé de représentants du Ministère des affaires intérieures, de l'administration douanière, du Bureau de protection du patrimoine culturel et du Ministère de la culture.

Enfin, lors de la 9^e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel tenue au Siège de l'UNESCO à Paris (24-28 novembre), Kopachkata, une danse sociale du village de Dramche en ex-République yougoslave de Macédoine a été inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.



Première réunion régionale du Conseil des Ministres de la culture des pays d'Europe du Sud-Est avec la participation de la Directrice générale de l'UNESCO.

© Commission nationale de l'ex-République yougoslave de Macédoine pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, le Ministère de la culture et la Commission nationale pour l'UNESCO ont organisé la première réunion régionale du Conseil des Ministres de la culture des pays d'Europe du Sud-Est, « Améliorer la culture pour le développement », à Ohrid (27-28 juin).

Les participants ont discuté de la mise en œuvre d'une Déclaration approuvée lors du dernier Conseil. Cette déclaration ouvrirait la voie à la création d'une nouvelle plate-forme régionale unifiée au niveau ministériel, ce qui facilitera l'apparition de développements significatifs en matière de coopération culturelle régionale. Cette plate-forme constitue une opportunité extraordinaire pour confirmer et améliorer l'engagement commun au développement et à la promotion de la coopération culturelle régionale.

Étaient présents les représentants de ministères des pays du sud-est de l'Europe, d'Autriche, de Grèce, d'Italie et de Turquie, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, et des représentants du Bureau de l'UNESCO de Venise. Les participants ont approuvé la Deuxième annexe de la Charte du Conseil des Ministres de la culture de l'Europe du Sud-Est et la Stratégie régionale d'Ohrid pour la coopération culturelle en Europe du Sud-Est.

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO

Président : M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères

Secrétaire général : M. Grigory Ordzhonikidze

Site Web : www.unesco.ru

Compte rendu des activités de 2014

En avril 2014, la Fédération de Russie a célébré le 60^e anniversaire de l'entrée de l'URSS/la Russie dans l'UNESCO.

La Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO a tenu une réunion cérémonielle avec la participation de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, de responsables de missions diplomatiques de la Communauté des États indépendants (CEI) et des Pays baltes, de représentants du gouvernement Russe, de ministres fédéraux, de responsables de projets et de programmes de l'UNESCO en Russie, et de représentants de la société civile et des médias.

En décembre 2014, la Commission a co-organisé le 3^e forum culturel de Saint-Petersbourg dédiée au 250^e anniversaire du Musée de l'Hermitage. La Directrice générale y a participé, et rencontré à cette occasion le Président de la Fédération de Russie pour discuter de la coopération multidimensionnelle actuelle.

La Commission nationale a également organisé la conférence internationale « Le bassin de la rivière Ob-Irtysh : dans les régions des grandes rivières du monde » (25-29 mai) qui a eu lieu dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable.

En matière de sciences naturelles, la Commission nationale a initié une réunion lors de la 40^e assemblée scientifique COSPAR à Moscou pour discuter du patrimoine technologique dans le cadre de l'initiative thématique « Astronomie et patrimoine mondial » de l'UNESCO (6 août). De plus, la Commission a co-organisé le second forum international « Énergie renouvelable : augmenter l'énergie et l'efficacité économique » (novembre), qui s'est concentré sur la promotion efficace des énergies renouvelables novatrices.

En matière d'éducation, la Commission a collaboré avec l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE) pour organiser la conférence internationale « apprendre et vivre ensemble : stratégies modernes d'enseignement pour les personnes handicapées ». La conférence a regroupé des représentants de treize pays pour discuter des modalités de l'éducation inclusive. Cette coopération a également permis de poser les bases de la conférence internationale « Partenariat des chaires de l'UNESCO sur l'utilisation des TIC pour l'éducation » (juin 2014), avec la participation de membres du Conseil d'administration de l'ITIE et de chaires de l'UNESCO de quatorze pays.

En matière d'information et de communication, la Commission nationale a participé à la 3^e conférence internationale sur la diversité linguistique et culturelle dans le cyberspace, tenue à Iakoutsk (28 juin – 3 juillet) dans le cadre du Programme de l'UNESCO Information Pour Tous (PIPT). La conférence était organisée pour mettre en place les décisions du Sommet mondial sur la société de l'information. Les participants ont adopté le document final, la Déclaration de Iakoutsk sur la diversité linguistique et culturelle dans le cyberspace.



Symposium international sur la chimie verte.
© Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En septembre 2015, la Commission nationale de la Fédération de Russie pour l'UNESCO a organisé un symposium international sur la chimie verte à l'Institut de recherche scientifique sur les engrais, les insecticides et les fongicides Y. Samoilov. Lors de la cérémonie d'ouverture, l'UNESCO, l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée (IUPAC) et un producteur russe d'engrais à base de phosphate, PhosAgro, ont lancé un nouveau programme de chimie verte et en ont octroyé les six premières subventions à de jeunes scientifiques de tous les horizons.

Ce programme de partenariat a été initié par la Commission nationale dans le but de mettre à profit les talents de jeunes scientifiques afin de promouvoir la chimie verte et sa contribution à la sécurité environnementale, grâce à des innovations qui aident à minimiser ou à prévenir les risques environnementaux ou sanitaires. Le programme cherche également à développer des processus à haut rendement énergétique et à introduire des technologies viables d'un point de vue environnemental.

FINLANDE

Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Jutta Urpilainen

Secrétaire générale : Mme Zabrina Holmström

Site Web : www.minedu.fi/OPM/Kansainvaliset_asiat/kansainvaliset_jaerjestoet/unesco/suomen_unesco-toimikunta/index.html?lang=en

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO se compose d'une présidente et de onze membres nommés pour un mandat de quatre ans par le gouvernement. Les membres de la Commission nationale possèdent une expertise de haut niveau dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Ils conseillent le Ministère de l'éducation et de la culture et contribuent à l'action et au renforcement de la visibilité de l'UNESCO. La Commission se réunit environ six fois par an.

En 2014, la commission a participé au débat national sur le programme de développement pour l'après-2015. Dans le cadre de la coopération et du dialogue intense entre les pays nordiques sur les questions liées à l'UNESCO, la commission a débattu du programme pour l'après-2015 et de l'examen récent de la gouvernance lors de la réunion annuelle de coordination des pays nordiques, qui s'est tenue en Norvège.

La Commission nationale a également participé à la 6^e Conférence mondiale du Groupe de travail international sur les femmes et le sport à Helsinki (juin), parrainée par l'UNESCO. La Directrice générale de l'UNESCO s'est exprimée lors de la conférence et a rencontré les représentants

du gouvernement et de la Commission nationale ainsi que d'autres acteurs.

La Commission nationale et ses partenaires ont soumis au nom de la Finlande la proposition d'accueillir l'événement marquant la Journée mondiale de la liberté de la presse en 2016. La Directrice générale a accepté l'offre et la Commission nationale participe désormais activement à l'organisation de la conférence.

La Commission nationale siège au Comité national des géoparc et a soutenu la candidature d'adhésion du Géoparc doré de Laponie au Réseau mondial des géoparc.

La proposition de la Finlande d'associer l'UNESCO au 150^e anniversaire de la naissance de Jean Sibelius, le célèbre compositeur finlandais, a été acceptée par la Conférence générale à sa 37^e session. La Commission a soutenu la proposition et participe aux préparatifs des événements de célébration prévus pour 2015.

La Commission nationale a aussi présidé le Comité national du Programme Mémoire du monde, créé pour maintenir le registre des collections d'importance nationale et pour proposer l'inscription de collections sur le Registre mondial de la Mémoire du monde.

En 2014, les membres du Réseau finlandais du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) se sont rassemblés à l'occasion de leur réunion annuelle en septembre sous la direction de la nouvelle coordinatrice du réseau, Mme Paula Mattila, du Conseil national finlandais de l'éducation. Le réseau met notamment l'accent sur l'éducation en vue du développement durable.



Réunion du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO de Finlande septentrionale (« POLARIS »), novembre 2014.

© Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

Avec le soutien ferme de la Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été ratifiée par la Finlande en 2013. Par la suite, en 2014, le Ministère de l'éducation et de la culture a confié au Conseil national des antiquités la mission de coordonner la mise en œuvre de la Convention au niveau national et lui a demandé de définir un plan national d'ici à mai 2015 avec le soutien de parties prenantes telles que la Fondation finlandaise pour la recherche en politiques culturelles (CUPORE). Le groupe de travail ministériel compte un expert de la Commission nationale.

La commission a discuté avec des invités des divers aspects du patrimoine culturel immatériel et de la mise en œuvre de la Convention. En décembre, le Conseil national des antiquités a organisé avec succès un séminaire en coopération avec le Ministère de l'éducation et de la culture, la CUPORE et la Commission nationale pour discuter et informer de manière générale les diverses parties prenantes des préparatifs de mise en œuvre de la Convention et des progrès réalisés jusque-là.

FRANCE

Commission Nationale de la France pour l'UNESCO

Président: M. Daniel Janicot

Secrétaire général: M. David Fajolles

Site Web : www.unesco.fr

Compte rendu des activités en 2014

L'année 2014 a été pour la Commission Nationale de la France (CNFU) une année de transition, au cours de laquelle la CNFU s'est consacrée à la préparation de sa réforme, suite à la mission de réflexion et de propositions confiée à Daniel Janicot, ancien Sous-directeur général à l'UNESCO. La nouvelle CNFU est en place depuis le 5 novembre 2014.

En 2014, les activités de la Commission nationale ont été particulièrement tournées vers la jeunesse et les questions d'éducation, tous domaines confondus.

Outre ses événements annuels (Ecoles associées, des chaires, organisation du voyage d'étude de l'IIPE) et ses démarches en faveur du développement de partenariats au niveau national et international (accord de coopération IIPE-École Supérieure de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; partenariat MAB-INRA (Institut National de recherche agronomique) ; échanges des Réseaux français et coréen des Ecoles associées, participation du RéSEAU à la conférence organisée par la Commission nationale Japonaise à Okayama en amont de Nagoya), la CNFU a entamé ou développé des initiatives diverses en faveur de plus de transversalité et au bénéfice de l'éducation et de la jeunesse.

Elle a publié les interventions de la journée d'étude consacrée à « L'illettrisme dans la société du savoir » tenue avec la

participation de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme. Parallèlement, la CNFU a organisé une séance plénière consacrée aux réflexions traitées par la chaire UNESCO : *Savoir-devenir à l'ère du développement numérique durable*.

Dans le champ scientifique, la CNFU a organisé à l'ENS un colloque intitulé « Enseignement des sciences et questions d'éthique dans l'enseignement secondaire », destiné à expliciter le lien entre l'enseignement des sciences et celui de l'éthique et à définir les conditions de possibilité de ce qui participe de fait à l'éducation des citoyens de demain.

Parallèlement, menant à bien un travail de deux années réunissant une cinquantaine d'experts et chercheurs français, la Commission publie en décembre 2014 un Glossaire critique de la diversité culturelle à l'ère du numérique, destiné à nourrir l'expertise nécessaire à la complexe mise en œuvre de la Convention de 2005 à l'ère du numérique, dont Madame la Directrice générale a fait l'une de ses priorités.

Enfin, la CNFU, mobilisant soixante-quinze experts, a accompagné La Fondation l'Oréal France, dans l'organisation, pour la 8^e année consécutive, des Bourses françaises l'Oréal – UNESCO. Le succès de 2013 a été largement confirmé cette année (693 candidatures), et conséquemment, le prestige de la récompense: vingt bourses ont été attribuées, portant à 100 le nombre de jeunes femmes scientifiques récompensées et encouragées depuis 2007.

La CNFU salue la mémoire de Robert Barbault, Président du comité français du MAB et de Jean Favier, Ancien Président de la CNFU, disparus cette année.



Reserve de biosphère Luberon Lure,
organisatrice des premiers trophées en France
© Commission nationale de la France pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le Réseau MAB France, enrichi cette année du site transfrontalier du mont Viso, a organisé pour la première fois Les trophées des Réserves de biosphère de France, qui récompensent des initiatives originales dans le domaine du développement durable, menées par des acteurs des Réserves de biosphère. Ces trophées encouragent l'engagement de ces acteurs en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, de la lutte contre les changements climatiques et plus généralement du développement durable, dans le cadre d'un concours dont les prix sont assortis d'un appui financier.

Cinq Réserves de biosphère y participaient en 2014. Chacune a réuni un jury composé de personnalités variées (élus, chercheurs, enseignants, monde de l'entreprise ou techniciens des Réserves de biosphère), chargé de sélectionner les meilleurs projets. Vingt-sept projets locaux ont ainsi été distingués lors de la cérémonie de remise des prix à l'UNESCO.

GÉORGIE

Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO

Présidente : Mme Tamar Beruchashvili, Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire générale : Mme Ketevan Kandelaki

Site Internet : www.unesco.ge

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Géorgie a célébré la Journée internationale du jazz (30 avril), comme plus d'un milliard de personnes dans le monde. La commission nationale de Géorgie, en coopération avec les ministères compétents, a soutenu l'organisation de la troisième édition de cette journée.

Conformément à la demande de l'UNESCO, la commission nationale a joué un rôle essentiel dans la diffusion des idéaux

et des activités de l'Organisation. À cette fin, elle a créé un site Internet bilingue, en géorgien et en anglais, accessible à l'adresse www.unesco.ge.

L'exposition « Récouverte de la production de cloisonné médiéval de Géorgie » s'est déroulée au Musée national de Géorgie, à Tbilissi, en 2014. Elle s'inscrit dans la lignée d'un projet mis en œuvre par la commission nationale de Géorgie dans le cadre du Programme de participation. Ce projet vise à exposer de manière permanente des répliques de grande qualité de cloisonné, créées selon des techniques médiévales retrouvées. L'exposition propose aussi la diffusion en continu du documentaire de l'UNESCO *À la découverte des technologies oubliées – Le cloisonné*.

L'exposition a accueilli de nombreux visiteurs et a été intégrée à divers programmes d'enseignement pour différents groupes de population, dont les enfants d'âge scolaire, les étudiants, les chercheurs, ainsi qu'un plus large public.



Redécouverte de la production de cloisonné médiéval de Géorgie.
© Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, l'Agence nationale pour la préservation du patrimoine culturel de Géorgie, en coopération avec la commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO, le ministère de la Culture et de la Protection des monuments et le Musée national de Géorgie, a organisé la « Conférence sur le patrimoine mondial et le développement durable », à Mestia, Haut Svaneti, Géorgie (24-25 septembre).

La conférence avait pour objectif d'apporter un éclairage sur la Convention pour le patrimoine mondial et d'évoquer les moyens d'améliorer les stratégies de protection et de développement du patrimoine mondial au niveau régional.

Les représentants du Centre du patrimoine mondial, du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), du Conseil International des monuments et des sites (ICOMOS) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), ainsi que les délégués de pays de la région du Sud Caucase, ont partagé leurs expériences sur différents sujets, dont le rôle des organisations internationales dans la protection et la promotion du patrimoine culturel et naturel mondial et les bonnes pratiques de préservation et de gestion du patrimoine mondial et des paysages culturels. Les discussions et les recommandations développées au cours de la conférence devraient améliorer à l'avenir l'efficacité des actions conjointes.

GRÈCE

Commission nationale hellénique pour l'UNESCO

Présidente : Mme Ekaterini Tzitzikosta

Secrétaire générale : Mme Christina Boulakaki

Site Internet : www.unesco-hellas.gr

Compte rendu des activités de 2014

L'année 2014 a été constructive pour la commission nationale hellénique, malgré des restrictions budgétaires et de personnel persistantes résultant de la crise financière.

En matière d'éducation, la commission nationale a organisé le 14^e symposium annuel du réseau du système des écoles associées (réSEAU) d'Attica sur le thème « Monuments du patrimoine mondial de l'UNESCO » et a mis en place un symposium des écoles du réSEAU de la Macédoine centrale. En collaboration avec le ministère de l'Éducation, la commission a coordonné la délégation grecque lors de la Conférence mondiale sur l'EDD du réSEAU de l'UNESCO pour les étudiants et les enseignants, à Okayama, Japon (4-8 novembre). Par ailleurs, le nombre d'écoles du réSEAU a augmenté, on en compte maintenant 167. La commission nationale a créé le Prix de la contribution éducative à l'enseignement primaire dans les zones frontalières et reculées de la Grèce et la chaire UNESCO « Physique de la terre solide et réduction des géorisques ».

Dans le domaine des sciences naturelles, la commission a organisé la 9^e commission nationale L'Oréal Hellas-Hellénique pour le prix UNESCO « Pour les Femmes et la Science » et a coordonné la candidature du parc naturel de Sitia et du

géoparc Grevena-Tethys à l'admission dans le réseau mondial et européen des géoparcs.

En matière de sciences sociales, la commission nationale a soutenu le nouvel Observatoire sur les femmes, le sport et l'éducation physique d'Athènes et a pris en charge différentes activités liées aux jeunes à travers son Comité de la jeunesse.

Dans le domaine de la culture, la commission nationale hellénique a signé un mémorandum d'entente avec l'Organisation nationale grecque du tourisme afin de sensibiliser le public à l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel. De même, les deux institutions ont prévu d'organiser ensemble une exposition photographique itinérante à l'étranger sur les monuments du patrimoine culturel grec, avec la coopération de leurs pairs des autres États membres. La commission organise actuellement une conférence intitulée « Développement culturel et touristique », à laquelle participeront de nombreux hauts fonctionnaires gouvernementaux. Par ailleurs, la commission a participé activement au Forum Mondial de l'UNESCO sur la culture et les industries culturelles à Florence (2-4 octobre). Elle a proposé d'accueillir en 2015 le « Troisième forum de la jeunesse du sud-est européen sur le patrimoine mondial » et d'organiser les festivités de la « Journée internationale des musées ».

En matière de communication et d'information, la commission nationale a soutenu la candidature du « papyrus de Derveni : le plus ancien document d'Europe » pour un ajout au Registre international Mémoire du monde. Elle a également célébré le 400^e anniversaire de la mort du peintre El Greco et prévoit des célébrations nationales en 2015 pour le 70^e anniversaire de l'UNESCO.



Les principaux domaines d'activité de la commission nationale hellénique.

© Commission nationale hellénique pour l'UNESCO

Une activité réussie

La commission nationale hellénique pour l'UNESCO a participé au voyage photographique écologique « Green Project en Amérique du Sud. Bogota – Terre de Feu : de la géodiversité à la biodiversité » et créé par l'organisation non gouvernementale « Green Project » en milieu d'année 2014. Suite à deux voyages réussis en Afrique (2010) et en Europe (2012) tous deux soutenus par la commission nationale, l'équipe de « Green Project », qui est constituée de citoyens, de scientifiques et d'artistes inspirés par le « Programme solaire mondial, 1996-2005 » de l'UNESCO, ont traversé l'Amérique du Sud (Colombie, Équateur, Pérou, Bolivie, Brésil, Uruguay et Argentine) avec des véhicules à faible consommation de carburant. L'objectif du projet était de sensibiliser le public au potentiel des sources d'énergie renouvelable pour vaincre la pauvreté énergétique, améliorer la gestion de l'eau et promouvoir le développement durable au travers de réunions, de présentations et d'échanges avec les autorités nationales, les acteurs locaux et les membres de la société civile. Au cours du voyage, l'équipe a utilisé la photographie et la vidéo pour garder une trace des points d'intérêt relatifs aux ressources énergétiques renouvelables, à la géodiversité, à la biodiversité et aux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'initiative a été rendue possible grâce au soutien et à la coopération des commissions nationales impliquées, qui ont répondu rapidement à la demande de la commission nationale hellénique et ont assuré le succès de cet ambitieux projet.

HONGRIE

Commission nationale de Hongrie pour l'UNESCO

Président : M. Miklós Réthelyi

Secrétaire générale : Mme Mariann Géher

Site Internet : www.unesco.hu

Compte rendu des activités de 2014

Le Secrétariat de la Commission nationale de Hongrie se trouve au Ministère des ressources humaines, à Budapest. En 2014, un nouveau secrétaire général a été nommé.

Au cours de l'année, la commission nationale a organisé différents événements pour célébrer les anniversaires associés à l'Organisation, dont le 200^e anniversaire de la naissance de Miklós Ybl et le 100^e anniversaire de la mort d'Ödön Lechner, deux architectes hongrois reconnus. La commission a également commémoré le 150^e anniversaire de la mort du célèbre médecin hongrois Ignác Semmelweis, et le 200^e anniversaire de la naissance de l'archéologue Flóris Rómer.

La Commission nationale hongroise pour l'UNESCO a commémoré le 50^e anniversaire de la mort du physicien Leó Szilárd, qui a développé l'idée de la réaction en chaîne de la fission nucléaire. Comme l'a souligné la 37^e Conférence générale de l'UNESCO, Leó Szilárd s'est battu activement pour une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

La Commission nationale s'est associée à l'Académie hongroise des sciences pour célébrer l'Année internationale de la cristallographie, ainsi qu'à l'Atelier de l'Histoire de Szeged pour commémorer le début de la Première Guerre mondiale.

La Commission nationale a organisé plusieurs événements importants pour célébrer la Journée internationale de l'alphabétisation. La commission s'est associée à la Clinique de la lecture, à l'Établissement secondaire alternatif d'économie et à l'Espace communautaire Marczy pour organiser un événement de deux jours visant à promouvoir la lecture comme un loisir agréable, une compétence essentielle et un instrument pour la réussite professionnelle. Dans le cadre de cet événement, différentes activités ont été organisées pour la communauté et les familles, dont des conférences, des démonstrations et un programme scolaire de lecture communautaire.

À l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, la commission nationale a organisé une conférence, avec l'Institut hongrois de stratégie d'apprentissage des langues, intitulée « Éducation civique – éducation numérique, langue et méthode ». Au cours de cette conférence, plusieurs présentations ont étudié les rôles possibles des technologies numériques dans l'éducation.

Enfin, en 2014, le programme L'Oréal-UNESCO « Pour les Femmes et la Science » a attribué l'une de ses subventions à une neurobiologiste hongroise, la Dr Katalin Czöndör.



Conférence « Nostra Aetate – Notre avenir commun, notre responsabilité commune ».

© Commission nationale de Hongrie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, une conférence de deux jours a eu lieu dans l'abbaye de Tihany, Hongrie (19-20 mars) intitulée « Nostra Aetate – Notre avenir commun, notre responsabilité commune ». La commission nationale de Hongrie pour l'UNESCO, en coopération avec le ministère des Ressources humaines, a organisé cette initiative afin de promouvoir le dialogue interreligieux. Le groupe d'intervenants était constitué de personnalités politiques, de rabbins et de différents membres du clergé chrétien.

La Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, plus communément appelée « Nostra Aetate », a constitué le principal support de travail de la conférence. Lors de sa création, Nostra Aetate a appelé pour la première fois de l'Histoire les catholiques et les juifs à entamer un dialogue chaleureux, ainsi que des discussions bibliques et théologiques, afin de mieux comprendre la foi de chacun.

Dans l'esprit de Nostra Aetate, les participants ont souligné que les générations actuelles et futures devaient être élevées dans une atmosphère d'empathie et de tolérance permettant un dialogue franc. Les participants ont adopté une déclaration commune condamnant toutes les formes de cruauté et de violence perpétrées au nom de la religion, ainsi que toutes les formes d'antisémitisme, implicites ou explicites, d'exclusion et de discrimination.

ISLANDE

Commission nationale d'Islande pour l'UNESCO

Président : M. Gunnar Haraldsson

Secrétaire générale : Mme Áslaug Dóra Eyjólfsdóttir

Site Internet : www.unesco.is

Compte rendu des activités de 2014

La commission nationale conseille, guide et soutient les réseaux de l'UNESCO et les partenaires de la société civile en Islande, y compris l'association des Nations Unies islandaise, ainsi que plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) et associations. En 2014, la commission a activement cherché à faciliter, contrôler et coordonner ses activités. Elle a aussi augmenté sa présence sur Internet en créant des pages Facebook et Youtube et en apportant des améliorations à son site Internet.

En janvier, une délégation conjointe réunissant l'Islande, le Danemark, l'Allemagne, la Lettonie et la Norvège a soumis un dossier de candidature transnational pour les sites de l'époque viking en Europe du Nord au Centre du patrimoine mondial, au siège de l'UNESCO à Paris. La candidature a été coordonnée par l'Islande et inclut des sites parmi les plus importants de l'époque viking d'un point de vue scientifique. Cette époque est considérée comme une période clé de l'histoire de l'humanité.

En mai, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, s'est rendue en Islande. Elle a rencontré le président, M. Ólafur Ragnar Grímsson, pour évoquer la coopération entre l'UNESCO et l'Islande, en particulier sur l'avenir de l'Arctique, le rôle de

la culture dans le développement durable et l'importance de la diversité linguistique.

Lors de sa visite, la Directrice générale, accompagnée de M. Vigdís Finnbogadóttir, Ministre de l'éducation, des sciences et de la culture et ancien président de l'Islande, a visité le site du patrimoine mondial de l'UNESCO de Þingvellir (Thingvellir), siège du premier parlement démocratique du monde, l'Althing. Mme Bokova a remercié l'Islande pour son engagement dans la coopération culturelle, notamment en matière de multilinguisme, ainsi que dans l'étude et la reconnaissance des sites culturels vikings. Elle a également participé à une conférence internationale sur les langues à Reykjavik, organisée sous l'égide de l'UNESCO, et a donné une conférence à l'université d'Islande sur les langues et la diversité culturelle.

Enfin, la commission nationale a activement contribué à la préparation de la conférence « Traditions pour demain – Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel nordique », qui a eu lieu en Islande au mois d'août. La Convention de 2003 de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui constitue un instrument important pour préserver les traditions nordiques en matière de musique et de danse, constituait le thème central de cette conférence. Au travers de conférences, d'ateliers et de représentations, le projet a favorisé le dialogue entre les acteurs du patrimoine, les chercheurs et les fonctionnaires dans un but de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel islandais et nordique, conformément aux termes de la Convention. La commission nationale poursuit son travail de mise en œuvre de la Convention avec des ONG et d'autres partenaires.



Mme Vigdís Finnbogadóttir, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO et ancienne Présidente de l'Islande, et Mme Irina Bokova sur le site du patrimoine mondial de l'UNESCO de Þingvellir (Thingvellir), Siège du premier parlement démocratique du monde.

© Commission nationale islandaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

La commission nationale d'Islande a organisé une semaine de manifestations (21-28 février) pour célébrer et faire connaître la Journée internationale de la langue maternelle, en collaboration avec le nouveau Centre international Vigdís pour le multilinguisme et la compréhension interculturelle, centre de catégorie II de l'Unesco. Parmi les manifestations, des conférences et des séminaires sur les langues maternelles et l'UNESCO ont été organisés. La commission nationale a invité les ONG, les associations d'enseignants, l'université d'Islande, le Conseil éducatif de Reykjavik et d'autres parties prenantes à se joindre aux préparatifs et à s'impliquer activement dans ces activités. Cette initiative a été très appréciée par tous les participants et a permis d'accroître la visibilité de la diversité et de la culture linguistique, de l'UNESCO et de la commission nationale en Islande.

Parmi les initiatives, une enquête a été conduite dans les écoles d'Islande afin d'établir le nombre de langues parlées dans chacune d'entre elles. Les résultats révèlent qu'au moins 92 langues étrangères sont présentes dans les écoles. La commission nationale a pris conscience de l'importance de créer des liens entre les écoliers parlant les mêmes langues. Les médias se sont intéressés à l'initiative, qui a été reprise sur l'ensemble du territoire et a permis de mieux faire connaître la diversité culturelle islandaise.

LETONNIE

Commission nationale de Lettonie pour l'UNESCO

Présidente : Mme Dace Melbārde, Ministre de la culture

Secrétaire générale : Mme Dagnija Baltiņa

Site Internet : www.unesco.lv

Compte rendu des activités de 2014

Depuis 2011, la commission nationale de Lettonie organise dans le pays une semaine de sensibilisation aux objectifs de l'UNESCO. Elle encourage des partenaires, tels que les musées, écoles, bibliothèques et municipalités, à organiser des activités autour des programmes et domaines de compétence de l'UNESCO. En 2014, près de 80 événements ont été organisés dans plus de 40 lieux afin de célébrer le patrimoine culturel national et les traditions inscrits sur les listes et registres nationaux et internationaux de l'UNESCO.

En 2014, la commission a lancé une nouvelle application numérique permettant d'accéder à des supports créatifs, pédagogiques et informatifs sur le patrimoine de l'UNESCO en Lettonie. Ce système de publication interactif, appelé « Répertoire du patrimoine de l'UNESCO », offre un accès en ligne à des outils et des supports multimédias. En mettant un questionnaire spécifique à disposition des utilisateurs, il les encourage à s'impliquer en recueillant et en partageant des histoires, des souvenirs et des légendes issus de leur patrimoine local.

Afin d'améliorer l'accessibilité des informations relatives aux domaines de compétences et aux programmes de l'UNESCO en Lettonie, la commission nationale a aussi créé une carte interactive. La « Carte aux trésors lettons de l'UNESCO » (<http://unesco.lv/latvijasdargumi>) propose des informations sur tous les objets et éléments inscrits sur les listes et/ou registres nationaux et internationaux de l'UNESCO, ainsi que sur les partenariats existants visant à mettre en œuvre les programmes de l'UNESCO.

Les décennies, années et journées internationales de l'UNESCO constituent des instruments importants pour promouvoir les idéaux de l'UNESCO en Lettonie. En 2014, la commission nationale a célébré l'Année internationale de la cristallographie en organisant des discussions sur la communication dans la science et un spectacle scientifique interactif nommé « La science du futur », qui a été présenté à plus de 300 écoliers, leurs parents et leurs enseignants.

Pour la Journée internationale de la langue maternelle, la commission nationale a organisé un concours pour les écoles appelé « Crée ton abécédaire », afin de présenter aux élèves l'alphabet letton dressé par Gotthard Friedrich Stender au 18e siècle. L'idée du concours était simple : les jeunes élèves devaient dessiner l'image d'une lettre sur un tableau interactif, et surtout, inclure un message particulier ou un conseil pour leurs camarades. L'abécédaire du 21e siècle est disponible ici : http://ej.uz/21_ABC



La campagne « The Baltic Way Stories » célébrant les 25 ans du Baltic Way.

© Commission nationale de Lettonie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 1989, plus d'un million de personnes ont formé une chaîne humaine de 600 km de long traversant les trois pays baltes de l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, dans une manifestation massive de liberté. Connu sous le nom de campagne Baltic Way, les principaux documents de cet événement pacifique unique sont inscrits au Registre international Mémoire du monde de l'UNESCO.

En 2014, le Baltic Way a fêté son 25e anniversaire. Pour commémorer cette campagne, la Commission nationale de Lettonie pour l'UNESCO ainsi que des partenaires d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie ont mis en place le projet « The Baltic Way Stories » pour sensibiliser sur cette campagne historique et en recueillir et conserver les souvenirs pour la postérité. Le projet a invité les personnes le souhaitant à rendre compte de leur expérience du Baltic Way et de la partager sur le site Internet (www.thebalticway.eu). Il a également encouragé les participants à recueillir les histoires de leurs amis, proches, collègues, visiteurs et toute autre personne intéressée, et de partager leurs témoignages avec le reste de la société. Les musées, bibliothèques et écoles ont participé à ce projet en organisant des activités basées sur ces histoires en mettant l'accent sur le dialogue intergénérationnel. Plus de 100 événements ont eu lieu à l'échelle nationale.

LITUANIE

Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO

Président : M. Romas Pakalnis

Secrétaire générale : Mme Marija Drėmaitė

Site Internet : www.unesco.lt

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO s'est concentrée sur la formation et les activités de renforcement des capacités. Le Secrétariat a organisé des sessions de formation pour les responsables de sites du patrimoine mondial, et des jeunes et des étudiants ont été invités à réaliser des stages à la Commission nationale. De plus, en coopération avec le Centre lituanien pour la culture populaire et des sources de financements publiques et privées, elle a organisé « Kuktynė 2014 », un camp d'été proposant des activités culturelles pour les écoliers et les enseignants de la région de la Petite Lituanie.

Au cours de l'année, la Commission nationale lituanienne a organisé douze expositions (une par mois) dans sa galerie et complété ces activités par des événements éducatifs nouvellement

mis au point, notamment des conférences, séminaires éducatifs, films, etc. Ces événements publics ont permis d'améliorer la visibilité de la Commission nationale et de promouvoir les valeurs de l'UNESCO auprès d'un plus large public.

La Commission a également organisé quatre conférences publiques sur les problèmes relatifs au patrimoine mondial de l'UNESCO en Lituanie et dans le reste du monde, notamment au sujet de l'héritage subaquatique, de l'arc géodésique de Struve, du 60^e anniversaire de la Convention de La Haye et du 20^e anniversaire du document de Nara sur l'authenticité.

Elle a également tenu plusieurs séminaires pour les enseignants dédiés à la célébration du 300^e anniversaire de l'auteur lituanien Kristijonas Donelaitis. Toutes les conférences et tous les séminaires sont disponibles en ligne et fréquemment utilisés comme supports éducatifs.

Enfin, en 2014, la Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO a créé un comité national pour le Programme Information Pour Tous (PIPT) pour la période 2014-2017, en collaboration avec le conseil intergouvernemental du PIPT de l'UNESCO.



Le forum de Vilnius à l'hôtel de ville de Vilnius, 4 décembre 2014.
© Municipalité de Vilnius

Une activité réussie

En 2014, la Lituanie a célébré le 20^e anniversaire de l'inscription du Centre historique de Vilnius et le 10^e anniversaire de l'inscription du Site archéologique de Kernavė à la liste du patrimoine mondial. Pour célébrer cette occasion et sensibiliser au patrimoine culturel de Lituanie, la Commission nationale a organisé deux événements internationaux – un séminaire académique et un forum.

Le séminaire international : « Défis du patrimoine mondial en Lituanie : Visite du Centre historique de Vilnius (1994) et du Site archéologique de Kernavė (2004) » a eu lieu en mai, et a été organisé par la Commission nationale avec l'Université de Vilnius, le Comité national ICOMOS et la Réserve culturelle d'état de Kernavė. Il a donné l'occasion à des scientifiques, académiciens et praticiens de renom de travailler ensemble et de partager leurs connaissances. Les participants venus de Lituanie et de l'étranger ont présenté les thèmes d'actualité relatifs au patrimoine mondial, comme l'approche du Paysage urbain historique, la gestion des villes historiques et les dernières recherches en matière de conservation.

Le forum international du patrimoine culturel « Évolution et préservation du patrimoine urbain historique » s'est tenu à Vilnius en décembre. Des maires et des représentants des autorités politiques et administratives d'Azerbaïdjan, d'Estonie, de Géorgie, de Hongrie, de Lettonie, de Pologne, de la Fédération de Russie, d'Ukraine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi que des représentants d'organisations internationales, se sont rencontrés pour discuter des problèmes relatifs à la conservation du patrimoine culturel immatériel, pour renforcer les partenariats existants et en développer de nouveaux.

MONACO

Commission nationale monégasque pour l'UNESCO

Présidente: Mme Geneviève Vatrican

Secrétaire général: M. Jean-Charles Curau

Site Web : infodac@gouv.mc

Compte rendu des activités en 2014

A l'occasion de la 194^e session du Conseil exécutif, la Présidente de la Commission nationale a participé à la réunion des commissions nationales organisée le 9 avril 2014.

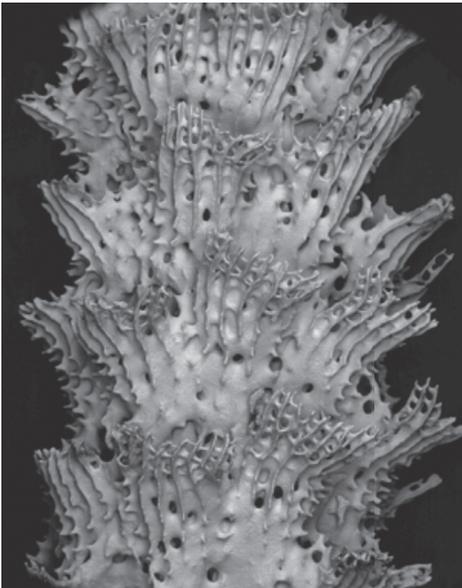
Pour la deuxième année consécutive, la Commission nationale a organisé une soirée afin de célébrer la Journée mondiale du théâtre. Le 27 mars 2014, six compagnies de théâtre monégasques se sont succédé sur la scène du théâtre Princesse Grace.

Dans le cadre de l'Année Internationale de la cristallographie 2014, le Centre scientifique de Monaco a organisé, du 7 avril au 3 juin, une exposition de photographies intitulée « Entre Art et Science, le corail en images : de l'animal au cristal ».

Le 30 avril 2014, à l'occasion de la Journée internationale du jazz, l'Académie de musique - Fondation Prince Rainier III, a programmé un concert donné par le Département jazz et musiques actuelles amplifiées.

Les 23 et 24 octobre 2014, un Colloque international sur le thème « 'Homme, la faune et le climat durant la préhistoire » était organisé par le Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco. Placé sous la présidence du professeur Yves Coppens, le colloque a réuni d'éminents spécialistes venus du monde entier.

Le Directeur de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de la Principauté a participé à la Conférence mondiale sur l'éducation au développement durable (Nagoya, Japon, 10-12 novembre 2014). Cette thématique est particulièrement suivie dans les établissements scolaires en principauté et fait l'objet de nombreuses activités de sensibilisation à tous les niveaux de classes.



Acropora sp., photographie réalisée avec microscope électronique à balayage zoom X20 - un bel exemple de la photographie scientifique révélant des œuvres d'art.

© Centre Scientifique de Monaco

Une activité réussie

Dans le cadre de l'Année internationale de la cristallographie 2014, le Centre scientifique de Monaco a organisé une exposition de photographies intitulée « Entre Art et Science, le corail en images : de l'animal au cristal ».

Cette exposition a eu lieu du lundi 7 avril au mardi 3 juin 2014 dans la galerie du parking des pêcheurs (Monaco-Ville) dont l'accès est libre.

L'objet scientifique est souvent imaginé par le grand public comme difficile d'approche et donc réservé aux seuls spécialistes. Pourtant, la nature vue par l'homme à travers les microscopes révèle une beauté cachée à notre simple vision. Les coraux, architectes des récifs coralliens, impressionnent déjà par leur beauté et leurs couleurs lors de la première approche visuelle. Mais quand l'objectif du microscope s'interpose, il magnifie l'objet naturel en dévoilant ses formes cachées, mettant en lumière les détails microscopiques de sa structure. Objet scientifique indispensable pour déterminer les mécanismes intimes de la formation de son squelette, la photographie scientifique devient alors également objet d'art.

Cette exposition a présenté une soixantaine de macrophotographies grand format en lumière normale et fluorescente ainsi que des images prises au microscope électronique à balayage.

NORVÈGE

Commission nationale de la Norvège pour l'UNESCO

Présidente : Mme Tora Aasland

Secrétaire général : Mme Tanja Kristine Hegge

Site Internet : www.unesco.no

Compte rendu des activités de 2014

Les activités de l'UNESCO suscitent de plus en plus d'intérêt en Norvège. En 2014, la Commission nationale de la Norvège s'est activement impliquée dans des consultations avec le Ministre des Affaires extérieures pour la publication d'un livre blanc gouvernemental traitant de l'Éducation pour le développement. Pour la première fois en Norvège, deux chaires de l'UNESCO ont également été créées : les Modes de vie durables à l'Hedmark University College, et le Patrimoine durable et la gestion de l'environnement à l'Université de Bergen. En février, la Commission nationale ainsi que d'autres partenaires ont invité 160 membres de la communauté de l'éducation au lancement national du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*, intitulé *Enseigner et apprendre*. La Présidente de la Commission nationale, le Ministre adjoint de l'Éducation et de la Recherche, et le Ministre adjoint des Affaires étrangères ont contribué à cette édition. L'éducation est une priorité pour la Commission nationale et le personnel a participé à de nombreuses réunions sur sa place dans les objectifs de développement durable proposés pour l'après-2015.

La Commission a organisé deux séminaires l'année dernière au sujet de la communication et de l'information. Le premier a été tenu à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la

presse et se concentrait sur les sujets suivants : la situation actuelle en Ukraine, la dépendance croissante des jeunes Norvégiens aux réseaux sociaux comme source d'informations, et le point de vue des Norvégiens sur la liberté d'expression. La conférence a été le sujet de plusieurs articles de presse. Le second séminaire a été organisé à l'occasion de la première Journée internationale de la fin de l'impunité et s'est concentré sur les dilemmes que soulèvent les reportages en zones de conflit, en prenant la Syrie comme exemple. La Commission nationale a participé au Conseil du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) et a étroitement suivi les débats sur la liberté d'expression et les médias en relation avec les objectifs de développement durable, ainsi que les discussions en cours sur Internet et le cyberspace.

En matière de sciences naturelles, la Commission nationale ainsi que le Conseil de recherche de Norvège ont présenté le *Rapport mondial sur les sciences sociales 2013*, intitulé *Changements environnementaux globaux*. Les scientifiques les plus chevronnés ont accueilli favorablement ce rapport, en particulier en ce qui concerne le lien entre les changements environnementaux et les autres crises, risques et vulnérabilités qui affectent la société.

En 2014, la Commission nationale a organisé la réunion annuelle de deux jours des pays nordiques et des îles Féroé (août). Soixante participants se sont regroupés pour discuter des préparations de la prochaine Conférence générale et des activités conjointes à l'UNESCO.

La Commission nationale a également distribué les 3,1 millions de NOK (370 000 €) aux activités liées à l'UNESCO en Norvège. La Commission a reçu plus de soixante candidatures sur son site Internet de la part d'organismes intéressés, parmi lesquels elle a sélectionné trente candidats.



La Directrice générale de l'UNESCO avec les organisateurs et participants de la conférence de Bergen.

© Bjarte Brask Eriksen

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale a organisé en coopération avec l'Université de Bergen et les autorités locales une conférence internationale de l'UNESCO intitulée « Utilisation du patrimoine culturel et naturel pour le développement durable – Synergie pour le développement » (24-26 mars). Cette conférence, qui a eu lieu à Bergen, a été ouverte par la Directrice générale de l'UNESCO et a présenté les synergies qui existent entre les différentes Conventions culturelles de l'UNESCO (1972, 2003 et 2005).

Au nombre des participants figurait de nombreux praticiens du patrimoine mondial, de l'Homme et la biosphère (MAB), des Villes créatives et d'autres programmes de l'UNESCO traitant du patrimoine et du développement durable.

L'échange animé d'idées a mis en relief l'importance des patrimoines culturel et naturel pour l'identité, ainsi que leur capacité à mobiliser les responsabilités pour réaliser des travaux en faveur du développement durable. La conférence a également souligné l'importance du tourisme durable et de la culture pour le développement, et fait remarquer que les pratiques culturelles et l'identité peuvent avoir une profonde influence sur la compréhension et l'appréciation du développement durable en ce qui concerne les manières dont les différentes cultures organisent les sociétés et les activités humaines.

PAYS-BAS

Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO

Présidente : Mme Andrée van Es

Secrétaire général : M. Robert J. Quarles van Ufford

Site Internet : www.unesco.nl

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO a organisé de nombreuses activités en relation avec les principaux domaines d'expertise de l'UNESCO et continué à réaliser des travaux de sensibilisation sur ces domaines à travers son site Internet et les réseaux sociaux.

En ce qui concerne l'éducation, la Commission nationale ainsi que l'Institut néerlandais pour le développement des formations ont publié un livre intitulé *Relever les défis liés à la qualité : Réflexions sur l'Agenda UNESCO pour l'éducation post-2015*, pour contribuer au débat international sur la qualité de l'éducation.

Les efforts de la Commission nationale ont également permis au réseau des Écoles associées à l'UNESCO (réSEAU) de se développer, passant de vingt-quatre à trente-deux écoles.

En matière de sciences naturelles, la Commission s'est concentrée sur le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO et sur le réseau Geopark. En janvier, un atelier a été organisé pour les représentants des espaces naturels néerlandais, les organisations non gouvernementales (ONG) et les institutions et ministères concernés pour échanger des informations avec les spécialistes internationaux. Grâce à lui, trois espaces naturels réfléchissent actuellement à déposer leur candidature pour acquérir le statut MAB. Suite à la nomination du premier géoparc des Pays-Bas en 2013, la Commission nationale a également pris l'initiative de créer un Comité Geopark national.

Mai 2014 a été marqué par le 60^e anniversaire de la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Pour célébrer cet anniversaire, la Commission nationale a organisé plusieurs activités pour souligner l'importance de cette Convention culturelle, notamment un symposium au Palais de la Paix de La Haye et une exposition itinérante de photographies (voir ci-dessous).

La Commission nationale a également alloué d'importantes ressources à l'organisation d'une formation de quatre semaines intitulée « L'aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise » qui aura lieu début 2015 à Amsterdam. La formation a été organisée en partenariat avec l'ICCROM et la Smithsonian Institution et vise à fournir aux participants les compétences et connaissances nécessaires pour protéger et préserver le patrimoine culturel en situation d'urgence.

En 2014, la Commission a participé pour la première fois au Vakantiebeurs, la plus grande foire du tourisme des Pays-Bas, pour sensibiliser le public aux formes durables de tourisme. Plus de 12 500 personnes ont visité le stand et reçu un jeu de cartes éducatif.

En matière de communication et d'information, la Commission a organisé une réunion d'experts intitulée « Langues en danger et données en danger ». Le principal objectif de cette réunion était d'explorer des manières de sauver l'*Atlas UNESCO des langues en danger*.

La Commission nationale a également concentré son énergie dans le projet PERSIST de l'UNESCO, qui fait la promotion de la conservation des documents numériques et encourage les débats sur le sujet entre les archives, musées, bibliothèques, gouvernements et l'industrie des TIC. À l'heure actuelle, PERSIST est coordonné par la Commission nationale des Pays-Bas.



L'exposition « Culture under Attack ».
© Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le point culminant de 2014 pour la Commission nationale des Pays-Bas a été l'organisation de l'exposition de photographie itinérante « Culture under Attack », qui a marqué le 60^e anniversaire de la Convention de La Haye de 1954. L'exposition s'adresse en particulier au grand public et se concentre sur l'impact des conflits armés sur les sociétés et sur leur patrimoine. Bien que la perte de patrimoine culturel ne puisse être comparée avec les pertes et la souffrance humaines, la culture fait partie de notre identité et la destruction du patrimoine culturel est une perte pour l'ensemble de l'humanité.

Les vingt photos qui ont été sélectionnées présentent des scènes de conflits récents et mettent en relief la dévastation du patrimoine culturel. Elles apportent également un éclairage sur la résilience des sociétés affectées tout en mettant en valeur leurs efforts de reconstruction.

L'exposition a été présentée à Anvers, Bruges et La Haye, et sera installée dans le jardin du Musée d'ethnologie de Leyde en 2015. La version numérique de l'exposition est disponible sur : cultureunderattack.org.

POLOGNE

Commission nationale polonaise pour l'UNESCO

Président : M. Andrzej Rottermund

Secrétaire général : M. Sławomir Ratajski

Site Internet : www.unesco.pl

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale polonaise a rempli son mandat dans les domaines d'expertise de l'UNESCO, en répondant aux défis et aux besoins actuels de la Pologne.

En matière d'éducation, la Commission nationale a soutenu une conférence des écoles germano-polonaises membres du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) intitulée « Je regarde et je vois, nous agissons et nous sommes efficaces - réSEAU UNESCO » et des ateliers associés à Opole (2 avril) coorganisés par les autorités d'Opole et de Silésie, le Consulat allemand d'Opole et le Centre des initiatives UNESCO de Wrocław.

La commission a continué à organiser des ateliers éducatifs multiculturels dans le cadre du projet de Dialogue Euro-Arabe « Dans le monde de l'Islam », organisé en coopération avec le Ministère de l'éducation nationale, l'Université de Varsovie et l'Université Jagellonne. Plus de 900 étudiants et 600 enseignants ont participé à ces ateliers depuis leur création en 2005.

En matière de sciences naturelles, la Commission nationale a soutenu les bourses coparrainées UNESCO/Pologne

pour soixante-sept jeunes chercheurs dans le domaine de l'ingénierie, dont la cérémonie a eu lieu à l'École des mines et de la métallurgie de Cracovie. La commission a également mis en œuvre son propre programme de bourses coparrainées pour soixante-deux jeunes chercheurs d'Europe de l'Est et de pays en développement en Pologne.

En matière de communication et d'information, la Commission nationale et le comité PIPT polonais, en coopération avec le Ministère de la culture et du patrimoine culturel, la Bibliothèque nationale et l'Institut national de l'audiovisuel, ont organisé un séminaire d'experts sur « Les modèles d'utilisation publique des bibliothèques et ressources audiovisuelles » à Varsovie le 9 juin. Le séminaire a été organisé pour débattre des attentes professionnelles vis-à-vis des changements prévus de la loi sur le droit d'auteur, et ses conclusions ont été transmises au gouvernement.

En ce qui concerne la culture, la Commission nationale, en coopération avec le Ministère de la culture et du patrimoine culturel et le Comité polonais de Mémoire du Monde, a préparé une réunion d'experts dans le cadre du processus en cours de création d'une recommandation de l'UNESCO sur le patrimoine documentaire (37 C/Résolution 53). La réunion a eu lieu à Varsovie (26-27 juin) à la demande de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova.

En 2014, la Commission nationale et le Comité polonais de Mémoire du Monde ont également célébré le lancement du Registre polonais Mémoire du Monde à Varsovie, sous les auspices du Président polonais (17 octobre).



Débat sur les dimensions sociales du paysage culturel et naturel, château royal de Varsovie.

© Janusz Szpytko

Une activité réussie

Les processus d'urbanisation présentent des défis en matière de développement durable et de qualité de vie. Dans le cadre de la Recommandation de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique, la Commission nationale polonaise a organisé à Varsovie un débat sur les dimensions sociales du paysage culturel et naturel (29 septembre).

Cette conférence, intitulée « Paysage culturel et naturel : importance pour la société », a rassemblé des représentants du gouvernement et des autorités locales, ainsi que des ONG, architectes, urbanistes et experts en patrimoine sous l'égide du Président de la République de Pologne.

Le débat s'est concentré sur le cadre légal de la protection et de la gestion du paysage et de l'espace public, ainsi que sur les attentes concernant la participation sociale aux processus et aux changements urbains actuels. De jeunes participants travaillant dans des ONG ont partagé leurs récentes expériences en matière de sauvegarde du patrimoine urbain matériel et immatériel, et discuté des manières d'impliquer les populations locales dans des projets novateurs.

Les conclusions relatives au cadre légal, à la participation sociale et à l'éducation ont été soumises aux ministères concernés. La Commission nationale polonaise pour l'UNESCO prépare maintenant une publication pour démontrer l'importance de l'environnement culturel et naturel pour la cohésion sociale, l'identité des individus et des communautés, la qualité de vie et le développement économique et social durable.

PORTUGAL

Commission nationale portugaise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Ana Martinho

Secrétaire générale : Mme Rita Brasil de Brito

Site Web : www.unescoportugal.mne.pt

Compte rendu des activités de 2014

La majorité des activités de la Commission nationale portugaise est réalisée en coopération avec le Siège de l'UNESCO, les institutions portugaises traitant des principaux thèmes et programmes de l'UNESCO, des réseaux et les pays lusophones. La Commission nationale développe des projets dans des domaines comme l'éducation pour le patrimoine culturel et naturel, l'éducation à la citoyenneté mondiale, le patrimoine culturel immatériel ou subaquatique, les géoparcs et l'éducation aux médias et au développement durable.

En 2014, la Commission nationale portugaise s'est concentrée sur la communication et l'information. Pour cela, elle a produit douze brochures d'information sur les projets et programmes de l'UNESCO, notamment le programme Mémoire du Monde, l'éducation des jeunes et le patrimoine mondial, et l'éducation pour le développement durable. Elle a également restructuré son site Internet et créé une page Facebook institutionnelle.

L'activité éditoriale a également augmenté avec le lancement de supports pédagogiques et de brochures, notamment Le patrimoine mondial du Portugal : 30 ans de bonnes pratiques, le Guide pratique des clubs pour l'UNESCO et le Guide pratique des écoles associées.

La Commission nationale a organisé des événements visant à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, comme la 13^e réunion nationale des écoles associées, avec la participation

d'écoles du Mozambique et du Cabo Verde, et la 2^e réunion nationale des clubs et centres de l'UNESCO. Elle a également participé à des activités de formation et lancé des prix annuels.

La quantité d'écoles associées, de clubs et de chaires de l'UNESCO a significativement augmenté pendant l'année. Parmi ceux-ci peuvent être mentionnés le lancement de la chaire de l'UNESCO pour la biodiversité et le développement durable à l'Université de Coimbra, treize écoles associées et trois clubs UNESCO.

La Commission nationale portugaise a collaboré avec un groupe de travail établi par l'UNESCO pour créer une nouvelle structure et des directives pour le programme scientifique des géoparcs mondiaux de l'UNESCO, et partagé avec les autres États membres ses propres pratiques en la matière. Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, la Commission nationale a collaboré avec des partenaires pour lancer la plateforme en ligne EDS2014+ (www.plataforma2014mais.cidaads.org), dans la lignée du plan d'action 2015.

La Commission nationale portugaise a élaboré avec soin et soutenu la participation du Portugal à la session 2014 du Comité du patrimoine mondial et rassemblé un groupe d'experts pour réviser la Liste indicative du pays. Elle a également rassemblé un groupe de spécialistes pour analyser les éléments portugais potentiellement candidats à la Liste du patrimoine culturel immatériel et pour donner des conseils sur les initiatives à mettre en œuvre au niveau national. Le réseau

Patrimoine mondial au Portugal, qui regroupe les responsables de quatorze sites du patrimoine mondial, a été créé en juillet 2014 pour promouvoir l'échange de connaissances et le partage d'expériences, ainsi que pour faciliter la participation commune aux projets et initiatives.



Lancement officiel de l'exposition « La cristallographie et les sciences fondamentales ».

© Commission nationale portugaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale portugaise, en partenariat avec le Comité national portugais pour le Programme international de Géosciences (IGPC) de l'UNESCO et le comité national portugais de Mathématiques de la planète Terre, a organisé l'ouverture de l'Année internationale de la cristallographie (AICr) au Portugal, avec le soutien de la Division des sciences fondamentales de l'UNESCO et l'Université de Trás-os-Montes e Alto Douro (UTAD). Lors de cet événement, la Commission a également lancé l'exposition itinérante « La cristallographie et les sciences fondamentales » et la version portugaise de la brochure de l'UNESCO « Cristallographie et applications : aux confins de la matière ». Dans le cadre de ce projet, la Commission nationale portugaise a également collaboré à la publication de timbres officiels pour célébrer l'Année internationale de la cristallographie.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Commission nationale tchèque pour l'UNESCO

Président : M. Petr Gazdík

Secrétaire général : M. Karel Komárek

Site Web : www.mzv.cz/unesco

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale tchèque pour l'UNESCO a été créée par décret gouvernemental, le 1er juin 1994, en tant qu'organe consultatif auprès du gouvernement. Elle est composée de représentants de ministères ainsi que d'importantes institutions et d'experts dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Sa mission principale consiste à faciliter la coopération entre les institutions nationales, les experts et l'UNESCO, et à promouvoir les buts et objectifs de l'Organisation au sein du pays.

La République tchèque est membre du Conseil exécutif. Par conséquent, les travaux préparatoires pour le Conseil exécutif et l'évaluation de ses résultats ont constitué les principaux sujets abordés lors des réunions de la Commission nationale, de son Comité exécutif et de ses Sous-Comités tout au long de l'année.

En juin 2014, la Commission nationale tchèque pour l'UNESCO a célébré son 20^e anniversaire lors d'une réunion à laquelle de hauts représentants ministériels et d'anciens membres de la Commission et du Secrétariat ont assisté. À cette occasion, le large éventail d'activités réalisées au cours des vingt dernières années a été mis en lumière. Une publication spéciale consacrée à ce sujet a été présentée lors de la réunion, accompagnée d'une brochure informative préparée pour l'événement, disponible en deux langues (tchèque et anglais).

Dans le domaine de l'éducation, la Commission a coordonné la création de trois bourses de longue durée pour le financement d'études supérieures. Ces bourses ont été mises à la disposition de l'UNESCO par le Gouvernement de la République tchèque au profit de certains pays en développement.

En sa qualité de coordinatrice du Réseau du système des écoles associées (réSEAU), la commission a organisé la 20^e réunion annuelle du réSEAU, laquelle s'est tenue en septembre à Hořovice. Lors de cette réunion, des mesures visant à officialiser le réseau et à le rendre plus dynamique ont été adoptées, marquant ainsi une étape décisive dans l'histoire des Ecoles associées tchèques.

Dans le domaine de la culture, la Commission nationale tchèque a coordonné des travaux de restauration dans le parc de Průhonice, site du patrimoine mondial faisant partie du centre historique de Prague. Les travaux ont été financés par le Fonds du patrimoine mondial.

La Commission nationale a en outre organisé deux réunions à l'intention des ministères et institutions respectifs participant à la mise en œuvre du Programme Mémoire du monde. Des mesures concrètes ont été adoptées afin d'établir un inventaire du patrimoine documentaire au niveau national et d'identifier d'éventuelles inscriptions au Registre de la Mémoire du monde. Les parties envisagent par la suite de créer un comité national Mémoire du monde officiel.

La Commission nationale continue de publier des bulletins d'information mensuels en ligne concernant les programmes de l'UNESCO et les activités de la commission.



Réunion sur la mise en œuvre du Programme Mémoire du monde.

© Commission nationale tchèque pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale tchèque pour l'UNESCO a organisé deux importantes tables rondes sur le thème de l'éducation artistique, qui a suscité l'intérêt d'un large public.

La première, qui s'est tenue le 26 février, était consacrée à l'éducation formelle et non formelle. Des représentants du Ministère de la culture et du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et du sport ainsi que des experts travaillant dans des institutions culturelles ont étudié des mesures concrètes visant à améliorer l'éducation artistique.

La seconde table ronde, qui s'est tenue le 8 octobre, était consacrée au rôle des médias dans l'éducation artistique. Les participants, parmi lesquels des journalistes, des étudiants ainsi que des représentants du Ministère de la culture et d'importantes institutions culturelles, ont insisté sur le rôle majeur des médias dans l'éducation artistique et sur la responsabilité de ces derniers dans la promotion de la culture.

ROUMANIE

Commission nationale roumaine pour l'UNESCO

Président : M. Remus Pricopie, Ministre de l'éducation

Secrétaire général : M. Ani Matei

Site Internet : www.cnr-unesco.ro

Compte rendu des activités de 2014

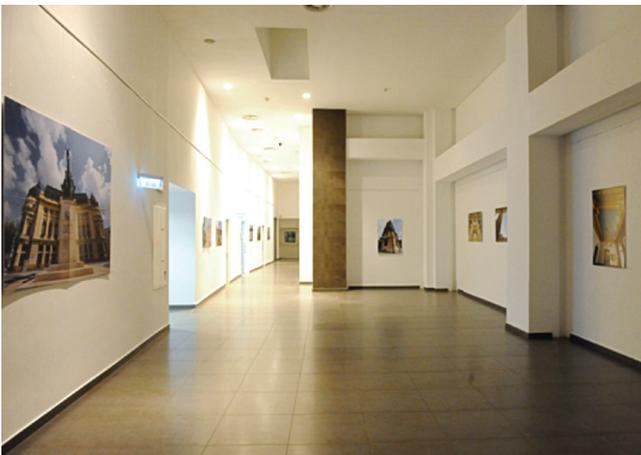
En 2014, la Commission nationale roumaine pour l'UNESCO a lancé une série d'initiatives pour sensibiliser aux travaux de l'UNESCO et à ses principaux objectifs. Elle a notamment entrepris des activités de rapprochement des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, des partenaires de la société civile, d'autres institutions et des individus travaillant à faire progresser l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information en Roumanie.

La Commission nationale a organisé plusieurs activités pour célébrer les différentes Journées internationales de l'année. Par exemple, à l'occasion de la Journée internationale de la famille (15 mai), le Réseau du système des écoles associées (réSEAU) a organisé une compétition artistique nationale intitulée « Ma famille est la plus belle » à l'attention des plus jeunes. Celle-ci visait à souligner l'importance du droit à l'éducation et du droit au divertissement. À l'occasion de la Journée internationale de la poésie, la Commission nationale a lancé le projet « Filmer un poème ». Cette initiative vise à encourager les élèves du secondaire à adapter de manière créative des poèmes en œuvre artistique originale sur un autre média.

À l'occasion de la Journée européenne des langues (24 septembre), la Commission nationale a subventionné un Bucarest. Le répertoire de ce chœur roumain est composé de six langues différentes et il est reconnu dans le monde entier comme une forme unique de patrimoine culturel. La Commission a également lancé le concours « Jeunesses Musicales Conducting Masterclass and International Competition » (25-30 août), qui a permis à de jeunes chefs d'orchestre de quinze pays différents d'assister à un cours de maître.

Parmi les autres événements culturels soutenus par l'UNESCO, citons la 45^e édition du festival populaire international « Calusul Romanesc ». Le festival s'est engagé à encourager la promotion du patrimoine de danse folklorique valorisé par l'UNESCO, à stimuler les échanges culturels internationaux et à créer un forum viable pour les artistes populaires prometteurs afin qu'ils puissent faire démonstration de leur talent. De plus, les Studios de création artistique internationale de la Commission nationale ont invité douze artistes visuels reconnus pour prendre part à un programme de résidence de six mois à Eforie et Busteni (1 avril – 30 septembre). Les artistes ont été sélectionnés pour le caractère innovant, expérimental et excellent de leurs travaux sur les arts visuels contemporains.

En matière de sciences naturelles, la Commission nationale a organisé l'école d'été METAMORPHOSIS, qui offre l'opportunité à de jeunes gens d'explorer des domaines scientifiques qui ne sont pas traités à l'école, comme l'astronomie, la biophysique, les énergies renouvelables, la robotique et les nanotechnologies.



L'exposition « Bucarest redécouverte – Métamorphose 6 » par l'artiste George Dumitriu au Centre Metropolis, Bucarest.

© Commission nationale roumaine pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale a collaboré avec l'Alumnus Club pour l'UNESCO et la Fédération européenne des associations, centres et clubs UNESCO pour organiser une exposition itinérante de photographies par l'artiste renommé George Dumitriu intitulé « Bucarest redécouverte – Métamorphose 6 ». L'exposition a mis en valeur le processus de redécouverte par chaque génération de la ville de Bucarest, de son histoire et de ses charmes. Elle s'adresse donc aux jeunes gens ainsi qu'aux Roumains et aux touristes qui visitent Bucarest, et les encourage à redécouvrir l'architecture de la ville, d'hier et d'aujourd'hui.

L'exposition était accompagnée par la production d'un album avec des textes en trois langues – roumain, anglais et français – présentant Bucarest sous un angle historique en parallèle avec des histoires et anecdotes sur la ville. Le projet a été considéré comme une meilleure pratique et présenté par la Commission nationale roumaine pour l'UNESCO et l'Alumnus Club pendant la 37^e session de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris. L'exposition sera présentée dans plusieurs capitales européennes pendant l'année 2015.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO

Président : M. Tim Williams

Secrétaire général : M. James Bridge

Site Internet : www.unesco.org.uk

Compte rendu des activités de 2014

La mission de la Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO consiste à travailler en partenariat avec le Gouvernement du Royaume-Uni et de l'Irlande du Nord pour fournir au gouvernement des conseils indépendants en matière de politique dans les domaines de compétence de l'UNESCO, soutenir le programme d'efficacité de l'aide du gouvernement à l'UNESCO et fournir un soutien aux individus et institutions du Royaume-Uni dans le cadre de leurs processus d'accréditation et de candidature auprès de l'UNESCO.

La capacité de la Commission nationale à remplir ces rôles est tributaire de son accès à des conseils d'experts pro bono et au soutien d'un large réseau de spécialistes dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la communication et de l'information et issus des quatre nations du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

En début d'année, la Commission nationale a réalisé une série d'entretiens avec les membres actuels et à venir de son réseau

d'experts pour l'aider à comprendre comment se développer et renforcer la « famille UNESCO » du Royaume-Uni.

Les résultats de cette consultation ont été intégrés aux stratégies de recrutement et de communication du nouveau réseau d'experts de la commission et à la brochure qui le décrit.

L'objectif final de ce processus est de clarifier le rôle de la Commission nationale et sa relation avec l'UNESCO, ainsi que d'expliquer l'intérêt d'être un membre actif et collaboratif du réseau d'experts du Royaume-Uni.

Conscient du rôle vital que joue la Commission nationale dans la relation de l'UNESCO avec les communautés académique, scientifique, éducative et artistique dans leurs États membres respectifs, la Commission nationale est attachée au partage d'expérience avec les autres commissions, en particulier en ce qui concerne la manière dont elles diffusent les informations et conseils aux gouvernements et à l'UNESCO.

Enfin, la commission a produit en 2014 plusieurs notes de conseils politiques. Notamment : Quelles sont les implications pour l'UNESCO en ce qui concerne les objectifs post-2015 de l'Éducation pour tous ? ; Le « S » de UNESCO : Principaux défis pour les priorités et programmes scientifiques de l'UNESCO ; et Une analyse critique des rapports de résultats de l'UNESCO : Situation actuelle et opportunités à venir.



La brochure du réseau d'experts de la Commission nationale, disponible sur : www.unesco.org.uk

© Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO

Une activité réussie

Dans le cadre de la priorité donnée au Programme sciences naturelles, la Commission nationale a organisé une réunion de haut niveau à l'académie nationale des sciences du Royaume-Uni, la Royal Society, pour explorer de nouveaux moyens pour l'UNESCO d'avoir un plus grand impact sur les sciences naturelles.

Des représentants de la communauté scientifique et de l'ingénierie du Royaume-Uni se sont joints à l'Ambassadeur du Royaume-Uni pour l'UNESCO, au Secrétaire aux affaires étrangères de la Royal Society et à la Sous-Directrice générale par intérim de l'UNESCO pour le Secteur des sciences naturelles afin de questionner les programmes scientifiques actuels de l'UNESCO et de proposer des conseils d'experts sur les priorités à donner lors des prochains exercices de priorisation.

Les travaux réalisés lors d'ateliers en petits groupes ont permis de rédiger une nouvelle note politique que la Commission nationale compte partager avec la Sous-Directrice générale par intérim de l'UNESCO pour le Secteur des sciences naturelles, dans l'idée d'aider l'Organisation à répondre aux principaux défis du Secteur des sciences naturelles.

La réunion en elle-même a permis de combler le fossé entre les priorités et programmes scientifiques de l'UNESCO et la communauté scientifique du Royaume-Uni. Elle a également permis de sensibiliser au rôle prolifique de l'UNESCO pour la science mondiale et de présenter des opportunités de partenariat et de collaboration avec l'Organisation.

SERBIE

Commission nationale de la République de Serbie pour l'UNESCO

Président : nomination en cours

Secrétaire générale : Mme Jasna Zrnovic

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission de la République de Serbie, en coopération avec le Bureau de l'UNESCO de Venise et grâce au financement du Programme de Participation, a organisé une réunion des Commissions nationales des pays d'Europe du Sud-Est à Belgrade (18-19 mars). La réunion a permis de définir les priorités régionales de coopération avec l'UNESCO et a accueilli des participants de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de Grèce, de la République de Moldavie, de Slovaquie, de Turquie, et les représentants de l'autorité de la Culture des Émirats Arabes Unis, avec l'assistance de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), du Fonds mondial pour la nature (WWF) et de l'ambassade italienne de Belgrade.

En matière de culture, la Commission a soutenu l'organisation d'une exposition de peinture naïve slovaque. L'exposition a été organisée en coopération avec la galerie Babka de Kovačica et présentée au Siège de l'UNESCO à Paris (10-14 février).

La Commission nationale et la ville de Belgrade ont également organisé une célébration pour la Journée internationale du Jazz (30 avril) avec la participation d'éminents musiciens de jazz.

La Commission nationale a soutenu la candidature de « La Slava, célébration de la fête du saint patron de la famille » pour son inscription à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cet élément, le premier à être soumis par la Serbie, a été inscrit sur la Liste lors de la 9^e session du Comité PCI.

Le Music Art Project – El Sistema Serbia (MAP) a également reçu le soutien de la Commission. Le MAP fait la promotion de l'inclusion sociale des enfants, notamment issus de communautés défavorisées, par l'enseignement de la musique.

La Commission a également participé aux célébrations organisées par l'Académie serbe de la Science et de l'Art pour commémorer le 200^e anniversaire de la naissance du scientifique Josif Pančić et le 100^e anniversaire de la mort du compositeur Stevan Mokranjac.

En matière de sciences naturelles, le Parlement serbe a ratifié l'accord permettant de créer un Centre de catégorie II de l'UNESCO sur l'eau pour le développement durable et l'adaptation au changement climatique (septembre).



Le Président de la République de Serbie, M. Tomislav Nikolic, en parlant au Symposium UNESCO Milankovitch anniversaire, tenue à Belgrade.

© Commission nationale de la République de Serbie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014 : un symposium sur la gestion des ressources en eau : Commémoration Milankovitch a été organisé à Belgrade (3-5 septembre) sous les auspices de l'UNESCO et du gouvernement serbe. Le symposium était co-organisé par le Centre sur l'eau pour le développement durable et l'adaptation au changement climatique et l'académie serbe des Sciences et des Arts. Il a été ouvert par le Président de la République de Serbie, M. Tomislav Nikolic. L'événement comprenait deux conférences : « Gestion de l'eau dans les pays en transition » et « Climat d'hier : une leçon pour l'avenir – Aspects régionaux du changement climatique ».

Il a permis à d'éminents Serbes et des professionnels, scientifiques, académiciens et professeurs d'université internationaux de se rencontrer. Le symposium a mis en valeur les impacts du changement climatique sur la transition sociale, économique et politique de la gestion des ressources en eau, ainsi que certains des prérequis économiques, législatifs et politiques imposés aux pays en transition dans leur combat pour appliquer une gestion durable des ressources en eau.

Les conclusions du symposium ont été intégrées au document final, la Déclaration de Belgrade sur la durabilité du secteur de l'Eau, et ont permis de définir certains des domaines thématiques du 7^e Forum mondial de l'eau qui se tiendra à Daegu, la République de Corée (Avril 2015).

SLOVAQUIE

Commission slovaque pour l'UNESCO

Président : M. Ľudovít Molnár

Secrétaire générale : Mme Aurélia Füle

Site Web : www.unesco.sk

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission slovaque pour l'UNESCO a concentré son attention sur des priorités telles que les sciences sociales et naturelles et le développement durable. En collaboration avec les Commissions nationales allemande et autrichienne, la Commission nationale slovaque a organisé un atelier international sur la « Science de la durabilité » en Europe Centrale et de l'Est à Bratislava (juin), avec pour objectif de promouvoir le concept et de renforcer la coopération dans la région.

En collaboration avec l'Association pour la Jeunesse, la Science et la Technologie (AMAVET) – une organisation non gouvernementale – la 10^e Expo-Sciences Europe a eu lieu à Zilina, Slovaquie (septembre), sous les auspices de la Commission nationale slovaque. Le principal objectif de l'événement était d'intéresser et de motiver les jeunes aux domaines de la recherche, de la science et de l'innovation technologique. En la matière, la Commission nationale de la Science et de la Technologie en Slovaquie.

Le Comité slovaque du Programme de l'UNESCO pour la Gestion des transformations sociales (MOST) a organisé une

« Conférence internationale subrégionale sur la migration transfrontalière et ses implications pour la zone Europe centrale ». La conférence s'est déroulée à Bratislava (novembre) et a accueilli des représentants de la région, d'Allemagne et du Royaume-Uni, qui ont partagé leurs points de vue sur les dimensions politique, socioculturelle, économique et sécuritaire de la migration transfrontalière.

En coopération avec les Commissions nationales autrichienne et hongroise, la Commission nationale slovaque a organisé une réunion du réseau des Écoles associées à l'UNESCO (réSEAU) à Vienne (Autriche), pour améliorer les échanges régionaux entre les écoles du réseau. Le réSEAU et le coordinateur des Clubs slovaques ont également organisé un cycle de conférences et de présentations pour les écoles et le grand public, dédié au Patrimoine philosophique de l'humanité et aux Journées internationales de l'UNESCO.

La Commission nationale slovaque sponsorise habituellement le Concours international de la créativité artistique des jeunes et des enfants Green World, dont le but est d'encourager un amour de la nature et de l'environnement par l'expression artistique. Le concours est tenu tous les ans depuis 1996 pendant le festival du film environnemental ENVIROFILM.

Une conférence internationale sur les « Aspects choisis de la gestion intégrée de l'environnement » a eu lieu à Banská Štiavnica à l'occasion du 20^e anniversaire de la création de la chaire UNESCO en développement durable et conscience environnementale (novembre).



10^e conférence nationale sur les réserves de biosphères.

© Commission slovaque pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le Comité slovaque du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) est l'un des organes les plus actifs de la Commission nationale slovaque. Elle a participé en 2014 au projet « Nature to People – People to Nature » pour concevoir un nouveau modèle de gestion et un plan d'action pour la réserve de biosphères slovaque Polana. Le Directeur de la Division des sciences écologiques et sciences de la terre et le Secrétaire du Programme MAB ont visité la réserve à l'occasion de l'atelier final du projet (novembre).

En octobre 2014, le Comité slovaque de MAB a organisé la 10^e conférence nationale sur les réserves de biosphères, tenue à Stará Lesná, dans la réserve de biosphères Tatry. Le principal thème en était « Biodiversité et utilisation des écosystèmes des paysages dans les réserves de biosphères de l'UNESCO ». Vingt-sept présentations orales et trois présentations de posters ont documenté la présence permanente de la science dans les réserves de biosphères slovaque et indiqué l'existence de résultats de projets scientifiques permettant une gestion réellement scientifique.

Chaque année, le comité slovaque de MAB organise une « Journée porte ouverte des réserves de biosphères » avec les parties prenantes locales, permettant aux jeunes et aux adultes de découvrir les valeurs et l'approche des réserves de biosphères.

SLOVÉNIE

Commission nationale slovène pour l'UNESCO

Président : M. Radovan Stanislav Pejovnik

Secrétaire générale : Mme Marjotka Hafner

Site Internet : www.unesco.si

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale slovène a organisé une série d'activités en rapport aux principaux domaines de compétence de l'UNESCO.

Dans le domaine du patrimoine mondial, la Commission nationale a soutenu la proposition d'inscription transnationale en série du Karst dinarique à la Liste du patrimoine mondial et l'extension de l'élément « Forêts primaires de hêtres des Carpates et forêts anciennes de hêtres d'Allemagne ».

En matière de culture, la Commission nationale a activement fait la promotion d'initiatives dans le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022). De nombreuses activités orientées vers les jeunes ont été organisées en partenariat avec la plateforme slovène de l'UNESCO pour la jeunesse, le Réseau slovène du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) et l'Association slovène pour les Nations Unies.

La Commission nationale a soutenu et encadré le Festival de folklore international Alpe Adria 2014 en Slovénie, organisé par le Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et d'Arts Traditionnels (CIOFF).

La Commission nationale a également soutenu et pris part à des événements nationaux et internationaux dans toute la Slovénie,

notamment le Cultural Bazaar (mars), la Conférence mondiale du Consortium OpenCourseWare (mai), le symposium international sur Soren Kierkegaard (septembre) et la conférence internationale sur la documentation vidéo du patrimoine culturel immatériel et les courtes vidéos pour les registres du PCI (septembre).

Au cours de l'année, vingt-quatre jeunes hérauts de l'UNESCO, âgés de 12 à 23 ans, ont partagé et diffusé les idées, thèmes et objectifs de l'UNESCO. Ils ont pu rencontrer le Ministre slovène de l'Éducation de la Science et du Sport et partager leurs idées avec l'Envoyé du Secrétaire général pour la Jeunesse des Nations unies. Deux jeunes hérauts slovènes de l'UNESCO ont également visité le Centre international des Nations Unies de Vienne et ont pu y suivre des conférences.

Pour la septième année consécutive, la Commission nationale et la Société de philosophie slovène ont célébré la Journée mondiale de la philosophie, dont le thème était cette année « Orientation de vie – orientation de croyance ». Un événement traditionnel a été organisé et a rencontré un succès auprès des philosophes, enseignants et étudiants.

La Commission nationale a également soutenu la traduction en slovène et la publication du livre d'images *My Hiroshima* de Junki Morimoto. Des pousses d'arbres ayant survécu à Hiroshima ont été plantées lors d'une cérémonie donnée en cette occasion.

Enfin, en 2014, les deux premières chaires slovènes de l'UNESCO ont été approuvées. La chaire UNESCO sur l'éducation Karst a été créée à l'Université de Nova Gorica, en coopération avec le ZRC SAZU Karst Research Institute, et la chaire UNESCO sur les technologies ouvertes pour les ressources éducatives libres et à distance, a été créée à l'Institut Jožef Stefan.



Visite sur le terrain de la conférence internationale de présentation de la culture palafittique (site du patrimoine mondial).

© Commission nationale slovène pour l'UNESCO

Une activité réussie

En novembre, le parc naturel des marais de Ljubljana a accueilli une conférence internationale intitulée « Présentation de la culture palafittique (site du patrimoine mondial) » organisée par le Ministère de la Culture, la Commission nationale slovène pour l'UNESCO, la Municipalité de Ig et l'Institut pour la protection du patrimoine culturel de Slovénie. Cette conférence, étalée sur deux jours, a présenté des exemples de culture palafittique en Autriche, en Allemagne, en Italie et en Suisse, ainsi que des meilleures pratiques.

Le principal obstacle à la présentation des sites palafittiques tient à leur difficulté d'accès, car ils sont invisibles ou cachés sous terre ou sous l'eau. La conférence a donc rassemblé des experts de différents domaines, notamment l'archéologie, la conservation naturelle, le développement touristique, la planification et l'architecture ainsi que des représentants de la société civile locale.

La conférence a également proposé une visite sur le terrain et des ateliers, pendant lesquels les participants ont discuté des possibilités et défis de la présentation, ainsi que des différentes composantes visuelles et infrastructurelles, contribuant à enrichir la présentation du patrimoine des marais de Ljubljana par leurs expériences et connaissances. De plus, la conférence a facilité le dialogue entre les différentes parties prenantes de la zone.

SUÈDE

Commission nationale suédoise pour l'UNESCO

Président : Mme Inger Davidson

Secrétaire général : M. Mats Djurberg

Site Internet : www.unesco.se

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale suédoise pour l'UNESCO se regroupe six fois par ans et a deux principaux objectifs – conseiller le gouvernement au sujet des questions relatives à l'UNESCO et mieux faire connaître l'UNESCO et son travail au public suédois.

Le budget de la Commission provient du Ministère de l'éducation et de la science, qui accueille également le Secrétariat de la Commission. La coopération de la Suède avec l'UNESCO est régie par une stratégie générale gouvernementale établie pour une durée de quatre ans, qui définit des priorités et des méthodes de travail.

En mars 2014, la Commission nationale a organisé un séminaire d'une journée en coopération avec l'Association des bibliothèques suédoise pour la sortie des manifestes de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) ainsi que la publication de *To live and breathe the IFLA library manifestos*. Ces textes ont été traduits en suédois et sont maintenant disponibles gratuitement au format numérique ou papier.



Stagiaires universitaires à la Commission nationale suédoise présentent des informations sur l'UNESCO aux étudiants à une journée portes ouvertes à l'Université d'Uppsala.

© Commission nationale suédoise pour l'UNESCO

Plus de 220 délégués de près de cinquante pays se sont rencontrés à Jönköping pour la réunion annuelle du Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) (10-13 juin). Les participants ont eu l'opportunité de visiter la réserve de biosphère et d'en apprendre plus sur son impact et les possibilités qu'elle ouvre pour le développement local. La réunion du Conseil a été ouverte, entre autres, par le Secrétaire d'État du Ministère suédois des affaires rurales, qui a déclaré que les réserves de biosphères peuvent contribuer au développement de nouvelles méthodes et de nouvelles connaissances pour la préservation des espaces naturels et la création des conditions qui permettent aux personnes de vivre de manière durable avec la nature.

La Suède, via l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), est actuellement l'un des principaux donateurs extra-budgétaire de l'UNESCO. En novembre, un nouvel accord a été signé pour la période 2014-2017 qui dote l'UNESCO de 54 millions de dollars USD pour son œuvre.

Cet accord à long terme vise à soutenir les programmes de l'UNESCO et renforcera la capacité de l'UNESCO à réaliser ses objectifs futurs de développement durable. La Commission nationale suédoise pour l'UNESCO a été un partenaire essentiel au développement de cet accord, qui quadruple la contribution de la Suède à l'UNESCO et en fait l'un des quatre plus grands donateurs de l'Organisation.

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale suédoise a pris part aux préparatifs pour la Conférence mondiale sur l'éducation en vue du développement durable tenue à Nagoya (10–12 novembre). Dans le but de concevoir des propositions pour la délégation suédoise à cette conférence, la Commission nationale a initié un processus de préparation conçu pour inclure une grande variété de parties prenantes.

En juin, la Commission a invité 125 chercheurs, décideurs politiques, enseignants et éducateurs à débattre et à formuler des recommandations visant à renforcer l'éducation en vue du développement durable (EDD) en Suède comme à l'étranger.

Trente-deux recommandations au total ont été rédigées, dont trois traitent de la création de nouvelles politiques liées à l'EDD en Suède. On y parle entre autres du besoin d'une vision commune et d'un plan d'action national pour l'EDD, d'un amendement de la loi nationale sur l'éducation pour inclure l'EDD et de la nécessité pour les administrations scolaires d'observer et d'évaluer comment l'EDD est mis en œuvre en Suède.

Ces recommandations ont été présentées au Responsable de la délégation suédoise à la conférence de Nagoya – le Ministre de l'enseignement du secondaire supérieur et de la formation et de l'éducation des adultes. Les organisateurs ont également rencontré le Ministre après la conférence pour discuter d'une future coopération possible pour le développement de l'EDD.

SUISSE

Commission suisse pour l'UNESCO

Président: M. Jean-Bernard Münch

Secrétaire général: M. Nicolas Mathieu

Site Web : www.unesco.ch/fr/

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission suisse pour l'UNESCO a poursuivi ses activités dans les priorités identifiées dans les secteurs de l'éducation (éducation de la petite enfance et éducation en vue du développement durable) et de la culture (patrimoine mondial, diversité culturelle et patrimoine culturel immatériel). Ces priorités se concrétisent par la mise en place de divers instruments qui vont de l'organisation de rencontres à la réalisation d'outils tels que la charte (voir ci-dessous).

À titre d'exemple, dans le cadre de l'éducation de la petite enfance, il subsiste le besoin de faire évoluer le « Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse » pour que ses contenus et ses objectifs soient pris en compte et traduits dans la pratique par les acteurs concernés. Le même esprit de rassemblement autour d'une thématique d'intérêt commun caractérise les activités dans le domaine du patrimoine culturel immatériel où une série de forums régionaux sont organisés afin de maintenir l'intérêt, la participation et l'interaction des acteurs concernés par la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, notamment des porteurs des traditions.

La jeunesse a été mise au cœur d'une initiative nouvelle lancée le 12 août, lors de la Journée internationale de la jeunesse. Le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) et la Commission suisse pour l'UNESCO ont en effet choisi cette date pour lancer un appel à projets portant sur l'une des cinq journées mondiales et internationales de l'UNESCO, entre la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, la Journée mondiale de l'environnement, la Journée internationale de la démocratie et la Journée internationale de la paix.

En parallèle à ses priorités thématiques, la Commission suisse pour l'UNESCO poursuit son engagement aussi vis-à-vis de son réseau. Il s'agit ici d'un aspect du mandat de la Commission suisse pour l'UNESCO dont l'actualité est commune à toutes les commissions nationales et qui a trait à la volonté de l'UNESCO de forger des partenariats afin de renforcer la pertinence, l'impact, la crédibilité, l'efficacité, l'efficience et la visibilité de son action. Dans ce contexte, les commissions nationales se voient attribuer un rôle important dans l'établissement et le maintien de partenariats dans leurs pays respectifs, et elles ont par conséquent une responsabilité considérable s'agissant de veiller à ce que les activités des partenaires soient conformes aux buts et principes de l'UNESCO. La Stratégie globale des partenariats de l'UNESCO est un outil qui vient en appui à la fonction de conseil, d'appui et de veille de la Commission suisse pour l'UNESCO vis-à-vis du réseau UNESCO en Suisse dont elle est responsable : chaires, clubs, réseau des écoles associées, patronages, et bien d'autres partenaires qui « portent » à différents titres le logo UNESCO.



La Charte suisse du patrimoine mondial.
© Commission suisse pour l'UNESCO

Une activité réussie

À l'occasion des quarante ans de la Convention du patrimoine mondial, la Commission suisse pour l'UNESCO a émis en 2012 l'idée d'élaborer une charte sur le Patrimoine mondial en Suisse. L'objectif était de renforcer l'attachement au Patrimoine mondial, de promouvoir la sauvegarde des biens et de sensibiliser les acteurs à la valeur exceptionnelle universelle de ces derniers.

Au printemps 2013, la commission a présenté une première mouture du texte. Une procédure de consultation nationale a suivi en février 2014. Quelque 180 acteurs du Patrimoine mondial - biens, confédération, cantons, communes, organisations touristiques, institutions et fédérations nationales - ont reçu un courrier les invitant à prendre position sur le texte de la charte. Leurs remarques ont été intégrées et la Charte a été adoptée le 29 novembre, lors de l'assemblée générale de la Commission suisse pour l'UNESCO.

TURQUIE

Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO

Président : M. Öcal Oğuz

Secrétaire générale : Mme Sema Dinçer

Site Internet : www.unesco.org.tr

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO a procédé à l'élection de son Assemblée générale, de son Conseil exécutif et de ses Comités pour le terme 2014-2018. La première réunion d'échange d'information a été organisée en octobre et a regroupé 149 participants. L'événement comptait des séminaires dirigés par les membres du Secrétariat de l'UNESCO qui ont fourni une plate-forme pour initier le dialogue et informer les nouveaux membres des stratégies de l'UNESCO.

La commission a également coordonné plusieurs activités en rapport avec la jeunesse en 2014. Un atelier avec les membres de l'Assemblée des enfants de la municipalité d'Ankara a été organisé en partenariat avec une organisation non gouvernementale (ONG) impliquée dans la sensibilisation,

dans le but de présenter les travaux de l'UNESCO en matière de patrimoine mondial. La commission a également collaboré avec le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU) afin d'organiser un cours de photographie et une exposition d'une semaine à Cappadocia, un site du patrimoine mondial. Le projet a impliqué vingt-huit étudiants du secondaire en provenance de Turquie (sélectionnés parmi les écoles associées) et de

la République de Corée. L'objectif du projet était d'utiliser l'éducation et la culture pour promouvoir la compréhension internationale et le dialogue interculturel.

La Commission nationale de la Turquie a également organisé deux événements dans le domaine de la culture en coopération avec le Siège de l'UNESCO. En septembre, la Commission nationale a financé et accueilli une réunion d'experts de catégorie VI sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et le développement durable au niveau national. La réunion a permis la soumission et la validation des directives opérationnelles par le Comité intergouvernemental.

En novembre, la Commission nationale a coorganisé une réunion avec le Bureau de l'UNESCO de Mexico sur les « Dynamiques d'implantation dans l'évolution de l'espèce humaine : Histoire de l'espèce humaine, des dispersions et migrations à l'adaptation aux sociétés sédentaires, implications pour la Convention pour la protection du patrimoine mondial ». L'objectif de cette réunion était d'évaluer les méthodologies actuelles pour définir et établir la valeur universelle exceptionnelle des sites du patrimoine liés à la production alimentaire primitive, et ses implications dans le cadre de la Convention pour la protection du patrimoine mondial.

Enfin, la Commission nationale a organisé quatre réunions de consultation et publié un ensemble de directives en ligne pour promouvoir la compréhension de l'approche de la commission par rapport aux anniversaires célébrés par l'UNESCO. Elle a également autorisé l'utilisation du logo de l'UNESCO lors de vingt-cinq événements organisés par différentes ONG, institutions académiques et artistiques, des ministères, des municipalités et le secteur privé.



Projet réalisé en commun avec la Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan sur les artisanats traditionnels.

© Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO a mené un projet en commun avec la Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan sur les artisanats traditionnels. Le projet a rassemblé douze experts des deux Commissions nationales dans les domaines de la sociologie, des études de genre, du folklore, des études sur le PCI, des médias et de l'économie pour collaborer et organiser des visites sur le terrain en Azerbaïdjan et en Turquie.

Dans la lignée du Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité entre les sexes 2014-2021, le projet visait à promouvoir les contributions des femmes à la culture et d'étudier la contribution des artisanats traditionnels à l'émancipation des femmes et à l'amélioration du développement durable aux niveaux national et régional. Il a également examiné le rôle des femmes dans la transmission de ce patrimoine. Les conclusions de ce projet sont en cours de rédaction en anglais et en turc.



Au Ministère de l'éducation de l'Équateur a été décerné un des Prix d'alphabétisation Roi Sejong de l'UNESCO 2014 pour son projet d'éducation de base pour jeunes et adultes, qui a atteint près de 325 000 bénéficiaires depuis 2011, y compris les populations autochtones qui apprennent dans leur langue maternelle.

© Ministère de l'Équateur de l'éducation (ABUJA)



Amérique latine et Caraïbes

BAHAMAS • BELIZE • COLOMBIE
• COSTA RICA • CUBA •
CURAÇAO • EL SALVADOR •
EQUATEUR • GUATEMALA •
HONDURAS • ILES VIERGES
BRITANNIQUES • JAMAÏQUE
• MEXIQUE • NICARAGUA •
PARAGUAY • PEROU • HAÏTI
• REPUBLIQUE DOMINICAINE
• SAINT-KITTS-ET-NEVIS •
SINT MAARTEN • SURINAME •
TRINITE-ET-TOBAGO • URUGUAY
• VENEZUELA (REPUBLIQUE
BOLIVARIENNE DU) •

BAHAMAS

Commission nationale des Bahamas pour l'UNESCO

Président : M. Elwood Donaldson, Ambassadeur, Délégué permanent du Commonwealth des Bahamas pour l'UNESCO

Secrétaire général : M. Leon L. Higgs

Compte rendu des activités de 2014

Début 2014, la Commission nationale des Bahamas pour l'UNESCO a déménagé des bâtiments du Ministère de l'Éducation, où elle partageait des bureaux avec de nombreux autres départements, vers ses nouveaux locaux situés sur l'île de New Providence.

L'année a été riche en événements pour la Commission nationale des Bahamas. Elle a ratifié trois Conventions culturelles de l'UNESCO, à savoir la Convention de 1972 sur la protection du patrimoine mondial, la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Les Bahamas ont accueilli une réunion régionale sur le patrimoine culturel subaquatique en Amérique latine et dans les Caraïbes à Nassau, Bahamas (16-18 juillet) suite à la Réunion ministérielle sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de 2013. Des représentants de la région Amérique latine et Caraïbes ainsi que des experts venant de France, d'Espagne, du Royaume-Uni et des États-Unis y ont participé. Suite à cette réunion, certains pays de la région ont accepté de développer et de mettre en œuvre plusieurs projets communs. Tous les pays participants ont également acquis une bien meilleure compréhension des avantages à devenir un État membre de la Convention de 2001.

En 2014, Nassau est également devenu membre du réseau des villes créatives de l'UNESCO dans le domaine Artisanat et arts populaire. À ce jour, Nassau est la seule ville anglophone de la région à obtenir une telle reconnaissance.

Enfin, outre les différentes activités réalisées en 2014, la Commission nationale des Bahamas a pris part à d'importantes Journées internationales des Nations Unies, notamment la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre) et la Journée mondiale des enseignants (5 octobre).

International Jazz Day

UNESCO BAHAMAS

International Jazz Day

Wednesday, April 30, 2014
11 a.m. - 10 p.m.
Pompey Square, Nassau, Bahamas

Come and bring the whole family for a day of Jazz and enjoying The Bahamas!

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale des Bahamas a participé pour la première fois à la Journée internationale du Jazz de l'UNESCO (30 avril). Cette journée a commencé par une réunion au collège CV Bethel High, où le département de musique a présenté un programme de jazz en présence du Ministre de l'Éducation, du Président et du Secrétaire général de la Commission nationale. La rencontre a été diffusée en direct à la radio sur ZNS, la société nationale de radiodiffusion des Bahamas.

Pendant cette journée, le Président et le Secrétaire général de la Commission nationale ont participé à un débat radiodiffusé pour discuter de la Journée internationale du Jazz et des travaux de l'UNESCO. L'émission a eu lieu à Pompey Square, qui surplombe le port de Nassau, et où plusieurs groupes de jazz ont joué de 13h à 22h.

La journée a été marquée par une cérémonie en l'honneur de l'un des pionniers du jazz aux Bahamas, M. Lou Adams, aujourd'hui âgé de 91 ans.

Invitation pour la Journée internationale du Jazz 2014 des Bahamas.

© Derek Adams

BELIZE

Commission nationale de Belize pour l'UNESCO

Président : M. Patrick Faber, Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

Secrétaire général : M. Rudolph Anthony Jr.

Compte rendu des activités de 2014

2014 a été une année bien chargée et fructueuse pour la Commission nationale de Belize. La Commission a commencé l'année en déposant ses rapports financiers pour des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme de participation de l'UNESCO pendant les deux années précédentes. Ceux-ci ont été acceptés et validés grâce à la compétence et au professionnalisme du personnel du bureau PP de l'UNESCO.

La Commission nationale a également soumis sept projets au Programme de participation pour 2014. À ce jour, trois d'entre eux ont été approuvés et trois sont en cours d'analyse et en attente de décision.

Le Secrétaire général de la Commission nationale a participé à la 194^e session du Conseil exécutif au Siège de l'UNESCO à Paris (8-22 avril) en sa qualité de représentant de Belize à l'Assemblée.

Le Secrétaire général a également participé à la Première réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO à Astana, Kazakhstan (22-24 juillet). Cette

réunion a rencontré un franc succès. Le Belize aimerait remercier publiquement l'équipe du Secrétariat de l'UNESCO, la Commission nationale du Kazakhstan et sa Secrétaire générale, ainsi que le gouvernement et le peuple kazakh pour leur accueil et leur hospitalité.

En octobre, le Secrétaire général a participé à la 195^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO (15-31 octobre) et à toutes les discussions, interventions, délibérations et décisions qui ont eu lieu.

Pendant l'année, la Commission nationale de Belize a célébré plusieurs Journées internationales, notamment la Journée mondiale des enseignants (5 octobre), la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre) et la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai).

La Commission nationale a également entrepris en 2014 de retirer le réseau de réserves du récif de la barrière de la Liste du patrimoine mondial en péril. Des représentants de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) devraient visiter le Belize en janvier 2015 pour évaluer les progrès réalisés en la matière.

Enfin, la Commission nationale de Belize continue de travailler en étroite collaboration avec les ministères du gouvernement, les organisations non gouvernementales, les entreprises privées et les individus pour les sensibiliser aux travaux de l'UNESCO et à son programme pour le Belize.



Le ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports remettant un projet réalisé dans le cadre du Programme de participation pour la Belize Cancer Society.

© Commission nationale de Belize pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale de Belize a œuvré à permettre à de nombreux Béliziens de suivre des ateliers, ce avec l'assistance du Siège de l'UNESCO et le Bureau régional de l'UNESCO de Kingston.

Entre autres, deux membres du personnel de l'Organisation de gestion des urgences nationales (NEMO) ont été envoyés au Mexique pour recevoir une formation sur les tsunamis, un Bélizien est allé en Jamaïque pour une formation sur les statistiques, un officiel du Ministère de la Pêche, des Forêts et du Développement durable est allé au Brésil pour une formation sur le patrimoine mondial, et une jeune journaliste a pu participer à un atelier à Kingston dans le cadre de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai).

Parmi les autres activités auxquelles la Commission a participé, citons un atelier sur « le renforcement des capacités pour la conservation du patrimoine dans les Caraïbes », tenu à Sint Maarten ; un atelier sur « L'enseignement secondaire/supérieur », à Kingston, un atelier sur « le patrimoine culturel immatériel », à Kingston et Sint Maarten ; un atelier sur le patrimoine culturel subaquatique, aux Bahamas ; une formation d'un mois sur l'archéologie subaquatique, tenue à Saint-Eustache ; un atelier sur le patrimoine mondial, à Cuba ; et le 9^e Atelier interrégional sur le patrimoine culturel immatériel, au Siège de l'UNESCO, Paris.

À l'heure actuelle, six des hauts responsables de l'éducation de la Commission nationale participent à une formation en ligne de quatre mois organisée par l'UNESCO sur le thème « La réforme de l'inspection scolaire pour améliorer la qualité ».

COLOMBIE

Commission nationale colombienne de coopération avec l'UNESCO

Présidente : Mme María Ángela Holguín Cuéllar, Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire général : M. Luis Armando Soto Boutin

Site Internet : www.cancilleria.gov.co/unesco

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale colombienne a célébré plusieurs journées internationales de l'UNESCO et fait la promotion des travaux de l'Organisation à travers plusieurs événements et activités ainsi que la publication d'informations sur son site Internet.

Parmi les événements accueillis par la Commission nationale, citons la « Réunion des experts pour la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport de 1978 » (7-12 septembre) et la « Consultation régionale sur la violence homophobe et transphobe en milieu scolaire en Amérique latine et Caraïbes » qui s'est tenue à Bogota (28-31 octobre).

La Commission nationale a également vu deux de ses requêtes d'assistance financière approuvées par le Programme de participation de l'UNESCO pour 2014-2015. Le projet « Musique sans frontière » et le festival « Surfer pour l'égalité » ont respectivement été présentés par la Fondation Batuta et la Fondation Good Point. Ces deux initiatives visent à encourager l'inclusion sociale des communautés vulnérables de Colombie par la pratique de la musique et des sports.



Enfants étudiant dans le cadre du projet « La Colombie et l'Uruguay œuvrent pour la qualité de l'éducation », dont l'objectif était de partager deux pratiques éducatives : « Todos a Aprender » et l'expérience uruguayenne du réSEAU.

© Commission nationale colombienne pour l'UNESCO

De plus, la Commission nationale a soumis le projet « Visibilité de la production éditoriale colombienne en environnement numérique » au Fonds international pour la diversité culturelle et reçu des réponses favorables pour l'inscription des documents « Tiberio vive hoy: testimonios de la vida de un mártir » et « Cabildo Colonial de la Villa de Medellín » au Registre de la Mémoire du Monde pour l'Amérique latine et les Caraïbes (MOWLAC).

La Colombie s'est jointe à l'Argentine, à la Bolivie, au Chili, à l'Équateur et au Pérou pour soumettre une candidature commune pour l'élément « Qhapaq Ñan, réseau de routes andin » lors de la 38^e session du Comité du patrimoine mondial qui a eu lieu à Doha (15-25 juin). Cette candidature commune a été acceptée et l'élément a été inscrit à la Liste du patrimoine mondial.

La Colombie a également participé à l'Appel à reconnaissance de l'UNESCO pour l'excellence de l'artisanat en relation avec les pratiques culturelles de la région andine. Trois projets d'artisanat colombien ont reçu un Certificat d'excellence, remis par la Commission nationale. De plus, la Colombie a développé et fait la promotion d'activités pour partager son expertise dans le domaine des paysages culturels à travers l'exposition « Paysage culturel du café en Colombie ».

Enfin, l'Universidad Nacional de Colombia (Bogota) a créé en 2014 la chaire UNESCO pour le dialogue international et le Centre national de formation colombien a été accrédité en tant que centre UNESCO-UNEVOC (14 août).

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale colombienne s'est jointe au ministère colombien de l'Éducation et à la Commission nationale de l'Uruguay pour créer le projet « La Colombie et l'Uruguay œuvrent pour la qualité de l'éducation ». Le projet vise à partager les leçons tirées de deux pratiques éducatives : le programme colombien : « Todos a Aprender » et l'expérience uruguayenne dans le cadre du réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU).

L'initiative s'est déroulée en deux phases. La première phase a eu lieu à Bogota (19-21 mai), où des représentants du ministère de l'Éducation de Colombie ont rencontré le conseiller du ministre adjoint de l'Éducation et de la Culture de l'Uruguay et le coordinateur national du réSEAU uruguayen pour échanger sur le programme « Todos a Aprender ».

Dans un deuxième temps (10-12 novembre) deux spécialistes colombiens du même programme ont rencontré le Ministre adjoint de l'Éducation et de la Culture de l'Uruguay pour partager ses expériences de la mise en œuvre du réSEAU en Uruguay.

Le résultat de ce projet a été la rédaction d'un Mémorandum d'entente entre les ministères de l'Éducation des deux pays, visant à soutenir la mise en œuvre du réSEAU en Colombie.

COSTA RICA

Commission costaricienne de coopération avec l'UNESCO

Présidente : Mme Sonia Marta Mora Escalante, Ministre de l'éducation publique

Secrétaire général : M. Diego Santana Gutiérrez (suppléant)

Site Internet : www.comisionunesco.cr

Compte rendu des activités de 2014

Dans le cadre de la Journée internationale de la jeunesse, la Commission costaricienne de coopération avec l'UNESCO, en collaboration avec son Comité pour la jeunesse, a organisé une réunion avec la participation de jeunes gens de tout le pays (29 août). L'activité couvrait entre autres des discussions sur la drogue, la prévention de la violence, et le rôle moteur et la motivation de la jeunesse. Deux rapports ont été présentés sur l'État de la Région et la Réunion de la jeunesse 2013. Les participants ont également partagé leurs expériences issues de leurs différentes organisations pour la jeunesse, ainsi que leurs idées sur la manière de répondre aux défis auxquels elles font face.

Sur le thème « Alphabétisation et de développement durable », la Commission nationale costaricienne a organisé une cérémonie pour la Journée internationale de l'alphabétisation (10 septembre) dans la bibliothèque publique du district de Hatillo 2, à laquelle étaient invités les élèves des écoles du quartier. Des histoires y ont été racontées, sur des sujets

tels que la motivation à lire, le développement durable, l'environnement, la culture de la paix et de la tolérance. La cérémonie a également mis l'accent sur la pratique de la bonne lecture et de l'importance de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour la création de sociétés durables, prospères et vivant en paix.

Le réseau des écoles associées (réSEAU) du Costa Rica a réalisé plusieurs activités en 2014. Deux en particulier méritent d'être mises en avant.

La formation « Systématisation de la pratique éducative : un outil pour le rétablissement des bonnes pratiques » a été conçue pour soutenir les enseignants des écoles associées dans l'identification et la diffusion des bonnes pratiques. La formation traitait de concepts tels que « l'éducation de qualité », « innovation et bonnes pratiques », ainsi que des concepts liés à la méthodologie de la « systématisation des expériences ».

La seconde activité, la formation annuelle des coordinateurs institutionnels du réSEAU, concernait des enseignants du réseau Active School. Elle se divisait en trois parties. La première était un atelier sur le changement climatique, tenu par des enseignants ayant participé à une autre formation tenue en mai en République dominicaine. La deuxième était un atelier lié à la proclamation de 2015 en tant qu'Année internationale de la lumière. L'atelier fournissait des explications sur la lumière et a réalisé 5 expériences simples et courtes en utilisant des déchets. La troisième consistait en une présentation du Programme annuel 2015 par le coordinateur national du réSEAU.



Célébration de la première Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

© Commission costaricienne de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale costaricienne, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO de San José, a organisé un match de football entre les écoles du réSEAU pour célébrer la première Journée internationale du sport au service du développement et de la paix (4 avril). Les deux équipes participantes étaient composées de garçons et de filles de 10 à 12 ans des écoles Roberto Cantillano Vindas et Juan Flores.

L'activité a débuté par une brève cérémonie officielle marquée par la participation de M. José Francisco Porras, ancien gardien de but de l'équipe nationale du Costa Rica, M. Osvaldo Pandolfo, Président de l'UNAFUT, qui gère les championnats pour jeunes, le Secrétaire général (suppléant) de la Commission nationale et le Directeur du Bureau de l'UNESCO de San José. L'activité a souligné l'importance du fair-play, de l'égalité entre hommes et femmes et de l'importance du sport pour le développement des pays et la construction de la paix.

CUBA

Commission nationale cubaine pour l'UNESCO

Président : M. Juan Antonio Fernandez Palacios

Secrétaire générale : Mme Alicia González Gutiérrez

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale cubaine pour l'UNESCO a concentré ses efforts sur une série d'événements dans la lignée des principaux objectifs de l'UNESCO. Elle a également célébré le 67^e anniversaire de sa création.

Pendant l'année, la Commission nationale cubaine a renforcé ses relations avec les secteurs et divisions de l'UNESCO, et assisté les Comités nationaux pour la bioéthique, le Programme Gestion des transformations sociales (MOST), le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), et le Programme hydrologique international (PHI). La Commission a également organisé un atelier scientifique national et un programme télévisuel dédié à la Journée mondiale de l'eau.

En matière d'éducation, le point culminant de l'année aura été le congrès international « Université 2014 » dédié au développement de l'enseignement supérieur, et inauguré par un discours du Sous-Directeur général pour l'Éducation de l'UNESCO.

En 2014, la Commission nationale a également mis en œuvre et mené à terme quatre programmes dans le cadre

du Programme de participation 2012-2013 qui ont été approuvés et financés par l'UNESCO. La Commission nationale veille avec enthousiasme à la mise en œuvre des activités dans le cadre des Programmes de participation et a déjà lancé des projets pour 2014-2015. Ces nouvelles activités couvrent tous les secteurs de l'UNESCO, notamment l'égalité homme-femme et la participation des jeunes.

En matière de communication et d'information, la Commission a réussi à inscrire la collection de documents dédiés à la Création de la République de Cuba au Registre régional Mémoire du Monde de l'UNESCO.

En matière de culture, la Commission nationale a soutenu le 20^e anniversaire de la Route des esclaves en organisant des événements commémoratifs à Cuba et à Paris, avec la coopération de la Délégation permanente de Cuba.

La Commission nationale cubaine a également déposé des candidatures pour des bourses co-allouées par l'UNESCO, et soutenu de nouvelles candidatures pour des chaires de l'UNESCO.

Enfin, la Commission nationale cubaine pour l'UNESCO a pris part à des réunions organisées pour les Commissions nationales dans le cadre du Conseil exécutif à Paris. Elle a également participé à la Première réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO à Astana, Kazakhstan (22-24 juillet).



Une activité réussie

Pour la Commission nationale cubaine de l'UNESCO, le point fort de l'année 2014 a été le séminaire annuel pour les écoles associées de l'UNESCO à Santiago de Cuba. L'occasion a permis de réunir des représentants des soixante-seize écoles associées cubaines, qui ont pu dialoguer et discuter des meilleures pratiques, identifier les principaux domaines de travail, et renforcer les liens de coopération pour enrichir leurs activités.

© 22^e séminaire annuel pour les écoles associées de l'UNESCO à Santiago de Cuba.

© Pablo Castilla Weeber

CURAÇAO

Commission nationale de Curaçao pour l'UNESCO

Présidente : Mme Irene Dick, Ministre de l'éducation, de la science, de la culture et du sport

Secrétaire générale : Mme Marva Browne

Site Internet : www.natcomcuracao.org

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale de Curaçao pour l'UNESCO a connu une année pleine de succès en termes de mise en œuvre et d'exécution des programmes de l'UNESCO dans tout le pays.

Le Curaçao a été sélectionné pour participer au Projet de développement de sites Internet 2014 dans le cadre du projet Bridge de renforcement des capacités de l'UNESCO. Ce projet a aidé six Commissions nationales de la région des Caraïbes à créer leur propre site Internet en fonction de leurs besoins et des environnements spécifiques, tout en cherchant à améliorer la visibilité de l'UNESCO. Ce projet commun a été réalisé en coopération avec les Commissions nationales de la Jamaïque et de la Corée.

Le projet « Renforcement des capacités du Suriname et des Îles néerlandaises des Caraïbes pour la mise en œuvre de la Convention pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel » a été mis en œuvre dans les Îles néerlandaises des Caraïbes. Le Bureau multipays de l'UNESCO à Kingston pour les Caraïbes a coordonné cette implémentation en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO de La Havane et la Section du Patrimoine culturel et immatériel du Siège de l'UNESCO à Paris, et ce grâce au financement du Gouvernement des Pays-Bas au fonds du PCI. Des formations et consultations nationales communes ont été tenues au Curaçao et à Sint Maarten.

La Commission nationale a organisé la Reconnaissance d'excellence UNESCO pour l'artisanat et tenu deux conférences données par des professionnels dans le domaine de l'artisanat sur de nombreux sujets, notamment la création de marques (voir ci-dessous).

Des financements ont été reçus du Programme de participation de l'UNESCO pour le projet « Développement des médias et renforcement des capacités pour le Curaçao ». Une Journée des médias a été organisée avec des cours de démonstration pour les personnes travaillant dans le domaine de la communication (journalistes, etc.). Le second Programme de participation financé était « Soutenir le développement de politiques en matière de sciences, de technologies et d'innovation du Curaçao pour le ministère de l'Éducation, de la Science, de la Culture et du Sport ».

La Commission nationale du Curaçao a également célébré plusieurs des journées internationales observées par l'UNESCO. Un Mémorandum d'entente a été signé avec Jazz Islands Promotion Curaçao (JIP-C) afin d'organiser un événement de jazz dans un club local pour célébrer la Journée internationale du Jazz (30 avril).

Avec la Bibliothèque nationale, la Fondation pour le matériel pédagogique et une librairie locale, la Commission nationale a célébré la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (23 avril) en réalisant une conférence de presse et une activité pendant toute la journée à la bibliothèque afin de promouvoir des écrivains locaux (30 avril).

Enfin, la Commission nationale du Curaçao a participé à plusieurs sessions de formation et ateliers, ainsi qu'à la Première réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO à Astana, Kazakhstan (22-24 juillet).



Les lauréats de la Reconnaissance d'excellence pour l'artisanat.

© Commission nationale du Curaçao pour l'UNESCO

Une activité réussie

En coopération avec le Bureau multipays pour les Caraïbes en Jamaïque, la Commission nationale du Curaçao a accueilli la deuxième édition de la « Reconnaissance d'excellence UNESCO pour l'artisanat pour les Caraïbes anglophones et néerlandophones » (16 juillet, événement organisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation, de la Science, de la Culture et du Sport et le ministère du Développement économique).

Ce programme vise à encourager les artisans à utiliser des méthodes, motifs et thèmes traditionnels de manière novatrice, pour assurer la continuité et la durabilité de ces compétences. Il vise également à soutenir les artisans et producteurs locaux.

Un jury international d'experts colombiens, dominicains et vénézuéliens s'est regroupé pour évaluer vingt-six projets des Bahamas, de Curaçao, de Guyane, de Jamaïque et du Suriname en fonction des critères définis par l'UNESCO : excellence en matière de conception, de production, d'innovation, d'authenticité et de qualité marchande. Le jury a également ajouté la durabilité comme critère essentiel du programme.

Les trois membres du jury ont décerné des prix à un vase *Kunutina* par Grupo Ban Krese Huntu, Curaçao, à un collier en awara et en coco pour femme par Bianca Betrouw Kenswiël, Suriname, et à un banc de percussion par le Charles Town Maroon Council, Jamaïque.

EL SALVADOR

Commission nationale salvadorienne pour l'UNESCO

Président: M. Carlos Mauricio Linares Canjura, Ministre de l'éducation

Secrétaire général: M. Francisco Humberto Castenada

Site Web : www.mined.gob.sv

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale salvadorienne a réalisé avec succès cinq projets, approuvés par le Programme de participation 2012-2013 de l'UNESCO.

Ces projets suivants ont été menés à bien par les institutions composant le comité : « Projet visant à promouvoir l'humanisation de l'assistance médicale exhaustive du système de santé salvadorien », « Projet Musique, danse, atelier de peinture pour les enfants autochtones de Santo Domingo de Guzman, Province de Sonsonate », « Projet Culture civique concernant la culture de l'environnement au Salvador : modifier les comportements face au changement climatique », « Projet centres de lecture au Salvador : renforcement de la lecture au niveau national axé sur l'égalité des genres » et « Projet de renforcement de la Commission salvadorienne pour la coopération avec l'UNESCO ».

La Commission nationale a présenté six projets dans le cadre du Programme de participation 2014-2015 : « Conception d'un diplôme professionnel en ligne à l'orientation vocationnelle et professionnelle à l'attention des enseignants du primaire à la dernière année du secondaire » ; « Diplôme de formation de jeunes dirigeants et dirigeantes autochtones » ; « Renforcement du réseau universitaire à travers la jeunesse pour l'éducation environnementale, le développement durable et le changement climatique, San Salvador » ; « Atelier de renforcement des capacités pour les habitants de la communauté de Nueva Esperanza del Bajo Lempa sur l'importance de conserver leurs ressources patrimoniales dans les domaines culturel et naturel » ; « Projet de création d'une école de harpe » ; « Contes Pipiles : documentation sur la tradition orale du peuple Pipil du Salvador ».

Durant l'année, la Commission nationale salvadorienne a également joué un rôle très actif de coordination pour la préparation du rapport Éducation pour tous (EPT). Le Secrétaire général de la Commission nationale a travaillé avec le Vice-Ministre de l'éducation afin d'organiser des réunions en juillet 2014 réunissant les représentants des différentes agences impliquées afin de recueillir leurs remarques. La Commission nationale a également apporté son soutien au comité chargé de l'élaboration et de la révision du document, en leur prodiguant des fournitures et du matériel, permettant ainsi la présentation du rapport par le Ministère de l'éducation.



Une activité réussie

En 2014, l'UNESCO a fait don d'une radio mobile à l'Association des radios et des programmes participatifs d'El Salvador (ARPAS), une organisation non gouvernementale. La remise a été faite par Mme Handal Vega, en sa qualité de secrétaire exécutive de la Commission salvadorienne de coopération avec l'UNESCO.

Lors de la cérémonie de remise, le Secrétaire général a expliqué que « Ce don contribue à élargir la capacité des communautés à rester informées et à transmettre les informations au reste de la société ». Pour le Ministère de l'éducation, ARPAS représente un soutien de grande valeur pour promouvoir des programmes tels que l'alphabétisation.

Au nom de l'UNESCO, le Vice-Ministre de la science et de la technologie fait don d'une radio mobile à l'Association des radios et des programmes participatifs d'El Salvador (ARPAS).

© Commission nationale salvadorienne pour l'UNESCO

ÉQUATEUR

Commission nationale de l'Équateur pour l'UNESCO

Président : M. Augusto Espinosa Andrade, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Alia Hassan

Compte rendu des activités de 2014

En septembre 2014, la Commission nationale a reçu le Prix d'alphabétisation UNESCO Roi Sejong pour son projet d'éducation de base et d'alphabétisation des jeunes et des adultes. Plus de 325 000 personnes ont pu bénéficier de ce projet équatorien. En plus d'apprendre aux participants à lire et à écrire, ce projet traitait d'enseignement civique, de santé et de nutrition. Il proposait ses enseignements dans la langue maternelle des communautés indigènes, en se basant sur leur vision ancestrale du monde, la « cosmovision ».

Pendant l'année, la Commission nationale a également préparé et soumis une candidature pour le projet du géoparc Imbabura au Secrétariat de l'UNESCO. Situé dans le nord de l'Équateur, Imbabura se caractérise par ses reliefs irréguliers, plusieurs microclimats et sa riche diversité culturelle. Deux montagnes emblématiques - « Taita Imbabura » et « Mama Cotacachi » - donnent un caractère vraiment unique à Imbabura et ont donné naissance à de nombreux mythes transmis de génération en génération. La région compte également plus de vingt lacs autour desquels des communautés indigènes se sont installées et continuent de pratiquer les rites culturels et les traditions. Si l'UNESCO

sélectionnait ce projet, ce serait le premier parc équatorien à faire partie du réseau mondial des géoparcs de l'UNESCO.

De plus, l'Équateur compte cinq réserves de biosphères inscrites au réseau mondial des réserves de biosphères de l'UNESCO, ainsi que de nombreux sites du patrimoine mondial à Quito et Cuenca, notamment l'élément récemment approuvé « Qhapaq Ñan, réseau de routes andin », qui traverse six pays de la région.

La Commission nationale de l'Équateur a participé en tant qu'observateur au processus de sélection d'artisans pour la Reconnaissance d'excellence UNESCO pour l'artisanat. La Commission nationale a également soutenu la candidature d'un projet sous-régional du CIDAP : « Renforcer et responsabiliser les artisans lauréats de la Reconnaissance d'excellence UNESCO pour l'artisanat dans la région andine », qui a reçu le soutien de la Colombie et du Pérou et a été présenté dans le cadre du Programme de participation de l'UNESCO pour 2014-2015.

Enfin, la Commission nationale a participé à la Première réunion interrégionale des commissions nationales pour l'UNESCO à Astana, Kazakhstan (22-24 juillet). Cette réunion a souligné l'importance d'une collaboration étroite entre les commissions nationales et les bureaux hors Siège pour renforcer l'Organisation et assurer son efficacité et sa proactivité tout en répondant aux besoins des États membres. La commission a également participé à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable (EDD) à Nagoya (10-12 novembre).



Le ministre de l'Éducation de l'Équateur présentant les conclusions de l'étude TERCE 2014.

© Commission nationale de l'Équateur pour l'UNESCO

Une activité réussie

En décembre, la Commission nationale a participé à la 3ème étude comparative et exploratoire au niveau régional (TERCE), entreprise par le Laboratoire de la région Amérique latine pour évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE).

Selon cette étude, l'Équateur s'est sensiblement amélioré pour ce qui a trait à l'ensemble des matières évaluées (langue, mathématiques, et sciences naturelles), se plaçant au même rang que les autres pays très performants de la région. Ces résultats contrastent fortement avec ceux de la 2^e étude (SERCE), entreprise en 2006, au cours de laquelle l'Équateur avait encore besoin d'apporter des améliorations dans ces matières.

Lors de sa présentation, le Ministre de l'éducation a indiqué que cette amélioration est l'un des résultats dus aux profonds changements constatés dans le système éducatif du pays au cours de ces sept dernières années. Cela implique notamment une nette amélioration d'efficacité et d'efficacité des politiques éducatives, plus d'engagement politique, une croissance économique constante et équitable, la réduction de la pauvreté, un meilleur accès à l'éducation, la formation des enseignants, la revalorisation de la profession d'enseignants, les normes d'apprentissage améliorées et le renforcement et mise à jour du curriculum national.

GUATEMALA

Commission nationale guatémaltèque de coopération avec l'UNESCO

Présidente : Mme Cynthia Carolina del Águila Mendizábal, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Jannina Padilla Fuentes

Site Internet : www.mineduc.gob.gt

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale guatémaltèque de coopération avec l'UNESCO a travaillé en collaboration étroite avec le bureau hors-siège de l'UNESCO au Guatemala, les institutions gouvernementales travaillant dans les mêmes domaines que l'UNESCO – notamment le ministère de l'Éducation, le ministère de la Culture et des Sports, le Secrétariat national pour la Science et la Technologie, le ministère des Affaires étrangères et la Délégation permanente guatémaltèque pour l'UNESCO.

La Commission nationale guatémaltèque, qui a ici rempli le rôle de secrétariat technique, a collaboré avec le Secrétariat national pour la Science et la Technologie, le ministère du Développement social et le Bureau hors-siège de l'UNESCO au Guatemala pour l'organisation d'une université d'été sur la Gestion des transformations sociales (MOST), qui s'est tenue dans la ville d'Antigua Guatemala, Sacatepéquez (10–14 novembre). Le thème de l'université d'été était « Science et transformations sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes : rôle de la

connaissance scientifique sur le développement économique et social au XXI^e siècle ». Neuf étudiants du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur, du Salvador, du Mexique et du Pérou ont pu prendre part à cette activité en compagnie de vingt-cinq étudiants du Guatemala.

Pendant l'année, la Commission nationale a amélioré sa communication avec les ministères du gouvernement travaillant dans les domaines de spécialité de l'UNESCO, comme le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture.

Entre autres activités collaboratives, elle a travaillé dans les domaines du patrimoine mondial, du patrimoine immatériel et du patrimoine culturel subaquatique.

En 2014, la Commission nationale a tenu des réunions avec plusieurs organisations pour apporter son soutien au développement et à l'amélioration des propositions faites au

Programme de participation. En conséquence, deux projets ont été approuvés par l'UNESCO : « Première phase du plan de réglementation/directeur d'Antigua Guatemala et des zones environnantes » et « Éducation inclusive des jeunes hommes et femmes handicapés dans le secteur éducatif officiel du Guatemala ». La Commission travaille en collaboration étroite avec les ministères de la Culture et de l'Éducation pour mettre en œuvre ces projets dans l'année à venir.

En 2015, le principal défi de la Commission nationale sera de créer son propre espace virtuel pour améliorer la visibilité de l'UNESCO et diffuser les activités de l'Organisation.



Ateliers avec des différentes entités du domaine de l'éducation pour la préparation du Rapport national sur l'éducation pour tous (EPT).

© Commission nationale guatémaltèque de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

La plus grande réussite de 2014 a été le soutien étroit et constant fourni par la Commission nationale au ministère de l'Éducation pour la préparation du Rapport national sur l'éducation pour tous (EPT).

Une Commission de coordination a été mise sur pied pour veiller à la planification, à l'organisation, à la coordination et à la mise en œuvre des principales tâches de vérification et de préparation du rapport. La Commission nationale a initié ce processus puis en a cédé le pilotage à un groupe d'experts du ministère de l'Éducation.

L'élaboration de ce rapport a été soutenue techniquement et financièrement par le Bureau hors-siège de l'UNESCO au Guatemala, qui a pris part à la Commission de coordination et travaillé sans relâche tout au long du processus.

Ce rapport a été réalisé dans une approche inclusive et participative. La première étape de son élaboration a été la formation d'un Comité technique qui a fourni les informations brutes, elles-mêmes classées et compilées par un expert puis validées lors d'ateliers. Ce Comité technique et ces ateliers ont rassemblé différentes entités du domaine de l'éducation, par exemple des organisations non gouvernementales, des universités privées, des instituts d'enquête et des représentants du ministère de l'Éducation et d'autres institutions gouvernementales. Le processus s'est achevé par la présentation publique du rapport, en présence de représentants du secteur de l'éducation.

HAÏTI

Commission nationale haïtienne de coopération avec l'UNESCO

Président: M. Nesmy Manigat, Ministre de l'éducation et de la formation professionnelle

Secrétaire générale: M. Jean Coulanges

Compte rendu des activités en 2014

La Commission nationale haïtienne a entrepris plusieurs activités en 2014. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB), la commission a notamment renforcé le bureau de la réserve de biosphère et a produit un documentaire vidéo sur les richesses et les défis de la réserve et a initié les actions en vue de la création d'une réserve transfrontalière entre la République d'Haïti et la République Dominicaine et de la déclaration d'une deuxième réserve de biosphère dans la partie sud-ouest d'Haïti. L'ensemble de ces activités a été financé par la Commission nationale, le Bureau siège de l'UNESCO à travers le Programme de Participation, l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et l'Organisme autonome des Parcs nationaux de l'Espagne (OPNE).

En rapport avec la coordination nationale du Réseau du système des Ecoles associées de l'UNESCO (réSEAU), la Commission nationale a appuyé l'organisation d'une foire écologique le 7 juin 2014, au cours de la semaine de l'environnement et de l'ouverture de la saison cyclonique. Il s'agit d'un effort éducatif

conduit par les jeunes du réSEAU en Haïti pour encourager la préservation de l'environnement et le développement durable. La Foire a réuni environ 4000 écoliers et enseignants. Les écoles ont exposé les réalisations de leurs élèves en matière de développement durable et de réduction de risques de désastres (RRD). D'autres entités telles la Direction de la Protection civile (DPC), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'organisation non gouvernementale allemande Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland e.V. (ASB) ont financé l'activité et accompagné les écoliers.

Par ailleurs, la Commission nationale a signé un protocole de collaboration avec Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland e.V. (ASB) afin d'harmoniser les actions des deux parties, et d'assurer la pérennité des activités d'ASB en Haïti. La Commission nationale haïtienne envisage ainsi d'apporter sa contribution aux actions de réduction des risques de désastres réalisées par ASB dans les écoles de deux communes d'Haïti : Petit-Goâve et de Grand-Goâve.

En outre, la Commission nationale a facilité la participation de quatre élèves et d'un enseignant du réSEAU aux événements internationaux ayant précédé la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable (EDD), qui s'est tenue à Okayama, Japon, 4 - 8 novembre 2014. Les participants ont été choisis sur la base de leur participation aux forums nationaux de jeunes organisés par la Commission nationale et de leur performance au cours de ces activités.



Ecoliers du réseau participent à un exercice de simulation aux désastres.
© Commission nationale haïtienne de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

La réduction des risques commence à l'école. En partenariat avec la Direction de la Protection civile (DPC), le Comité thématique Éducation et sensibilisation du public (CTESP) du Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres (SPGRD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'ONG allemande Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland e.V. (ASB), la Commission nationale conduit des actions de sensibilisation aux risques de désastres à travers les écoles dont : un "Vendredi de la protection civile" qui a réuni le 30 mai à Port-au-Prince, capitale d'Haïti, environ 200 écoliers des écoles membres du réSEAU pour des activités éducatives sur les gestes qui sauvent (en cas d'incendie, de cyclone, d'inondation, de tsunami etc.) ; et deux séries d'observation urbaine organisées dans les villes de Gros-Morne (département de l'Artibonite) les 2 et 3 octobre et de Petit-Goâve (département de l'Ouest) les 6 et 7 novembre. Il s'agit de porter les écoliers, les enseignants et certains membres de la communauté à travailler ensemble pour identifier les facteurs de vulnérabilité de la communauté et pour proposer des pistes de solution en vue de rendre les villes résilientes aux catastrophes. Chaque série a réuni au moins 200 participants d'une demi-douzaine d'écoles.

HONDURAS

Commission hondurienne de coopération avec l'UNESCO

Président : M. Marlon Oniel Escoto, Secrétaire d'État pour l'Éducation

Secrétaire générale : Mme Hilda Muñoz Tábora

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission hondurienne a travaillé à établir des synergies avec de nouvelles autorités gouvernementales et d'autres organisations nationales et internationales. Elle a soutenu et coordonné des activités avec des Bureaux régionaux de l'UNESCO et maintenu une communication fluide et constante avec la Délégation permanente du Honduras pour l'UNESCO. Elle a également coordonné la participation de fonctionnaires et de techniciens à diverses formations et conférences avalisées par l'UNESCO.

En matière de culture, la Commission a soumis la collection de travaux du peintre hondurien José Antonio Velasquez pour inscription au Registre Mémoire du Monde. Elle a également organisé des sessions de formation sur le patrimoine au Centre d'éducation de base Jose Maria Medina à Santa Rosa de Copan, diffusant ainsi les connaissances obtenues lors du 6^e Forum des jeunes sur le patrimoine mondial (voir ci-dessous).

En matière de sciences naturelles, la Commission nationale a soutenu la candidature de la « Montagne Celaque » au Réseau mondial des réserves de biosphère. Dans le domaine de l'éducation, la Commission a participé à l'élection du nouveau conseil pour le réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), et accueilli deux nouvelles écoles dans le réseau : l'école Juan Brooks de Roatán, Islas de la Bahía, et l'Institut hondurien de la culture interaméricaine (IHCO) de Tegucigalpa, Francisco Morazán.

La Commission nationale a également réalisé une évaluation des écoles des départements de Lempira, Santa Barbara, Choluteca, Intibucá et Francisco Morazán, avant de mettre en œuvre le projet « Promotion de l'accès à l'information et à la connaissance dans l'éducation de base hondurienne grâce aux TIC ».

Tout au long de l'année, la Commission nationale a coordonné sept projets dans le cadre du Programme de participation de l'UNESCO et soumis deux projets au Fonds international pour la diversité culturelle.

Enfin, la Commission a produit et diffusé par le biais des médias des brochures d'information sur les programmes trimestriels de l'UNESCO.



Étudiants lors du 6^e Forum des jeunes sur le patrimoine mondial à Tolède en Espagne.

© Commission hondurienne de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale a coordonné la participation de deux élèves du réSEAU au 6^e Forum des jeunes sur le patrimoine mondial, tenu à Tolède en Espagne (20-27 juillet). Kimberly Reyes, du centre d'éducation de base José María Medina de Santa Rosa de Copan, et Sulmi Lopez, de l'école Juan Brooks de Roatán, ont partagé des exemples de patrimoine mondial avec des représentants de quatorze nations.

Le thème central du forum était la « Considération du patrimoine en tant qu'outil pour la cohésion sociale », sur le principe de base que la contemplation et l'« appropriation » du patrimoine pourraient contribuer au bonheur des communautés et aider à soutenir l'identité individuelle.

Le forum a permis à des étudiants ainsi qu'à d'autres participants d'apprécier leur propre culture et celle des autres, tout en faisant preuve de tolérance et de respect vis-à-vis des coutumes des autres peuples. Les jeunes participants du forum ont été encouragés à promouvoir les partenariats visant à soutenir les initiatives de conservation et à partager le plaisir que leur procure le patrimoine mondial à travers des travaux participatifs.

Face à la réussite de cette expérience, la Commission nationale hondurienne a décidé de dédier des ressources permanentes du réSEAU à cette activité. Permettre aux écoles associées de développer de tels événements dans leurs régions respectives encouragera les futures générations à apprécier et à préserver le patrimoine culturel du Honduras.

ÎLES VIERGES BRITANNIQUES

Commission nationale des Îles Vierges britanniques pour l'UNESCO

Président : M. Myron V. Walwyn, Ministre de l'éducation et de la culture

Secrétaire générale : Mme Allison Flax-Archer

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale des IVB pour l'UNESCO soutient l'énoncé de mission du ministère de l'Éducation et de la Culture ainsi que celui de l'UNESCO, à savoir servir la communauté des Îles Vierges britanniques en faisant la promotion de la coopération internationale, à la fois dans son propre pays et à l'étranger. Pour cela, elle encourage les partenariats à travers la plateforme de l'UNESCO pour l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information.

En 2014, la Commission nationale a poursuivi ses travaux de promotion des objectifs et des idéaux de l'UNESCO par le biais de nombreuses activités.

En matière d'éducation, la Commission a organisé des événements pour célébrer les Journées internationales de l'UNESCO, en cherchant à sensibiliser le public et les écoles à l'importance de l'éducation pour tous. Ces activités ont été entreprises en coopération avec le ministère de l'Éducation et en partenariat avec d'autres agences du gouvernement et la société civile. La Commission a également organisé des ateliers et des réunions, financés par l'UNESCO, afin de promouvoir le développement des professionnels de l'éducation au sein du Service public des Îles Vierges.

L'une des principales activités de 2014 a été le projet « Éducation en matière de VIH/SIDA aux Îles Vierges

britanniques : promouvoir la santé par l'éducation ». Le projet a fait la promotion d'une éducation de qualité en matière de VIH et de SIDA, en mettant l'accent sur les modes de vie à risque, l'égalité homme-femme, le partage des connaissances et la compréhension des problèmes rencontrés par les jeunes, tout particulièrement en matière de VIH/SIDA. Le projet a également formé un groupe de jeunes pour partager des informations et des expériences avec leurs pairs.

Une autre activité a été l'initiative « Éducation préscolaire aux Îles Vierges britanniques : enseignement de la tolérance et du respect – une formation pour la vie ». Ce projet s'est concentré sur l'amélioration, par l'éducation préscolaire, de la contribution à l'éducation pour le développement durable, la paix et la citoyenneté mondiale. De jeunes enfants ont été sensibilisés à la tolérance et au respect envers les autres dans le cadre du programme d'éducation préscolaire.

Dans le domaine de la culture, la Commission nationale a œuvré à encourager la promotion culturelle et la préservation du patrimoine culturel national, dans l'intention d'ouvrir la voie à la candidature de sites des Îles Vierges à l'inscription sur les Listes du patrimoine culturel.

Enfin, un projet intitulé « La pendaison d'Arthur Hodge – un site historique » est revenu sur les crimes, le procès et l'exécution d'Arthur Hodge, un célèbre propriétaire de plantation et politicien des Îles Vierges, jugé et pendu pour le meurtre de Prosper, l'un de ses propres esclaves. Ce verdict sans précédent a empêché le mouvement antiesclavagiste britannique de se satisfaire de l'abolition de l'esclavage et l'a amené à diriger ses efforts vers l'émancipation de tous les esclaves de l'Empire britannique.



Concours d'assemblage électronique entre deux étudiants du secondaire.

© Commission nationale des Îles Vierges britanniques pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale des IVB a officiellement participé à plusieurs Journées internationales célébrées par l'UNESCO. En 2014, la Commission nationale a invité plusieurs organisations prendre part à la mise en place du Concours de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement (10 novembre). La Commission a organisé un défilé ainsi qu'une compétition très bien accueillie regroupant des participants venus d'écoles maternelles, primaires et secondaires de toutes les Îles Vierges britanniques.

Près de soixante-dix modèles scientifiques divisés en plusieurs catégories illustrant le thème choisi par l'UNESCO pour 2014 « Qualité de l'enseignement des sciences : assurer un avenir durable pour tous » ont été présentés et récompensés. Un concours chronométré d'assemblage électronique a également été organisé entre deux étudiants du secondaire.

Le concours et la remise des prix ont été modérés par la Secrétaire générale de la Commission nationale, et l'événement a bénéficié d'une importante couverture médiatique.

JAMAÏQUE

Commission nationale de Jamaïque pour l'UNESCO

Présidente : Mme Lisa Hanna, Ministre de la jeunesse et de la culture

Secrétaire général : M. Everton Hannam

Site Internet : <http://jncunesco.gov.jm>

Compte rendu des activités de 2014

L'année de la Commission nationale de la Jamaïque pour l'UNESCO a commencé par une journée de réflexion visant à aligner les activités de la Commission avec les priorités du gouvernement et s'est achevée par un déménagement vers de nouveaux locaux.

Pendant l'année, la Commission nationale a participé à plusieurs réunions clés, notamment la 4e réunion du Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières qui s'est tenue à Palawa, Philippines (17-20 juin) et la Première réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO à Astana, Kazakhstan (22-24 juillet). La Jamaïque a également participé au Forum des jeunes sur le patrimoine mondial (4-15 juin), à la 38^e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Doha (15-25 juin), et à la 9^e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui a eu lieu au Siège de l'UNESCO à Paris (24-28 novembre).

En 2014, la Commission nationale jamaïcaine a connu des succès notables en collaboration étroite avec le Bureau multipays de Kingston. En matière de communication et d'information, la Commission a organisé des activités pour la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) avec la participation de journalistes caribéens. La Commission a également diffusé dans les médias des informations sur l'importance des droits d'auteur, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (23 avril).

En matière d'éducation, la Commission nationale a participé au lancement mondial de la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre), et à une journée de réflexion sur l'éducation préscolaire. Dans le cadre la campagne « Lecture en Jamaïque », le Secrétaire général a lu un texte aux étudiants de l'Association chrétienne des jeunes femmes (YWCA) et a fait un exposé à l'occasion de la Conférence Eduvision 2014 (18-19 mars).

La Commission nationale a également mis en œuvre le projet de formation des formateurs YOUTH4UNESCO, financé par le Programme de participation, dont l'objectif est d'éduquer les jeunes sur la santé en matière de sexualité et de procréation, la préservation de l'environnement et les réseaux sociaux. Suite à une série de sessions de formation informative, près de soixante jeunes ont validé cette formation et ont été présentés au ministre de la Jeunesse et de la Culture.

En matière de culture, la Commission nationale a créé un Comité du patrimoine mondial et travaille assidûment à sa première candidature à la Liste du patrimoine mondial.

La Commission poursuit également ses travaux avec la Commission nationale allemande à travers le programme de volontariat « kulturweit », qui accueille au moins deux volontaires par an. Ces volontaires peuvent découvrir la Jamaïque et la culture jamaïcaine à travers des stages à l'UNESCO et dans ses diverses agences sœurs.

Enfin, en 2014, la Reconnaissance d'excellence UNESCO pour l'artisanat dans les Caraïbes anglophones et néerlandophones a été remise au Charles Town Maroon Council (CTM) pour son banc de percussion. À l'origine, la forme de cet instrument a été pensée pour en cacher l'utilité aux colons, et il est utilisé aujourd'hui encore lors des rites spirituels.



Banc de percussion du Charles Town Maroon Council.
© Commission nationale de Jamaïque pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale a signé un Mémoire d'entente avec la Commission nationale de Corée pour le développement de son site Internet. Le Projet de développement de sites Internet est une initiative de la Commission nationale de Corée, qui a déjà permis de réaliser les sites Internet de deux Commissions nationales.

Dans le cadre de ce projet, la Commission nationale de Corée a organisé un atelier de développement de sites Internet pour les Caraïbes en collaboration avec la Commission nationale de Jamaïque (2-4 septembre). L'atelier a été suivi entre autres par le personnel et des représentants des Commissions nationales du Curaçao, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, de Sint Maarten, d'Aruba, de Saint-Kitts-et-Nevis, et de Jamaïque.

Consécutivement à leurs efforts communs, le nouveau site Internet de la Commission nationale de Jamaïque est en cours de développement et son lancement est prévu pour 2015.

MEXIQUE

Commission nationale mexicaine de coopération avec l'UNESCO

Président : M. Emilio Chuayffet Chemor, Secrétaire pour l'Éducation publique

Secrétaire général : Mme María Del Socorro Rovirosa Priego

Site Internet : www.dgri.sep.gob.mx

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale mexicaine de coopération avec l'UNESCO a réalisé une série d'activités conformément à son mandat.

Le Secrétariat de l'Éducation publique a accueilli le lancement du *Rapport de suivi sur l'éducation pour tous (EPT)* à son siège (29 janvier), avec la participation du directeur du Bureau régional pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Directeur du Bureau de l'UNESCO au Mexique et du ministre de l'Éducation du Mexique. Les participants ont souligné l'importance de la sélection, de la formation et de l'affectation des enseignants pour garantir un enseignement de qualité, ainsi que l'importance de définir de nouveaux objectifs pour le programme post-2015.

La Commission nationale du Mexique a également contribué à l'accord entre le Mexique et l'UNESCO pour l'accréditation du Centre régional du patrimoine mondial de Zacatecas en tant que Centre de catégorie II. Le ministre des Affaires étrangères et le Directeur du Bureau de l'UNESCO du Mexique ont signé

l'accord commun au ministère des Affaires étrangères de Mexico (1er avril).

La Commission nationale a participé à des cérémonies de remise de documents pour inscription au Registre Mémoire du Monde. Parmi les documents remis, citons des enregistrements éducatifs radiophoniques, de la documentation légale du XIX^e et du XX^e siècle de la Cour suprême de justice de la nation et des exemples de photographies du XX^e siècle de la Fondation ICA (23 juin).

La Commission nationale mexicaine a participé à la Réunion ministérielle régionale sur l'Éducation pour tous en Amérique latine et dans les Caraïbes qui s'est tenue à Lima (30-31 octobre). Elle a également encouragé le Mexique à participer à la Réunion mondiale sur l'Éducation pour tous qui s'est tenue à Mascate (12-14 mai), à la Conférence mondiale sur l'éducation en vue du développement durable tenue à Aichi-Nagoya, Japon (10-12 novembre), et au 7^e Forum international de dialogue politique, de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT tenu à Rabat, Maroc (15-19 septembre).

La réunion nationale des coordinateurs du réseau a eu lieu à Mexico (25-26 novembre) pour évaluer la situation actuelle du réseau et pour informer les participants des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action régional (Mexique et Amérique latine).

Enfin, la Commission nationale a organisé une réunion entre ses comités, ses sous-comités et le Bureau de l'UNESCO du Mexique dans le but d'identifier des opportunités de coopération afin de soutenir les nouvelles activités et nouveaux projets (14 octobre).



Présentation des bourses pour la cérémonie 2014 du programme mexicain L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science ».

© Commission nationale mexicaine de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

En 2006, la Commission nationale du Mexique a élaboré un programme en collaboration avec L'Oréal Mexique et l'Académie des sciences mexicaines pour décerner chaque année des bourses à de jeunes chercheurs mexicains dans le cadre de l'initiative L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science ». Depuis 2007, la Commission nationale a remis en tout trente-huit bourses nationales.

La mouture mexicaine du programme L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science » a réussi à sensibiliser le public et les institutions sur l'importance des travaux réalisés par des jeunes femmes dans les universités et les instituts de recherche privés et publics de tout le pays. Le Directeur général du Conseil national de la science et de la technologie (CONACYT), l'institution en charge du système national de chercheurs scientifique a été maître de cérémonie pour les deux dernières éditions. La dernière cérémonie en date a eu lieu à Mexico et a accueilli le Directeur du bureau de l'UNESCO du Mexique.

NICARAGUA

Commission nationale du Nicaragua pour l'UNESCO

Présidente : Mme Miriam Raudez, Ministre de l'éducation

Secrétaire général : M. Miguel De Castilla Urbina

Site Internet : www.mined.gov.ni

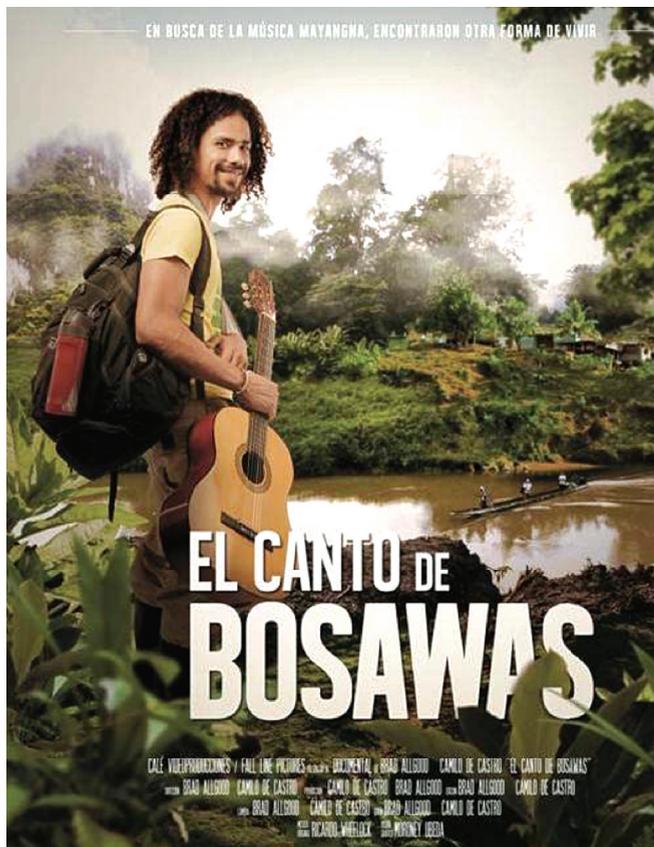
Compte rendu des activités de 2014

De 2012 à 2014, la Commission nationale du Nicaragua pour l'UNESCO, en coopération avec le Secrétariat de l'UNESCO, a mis en œuvre le projet « Renforcement de la langue, des savoirs et de la culture mayangna de la Réserve de biosphère de Bosawas ». L'objectif de l'activité était de contribuer à l'éducation bilingue et interculturelle au Nicaragua, notamment en renforçant la transmission intergénérationnelle de la langue, des savoirs et de la culture mayangna, par le développement de matériels pédagogiques, principalement le livre Savoirs

du Peuple Mayangna sur la coexistence de l'homme avec la nature : poissons et tortues, publié par l'UNESCO en anglais et en espagnol.

L'aspect le plus important de ce projet était la création d'une équipe technique d'enseignants mayangnas pour prendre en charge le processus de formation, ainsi que la révision, l'analyse et la validation des matériels pédagogiques. De plus, la participation du Ministère de l'éducation a permis d'assurer que les matériels pédagogiques soient adaptés dans la mesure.

UNESCO a coordonné le projet à travers son programme Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS). Il a été soutenu par la Commission nationale du Nicaragua et mis en œuvre avec un financement du Ministère des affaires étrangères de la Norvège. À ce jour, il a produit du matériel pour l'école primaire (de grade 3) et pour des élèves d'âge préscolaire. Le projet prendra fin à la mi-août 2015, avec la production de tous les matériaux d'enseignement validés.



Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale du Nicaragua pour l'UNESCO a été fière de soutenir la production du film documentaire *El canto de BOSAWAS*, sur le besoin urgent de protéger la réserve de biosphère de Bosawas. Le film a également été accompagné de *BOSAWAS*, un CD contenant des musiques exclusives enregistrées par des musiciens mayangnas et d'autres ethnies du Nicaragua.

La réserve de Bosawas joue le rôle vital de « poumon vert de l'Amérique centrale » et fait partie du couloir biologique de Méso-Amérique. Elle est également la terre ancestrale des communautés miskitos et mayangnas.

Plus de 15 000 personnes ont regardé ce film en 2014, et il a reçu le prix du festival international de cinéma d'Amérique centrale Icaro. La production du film et du CD a également été rendue possible grâce au soutien financier du Fonds Commun d'appui à la société civile pour la gouvernabilité démocratique.

Affiche publicitaire du film documentaire *El canto de BOSAWAS*.

© Commission nationale du Nicaragua pour l'UNESCO

PARAGUAY

Commission nationale paraguayenne de coopération avec l'UNESCO

Président : Mme Marta Justina Lafuente, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Andrea Weiss

Site Web : www.facebook.com/pages/Comisi%C3%B3n-Nacional-Paraguaya-de-Cooperaci%C3%B3n-con-la-Unesco/804199026256956

Compte rendu des activités en 2014

En 2014, la Commission nationale paraguayenne a organisé un cycle de dialogues sur l'éducation et la culture. Il s'agit d'un espace de dialogues et d'échanges participatifs visant à explorer la relation entre l'éducation et la culture, de façon à renforcer l'articulation des politiques éducatives et culturelles face aux défis actuels. Deux sessions de conversations ont été mises en place: le 24 septembre sur « l'éducation et la culture : relation intrinsèque » et le 29 octobre sur « L'Éducation, la Culture et la Jeunesse : Rencontres, débats et défis ».

La Commission nationale paraguayenne de coopération avec l'UNESCO a réalisé et présenté son Rapport national de suivi du programme de l'Éducation pour tous (EPT), résumant les résultats

obtenus dans le cadre du Programme EPT. En collaboration avec l'équipe consultative chargée de l'élaboration du Rapport, la Commission nationale a développé six ateliers de présentation et de discussions avec des acteurs clés issus d'institutions publiques et privées. Il est à noter que le processus de révision a offert une opportunité pour identifier les sujets émergents ainsi que les défis, mettre en avant les bonnes pratiques et tirer les principales leçons apprises et faire ressortir les perspectives d'avenir de l'éducation dans le pays. Le rapport complet a été présenté au Bureau régional pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes.

La Commission nationale paraguayenne, via le Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), et dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des enseignants (5 octobre), a organisé la 12^e réunion des enseignants pour la paix: investir pour l'avenir, en investissant pour les enseignants (3 octobre). Le thème choisi « écoles inclusives, enseignants inclusifs ? » a été conçu pour stimuler la réflexion et la discussion sur les nouveaux paradigmes éducatifs de l'éducation inclusive, et pour donner des formations formelle et informelles aux enseignants responsables de la mise en application. Cette rencontre a rassemblé 140 participants : directeurs, enseignants et étudiants dans le cadre de la formation enseignante des institutions éducatives membres du Réseau PEA Paraguay et des enseignants du système éducatif en général.



Premier Forum des jeunes sur le patrimoine du Paraguay.
© Commission nationale du Paraguay de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

Le Premier Forum Patrimoine Jeunes Paraguay a été organisé par le Ministère de l'éducation via la Commission nationale paraguayenne, le Comité national du patrimoine naturel et culturel ainsi que le Réseau des écoles associées de l'UNESCO, le Secrétariat national du tourisme (SENATUR) et la Chambre paraguayenne de tourisme des missions jésuitiques.

Il avait pour objectif de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de connaître, d'apprécier, de conserver et de protéger le patrimoine national aux niveaux local et mondial. Et de même, par le contact avec le patrimoine, de développer l'identité et promouvoir le sentiment d'appartenance. Ce sont en effet eux qui sont chargés de le transmettre aux générations futures.

Le Programme d'éducation des jeunes au patrimoine mondial a proposé diverses activités et actions autour des thèmes de l'éducation patrimoniale à l'attention des jeunes. Il fut lancé en 2009, à l'occasion de la 33^e session du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue à Séville. Dans le cadre de ces activités officielles, a été organisé le premier Forum de la jeunesse du Patrimoine mondial.

La participation active du Paraguay dans ces Forums a permis de recréer pour la première fois dans le pays, cette expérience avec la présence d'experts en patrimoine du ministère de l'Éducation espagnol.

Parmi les participants à ce Forum Patrimoine Jeune Paraguay se trouvaient de jeunes étudiants de 13 à 15 ans, des membres du Réseau des écoles associées de l'UNESCO et des institutions éducatives situées dans la zone d'influence inscrite au patrimoine mondial.

PÉROU

Commission nationale péruvienne de coopération avec l'UNESCO

Président : M. Jaime Saavedra Chanduvi, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Carmen Beltrán Vargas

Site Web : www.comiunesco.org.pe

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale péruvienne de coopération avec l'UNESCO a mis en œuvre une série de changements pour améliorer l'efficacité de son travail. La Commission a recruté du nouveau personnel, adopté de nouvelles stratégies, renforcé ses relations avec certains partenaires, par exemple des entités gouvernementales et des institutions privées nationales comme étrangères et organisé des événements en commun avec le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture.

Dans le cadre de sa stratégie, la Commission nationale a encouragé la participation de talents péruviens à des événements et activités aux quatre coins du monde. De jeunes Péruviens ont participé au festival « Art Camp » en Andorre (14-27 juillet), au Forum des jeunes sur le patrimoine mondial (4-15 juin), au programme de Bourses coparrainées par l'UNESCO et la Pologne et aux Événements internationaux du réseau des Écoles associées à l'UNESCO (réSEAU) sur l'EDD

pour les élèves et les enseignants, organisés à Okayama, Japon (4-8 novembre).

La Commission nationale s'est également efforcée de célébrer des événements et de créer des espaces de dialogue et d'échange d'expériences avec ses partenaires. Pendant l'année, la Commission a rejoint l'UNESCO pour célébrer des événements tels que la Journée internationale du Jazz (30 avril) et a accordé son patronage à différents événements éducatifs et culturels organisés dans le pays.

La Commission nationale a également organisé la réunion annuelle du réSEAU (10 octobre); qui a été l'occasion de rassembler toutes les écoles associées pour renforcer leurs interactions, pour les aider à formuler leurs projets et pour recueillir leurs avis sur le Plan d'action du réSEAU pour 2015.

En 2014, la Commission a également apporté son soutien à la création de la chaire UNESCO « Dialogue et diversité culturelle » à l'Université Ricardo Palma. La Commission nationale est actuellement en train d'élaborer de nouvelles propositions pour 2015.

Enfin, la Commission est fière d'annoncer que l'Institut de médecine tropicale de l'université péruvienne Cayetano Heredia a remporté le Prix international UNESCO-Guinée équatoriale pour la recherche en sciences de la vie. Elle souhaite également féliciter les deux médecins originaires du Pérou qui ont remporté les bourses nationales L'Oréal-Unesco « Pour les femmes et la science ».



Participants à la Réunion ministérielle régionale sur l'Éducation pour tous en Amérique latine et dans les Caraïbes : Bilan et défis post-2015.

© Commission nationale péruvienne de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

Une Réunion ministérielle régionale « L'Éducation pour tous en Amérique latine et dans les Caraïbes : bilan et défis post-2015 » a été organisée à Lima en 2014 (30-31 octobre).

L'objectif de la réunion était d'inviter les plus importantes autorités en matière d'éducation et les représentants des organisations à discuter des progrès réalisés par les pays de la région en ce qui concerne les six objectifs de l'Éducation pour tous (jusqu'à 2015), et d'élaborer une proposition régionale pour l'Agenda post-2015 pour l'éducation.

L'événement a été organisé par la Commission nationale péruvienne, le ministre de l'Éducation du Pérou et le bureau régional du Pérou pour l'Éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle a permis de rassembler ministres, ministres adjoints et fonctionnaires de vingt-huit pays de la région, ainsi que les représentants de trente-huit organisations.

La réunion a permis l'adoption de la Déclaration de Lima, selon laquelle : « pour atteindre l'équité et l'inclusion, il faut garantir le droit à l'éducation de tous les enfants, jeunes et adultes, ainsi que leurs droits dans le cadre, et par le biais de l'éducation à réaliser, dans le cadre de l'éducation et grâce à elle, leur potentiel et leurs aspirations. Il faut également prendre en compte la diversité des besoins de tous les apprenants en renforçant leur participation à l'apprentissage et en réduisant l'exclusion au sein de l'éducation ».

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Commission nationale de la République dominicaine pour l'UNESCO

Président : M. José Antonio Rodríguez, Ministre de la culture

Secrétaire générale : Mme María Mercedes Brito-Feliz

Site Internet : www.cndu.gob.do

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale de la République dominicaine a favorisé la réalisation d'activités dans différents domaines, dans la lignée des priorités établies par l'UNESCO.

La Commission nationale a porté une attention particulière au secteur de l'éducation et la majeure partie de ses efforts en 2014 se sont concentrés sur des activités réalisées en collaboration avec le réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU). Près de la moitié des activités organisées dans le cadre des projets phares du réSEAU en République dominicaine ont été réalisées directement par la Commission nationale de la République dominicaine. Cela regroupe les principaux thèmes de l'UNESCO : édifier une culture de la paix, l'éducation au développement durable, le dialogue interculturel et les TIC dans l'éducation.

En termes d'événements, la Commission nationale de la République dominicaine a coordonné et mis en œuvre une « Consultation nationale sur l'impact d'Internet et sa régulation », ainsi qu'une « Consultation nationale sur les travaux du Comité international de bioéthique », qui ont permis à des experts

techniques des différents domaines de partager leurs idées et leurs points de vue.

La Commission nationale a également participé à la 17^e Foire internationale du livre organisée à Saint-Domingue (24 avril-5 mai), et à la première Foire mondiale de l'écotourisme et de la production, qui s'est tenue à Santiago (18-26 octobre). Le personnel de la Commission nationale a partagé les résultats des travaux de l'UNESCO, à la fois dans le pays et à l'étranger, avec des centaines d'étudiants, d'enseignants et avec le grand public.

Comme pour les années précédentes, les contraintes budgétaires ont été un obstacle majeur à la mise en œuvre du Plan d'action de la Commission. Pour aider à la résolution de ce problème, le Secrétariat exécutif de la Commission nationale a cherché le soutien des institutions gouvernementales et de la société civile. Des contributions financières ont été reçues de la part du ministère de la Culture de la République dominicaine et d'autres organisations partenaires.

La Commission maintient des relations étroites avec le Bureau régional pour la Culture en Amérique latine et les Caraïbes. Le Programme de pays (2013-2017) préparé par le Bureau de l'UNESCO de La Havane a formé la base du cadre de coopération mis en œuvre au cours de l'année. Plusieurs missions officielles de l'UNESCO pour la République dominicaine ont également fourni une assistance technique au programme d'alphabetisation de Quisqueya « Apprendre avec vous » et au projet du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) « Communautés résistantes aux tremblements de terre et aux tsunamis à Puerto Pala ».



© Commission nationale de la République dominicaine pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Microsoft Corporation, le ministère de la Culture par l'intermédiaire de la Commission nationale de la République dominicaine et la communauté Global Shapers ont signé un accord commun de coopération pour mettre en œuvre le programme Communauté numérique. Ce projet s'adresse aux enseignants des écoles publiques et privées des provinces d'Altagraci, de Saint-Domingue, de San Cristóbal, de San Pedro de Macoris et de Peravia membres du réSEAU de l'UNESCO en République dominicaine.

Le principal objectif de ce programme est de promouvoir l'inclusion et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation publique et privée à travers des forums, conférences et ateliers de formation des enseignants. Le programme vise également à développer les capacités des enseignants à innover, à initier et développer des initiatives professionnelles et à promouvoir l'apprentissage autonome en développant des activités en ligne.

SAINT-KITTS- ET-NEVIS

Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'UNESCO

Président : M. Nigel A. Carty, Ministre de l'éducation et de l'information

Secrétaire général : M. Antonio Maynard

Site Web : www.skunesco.com

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'UNESCO a continué de travailler sur de nombreuses activités.

Après la création récente d'un Comité local d'organisation du site de la réserve de biosphère de St Mary, la Commission nationale a continué d'aller de l'avant avec des initiatives visant à sensibiliser le public sur les réserves de biosphère et leur rôle pour le développement national durable et l'éco diversité. L'année a également été celle du déroulement d'une campagne de sensibilisation à grande échelle avec des réunions de communautés, des débats publics et des activités liées à la création de marques. Les deux principales activités de l'année ont été le lancement du site Internet du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) et la participation du coordinateur MAB local à un atelier pour les responsables qui s'est tenu en République de Corée.

Les activités de sensibilisation et de création de marques comprenaient également d'autres activités, en particulier la mise en ligne d'un nouveau site Internet (www.skunesco.com). Non seulement cela présente un intérêt évident pour les écoliers et les adultes réalisant des recherches dans certains des domaines de compétence de l'UNESCO, mais il s'agit également d'un excellent exemple de coopération, sa création étant due

au programme d'assistance technique en développement à l'initiative de la Commission nationale coréenne.

L'utilisation de la technologie comme moteur de l'éducation a été l'un des principaux thèmes de 2014. Le programme « Un ordinateur portable par enfant » du gouvernement a été réalisé dans le cadre d'une initiative conjointe initiée par l'UNESCO, le ministère de l'Information et de l'Éducation, et le Commonwealth of Learning (COL) pour poser les bases d'un cadre politique d'utilisation des TIC dans l'éducation. Les

Ressources éducatives libres (REL) ont été l'un des principaux sujets de ce cadre.

La Commission nationale a également été approchée par le ministère pour fournir une assistance technique afin de réaliser une analyse approfondie et indépendante de la politique éducative, qui formera la base d'une Stratégie du secteur éducatif à moyen terme. L'équipe technique d'experts de l'UNESCO a visité la Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis lors d'une mission exploratoire pour rencontrer différentes parties prenantes (juin) puis est revenue quelques mois plus tard (17- 21 novembre) pour examiner deux domaines majeurs de la politique : la gouvernance et les programmes.

Enfin, en 2014, la Fédération a obtenu un siège au Conseil exécutif de l'UNESCO. Cette nomination arrive à point nommé compte tenu de l'ampleur des défis auxquelles font face les petits États insulaires en développement (PEID), dont fait partie Saint-Kitts-et-Nevis, notamment en matière de changements climatiques, d'enseignement professionnel, de préservation du patrimoine culturel terrestre et subaquatique et de lacunes éducatives en histoire ancestrale africaine. La Fédération a déjà commencé à traiter des problèmes liés au projet « La Route de l'esclave » dans les Caraïbes de l'Est, aux menaces encourues par les océans du monde et aux changements climatiques.



Des jeunes pour les droits de l'homme 2014.

© Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le lancement du projet UNESCO « Des jeunes pour les droits de l'homme » (20 novembre) marque le début d'un nouveau chapitre pour de nombreux jeunes de la Fédération. Les mois de préparation d'une équipe centrale de jeunes parties prenantes, venues d'organisations de toute la Fédération, ont culminé avec le lancement de ce projet de portail sur les problématiques liées aux droits de l'homme.

L'un des principaux objectifs était de créer un club « Des jeunes pour les droits de l'homme » dans la Fédération.

Ce projet représente l'aboutissement d'un désir de longue date de la Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis de répondre au manque de connaissances du grand public et des jeunes en matière de droits de l'homme.

SINT MAARTEN

Commission nationale de Sint Maarten pour l'UNESCO

Présidente : Mme Rita Bourne-Gumbs, Ministre de l'éducation, de la culture, des sports et de la jeunesse

Secrétaire générale : Mme Marcellia Henry

Site Web : www.unesco.sx

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, la Commission nationale de Sint Maarten pour l'UNESCO a mis en œuvre plusieurs activités qui ont amélioré la visibilité de l'UNESCO et largement contribué à la réalisation des objectifs de l'Organisation.

Trois réunions organisées à Sint Maarten ont reçu un franc succès. L'UNESCO et le gouvernement de Sint Maarten, par le biais du ministère de l'Éducation, de la Culture, de la Jeunesse et des Affaires sportives, ont accueilli une réunion sur le renforcement des capacités de préservation du patrimoine dans les petits États insulaires en développement (PEID) qui s'est tenue à Phillipsburg (8-13 mai).

Les deuxième et troisième réunions étaient respectivement une consultation nationale (3-4 juillet) et une session commune de formation (8-12 septembre) sur la mise en œuvre du projet : « Renforcement des capacités d'Aruba, Bonaire, Curaçao, St Eustache, Sint Maarten, Saba et Suriname pour la mise en œuvre du patrimoine culturel immatériel ».

La consultation a rassemblé les personnes impliquées dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de Sint Maarten et toutes les parties prenantes pour faciliter un dialogue

continu au niveau national. L'un des principaux résultats de cette réunion a été l'élaboration de la première ébauche de l'inventaire du PCI de Sint Maarten.

La session de formation commune s'est concentrée sur le pré requis pour la réussite de la mise en œuvre de la Convention au niveau national. Plus de trente participants de Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache et Sint Maarten, ainsi que des observateurs d'Anguilla, du Belize et de Jamaïque, ont reçu une formation dans le cadre de la stratégie globale de l'UNESCO sur le renforcement des capacités pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et pour assurer son utilisation durable.

La Commission nationale a également joué un rôle moteur dans l'accession de Sint Maarten à la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (mai), et elle continue de participer à l'élaboration du Plan national de développement pour Sint Maarten et du Cadre d'accélération de la réalisation des OMD.

À l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle (21 février), la Commission a organisé un concours de poésie visant à encourager les étudiants du secondaire à écrire et réciter des poèmes dans leur langue maternelle. Pour la Journée mondiale de la poésie (21 mars), la Commission a organisé des visites d'école et une soirée poésie en compagnie de poètes locaux, ainsi qu'un atelier poésie pour encourager la rédaction et la récitation de poèmes. Enfin, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre), la Commission nationale a organisé un « Lecturathon » pour enfants à la bibliothèque du Jubilé de Phillipsburg parrainé par la compagnie aérienne JetBlue.



Le Représentant-résident du PNUD pour Trinité-et-Tobago avec des étudiants, enseignants et observateurs lors du symposium sur la paix (21 septembre).

© Photo : Okama Ekpe-Brook

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale de Sint Maarten pour l'UNESCO a planifié, organisé et mis en œuvre un symposium sur la paix et une manifestation culturelle pour célébrer la Journée internationale de la paix (21 septembre). L'objectif de cet événement était de promouvoir la paix et le dialogue entre les jeunes des différents groupes ethniques et culturels de l'île.

Le Symposium sur la paix a été l'occasion pour des étudiants du secondaire de participer à un dialogue avec des intervenants locaux et le conférencier, M. Richard Blewitt, Représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de Trinité-et-Tobago. La manifestation culturelle a donné l'opportunité aux groupes ethniques et culturels de l'île de partager leurs traditions culturelles au travers de concerts, de spectacles de danse, de récitations de poésies, d'expositions et autres manifestations culturelles.

SURINAME

Commission nationale du Suriname pour l'UNESCO

Président : M. Michael Adhin, Ministre de l'éducation

Secrétaire générale : Mme Anuradha Kamtasing

Site Internet : www.education.gov.sr

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale du Suriname pour l'UNESCO est présidée par le ministre de l'Éducation et elle réalise des activités dans les principaux domaines de compétence de l'UNESCO. En 2014, le manque de moyen a été un obstacle à son fonctionnement, néanmoins, la Commission a réussi à mettre en œuvre des activités grâce au soutien du Bureau de l'UNESCO à Kingston, de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et du Siège de l'UNESCO. La Commission a également développé des partenariats avec des membres de l'ICEF (International Consultants for Education and Faires) du Suriname.

La Commission nationale du Suriname a veillé à la mise en œuvre de projets financés dans le cadre du Programme de participation 2014-2015. Trois des sept projets soumis ont été approuvés à ce jour, notamment la mise en œuvre du Kit d'éducation : le patrimoine mondial entre les mains des jeunes, d'une campagne de sensibilisation aux écosystèmes, et d'un projet intitulé « Solution du Suriname pour les jeunes à risque ». La Commission nationale allemande pour mettre en œuvre le programme international allemand de volontariat « Kulturweit »

au Suriname. La Commission accueille actuellement un jeune volontaire allemand qui travaille à l'élaboration de travaux pour les étudiants et enseignants du projet Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes.

En 2014, le gouvernement du Suriname a également initié une réforme du Secteur de l'Éducation, en particulier du secteur de l'EFTP, pour contribuer à la demande de l'économie de la connaissance en matière de croissance économique et de développement durable. Compte tenu du taux de chômage croissant parmi les jeunes, le rôle du secteur de l'EFTP est crucial pour donner aux jeunes les compétences nécessaires en économie de la connaissance. Le gouvernement a demandé pour l'occasion une assistance technique à la Commission nationale du Suriname, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Kingston, pour élaborer une stratégie et une politique nationale surinamienne en matière d'EFTP, et donner des orientations et des conseils techniques pour aider à la création d'une Autorité surinamienne de la formation.

L'UNESCO a envoyé au Suriname une mission de pré-identification composée d'experts (10-14 novembre) pour lancer le processus de révision et de développement de la politique d'EFTP, et pour veiller à ce que cette collaboration soit conforme aux besoins du pays et dans la lignée des développements internationaux et de la région dans son ensemble. Les discussions traitaient des priorités, des progrès, des défis et des problèmes en la matière. Un document a été préparé pour définir les grandes lignes des processus, les acteurs et les responsabilités nécessaires à la préparation d'une politique d'EFTP, ainsi que le rôle de facilitateur de l'UNESCO.



Participants à l'atelier national sur les statistiques relatives à l'éducation, à Paramaribo.

© Commission nationale du Suriname

Une activité réussie

L'UNESCO a accueilli, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, un atelier national de trois jours à Paramaribo (14-16 octobre) sur les indicateurs et statistiques de l'éducation, avec le soutien du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation de Santiago, le Bureau multi-pays de l'UNESCO à Kingston, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), le bureau de l'UNICEF à Paramaribo, le ministère surinamien de l'Éducation et la Commission nationale du Suriname pour l'UNESCO. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la collaboration en cours visant à soutenir et à améliorer les capacités en matière de statistiques des institutions nationales des Caraïbes. Il a fourni une occasion aux membres de l'éducation nationale du Suriname et aux statisticiens d'améliorer leurs méthodes de collecte, d'analyse et de documentation des données relatives à l'éducation.

L'objectif général de l'atelier était d'améliorer la qualité des statistiques internationales sur l'éducation, ainsi que des indicateurs qui leur sont liés. Pour cela, les délais, la précision, la couverture et la comparabilité des données ont été analysés, et une formation a été réalisée sur l'analyse et la méthodologie des indicateurs.

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Commission nationale de Trinité-et-Tobago pour l'UNESCO

Président : M. Tim Gopeesingh, Ministre de l'éducation

Chargé de personne : Mme Krishendaye Rampersad

Secrétaire générale : Mme Susan Shurland

Site Internet : www.unesco.org.tt

Compte rendu des activités de 2014

En mars, le Président et les membres de la Commission nationale de Trinité-et-Tobago pour l'UNESCO ont rencontré le nouveau Directeur du Bureau multi pays de Kingston pour discuter, entre autres, des solutions envisageables pour faire de l'UNESCO une force plus visible, plus dynamique et plus efficace afin d'apporter des changements à la région. Ensemble, ils ont évalué les projets en cours de mise en œuvre et exploré des stratégies pour appliquer une approche plus régionale, compte tenu de l'implication grandissante de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Cette réunion a également permis de renforcer les liens de communication entre le bureau multi pays et la Commission nationale de la Trinité-et-Tobago.

Le Comité national de liaison du programme Gestion des transformations sociales (MOST) a été créé en mai et s'est réuni dans les locaux de la Commission nationale pour décideurs politiques, la communauté de la recherche et la société civile au niveau national.

Le Comité national de Trinité-et-Tobago pour le programme Mémoire du Monde de l'UNESCO a été très actif, et responsable de l'inscription de plusieurs collections aux registres Mémoire du Monde national et international, notamment l'inscription de la collection Anson Gonzalez au registre Mémoire du Monde régional en 2014. Le Comité national pour le programme Mémoire du Monde a été reconstitué pendant l'année et s'est réuni en octobre sous l'égide de la Commission nationale.

En juin, un coordinateur du réSEAU a été nommé à plein temps à la Commission nationale de Trinité-et-Tobago. Le coordinateur précédent, qui a travaillé pendant de nombreuses années en tant que bénévole et a mis en œuvre de nombreuses activités très réussies dans les quatre domaines de compétence du réSEAU, a été remercié pour la qualité de son travail lors d'une cérémonie qui a eu lieu en novembre.

Le Ministère de l'éducation et la Bibliothèque nationale ont collaboré avec la Commission de Trinité-et-Tobago pour réaliser une session de formation sur le thème « Être leader dans l'apprentissage de la lecture et du calcul » en août. La session s'adressait aux directeurs et enseignants des classes de première année d'enseignement secondaires de quarante établissements, sélectionnées car leurs élèves nécessitaient un soutien en mathématiques et en anglais. Les résultats encourageants de ces écoles sont publiés sur un site Internet dédié, conçu pour favoriser le partage d'informations et de retours. Plusieurs documents présentés lors du deuxième Forum UNESCO des Ministres du développement social et durable ont été publiés en septembre et sont maintenant disponibles sur le site Web de la Commission nationale.



Projet de théâtre pour les enfants d'écoles primaires.

© Schools Broadcasting Unit, Ministère de l'éducation, Trinité-et-Tobago

Une activité réussie

Les efforts réalisés pour promouvoir le projet « Théâtre pour les enfants d'écoles primaires » se sont vus récompensés par le plaisir de voir des enfants de neuf ans chanter, danser, et chorégraphier leurs propres projets avec la même confiance et la même satisfaction que des adultes. Ce projet fructueux, organisé dans le cadre du Programme de participation de l'UNESCO, a permis la création d'une plateforme pour atteindre les objectifs de l'Organisation dans le système éducatif de Trinité-et-Tobago.

L'introduction des arts visuels et du spectacle dans le programme des écoles primaires a créé un réel engouement pour ces activités dans toutes les écoles de la nation. Dans un tel contexte, le projet a cherché à aider les élèves à exploiter pleinement leur potentiel et à mieux s'équilibrer, tant socialement que culturellement.

Les spectacles de ces enfants couvraient de nombreux thèmes : l'agriculture, l'environnement, les études sociales, les langues, les sciences, mais aussi le harcèlement à l'école. Le projet a également fait appel à de nouvelles stratégies et techniques novatrices qui sont de mieux en mieux acceptées par la communauté de l'enseignement. De manière générale, le projet a reçu des retours positifs, des élèves comme des enseignants.

URUGUAY

Commission nationale de l'Uruguay pour l'UNESCO

Président : M. Fernando Filgueira, Vice-Ministre de l'éducation et de la culture

Secrétaire général : M. Nicolas Pons

Site Internet : www.comisionunesco.mec.gub.uy

Compte rendu des activités de 2014

La Commission nationale de l'Uruguay est une institution multisectorielle qui met en œuvre une grande variété d'activités en rapport avec les principaux domaines de compétence de l'UNESCO. La Commission nationale jouit d'une relation fluide avec la Délégation permanente de l'Uruguay auprès de l'UNESCO et du Bureau régional de l'UNESCO à Montevideo.

Son travail avec la société civile s'effectue à travers deux principaux instruments : le Programme de participation de l'UNESCO et le réseau des écoles associées (réSEAU).

La Commission nationale apporte ses conseils au gouvernement local au sujet des sites actuellement inscrits à la Liste du patrimoine mondial et des futurs sites potentiels. Elle travaille en collaboration avec la Commission nationale du patrimoine pour la réalisation des inventaires, des plans de sauvegarde et des activités de gestion.

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la Commission nationale a coordonné le premier séminaire sur « L'éducation de qualité » entre la Colombie et l'Uruguay, qui s'est tenu à Bogota (19-21 mai). Le séminaire a permis de présenter les activités du réSEAU uruguayen et d'essayer de revitaliser le réSEAU colombien.

La Commission allemande pour l'UNESCO a également coopéré avec la Commission nationale de l'Uruguay à travers son programme de volontariat « kulturweit ». Huit volontaires ont participé à ce programme depuis 2012.

Quatre étudiants et deux enseignants des collèges ruraux de Baltasar Brum et Cerro Pelado ont participé aux événements de la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable (EDD) de l'UNESCO, à Okayama, Japon (4-8 novembre). Dans le cadre de cette réunion, les deux collèges ont participé à diverses activités sur l'EDD. Durant l'année, la Commission nationale pour l'Uruguay a collaboré avec la Faculté de Chimie (Universidad de la República) pour organiser des événements à l'occasion de l'Année internationale de la cristallographie. Un OpenLab de type 1 a été organisé à la Faculté de Chimie de Montevideo suite à l'installation récente d'un diffractomètre Bruker D8 Venture. Vingt participants ont été invités à découvrir les principes fondamentaux et les applications de la diffraction aux rayons X sur des monocristaux.

La Commission nationale de l'Uruguay a publié trois livres en espagnol pendant l'année – Réseau des écoles associées de l'UNESCO : Uruguay, 2014, le Catalogue des expériences internationales en photographie de monuments 2009–2013 et Le tango révélé. La Commission nationale a également produit et diffusé des informations et des matériaux audiovisuels sur le tango ainsi que sur la musique et la danse candombe, tous deux reconnus par l'UNESCO comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Enfin, la Commission nationale, en collaboration avec l'organisation non gouvernementale « Árbol » et la TAL (Televisión América Latina), a coordonné le projet « Why, Poverty ? ».



Atelier sur le candombe organisé par le Groupe consultatif sur le candombe (GAC) et la Commission nationale.

© Commission nationale de l'Uruguay pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2014, la Commission nationale a joué un rôle majeur dans le projet « Documentation, promotion et diffusion des « appels de tambours » du candombe, qui expriment l'identité des quartiers de Sur, de Palermo et de Cordón, dans la ville de Montevideo ».

L'une des principales composantes de ce projet était une série d'activités de réseautage liées au candombe, en compagnie de parties prenantes locales dans les dix-neuf départements de l'Uruguay. Ces réunions ont donné l'opportunité au Groupe consultatif sur le candombe (GAC) d'entrer directement en contact avec les artistes et interprètes ainsi qu'avec les médias. Elles ont également été une excellente opportunité pour l'échange de connaissances et de conseils ainsi que pour le dialogue sur les différentes expressions et pratiques du candombe, dans une optique très éducative.

Onze ateliers ont déjà eu lieu dans les départements de Florida, Soriano, Lavalleja, San José, Maldonado, Canelones, Artigas, Salto, Paysandú, Tacuarembó et Rivera.

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)

Commission nationale du Venezuela pour l'UNESCO

Secrétaire général : M. Porfirio Pestana de Barros

Site Internet : www.cncu.gob.ve

Compte rendu des activités de 2014

En 2014, le Secrétaire général de la Commission nationale du Venezuela pour l'UNESCO a procédé à la remise des diplômes de formation à la communication communautaire de l'Université bolivarienne du Venezuela (UBV) (14 février). Ce projet commun de l'UBV et de l'UNESCO avait été approuvé en février 2012 durant la 56^e Réunion du Bureau du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), qui s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris (22-24 février).

Lors de la 47^e session du conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), qui a eu lieu à Paris du 1 au 4 juillet, la République bolivarienne du Venezuela a présenté « Les séries temporelles sur l'océan du Projet CARIACO : aperçu de l'océanographie au

Venezuela ». Le projet intitulé « La rétention du carbone dans un océan coloré » (CARIACO) étudie la relation entre la production primaire de surface (taux de fixation du carbone par photosynthèse des algues planctoniques), l'hydrographie régionale, les variables de forçage physique (comme le vent) et les flux de sédimentation de particules de carbone organique dans le bassin de Cariaco.

Pendant la présentation, le Conseil exécutif de la COI a remis trois certificats aux organes participant à ce programme collaboratif multi-institutionnel – l'Institut océanographique du Venezuela de l'université d'Oriente, la Fondation Salade Sciences naturelles et l'Institut technologique de Science maritime de l'université Simón Bolívar – en reconnaissance de leurs importants travaux dans le domaine des changements climatiques dans la mer des Caraïbes, le second plus grand bassin naturel d'anoxie du monde.

En matière de culture, cinq artisans vénézuéliens ont reçu la Reconnaissance d'excellence UNESCO pour l'artisanat (3 septembre). La cérémonie de présentation, qui s'est déroulée à Cuenca, en Equateur, a souligné la créativité de ces artisans et a souligné la valeur de ces compétences artisanales traditionnelles pour le développement durable.



Visite à Coro.

© Commission nationale du Venezuela pour l'UNESCO

Une activité réussie

En juillet 2014, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a constaté les nets progrès réalisés par le Venezuela en matière de préservation, de protection et de sauvegarde du site du patrimoine de Coro et de son port.

Le Comité a également approuvé les mesures proposées dans le Plan de gestion du pays. Le Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a souligné l'importance de la contribution des communautés locales en la matière, et remercié le gouvernement vénézuélien pour son soutien dans la lignée des principes défendus par la Convention internationale du patrimoine mondial.

Le Comité a également souligné le rôle joué par la Délégation permanente du Venezuela auprès de l'UNESCO, la Commission nationale du Venezuela pour l'UNESCO, l'Institut du patrimoine culturel (CHI) et par de nombreux acteurs nationaux et locaux, dont la coopération a permis de faire

Atelier sur le candombe organisé par le Groupe consultatif significativement avancer la conservation du site.



194e session du Conseil exécutif. © Lydie Ndoobo Mackongo





La 1ère Réunion interrégionale des commissions nationales, Astana, au Kazakhstan, 22-24 Juillet 2014. © Xiaolin Cheng





195e session du Conseil exécutif. © Lydie Ndobu Mackongo



195e session du Conseil exécutif. © Lydie Ndobu Mackongo

Annexe

PLAN D'ACTION
VISANT À AMÉLIORER LA COOPÉRATION DU SECRÉTARIAT DE L'UNESCO
AVEC LES COMMISSIONS NATIONALES POUR L'UNESCO¹

PRÉAMBULE

Guidé par la volonté d'améliorer encore la coopération entre les États membres, leurs commissions nationales et le Secrétariat,

Reconnaissant que l'Acte constitutif de l'UNESCO (article VII) définit les principes fondamentaux et le cadre juridique qui régissent l'établissement des commissions nationales,

Ayant à l'esprit que la Charte des commissions nationales pour l'UNESCO réaffirme qu'il appartient à chaque État membre de définir l'éventail des responsabilités et la nature des fonctions de sa commission nationale,

Considérant la nécessité de promouvoir les échanges entre commissions nationales et leur mise en réseau compte tenu de leur diversité sur le plan de l'organisation et du statut par un partage transparent et coopératif de l'information et des meilleures pratiques,

Soulignant que le Secrétariat, y compris l'ensemble des secteurs du programme et des bureaux hors Siège, a la responsabilité de travailler avec les États membres et leurs commissions nationales,

Le Groupe de travail tripartite à participation non limitée, composé de représentants des délégations permanentes, des commissions nationales et du Secrétariat de l'UNESCO, adopte les conclusions et recommandations suivantes :

I. CADRE JURIDIQUE ET ASPECTS STRUCTURELS

➤ **Conclusion et recommandation 1**

L'Acte constitutif de l'UNESCO (article VII) et la Charte des commissions nationales pour l'UNESCO définissent les principes fondamentaux et le cadre juridique qui régissent l'établissement et le fonctionnement des commissions nationales. Ces textes précisent les rôles et responsabilités essentiels du Secrétariat de l'UNESCO, des gouvernements des États membres et des commissions nationales à cet égard. La Conférence générale et le Conseil exécutif ont assigné certaines responsabilités additionnelles aux commissions nationales (pour ce qui est par exemple de la décentralisation, de l'information du public, des partenariats avec la société civile et de l'utilisation du nom et de l'emblème de l'UNESCO) dans des résolutions et décisions

¹ Ce Plan d'action a été adopté par la Conférence générale à sa 37^e session (37 C/Résolution 97).

ultérieures (voir les résolutions 27 C/13.12, 28 C/13.5, 29 C/60, 30 C/83, 34 C/86 et 36 C/104, et la décision 174 EX/34).

En ce qui concerne les responsabilités des commissions nationales, le Groupe de travail est d'avis que la révision ou actualisation de l'Acte constitutif de l'UNESCO ou de la Charte des commissions nationales n'est pas une priorité à ce stade. Les principes directeurs qui y sont formulés – et les résolutions et décisions pertinentes adoptées ultérieurement par la Conférence générale et le Conseil exécutif susmentionnées – devraient néanmoins être portés à l'attention des gouvernements et des commissions nationales de tous les États membres.

Il est recommandé aux États membres qui ne l'ont pas encore fait d'adopter un instrument administratif ou juridique précisant le rôle et l'organisation de leur commission nationale dans le contexte national.

Les autres États membres pourraient réexaminer selon qu'il convient les dispositions qu'ils ont déjà adoptées pour s'assurer qu'il y est pleinement tenu compte des documents juridiques pertinents et des récentes décisions des organes directeurs en la matière (voir les résolutions 27 C/13.12, 28 C/13.5, 29 C/60, 30 C/83, 34 C/86 et 36 C/104, et la décision 174 EX/34), ainsi que les meilleures pratiques internationales.

Tous les États membres sont invités à fournir au Secrétariat des informations sur le statut juridique de leur commission nationale (avec, si possible, copie du texte juridique portant établissement de la commission nationale) et sur son organisation (avec, si possible, copie de l'organigramme).

➤ **Conclusion et recommandation 2**

Chaque État membre a déterminé sa manière propre de gérer sa commission nationale, comme le prévoit l'Acte constitutif de l'UNESCO. Il importe que la commission nationale de chaque État membre soit adaptée à sa situation politique, juridique et administrative particulière. Le Groupe de travail a été d'accord pour considérer que, même si toutes les commissions nationales possédaient certains traits en commun et si un certain degré d'uniformisation pouvait être utile, aucun modèle unique ne pouvait ni ne devait être adopté pour la totalité d'entre elles. Le mandat de chaque commission nationale, sa structure organisationnelle, ses modalités de travail et ses priorités de programme, bien que conçus à la lumière de l'Acte constitutif de l'UNESCO et de la Charte des commissions nationales, devraient être décidés de manière indépendante.

Le Groupe de travail recommande que le principe de la diversité des commissions nationales continue d'être respecté.

II. MESURES À PRENDRE PAR CHAQUE ÉTAT MEMBRE, Y COMPRIS LES DÉLÉGATIONS PERMANENTES ET LES COMMISSIONS NATIONALES

➤ **Conclusion et recommandation 3**

Les États membres ont la responsabilité principale de doter leur commission d'un statut et de pouvoirs appropriés, ainsi que des ressources humaines et financières qui leur

sont nécessaires pour s'acquitter de leur tâche conformément à l'Acte constitutif de l'UNESCO et à la Charte des commissions nationales.

Le Groupe de travail recommande que tous les États membres réexaminent le statut de leur commission nationale et de son secrétariat afin de s'assurer que ceux-ci ont les pouvoirs, les capacités et l'expertise nécessaires pour travailler de manière efficace, dans les domaines de compétence de l'UNESCO, avec le gouvernement et les organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec les communautés intellectuelles, les partenaires de la société civile, le Secrétariat de l'UNESCO au Siège et hors Siège et les autres commissions nationales, et pour s'acquitter de leur fonction consultative.

Les États membres sont invités à s'assurer que le Secrétariat dispose d'informations actualisées sur le statut, l'organisation et les niveaux de ressources de leur commission nationale.

➤ **Conclusion et recommandation 4**

Le taux de rotation élevé des titulaires des postes de président et de secrétaire général dans bon nombre de commissions nationales est un facteur d'instabilité et de discontinuité des travaux de ces commissions. De plus, le mandat de ces titulaires n'est parfois pas clairement défini.

Le Groupe de travail recommande que chaque État membre envisage de nommer le secrétaire général de sa commission nationale pour une période raisonnablement longue et que les personnes nommées à chacun de ces postes aient un mandat clair et bien défini. Compte tenu des pratiques courantes, le Groupe de travail recommande aux États membres de réfléchir aux mesures appropriées pour garantir la continuité.

Les États membres sont invités à s'assurer que le Secrétariat dispose d'informations actualisées sur les modalités de la nomination du président et du secrétaire général de leur commission nationale.

➤ **Conclusion et recommandation 5**

Depuis l'adoption récente de la Stratégie globale pour les partenariats, l'UNESCO s'emploie à intensifier ses liens avec les donateurs gouvernementaux, le secteur privé et d'autres partenaires de financement. Le Groupe de travail considère que les commissions nationales pourraient tirer avantage de partenariats avec des acteurs publics et privés. Il apparaît utile que les commissions nationales nouent des relations plus étroites et plus larges avec des partenaires publics et privés afin de renforcer leurs propres programmes et d'encourager les soutiens et les contributions à l'UNESCO.

Le Groupe de travail recommande que les commissions nationales soient encouragées à créer un réseau de leurs partenaires dans leur pays et/ou à développer le réseau existant et qu'elles recherchent éventuellement des parrainages conformément à des principes et procédures clairement établis et compatibles avec la législation nationale et la stratégie globale pour les partenariats de l'UNESCO.

Les États membres sont invités à présenter au Secrétariat un rapport sur les mesures prises pour donner suite à cette recommandation, et sur tous les enseignements ou l'expérience accumulés par eux qui pourraient être utiles aux autres commissions nationales.

➤ **Conclusion et recommandation 6**

Un certain nombre de commissions nationales ont récemment entrepris de travailler en liaison plus étroite avec les divers réseaux et les partenaires membres de la société civile de l'UNESCO dans leurs pays respectifs. Au nombre de ces réseaux figurent les Chaires UNESCO, les comités nationaux des programmes intergouvernementaux, des réseaux tels que le réseau des écoles associées, les clubs et associations UNESCO, les centres de catégorie 2 et les organisations non gouvernementales. Étant donné le nombre élevé et la grande diversité de ces réseaux, des mécanismes de coordination et de gouvernance sont souvent nécessaires pour mieux suivre et faciliter leurs activités. Les commissions nationales sont bien placées pour jouer un tel rôle de facilitation, de coordination et de suivi.

Le Groupe de travail recommande que les commissions nationales et le Secrétariat envisagent des moyens de resserrer encore leurs liens avec la famille élargie, les partenaires et les réseaux de l'UNESCO, en vue d'échanger conseils et avis et, en tant que de besoin, de participer à leur coordination et de les soutenir. Les commissions nationales ont un rôle particulier à jouer (dans le cadre des directives pertinentes) dans l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaine Internet de l'UNESCO. Les États membres sont invités à présenter au Secrétariat un rapport sur les mesures qu'ils ont prises pour créer des synergies et travailler en liaison plus étroite avec les organismes liés à l'UNESCO qui sont présents dans leur pays.

Le Groupe de travail recommande également que les commissions nationales travaillent activement avec la société civile et les ONG basées dans leurs pays respectifs, y compris les branches nationales ayant une existence légale des ONG internationales qui ont établi des relations officielles avec l'UNESCO conformément aux nouvelles « Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales ». Elles devraient contribuer à favoriser les partenariats de l'UNESCO avec les ONG en identifiant et aidant les nouveaux partenaires non gouvernementaux intéressés par la perspective de rejoindre le réseau UNESCO-ONG.

Enfin, le Groupe de travail appelle les commissions nationales à accréditer les associations, centres et clubs UNESCO présents dans leurs pays respectifs et à en suivre et évaluer les activités selon que de besoin de façon à s'assurer que ces activités sont conformes à la mission et aux objectifs de l'Organisation et que ces entités font un usage approprié du nom et de l'emblème de l'UNESCO. Les commissions nationales pourraient retirer leur accréditation aux associations, centres et clubs UNESCO qui ne satisfont pas aux normes établies, y compris les « Directives concernant l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaine Internet de l'UNESCO ».

➤ **Conclusion et recommandation 7**

La plupart des commissions nationales font régulièrement rapport à leur gouvernement et à leurs partenaires. Certaines communiquent aussi avec leurs homologues à l'intérieur – voire à l'extérieur – de la région à laquelle elles appartiennent. Des mécanismes de communication et de compte rendu réguliers tels que lettres d'information ou bulletins contribuent à améliorer la visibilité et la connaissance par le public des activités entreprises par elles, à renforcer l'image de l'UNESCO et à promouvoir les partenariats de travail efficaces et les meilleures pratiques.

Le Groupe de travail recommande que chaque commission nationale fasse rapport à intervalles réguliers à son gouvernement, ainsi qu'à ses membres et à ses partenaires. Ces rapports devraient en principe être rédigés une fois par an et selon un modèle convenu d'un commun accord.

Le Groupe de travail est également d'avis qu'il conviendrait d'encourager la publication régulière de lettres d'information. Tous ces rapports devraient être communiqués aux autres commissions nationales intéressées, aux délégations permanentes et au Secrétariat, qui les regrouperait et les publierait sur le site Web de l'UNESCO.

III. RENFORCEMENT DES INTERACTIONS ET DES PARTENARIATS ENTRE LES COMMISSIONS NATIONALES

➤ **Conclusion et recommandation 8**

Les consultations et réunions régionales et sous-régionales, ainsi que les rencontres informelles des commissions nationales pendant les sessions du Conseil exécutif et de la Conférence générale sont essentielles, non pas seulement pour accroître la communication avec le Secrétariat, mais aussi pour renforcer la collaboration entre les commissions nationales et tirer un bénéfice maximal de ce réseau mondial d'agences partageant une même vision.

Le Groupe de travail recommande de maintenir la pratique des réunions régionales biennales des commissions nationales. À cet égard, le Groupe de travail demande aux États membres et aux autres partenaires de financement de cofinancer et/ou d'accueillir ces réunions régionales biennales, dont l'une comprendrait tous les quatre ans la consultation des États membres et de leurs commissions nationales sur le cycle de programmation à venir.

Le Groupe de travail recommande que les réunions informelles tenues en marge des réunions des organes directeurs soient préparées de manière à optimiser les possibilités d'échanger des informations et de partager les données d'expérience. En particulier, il recommande que le Secrétariat organise des événements participatifs structurés, avec des résultats attendus clairement définis, afin d'améliorer à la fois leur efficacité et l'échange des meilleures pratiques. Ces réunions seront préparées en organisant une consultation préalable appropriée pour connaître les besoins et les souhaits des participants.

➤ **Conclusion et recommandation 9**

Il est clair qu'un certain nombre de commissions nationales, en particulier celles des pays en développement ou établies de plus fraîche date, tireraient avantage de la possibilité de travailler en liaison plus étroite avec d'autres commissions nationales et de recevoir leur assistance sous la forme d'un partage des activités de formation, des connaissances et des expériences et de détachements ou de dons financiers occasionnels. Cela peut être fait au sein d'un même groupement régional ou dans le cadre d'échanges Nord-Sud ou Sud-Sud, ou chaque fois qu'au besoin d'une commission nationale peut répondre la capacité ou la disposition d'une autre commission nationale à lui venir en aide. Un certain nombre d'exemples de tels arrangements ayant donné des résultats très positifs ont été portés à l'attention du Groupe de travail.

Le Groupe de travail recommande que chaque commission nationale qui est à même de venir en aide à d'autres commissions nationales moins bien équipées prenne des dispositions pour le faire savoir et étudie activement les moyens de prêter ainsi son assistance. Les systèmes de jumelage, les programmes d'échange de personnel et les réseaux de coopération entre commissions nationales sont les bienvenus et sont fortement encouragés.

Il est en outre recommandé que les commissions nationales soient invitées à présenter de temps à autres au Secrétariat un rapport sur leur expérience de ce type d'arrangements, de manière que d'autres puissent mettre à profit cette expérience.

IV. AMÉLIORATION DE LA COOPÉRATION ENTRE LES COMMISSIONS NATIONALES ET LE SECRÉTARIAT, AU SIÈGE ET AU NIVEAU DES BUREAUX HORS SIÈGE

➤ **Conclusion et recommandation 10**

Malgré les différences dans leurs statuts et leur structure, les responsabilités et les tâches qui leur sont assignées et leur manière d'opérer avec des publics et des partenaires distincts, les commissions nationales et les bureaux hors Siège de l'UNESCO ont pour mandat commun de faire avancer la mission et l'action de l'UNESCO.

Ils sont appelés à travailler de concert et à se compléter dans leurs efforts pour promouvoir les activités, les partenariats et la visibilité de l'UNESCO aux niveaux national et régional.

Les rôles respectifs de ces deux réseaux ne sont pas clairement définis et, dans certains cas, on note une confusion et des malentendus considérables quant aux rôles et aux responsabilités de chacun. La communication et les consultations entre ces deux entités laissent souvent à désirer.

Le Groupe de travail recommande que les « Directives pour les relations et la coopération entre les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les commissions nationales pour l'UNESCO » approuvées par le Conseil exécutif en avril 2006

(174 EX/34 Annexe) soient révisées et actualisées en vue de faire le point de la situation présente de façon à améliorer la collaboration entre les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les commissions nationales. Il recommande aussi de rappeler aux bureaux hors Siège leur obligation de travailler en étroite coopération avec les commissions nationales ainsi qu'avec les États membres de la région desservie par eux. De même, il convient de rappeler aux commissions nationales qu'il importe de rester en contact avec les bureaux hors Siège les concernant et de tenir ceux-ci informés de tout programme pertinent au niveau régional et de les consulter à ce sujet.

➤ **Conclusion et recommandation 11**

Le partage de l'information et des connaissances entre le Secrétariat au Siège et les commissions nationales est un moyen important d'accroître la capacité des commissions nationales de s'engager dans diverses activités de l'UNESCO. D'importants progrès ont été réalisés récemment dans le domaine de la communication sous la forme de lettres d'information mensuelles, de messages en ligne et de discussions sur des forums électroniques.

De plus amples efforts sont nécessaires pour intensifier la communication dans les deux sens, en mettant à profit les nouvelles TIC de même que les méthodes de communication plus traditionnelles. Les réunions biennales des commissions nationales d'une même région demeurent un élément important à cet égard.

Le Groupe de travail recommande que le Secrétariat de l'UNESCO facilite la mise en réseau des commissions nationales en assurant de manière plus régulière la collecte et le signalement de l'information, des connaissances et des bonnes pratiques et leur partage avec les commissions nationales. Cela implique que les commissions nationales soumettent les informations, bulletins et rapports d'activité pertinents, ainsi que leurs propositions, en temps voulu et de préférence sous forme électronique de façon à faciliter la tâche du Secrétariat.

➤ **Conclusion et recommandation 12**

Les gouvernements, les délégations permanentes et les commissions nationales des États membres ne sont pas toujours tenus informés des activités entreprises par le Secrétariat de l'UNESCO (Siège et bureaux hors Siège) dans leurs pays respectifs.

Il arrive qu'ils n'en prennent connaissance qu'à travers les médias. Laisser les commissions nationales dans l'ignorance d'un projet ou d'une activité mis en oeuvre dans leur pays n'est ni courtois ni conforme à l'Acte constitutif de l'UNESCO (article VII) et à la Charte des commissions nationales.

Le Groupe de travail recommande que le Secrétariat de l'UNESCO veille à ce que les délégations permanentes et les commissions nationales soient consultées et préalablement informées pour chaque activité que l'UNESCO prévoit de mettre en oeuvre dans leur pays, y compris les missions de membres du personnel et les réunions avec les fonctionnaires et les partenaires, et associées le cas échéant à ces activités, et à ce qu'elles soient par la suite informées des résultats de ces missions et réunions.

➤ **Conclusion et recommandation 13**

Toutes les commissions nationales ont besoin de renforcer et d'adapter en permanence leurs capacités et leurs méthodes de travail afin de jouer leur rôle avec efficacité et efficience. Dans bien des cas, les modalités de formation et de recherche de financements qui ont cours aujourd'hui ne sont plus adaptées aux besoins actuels. Le Secrétariat doit d'urgence explorer et élaborer de nouvelles modalités de formation, à la lumière de sa propre expérience et de celle des commissions nationales.

Le Groupe de travail recommande que le Secrétariat élabore des programmes de formation pour répondre aux besoins variés des différentes commissions nationales. Une formation face-à-face peut continuer à être organisée lorsque cela est nécessaire et que des sources de financement sont disponibles, mais il conviendrait d'explorer et d'élaborer plus avant d'autres modalités de formation ciblées et d'un bon rapport coût-efficacité, telles que

- visioconférences
- formation en ligne
- visites d'étude ou stages effectués par des membres des commissions au Siège ou dans les bureaux hors Siège.

Le Secrétariat devrait apporter son soutien aux initiatives de mise en réseau, de partenariat et de coopération entre les commissions nationales à des fins de renforcement des capacités.

➤ **Conclusion et recommandation 14**

En tant que principales bénéficiaires du Programme de participation, les commissions nationales s'appuient sur les aides fournies au titre de ce programme aussi bien pour mettre en œuvre des projets que pour renforcer leurs capacités et leurs partenariats. Les délais d'approbation des demandes dans des domaines tels que l'achat de matériel, la célébration d'anniversaires, les ateliers de formation et la publication de rapports ou de lettres d'information ont suscité certaines préoccupations.

Le caractère incomplet d'un certain nombre de demandes d'aide au titre du Programme de participation et la qualité insuffisante des rapports financiers et d'évaluation au sujet des aides antérieures ont rendu problématique l'ensemble du processus d'examen et d'approbation des demandes. Il est entendu que le Conseil exécutif pourrait réfléchir aux règles et critères régissant l'attribution de fonds au titre du Programme de participation à la lumière du rapport du Commissaire aux comptes.

Le Groupe de travail recommande que les commissions nationales et le Secrétariat, y compris les bureaux hors Siège, travaillent en étroite liaison pour améliorer encore le processus du Programme de participation. Des efforts particuliers devront être faits lors de l'établissement des rapports financiers et d'évaluation.

V. RESPONSABILITÉS ET ÉCHÉANCES CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS

Comme indiqué plus haut, les délégations permanentes, les commissions nationales (les unes et les autres en liaison avec leur gouvernement) et le Secrétariat de l'UNESCO ont des responsabilités directes dans la mise en œuvre des recommandations les intéressant.

Tout rapport présenté par les États membres sur la mise en œuvre des recommandations relatives aux conclusions 1, 3, 4, 5, 6 et 9 devra être reçu au plus tard le 30 juin 2014.

Le Secrétariat devrait soumettre un rapport d'étape sur la mise en œuvre de toutes ces recommandations au Conseil exécutif à sa 196e session (printemps 2015). L'examen du « Guide de la coopération entre les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les commissions nationales » (recommandation 9) pourrait avoir lieu à cette occasion.

Pour en savoir plus, veuillez contacter :
Secteur des Relations extérieures et de l'Information
du public
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France
www.unesco.org/fr
email: natcom@unesco.org



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

www.unesco.org
www.unesco.int